



Hospitalité transitoire

La part bénévole du régime migratoire

Logiques du soutien bénévole aux personnes en mobilité à travers l'Europe,
perspectives ethnographiques d'un Refuge à la frontière franco-italienne

Léone Ruiz

Thèse présentée à la Faculté des lettres et sciences humaines
pour l'obtention du titre de docteur ès sciences humaines et sociales

Membres du jury :

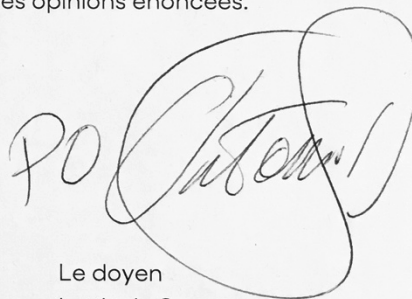
Prof. Janine Dahinden (directrice de thèse), Université de Neuchâtel, Suisse
Dre Estelle d'Halluin, Maîtresse de conférences, Université de Nantes, France
Prof. Marion Fresia, Université de Neuchâtel, Suisse
Dre Camille Schmoll, Maîtresse de conférences, Université de Paris, France

Soutenue le 22 juin 2023

IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de Mme Janine Dahinden, directrice de thèse, professeure, Université de Neuchâtel ; Mme Estelle d'Halluin, maître de conférences, directrice adjointe de l'UFR de sociologie de l'Université de Nantes ; Mme Marion Fresia, professeure, Université de Neuchâtel ; Mme Camille Schmoll, maîtresse de conférences, directrice d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de l'Université de Paris autorise l'impression de la thèse présentée par Mme Léone Ruiz en laissant à l'autrice la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 22 juin 2023



Le doyen
Louis de Saussure

Résumé

Cette thèse s'intéresse aux pratiques de soutien aux personnes en mobilité à la frontière franco-italienne à travers l'approche ethnographique d'un Refuge. En utilisant une perspective de régime migratoire, je développe un cadre théorique qui permet d'étudier les micropratiques qui produisent l'hospitalité transitoire tout en tenant compte des limites contextuelles et matériels qui influent sur les engagements collectifs.

Le Refuge est un espace où travaillent exclusivement des bénévoles – non-formé-e-s dans le domaine de la migration. Le soutien qui y prend forme fait office de première nécessité – repos, hygiène, repas chauds, soins et programmation de la suite du parcours de mobilité – ceci dans un laps de temps voulu court. Pour comprendre les enjeux qui se jouent dans ce lieu spécifique, je propose de mettre en lumière les processus de production du soutien à travers trois logiques centrales : l'humanitaire, l'urgence et la solidarité. D'abord, je mets en avant l'ambivalence du soutien humanitaire en montrant que les intentionnalités qui motivent les pratiques reproduisent parfois les effets du contrôle qu'elles visent à contourner. Ensuite, j'articule la logique des urgences en contribuant à élaborer les concepts d'urgence fonctionnelle et d'urgence stratégique. Tous deux sont construits dans les pratiques et traduisent le fonctionnement général du Refuge dans une dynamique d'hospitalité transitoire. Enfin, je présente la logique de la solidarité qui constitue une dimension centrale dans les mouvements contemporains de soutien humanitaire en Europe. J'analyse la fabrique de récits de solidarité comme un instrument habilitant et stratégique dans la permanence des actions menées, notamment dans le maintien de relations avec les pouvoirs publics locaux et les autorités.

L'analyse éclaire les pratiques bénévoles à travers un prisme mettant en valeur les récits et les descriptions ethnographiques, et montre la manière dont les actions sont mues par des logiques centrales qui invitent à penser les pratiques bénévoles comme des processus d'actions au sein desquels s'entremêlent le contournement du contrôle autant que sa reproduction. L'argumentaire développé propose de dépasser l'écueil d'une réflexion binaire en réfléchissant aux pratiques de soutien comme des processus enchevêtrés et complémentaires dont l'élaboration et la mise en œuvre traduit la participation d'acteurices non-étatiques à la gestion migratoire au sein du régime.

Mots-clés : hospitalité transitoire, régime migratoire, bénévolat, Refuge, personnes en mobilité, urgence, solidarité, humanitaire.

Abstract

This dissertation focuses on the practices of voluntary support for migrants on the French-Italian border through the ethnographic approach of a shelter. Using a migration regime perspective, I develop a theoretical framework that allows for the study of micropractices that produce transitory hospitality while considering the contextual and material limitations that influence collective engagements.

At the shelter, volunteers - who are not trained in the field of migration - provide support. The support that takes shape there serves as a first necessity - rest, hygiene, hot meals, care and planning the next step in the mobility process - all in a short period of time. To understand the issues at stake in this specific place, I suggest highlighting the processes of production of support through three central logics: humanitarianism, emergency, and solidarity. First, I emphasize the ambivalence of humanitarian support by showing that the intentionality that motivate practices sometimes reproduce the effects of the control they aim to circumvent. Second, I articulate the logic of emergencies by contributing to the development of the concepts of functional emergency and strategic emergency. I consider that both are constructed in practices and translate the general running of the shelter in a dynamic of transitory hospitality. Finally, I present the logic of solidarity which constitutes a central dimension in contemporary humanitarian support movements in Europe. I analyze the making of solidarity narratives as an enabling and strategic instrument in the permanence of the actions carried out, especially in the maintenance of relations with local public authorities.

The analysis sheds light on volunteer practices through a prism that emphasizes narratives and ethnographic descriptions and shows the way in which actions are driven by central logics that invite us to think of volunteer practices as processes of action in which the circumvention of control is intertwined with its reproduction. The argument developed proposes to go beyond the pitfall of a binary reflection by thinking about support practices as entangled and complementary processes whose elaboration and implementation reflect the participation of non-state actors in migration management within the European regime.

Keywords: transitory hospitality, migration regime, volunteering, shelter, migrants, emergency, solidarity, humanitarian.

Remerciements

Merci à toutes les bénévoles du Refuge et d'ailleurs, sans qui cette recherche n'aurait jamais vu le jour. Carmen, Julia, Malia, Dina, Lucie, Lou, Basile, Elois, Tim, Hervé, Jerry, Francis, Marcel, David, Rachel, Hélène et toutes les autres. Vos mots, votre générosité et la sympathie avec laquelle vous avez partagé vos univers et vos pratiques restent gravés dans ma mémoire. Pour les rires, les cafés tièdes, les discussions entre deux portes et les partages intenses, je vous remercie.

Merci aux bénéficiaires, Lasanar, Dialo, Soufiane, Jeronimo, Abdel, Charly, Bouba et toutes les autres. Merci d'avoir accepté ma présence, de m'avoir questionnée, d'avoir partagé votre quotidien et de m'avoir appris à jouer un peu moins mal aux fléchettes et au foot. Merci pour vos gestes d'attention et pour vos discussions dans la cour. Merci à ceux qui ont partagé des pans plus douloureux de leur histoire.

Merci aussi à toutes les personnes dont j'ai croisé la route pendant les terrains et qui m'ont, d'une manière ou d'une autre, amenée à réfléchir.

La première qui m'a encouragée à faire une thèse est ma directrice, Janine Dahinden. Merci à elle, pour son accompagnement et son dynamisme. Merci de m'avoir toujours encouragée, d'avoir accepté nos divergences d'idées et de m'avoir laissé naviguer dans les méandres du milieu académique.

Merci à Marion Fresia d'avoir relu mon projet de thèse et d'avoir accepté de faire partie de ce jury. Merci à Estelle d'Halluin et à Camille Schmoll d'expertiser cette thèse. Merci à toutes les trois d'avoir honoré de leur présence et de leurs remarques encourageantes les dernières réflexions de ce travail.

Merci à Christin Achermann et Mihaela Nedelcu, pour leurs conseils toujours avisés ainsi que leur présence bienveillante. Merci à Séverine Ischi pour son travail de relecture. Merci à Aylin Eriksen pour son soutien si précieux. Merci à toutes mes collègues de la MAPS, dont les discussions et les réflexions ont grandement enrichi ce travail : Anna Wyss, Anne Kristol, Anne-Laure Bertrand, Alice Sala, Aurélien Petzold, Camilla Alberti, Carolin Fisher, Damian Rosset, Luca Pfirter, Manu Charmillot, Mathis Schnell, Martine Schäer, Faten Khazaei et Yannick Von Burren. Merci à Stefan Manser-Egli pour nos débats improvisés toujours enrichissants et pour avoir

embaumé continuellement notre bureau d'une délicieuse odeur de café. Merci à Joanna Menet pour son écoute, ses conseils et ses relectures bienveillantes. Merci à toutes les autres pour leurs échanges.

Merci à No', dont la présence pendant et après le terrain a été cruciale. Merci d'avoir partagé ces années d'études, toujours côte à côte. Merci pour les débriefings, les encouragements constants, les insurrections disproportionnées et les montagnes de câlins. Merci pour le sourire de Boubou dans ma vie.

Merci à mon amoureux, Dan, qui m'a connue avant, pendant et je l'espère après cette thèse. Merci d'avoir soutenu (et supporté) tout ceci. Merci d'accepter mes bureaux improvisés aux quatre coins de l'appartement, merci d'éponger l'ordinateur dans le calme lorsque j'y renverse mon thé. Merci de toujours essayer de réparer les choses cassées. Merci d'être une merveille.

Merci à ma sœur Célia et à mon frère Benoît avec qui je partage les joies et les affres de naviguer en ce monde. Merci à mes parents, Danièle et José-Manuel, qui m'ont transmis le goût d'apprendre et ont su déployer en moi la curiosité indispensable pour entreprendre une telle tâche. À vous quatre, merci pour votre humour, votre amour et votre goût de l'aventure.

Merci à Tania pour les escapades, les voyages, les partages enrichissants et les trillions de messages vocaux. Merci à Annie pour les randonnées et les discussions. Merci à elles deux de me donner du recul, en me rappelant le chemin parcouru.

Merci à la forêt derrière chez moi qui a su raviver, chaque jour, l'envie de continuer. Merci à tous les saunas et hammams qui ont apaisé mes nerfs et éclairci mes pensées.

Merci à tous les soutiens sur la route, qui comptent bien plus que ce qui peut être dit.

Table des matières

RÉSUMÉ.....	I
ABSTRACT	III
REMERCIEMENTS	V
TABLE DES MATIÈRES.....	VII
LISTE DES ABRÉVIATIONS	XI
AVANT-PROPOS.....	1
INTRODUCTION	5
LA SITUATION DANS LES ALPES	7
LA PART BÉNÉVOLE : UN REFUGE À LA FRONTIÈRE.....	9
LES MODALITÉS DU CONTRÔLE MIGRATOIRE EUROPÉEN	12
L'APPRÉHENSION DU SOUTIEN À TRAVERS LE PRISME DES LOGIQUES	18
PARTIE I	23
1. ETHNOGRAPHIER DES ENGAGEMENTS SOLIDAIRES	25
1.1. APPROCHER UNE ÉTUDE CAS.....	27
1.1.2. CHOISIR UN TERRAIN	31
1.2. ENTRER DANS DES MOUVEMENTS SOLIDAIRES : PREMIERS PAS SUR LE TERRAIN	32
1.2.1. NÉGOCIER UNE ENTRÉE AU REFUGE.....	34
1.3. ÉVOLUER EN TERRAIN : DÉFIS RENCONTRÉS ET LIMITES CONTEXTUELLES	36
1.3.1. PRÉFÉRER L'ÉTHIQUE D'UNE PERSPECTIVE NUANCÉE.....	36
1.3.2. S'ADAPTER À UNE PANDÉMIE : IMPLICATIONS D'UN NON-RETOUR EN TERRAIN.....	39
1.3.3. FAIRE DIALOGUER ANONYMISATION ET CONTEXTUALISATION	44
1.3.4. JONGLER ENTRE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ ET ZONES FLOUES.....	48
1.4. RESITUER DES ÉMOTIONS.....	52
1.4.1. APPRENDRE POUR MIEUX REVENIR EN TERRAIN SENSIBLE.....	53
1.4.2. DÉPLOYER DES <i>SELF-CARE STRATEGIES</i>	56

2. APPRÉHENDER LES ACTEURICES DU RÉGIME MIGRATOIRE	59
2.1. RÉFLÉCHIR À TRAVERS LE RÉGIME	59
2.1.1. PENSER UN RÉGIME SANS MIGRANT-E	63
2.2. LA PRÉGNANCE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE	66
2.3. LA RÉPONSE DU DISPOSITIF HUMANITAIRE	71
2.3.1. LA PRÉSENCE DES BÉNÉVOLES	80
CONCLUSION INTERMÉDIAIRE.....	81
PARTIE II	83
3. RENTRER DANS LA MATÉRIALITÉ DU REFUGE	85
3.1. LE REFUGE.....	85
3.2. LA COUR : LIEU D'INTERACTION À PART ENTÈRE.....	90
3.3. LE FONCTIONNEMENT D'UN ESPACE COLLECTIF	92
3.3.1. LA VIE ÉCONOMIQUE DU REFUGE	95
3.3.2. LE SOUTIEN DES ORGANISATIONS CHRÉTIENNES	96
3.3.3. LES TRAJECTOIRES D'ENGAGEMENT : RENCONTRE DES VISAGES DU REFUGE	97
3.3.4. LES PÔLES DE TRAVAIL	108
3.3.5. LES RÉSEAUX BÉNÉVOLES.....	109
3.3.6. LA PRÉSENCE D'UN RÉSEAU POLICIER.....	115
4. LA LOGIQUE DE L'HUMANITAIRE ET LA PRODUCTION D'UN (DE)BORDERING	
HOSPITALIER.....	119
4.1. L'EVERYDAY BORDERING.....	120
4.1.1. REFUGE ET CONFINEMENT	125
4.1.2. PARTICIPATION ET ATTENTE	128
4.2. L'HOSPITALITÉ ET LE DEBORDERING	137
4.2.1. S'EMPARER D'UN ESPACE ET PRODUIRE DE L'HOSPITALITÉ.....	140
4.2.2. CONSEILLER SUR LA SUITE DU PARCOURS ET INFORMER SUR LES DROITS	142
4.2.3. LE CAS DES BADGES.....	146

4.2.4. LE CAS DES MINEUR-E-S NON ACCOMPAGNÉ-E-S (MNA)	148
CONCLUSION INTERMÉDIAIRE.....	150
PARTIE III	153
5. LA LOGIQUE DES URGENCES ET LA FABRIQUE D'UN FONCTIONNEMENT TRANSITOIRE	155
5.1. LES URGENCES.....	155
5.1.1. LA MONTAGNE, ESPACE D'URGENCES (IN)VISIBLES	156
5.2. LA FABRIQUE DU TRANSITOIRE : UN TOIT POUR LA NUIT MAIS PAS POUR LA VIE	161
5.2.1. L'ARRIVÉE : UN ESPACE HOSPITALIER APRÈS UNE TRAVERSÉE RISQUÉE	162
5.2.2. LE SÉJOUR : L'URGENCE FONCTIONNELLE	166
5.2.3. L'(IM)MOBILITÉ DES BÉNÉFICIAIRES	166
5.2.4. « IL FAUT QU'ILS PARTENT » : L'ARTICULATION DE L'URGENCE FONCTIONNELLE	169
5.2.5. LE DÉPART : L'URGENCE STRATÉGIQUE FACE AU RISQUE DE LA PRÉSENCE POLICIÈRE.....	175
5.2.6. L'EXEMPLE D'UN DÉPART : RUMEURS, (IL)LÉGALITÉ ET STRATÉGIE	177
5.3. LA PRODUCTION DE SENS DES PRATIQUES D'URGENCE	182
5.3.1. « NOUS, ON LES AIDE À AVANCER VERS LEUR PROJET »	183
5.3.2. LA PART DU COLIBRI	185
CONCLUSION INTERMÉDIAIRE.....	187
PARTIE IV	189
6. LA LOGIQUE ET LA FABRIQUE D'UNE RHÉTORIQUE HABILITANTE DE LA SOLIDARITÉ ...	191
6.1. LE TEMPS DES SOLIDARITÉS.....	191
6.1.1. DE LA DÉSOBÉISSANCE À LA SOLIDARITÉ	191
6.1.2. QUELLE SOLIDARITÉ ?.....	193
6.1.3. LA SOLIDARITÉ HUMAINE.....	195
6.2. LA FABRIQUE DES RÉCITS DE LA SOLIDARITÉ.....	196
6.2.1. « ON NE VEUT PAS UNE DEUXIÈME MÉDITERRANÉE »	197
6.2.2. « Ici, C'EST PAS UN CENTRE »	200
6.3. LA « SOLIDARITÉ HUMAINE » DÉPOLITISÉE ?	202

6.3.1. LE LIEN AVEC LES POUVOIRS PUBLICS	204
6.3.2. LE DROIT OUI, MAIS À LA COMPASSION.....	208
6.3.3. LA FIN DU REFUGE ET LA POURSUITE DE LA CONTESTATION	210
6.4. LES ENGAGEMENTS SOLIDAIRES, DES ENGAGEMENTS ÉMOTIONNELS ?	211
6.4.1. LES ÉMOTIONS AU CŒUR DES PRATIQUES.....	213
CONCLUSION	223
LE REFUGE COMME ESPACE D'HOSPITALITÉ TRANSITOIRE	224
LA PART BÉNÉVOLE DU RÉGIME MIGRATOIRE EUROPÉEN	225
<i>L'humanitaire comme outil de compréhension des pratiques ambivalentes.....</i>	<i>226</i>
<i>Les urgences fonctionnelles et stratégiques</i>	<i>228</i>
<i>La solidarité comme outil constitutif et habilitant</i>	<i>230</i>
APPROFONDISSEMENTS ET PERSPECTIVES	232
<i>La figure générique de bénévole.....</i>	<i>232</i>
<i>Articulation des réseaux.....</i>	<i>232</i>
<i>Implications.....</i>	<i>233</i>
ANNEXE I : REPRÉSENTATION VISUELLE DE L'ESPACE DU REFUGE.....	235
ANNEXE II : PLAN DE GESTION DES DONNÉES.....	237
ANNEXE III : DÉCLARATION SUR L'HONNEUR.....	239
BIBLIOGRAPHIE.....	241

Liste des abréviations

ASE	Aide sociale à l'enfance
CA	Conseil d'administration (Conseil d'administration de l'association du Refuge)
CADA	Centre d'accueil pour demandeuses d'asile
CIMADE	Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués
CRS	Compagnies républicaines de sécurité
EURODAC	Base de données centrales de l'Union européenne où sont collectées les empreintes digitales des personnes relevant de la législation sur l'asile
FRONTEX	Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, chargée du contrôle et de la gestion des frontières extérieures de l'espace Schengen
MNA	Mineur-e-s non accompagné-e-s
MSF	Médecins sans frontières
OFPRA	Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
ONG	Organisation non gouvernementale
PAF	Police aux frontières
PRAHDA	Programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile
RM	Régime migratoire
SSE	Société Suisse d'Ethnologie
UE	Union Européenne

Avant-propos

La trame de fond de cette étude traite des mobilités, d'engagement et de soutien. Ces éléments forment une histoire vécue, racontée, répétée, interprétée, utilisée, contestée.

Cette histoire, comme toutes les histoires, n'est pas univoque ; elle fait jouer des protagonistes et des antagonistes, qui se rencontrent, s'opposent ou tiennent plusieurs casquettes à la fois. Elle est écrite avec des angles de vue différents, tantôt par ceux qui n'en n'ont été que des témoins, tantôt par ceux qui y ont contribué, ou qui simplement, comme moi, détiennent un peu de ce pouvoir institutionnel nécessaire pour avoir une voix.

Ici, je livre un point de vue sur cette histoire, un regard constitué autant de séquences concrètes de la vie de personnes réelles que de réflexions critiques. En analysant et en constituant ce sujet, il a fallu faire des choix, produits des intérêts, des questionnements épistémologiques et éthiques, et des disponibilités contextuelles qui furent les miennes. J'espère les avoir effectués consciemment et les avoir articulés avec transparence.

Je livre ainsi ces analyses et ces interprétations, en souhaitant qu'elles s'ajoutent aux autres, pour dessiner la complexité des enjeux à l'œuvre au sein des mouvements de soutien, des situations d'urgence et des élans de solidarité, lesquels prennent forme en Europe et plus particulièrement au cœur des Alpes.

« Pour venir au Refuge tu dois être bien dans tes baskets. Nous, on est là au quotidien et on s'en rend compte. T'arrives ici, tu vois ces gars qui sont là, ces allers-retours à la frontière, ces arrestations, ça peut tout remettre en cause. Pour chacun c'est une transition à faire et c'est pour ça qu'il faut que les gens qui viennent soient un peu solides. On cherche des bénévoles mais pas n'importe qui, parce que tout le monde n'est pas capable de faire ça. Quand tu viens ici, tu te prends la claque de ta vie. » (Carmen 2018)

Introduction

Cette thèse porte sur l'étude cas d'un Refuge de soutien aux personnes en mobilité¹ à la frontière franco-italienne. En Europe, la question des « migrant-e-s » entre dans le débat public et sur la scène politique au printemps 2015, alors que deux naufrages successifs emportent près de 1'500 personnes en Méditerranée. Quelques mois plus tard, la photo du petit Aylan Kurdi, retrouvé mort sur une plage turque, éclaire les drames en cours aux frontières européennes et soulève l'opinion publique (Lendaro, Rodier, et Vertongen 2019). À partir de ces événements, médias et responsables politiques propagent l'idée que l'Europe fait face à une crise migratoire sans précédent (Imbert et Parrot 2016, 49). Dans les semaines qui suivent, une rhétorique alarmiste se répand au sein des instances politiques, médiatiques et jusque dans les discours des institutions européennes (ibid.). Simultanément, une hausse des demandes d'asile sur le territoire européen est observée, corroborant les inquiétudes. Un vocabulaire de crise s'installe et devient omniprésent, les journaux titrent « Comprendre la crise des migrants en Europe »² ou encore « La vague migratoire atteint l'Europe »³. En parallèle, des voix contraires s'élèvent. Des scientifiques critiquent la mise en avant d'une « soi-disant crise » (Ticktin 2016), dont le narratif contribue à la représentation de la frontière en tant que « spectacle » (De Genova 2015; Wyss 2019; Holmes et Castañeda 2016), dénonçant la responsabilité des instances européennes dont l'inorganisation de l'accueil et la fermeture des frontières ont fabriqué des camps (Bouagga et al. 2017).

Dans les faits, de nombreuses personnes déplacées, localisées sur le sol européen ne sont pas prises en charge. Les systèmes d'accueil étatiques – institutionnels et associatifs – sont saturés. La mise en place de mesures est insuffisante pour répondre à la demande de soutien, même pour les besoins de première nécessité. En réponse à ces situations précaires, une mobilisation impliquant de nombreux citoyen-ne-s émerge. Des volontaires s'engagent auprès de personnes fraîchement arrivées et pallient les manquements étatiques, en apportant des éléments de survie tels que des vêtements, de la nourriture et des lieux où se reposer. Ces actions sont essentiellement basées sur le travail bénévole, vivent de financements fournis par des dons

¹ Tout au long de l'étude, j'utilise la terminologie de « personnes en mobilité » pour désigner les migrant-e-s, réfugié-e-s, exilé-e-s. Ce choix est expliqué au point 2.1.1. *Penser un régime sans migrant-e*.

² Les Décodeurs, et Vaudano, M. « Comprendre la crise des migrants en Europe en cartes, graphiques et vidéos », *Le Monde*, 03.09.2015.

³ Nguyen D-Q., et Summermatter S. « 2015 : la vague migratoire atteint l'Europe », *swissinfo.ch*, 18.12.2015.

privés et s'articulent en réseaux d'entraide (Landaverde-Kastberg, Lambert et Ghinea 2019). Cette émergence de mouvements de solidarité (Tazzioli et Walters 2019), portée par des citoyen-ne-s qui prennent conscience de l'exclusion se produisant dans des lieux publics du quotidien ou « en bas de chez soi » (Masson Diez 2018, 166), se dessine dans de nombreux pays européens (Ataç et al. 2016).

Certaines recherches théorisent l'essor d'un véritable « nouveau dispositif d'aide » (Fleischmann et Steinhilper 2017) ayant émané des représentations médiatiques et politiques de 2015. Les chercheuses⁴ mettent en lumière que de nouveaux collectifs de volontaires ont fait leur apparition et que les bénévoles qui les composent ne s'étaient, pour la plupart, pas engagé-e-s dans cette cause auparavant (Karakayali et Kleist 2016)⁵ ; ceux-ci n'ont donc aucune expérience sur la question des personnes déplacées et des réfugié-e-s. Pour expliquer cet engouement, Fleischmann et Steinhilper (2017) arguent que l'image de la crise contient un effet d'intense mobilisation, pour les personnes sensibles, à la situation humanitaire présentée par les médias.

These newly engaged volunteers, who often had not been committed to refugees before the recent developments, formed grass-roots groups and citizens' initiatives all over the country, involving individuals from a broad spectrum well beyond the previously committed radical-left, antiracist, and faith-based groups. (Fleischmann et Steinhilper 2017, 17-18)⁶

⁴ Tout au long de l'étude, j'ai choisi d'utiliser un langage épïcène et inclusif (Alpheratz 2018). Gygax a montré les manières dont le cerveau traite le masculin dit générique ainsi que les répercussions de cette utilisation sur les représentations sociales (Gygax 2019), mettant ainsi en évidence l'importance d'adopter une écriture inclusive. Étant donné qu'il n'existe pas une appréhension unique de celle-ci ni une seule manière de procéder, j'ai opté pour le choix de mots épïcènes (par exemple bénévoles, bénéficiaires, etc.) combinant les reformulations, lorsque cela était possible, ainsi que le tiret médian pour les accords (dont l'utilisation est répandue à l'Université de Neuchâtel, en lieu et place du point médian). J'ai essayé d'éviter le plus possible la double flexion, en la remplaçant par des néologismes (acteurices, interlocuteurices, chercheuses, etc.), dont l'emploi est croissant dans la littérature (voir par exemple Gérardin-Laverge 2018), mais également sur les ondes du service public en France (sur la radio France Inter, la journaliste Charline Vanhoenacker utilise régulièrement le terme « auditeurices » pour s'adresser à l'audience). Ces pratiques ne sont pas généralisées, mais elles tendent à être appropriées par de plus en plus d'acteurices.

⁵ L'étude de Karakayali et Kleist (2016) expose que plus de deux tiers des répondant-e-s ne s'étaient pas engagé-e-s avant l'été 2015.

⁶ Les citations issues de la littérature anglophone sont maintenues en anglais.

Depuis ces évènements, de nombreuses recherches s'intéressent aux bénévoles qui ont participé à des activités de soutien humanitaire pour les réfugié-e-s en Europe. Une littérature variée (voir par exemple, Della Porta 2018; Grasso et Lahusen 2018; Rozakou 2012; 2011; 2017; Sandri 2018) retranscrit l'hétérogénéité des formes et des structures de ces mouvements, qui dépendent des possibilités et des politiques particulières des contextes nationaux et locaux⁷ dans lesquelles ils se manifestent (Bontemps et al. 2018). En Allemagne (Sutter 2017; Hamann et Karakayali 2016; Togral Koca 2019; Braun 2017), une mobilisation importante de citoyen-ne-s a amené du soutien dans une multitude de déclinaisons de pratiques, y compris dans des comités de réception dans les gares (Fleischmann and Steinhilper 2017). Aux frontières externes de l'Europe, notamment en Grèce (Kalogeraki 2018; Knott 2018; Cabot 2019; Rozakou 2017; Deliyanni-Dimitrakou 2019), des processus de tourisme humanitaire sont observés sur les îles (Trihas et Tsilimpokos 2018). En France, un nombre considérable de personnes s'est mobilisé et se mobilise encore pour soutenir les parcours de mobilité des personnes qui ont rejoint l'Europe (Tazzioli et Walters 2019; Sandri 2018; Giliberti 2020). C'est dans ce contexte européen où se dessinent des formes d'assistance hétérogènes que s'inscrit ce travail qui porte sur l'étude cas d'un Refuge de soutien aux personnes en mobilité à la frontière franco-italienne. Plus précisément, je m'insère au niveau thématique dans de nombreuses études ayant pris forme aux différents points de passage à la frontière franco-italienne ces dernières années (Giliberti 2020; Landaverde-Kastberg, Lambert et Ghinea 2019; Tazzioli 2020c; Del Biaggio, Giannetto et Noûs 2020).

La situation dans les Alpes

Depuis 2015, de nombreuses personnes déplacées cherchant une protection en Europe ont dû réorienter leur parcours de la côte vers les Alpes en raison de l'augmentation des contrôles frontaliers aux points de passage côtiers entre l'Italie et la France, par exemple à Vintimille. Cette réorganisation du transit vers les montagnes impacte les parcours : elle les fragmente et les décélère puisqu'elle implique de la marche sur de longues distances pour franchir des cols (parfois dans la neige) et nécessite l'utilisation de plusieurs moyens de transport (Garelli et Tazzioli 2021, 235-36).

⁷ Les éléments influant les élans de soutien ne peuvent se résumer au conteneur national, néanmoins les contextes locaux permettent de comprendre l'émergence et/ou la permanence de certaines formes de soutien.

Les personnes qui souhaitent passer la frontière détiennent des ressources limitées et doivent trouver des moyens de contrecarrer les efforts mis en place par les États pour les empêcher d'accéder aux territoires et aux droits qui s'y rattachent (Eule, Loher et Wyss 2018, 2721). C'est ainsi que dès l'hiver 2016, les frontières nationales dans les Alpes ont retrouvé une matérialité qui avait disparu avec les accords de Shengen (Del Biaggio, Giannetto et Noûs 2020, 10). Par ailleurs, les processus de traque et de refoulements frontaliers entravent les trajectoires et accroissent leur dangerosité. En 2016, une quarantaine de personnes sont décédées le long des frontières alpines⁸ (Del Biaggio, Giannetto et Noûs 2020). Cependant, comme le met en avant une bénévole du Refuge en 2018, l'éventualité de la mort ne modifie pas les routes.

Ce que les politiques n'arrivent pas à comprendre c'est que même « sans nous » ça passerait. Un peu plus haut dans une autre Vallée, ils ont tout fermé, mais ça passe, ça passe. Ils sont déterminés, c'est-à-dire que s'ils veulent passer ils passeront, qu'il y ait quelque chose ou pas qui les attende au bout. (Carmen 2018)

Ce phénomène dénote une volonté de passer à toute épreuve (Garelli et Tazzioli 2021, 236) et révèle la persévérance des passages, en dépit des risques potentiels : présence policière, conditions environnementales et climatiques difficiles (voire létales, au cœur de l'hiver, en raison du froid et de la neige). Ces éléments invitent à penser au paradoxe entre la rhétorique contemporaine concernant le contrôle et la canalisation des personnes par des technologies frontalières sophistiquées, et le fait que de nombreuses personnes parviennent à franchir les frontières et à contourner les contraintes légales, en trouvant des failles (Wyss 2019). Pourtant, le fait que les personnes réussissent à passer ne signifie pas que le contrôle des migrations n'ait pas de conséquences, au niveau individuel. Au contraire, les dispositifs policiers de refoulement ont des effets graves, particulièrement dans un environnement dangereux comme celui des Alpes.

⁸ Une recherche sur le nombre et la cartographie des victimes aux frontières alpines est en cours. Elle est réalisée par Cristina Del Biaggio, en collaboration avec Sarah Bachellerie.

La part bénévole : un Refuge à la frontière

Comme pour les situations des plages en Grèce, dans les Alpes, « une multitude d'acteurs tente d'organiser l'aide (...) en dépit des difficultés matérielles et des différentes approches » (Bouagga et al. 2017, 31). C'est au cœur d'une petite ville des Alpes françaises, du nom de Borday⁹, que se trouve le Refuge qui constitue l'étude cas de cette recherche. La ville qui l'accueille se situe au cœur des montagnes ; elle est progressivement devenue, depuis l'année 2015, le théâtre de traversées dramatiques.

Il y a une histoire d'un jeune en 2015, qui s'appelle Maliko et c'est un des premiers qui a tenté le passage du col. À ce moment-là, personne ne s'attendait à ça. Toute la ville en a entendu parler, il est resté bloqué avec son copain dans la neige et ils ont eu tellement froid qu'il a été amputé des pieds et son copain amputé des mains. À ce moment, il y a des professionnels de la montagne qui ont compris que des gens passaient par là en hiver, et ils se sont dit « non mais ce n'est pas possible, on ne peut pas les laisser là » Et voilà ça a commencé comme ça. Ils ont commencé à faire les maraudes pour récupérer les gens qui se perdaient dans la neige. (Julia 2018)

Ces premiers évènements de l'hiver 2015 sont la conséquence des blocages de la frontière basse entre la France et l'Italie. Ces derniers ont entraîné une remontée des points de passage vers le Nord du massif franco-italien, pour les personnes souhaitant rejoindre la France depuis l'Italie. À la suite de la prise de conscience de passages de plus en plus nombreux, des groupes de montagnards commencent à faire des « maraudes ». Durant les nuits d'hiver, équipé-e-s de matériel (des vêtements chauds, des boissons, etc.), les volontaires arpentent la montagne - en essayant de rester toujours du côté français - et en reliant des points de passage stratégiques, afin de guider les personnes qui se seraient perdues. En hiver, les conditions sont difficiles. Les personnes qui traversent ne sont pas équipées et subissent des blessures dues au froid (des engelures menant à la perte de membres, jusqu'au décès par hypothermie). La saison estivale recèle aussi son lot de dangers, les pierriers et les ravins jalonnent les traversées.

⁹ Nom fictif de la localité, se référer au point : 1.3.3. *Faire dialoguer anonymisation et contextualisation.*

Dans la continuité de ces passages et face à l'augmentation des arrivées à Borday, des bénévoles de la région, regroupé-e-s en collectif puis en association, obtiennent un lieu où accueillir les personnes pour qu'elles puissent se reposer quelques jours, après les épreuves de la traversée.

Je suis venue jusqu'à Borday en voiture. Une petite Fiat rouge, généreusement prêtée par la mère d'une amie, qui m'a permis de faire le trajet jusqu'à la frontière. Tous les matins, je la dépose au parking attenant au Refuge avant de traverser la rue à pied pour passer la journée avec les bénévoles et les bénéficiaires de ce lieu de passage.

Ce matin de juillet 2018, Lou, la stagiaire, court dans tous les sens. Il y a eu de nombreuses arrivées durant la nuit, une vingtaine de personnes, dont Lasanar, un jeune homme originaire de Gambie. En fin de matinée, alors que je discute avec Lou dans la cour, Lasanar s'approche en demandant quand il pourra voir un médecin. Apparemment, les bénévoles lui ont promis qu'il pourrait consulter rapidement, mais la personne qui fait habituellement la navette vers l'hôpital est absente. Je propose de l'y amener. Durant le trajet, Lasanar me questionne sur ma présence au Refuge et m'explique, dans un bon anglais, d'où il vient. Sa situation personnelle, sur laquelle il reste évasif, l'a poussé à s'enfuir et il souhaite déposer une demande d'asile en France, car il a la chance de connaître un ami - rencontré au Sénégal – qui réside à Paris. Il le rejoindra dès qu'il sera rassuré sur son état de santé parce qu'il souffre de maux de tête qui l'inquiètent. Une fois arrivés à l'hôpital, je l'accompagne jusqu'à l'accueil et explique à la réceptionniste qu'il vient pour la permanence médicale du Refuge. Elle m'annonce qu'elle nous appellera lorsqu'il aura terminé.

Quelques heures plus tard, je le retrouve à la sortie du bâtiment. Il sourit et dit être soulagé. Il me répète à plusieurs reprises que le médecin qu'il a vu et les personnes du Refuge sont très gentilles. Durant le trajet du retour, je lui demande de mettre sa ceinture et il m'explique que d'habitude, il ne la met pas parce qu'il trouve que c'est dangereux. Nous rions. Une fois rentré, nous nous asseyons ensemble dans la cour avec Dijo. Nous parlons tous les trois, Dijo me demande de l'aider pour faire fonctionner son téléphone pour contacter sa femme et sa fille. Il raconte qu'il a rencontré Lasanar auparavant et qu'ils prévoient désormais de partir ensemble à Paris, car ils sont devenus bons amis.

Le jour suivant, tout le monde est très affairé. Les dortoirs sont saturés et les bénévoles s'activent à trouver des billets de train à ceux qui souhaitent repartir pour faire la place pour les suivant-e-s. En donnant un coup de main au rangement, je croise Lasanar. Nous sommes contents de nous revoir et il me propose de partager un café. En buvant, je le questionne sur son état de santé. Il me dit aller mieux et se sentir positif et chanceux. Il m'interroge sur ma présence au Refuge et nous échangeons longuement avant le repas de midi. Plus tard dans l'après-midi, nous nous retrouvons et improvisons une partie de fléchettes avec Bintou et Youssef. À la vue de mes échecs de lancés, Lasanar se positionne à mes côtés et tente de me montrer comment réussir à planter la flèche dans la cible. Très concentré, il rate sa tentative. Nous éclatons toutes de rire et la partie se poursuit, alors que se répandent peu à peu dans la cour d'innombrables fléchettes égarées, témoins de notre inhabileté collective.

Le lendemain, je discute à nouveau longuement avec Lasanar, il me présente d'autres amis. Durant la journée, dès que nos chemins se croisent, nous papotons de tout et de rien, comme si nous nous connaissions depuis longtemps.

Le jour suivant, Lasanar me retrouve dans la cour avec un sourire immense. Il m'annonce qu'il a un billet de train pour partir le soir même rejoindre son ami. J'essaie de savoir comment il a prévu de s'organiser pour la suite. Il reste évasif, mais semble confiant que son ami puisse l'héberger chez lui. Dans l'après-midi, nous partageons un café ensemble et il me fait promettre de venir lui dire au revoir. En fin de journée, c'est le moment des adieux ; nous échangeons nos numéros de téléphone. Après une accolade timide, nous baissions les yeux, fixant le sol comme s'il allait nous apporter une réponse à cette question : comment dire au revoir à quelqu'un dont on se sent proche, mais qu'on ne connaît pas vraiment ?

Ce jour-là, plus encore que ceux qui ont succédé, j'ai perçu l'éphémère, le transitoire. Les visages qui, à peine devenus familiers, disparaissent.

La semaine d'après, de nouveaux visages fatigués arpentent les couloirs. Je les salue et essaie de retenir des prénoms, sans savoir si je les reverrai le lendemain ou les jours suivants.

J'ai échangé des messages avec Lasanar pendant près d'une année après notre rencontre. Il restait toujours très évasif sur sa situation. J'ai imaginé que s'il avait eu de bonnes nouvelles, il les aurait partagées. Souvent, nous échangeons des banalités, de celles qui recouvrent les

conversations qui tentent de faire oublier les drames. Je ne sais pas s'il a vraiment déposé une demande d'asile ou s'il avait un endroit où se loger. Je sais simplement qu'il a rejoint son ami.

Lasanar, comme la plupart des personnes qui passent par le Refuge, n'y séjournent que brièvement avant de poursuivre la route vers un ailleurs, un plus loin : Paris, Marseille, l'Espagne, l'Allemagne. Parfois, comme pour Lasanar, les destinations sont choisies pour y rejoindre quelqu'un. Parfois, personne n'attend nulle part, il s'agit simplement de continuer d'avancer.

C'est le principe du lieu, sa fonction première : le Refuge pourvoit une hospitalité transitoire.¹⁰

Je considère l'espace du Refuge comme faisant partie d'espaces géosociaux variés (Mitchell et Sparke 2018), souvent créés par des bénévoles. Ces espaces sont complexes, sans cesse compromis et constamment contestés (ibid.), d'où l'importance de s'attarder sur leurs conditions d'émergence et de permanence. En effet, la création du Refuge est portée par un contexte qui influence les pratiques, les représentations et les récits. En ce sens, il est essentiel de s'attarder sur les politiques du contrôle migratoire européen, afin de comprendre la manière dont les personnes en mobilité se retrouvent dans des positions délicates, lorsqu'elles souhaitent traverser des frontières intra-européennes. La compréhension de ce contexte permet également de saisir les enjeux qui sous-tendent une forme de soutien éphémère.

Les modalités du contrôle migratoire européen

Dans cette étude, les bénéficiaires du Refuge se composent des potentiel-le-s demandeuses d'asile¹¹. Pour saisir l'émergence des soutiens face aux difficultés des parcours migratoires, je vais développer les orientations saillantes des politiques migratoires européennes, afin de comprendre l'agencement des restrictions et du contrôle frontalier. Pour ce faire, il convient de s'attarder sur le projet sous-jacent des politiques migratoires européennes, qui consiste à

¹⁰ Certains passages sont mis en page sur un fond gris. Ce choix de mise en évidence est opéré pour représenter un style d'écriture immersif et volontairement plus littéraire. Ce choix est expliqué au point 1.1. *Approcher une étude cas*.

¹¹ Ici, je me concentre sur cette population en particulier. De manière générale, les personnes en mobilité forment un groupe hétérogène, comprenant des travailleuses qualifiées-e-s, des étudiant-e-s, des touristes, etc.

filtrer les arrivées extra-européennes sur le territoire (FitzGerald 2020; Eule, Loher et Wyss 2018).

Dans les années 1990, les accords de Schengen marquent une volonté politique coordonnée et mettent en place une réglementation double : la levée des obstacles à la mobilité des biens et des personnes à l'intérieur de l'Union européenne, et le contrôle aux frontières extérieures. Cette dualité entre ouverture et libre-échange de biens et de capitaux, et fermeture face aux personnes considérées comme indésirables dénote un double mouvement de fédération du projet européen, faisant des frontières extérieures de l'Europe « le lieu de cristallisation des identités souveraines » (Lacroix 2016, 101). En créant des libertés internes, l'Europe met en place une exclusion externe (Lutz et Karstens 2021).

En parallèle, les politiques migratoires placent la focale sur la sélection des migrant-e-s, plutôt que sur le contrôle du nombre (de Haas, Natter, et Vezzoli 2018). L'octroi des visas Schengen permet un premier tri des personnes (Bigo et Guild 2003; Infantino 2016; Scheel 2018), dont les motifs et les moyens déterminent la catégorie de pertinence. En d'autres termes, l'entrée en Europe est facilitée pour les membres de certaines nationalités ou pour des personnes possédant des compétences spécifiques (Eule, Loher et Wyss 2018, 2720). Les mesures sélectives affectent toutes les personnes non qualifiées qui souhaiteraient demander l'asile, mais ne peuvent se rendre de manière régulière dans un pays pour y déposer une demande. De ce fait, ceux qui décident tout de même de venir en Europe sont enjoint-e-s de le faire par voie clandestine (Lacroix 2016, 110). Cette véritable « Machine of Illegalization » (Scheel 2017, 37) met en lumière une schizophrénie de l'asile (Gibney 2004), dans laquelle « [u]ne haute valeur morale est accordée au principe de l'asile, mais des efforts considérables sont fournis pour veiller à ce que les réfugié-e-s n'atteignent pas le territoire des États où [iels] pourraient bénéficier d'une protection. » (Leyvraz et al. 2020, 43).

Au niveau du droit d'asile, en juin 2013, dans la continuité de la coordination concernant la fermeture des frontières extérieures et le durcissement des politiques d'asile, les États membres de l'Union européenne refondent le « paquet asile », afin d'établir un régime d'asile européen commun (RAEC). Celui-ci est composé de trois directives - la directive qualification, la directive procédure et la directive accueil - ainsi que du règlement Dublin III (révisé) et du règlement Eurodac (révisé). À partir de ces directives et règlements du RAEC, les États membres

adaptent leurs dispositifs internes, afin de correspondre au dispositif législatif adopté par l'Union européenne (Basilien-Gainche 2014). Ce dernier mise sur la fermeture des frontières extérieures et la sélection des entrées, laquelle fait une distinction croissante entre migrant-e-s qualifié-e-s et non qualifié-e-s (Fischer et Hamidi 2016, 32). Fassin thématise cette sélectivité comme le passage « d'une logique de distinction légale (séparer les réguliers des irréguliers sur le territoire) à une logique de discrimination légitime (séparer les désirés des indésirables avant leur entrée sur le territoire) » (Fassin 2010, 175). Pour satisfaire à cette logique, les États entreprennent de confier la coordination des opérations à l'agence de surveillance Frontex¹².

Conjointement à cette logique de sélectivité, l'Europe a mis en place une politique d'extraterritorialisation des frontières, à travers des stratégies d'externalisation du contrôle frontalier (Ryan et Mitsilegas 2010; Zaiotti 2018), tout en sous-traitant le contrôle des frontières aux États voisins (Basilien-Gainche 2014).

L'Union et ses États transfèrent aux États voisins la charge de surveiller leurs frontières, en les poussant à accepter des clauses migratoires dans les accords passés, voire à conclure des accords de réadmission, qui conditionnent les aides au développement. Pour répondre aux exigences européennes, les États voisins modifient leurs normes et pratiques : sont observés le profilage ethnique aux points de passage des frontières, la confiscation de documents de voyage, la rétention dans des centres, d'ailleurs financés par l'Union, les traitements inhumains et dégradants, le refoulement des migrants dans le désert. (Basilien-Gainche, 2014, 262)

Ces pratiques s'inscrivent dans un contrôle migratoire à distance (FitzGerald 2020; Zaiotti 2018; Zolberg 1998; Infantino 2016) qui s'opère bien avant la frontière, puisque son objectif est de décourager les indésirables d'atteindre le territoire (Infantino 2016; Andersson 2014a)¹³. Le contrôle à distance constitue un ensemble de pratiques, de structures physiques et d'institutions dont l'objectif est de contrôler la mobilité des personnes indésirables : d'une part, à travers le filtrage et la sélection et, d'autre part, à travers une « architecture de répulsion »

¹² L'agence européenne Frontex a pris de plus en plus d'importance dans la sous-traitance de la surveillance des frontières extérieures de l'UE. Son budget, en 2018, s'élevait à 320 millions d'euros.

¹³ Par exemple, Andersson (2014) se concentre sur les différentes dimensions à l'œuvre dans le contrôle migratoire, dans les *borderlands*. Plus particulièrement, il analyse le maintien du contrôle externalisé dans les zones frontalières euro-africaines et les conséquences de cette externalisation sur les personnes qu'elle vise. Il met en avant la performativité du contrôle qui crée le problème que celui-ci est censé combattre ainsi que la subjectivité des migrant-e-s qui doivent encore franchir les derniers obstacles avant de parvenir en Europe.

qui sous-tend des processus d'identification, de surveillance, de détention, d'expulsion et plus généralement de dissuasion (FitzGerald 2020, 9). Fitzgerald exemplifie la manière dont fonctionne, en pratique, le système externalisé de contrôle et de sélection des personnes, dont les actions sont parfois dissimulées. Selon lui, le contrôle des migrations prend place sur un continuum et le contrôle extérieur n'est pas uniquement utilisé pour exclure, mais également pour filtrer (ibid., 5). En ce sens, le régime migratoire européen constitue moins une forteresse qu'un territoire dans lequel s'opère une perméabilité sélective (Eule, Loher et Wyss 2018, 2720). Pour prendre un exemple concret, depuis 2013, l'augmentation de mobilités en direction de l'Europe par les routes maritimes en Méditerranée a mené à diverses formes de surveillance des frontières externalisées, comme les mesures de découragement via des interventions dans les eaux nord-africaines (Clayton, Gupta, et Willis 2019, 20). Cette sélectivité du contrôle migratoire européen extraterritorial est parfois étroitement imbriquée dans des pratiques humanitaires. En Tunisie, le camp de Choucha accueillant des réfugié-e-s de la guerre en Libye illustre ce phénomène. Il fonctionnait à la fois comme un soutien humanitaire et comme un arrêt forcé, ce qui permettait de contenir les personnes qui souhaitaient rejoindre l'Europe, à la manière d'un « piège spatial » (Tazzioli et Garelli 2020).

Depuis une décennie, l'extraterritorialisation des frontières de l'Union européenne se trouve aussi étroitement liée à sa virtualisation. Une fois que les personnes en mobilité ont rejoint l'Europe, leurs données individuelles sont « collectées, consultées, exploitées, tout au long de leur parcours. » (Basilien-Gainche 2014, 262). L'objectif de ces collectes systématiques est de constituer une base de données importante, un tissu virtuel permettant de contrôler les personnes sur le territoire. Cette surveillance répond également à une autre logique : la détermination de l'État responsable de traiter la demande d'asile. Cette décision est régie par le règlement Dublin III, lequel fonctionne conjointement avec la base de données Eurodac. Il fixe les critères du choix de l'État membre responsable de la demande d'asile d'une personne. Sauf exception, le premier pays européen dans lequel un-e demandeuse d'asile a été enregistré-e est responsable du traitement de sa demande. De fait, sur le territoire français, les préfectures possèdent une borne Eurodac qui permet de savoir si les demandeuses d'asile ont déjà déposé une demande antérieure ou s'ils ont été enregistré-e-s dans un autre pays (Le Verger 2016). Si cette procédure fait peser un poids considérable sur les pays situés aux frontières de l'UE, comme la Grèce et l'Italie, qui enregistrent le plus grand nombre de

demandes d'asile, il est évident qu'elle s'avère particulièrement contraignante pour les personnes en mobilité qui souhaitent se déplacer. Par extension, ces contraintes impactent également les pratiques des bénévoles : « on sait que ceux qui passent par ici sont dublinés » (Basile, 2018). En effet, au Refuge, la question de Dublin est omniprésente :

Leur avenir c'est Dublin. Et le pire c'est qu'ils comprennent le piège Dublin seulement quand ils arrivent ici et que quelqu'un leur explique. Ils pensaient pouvoir aller où ils voulaient mais comme il y a les accords Dublin, on leur dit : « non, tu vas sûrement devoir retourner là où tu as laissé tes empreintes ». (Carmen, 2018)

Le dispositif coercitif de contrôle et de gouvernance en amont des frontières de l'Europe, puis aux frontières mêmes, et enfin dans les parcours sur son sol - *hotspots*, fichages, centres de rétentions, arrestations - place les personnes en mobilité dans des situations de procédures complexes. Puisque les opportunités de rentrer légalement en Europe sont faibles et que les trajectoires sur les territoires sont empêchées, le résultat est que les personnes sont obligées d'emprunter les routes les plus risquées (Eule, Loher et Wyss 2018, 2720).

En outre, il existe un processus conjoint de contrôle migratoire à distance extraterritorialisé et une hyperterritorialisation d'accès aux droits. De nombreux gouvernements acceptent le droit individuel à demander l'asile, mais à condition que la démarche soit effectuée dans un espace particulier ou à l'intérieur des frontières (FitzGerald 2020, 7). De plus, en atteignant les territoires, il n'est pas assuré que les personnes aient accès à ces droits. Ce dilemme dénote de « l'abstraction du droit » thématisée par Khosravi, qui se traduit par la disponibilité de la loi en termes de conventions et de déclarations internationales et, en même temps, son inaccessibilité pour ceux qui en ont concrètement besoin (Khosravi 2010, 121). L'Europe mène donc une politique de contrôle migratoire à distance, via des processus de filtrage qui se manifestent sous la forme d'accords de rétention, de surveillance accrue aux frontières et d'une politique générale de non-accès (Guild et Bigo 2003).

Cependant, elle ne se limite pas à un contrôle à distance : les frontières politico-géographiques de l'Europe connaissent une militarisation et une sécuritarisation croissantes, dont les conséquences sont le sacrifice des vies des personnes « migrantes » et « réfugiées » (De Genova 2017, 6). Concrètement, le dispositif de contrôle des migrations empêche et contraint les personnes en mobilité qui sont entravées dans leurs déplacements, au sein même du

territoire européen, comme c'est le cas dans les Alpes. Toutefois, ces privations de liberté sont loin d'être absolues ou définitives. Elles interviennent par moment, se dissolvent ensuite et se recristallisent l'instant d'après. Elles ne sont ni homogènes, ni univoques, encore moins permanentes. Le dispositif de contrôle coercitif n'est pas continu, il comporte des failles, des brèches qui laissent des marges de manœuvre. Pour preuve, malgré tous les efforts mis en œuvre pour restreindre la circulation des personnes, celles-ci continuent de se déplacer (Wyss 2019), révélant ainsi leur propre agentivité (Eule, Loher et Wyss 2018), en créant des voies de passage.

Ces éléments articulent un tableau mouvant, inachevé, dont la lisibilité n'est pas toujours claire, ni pour les bénévoles ni pour les actrices qui doivent les appliquer, ce qui leur confère un caractère désordonné (Eule, Loher et Wyss 2018). Au cœur des Alpes, les passages de frontières, considérés comme irréguliers par les autorités, se sont démultipliés depuis l'année 2015. De nombreuses personnes ayant travaillé dans les *campi* italiens décident de quitter l'Italie, pour déposer leur demande d'asile en France, en Espagne, au Royaume Uni ou en Allemagne.

Des efforts et des effectifs considérables sont régulièrement déployés pour les empêcher d'atteindre les territoires (Leyvraz et al. 2020), puis pour les dissuader de passer et/ou les renvoyer juste après le passage¹⁴. La plupart des personnes sont enregistrées sous la procédure « Dublin » et ne sont pas autorisées à traverser les frontières internes de l'Union. Les renvois sont fréquents, à la frontière franco-italienne, en grande partie parce que les autorités tentent d'éviter que les personnes exercent leur droit de demander l'asile, une fois sur le territoire¹⁵. En dépit de tous les moyens mis en œuvre par les États à travers ce dispositif coercitif, les personnes tracent de nouvelles routes sur lesquelles le contrôle des frontières les affaiblit, les ralentit, mais ne les arrête pas. Quoiqu'il en coûte individuellement, iels continuent de circuler et de traverser les frontières (Van Houtum et Van Naerssen 2002; Topak 2014; Wyss 2019), en

¹⁴ Les fonctionnements de retour aux frontières retardent tout au plus la suite du trajet. En effet, les policiers ramènent les personnes en mobilité dans le même village. Ainsi, ces dernières retentent la traversée, souvent dès le lendemain.

¹⁵ Entre les terrains, des mesures ont été prises par les politiques. Un périmètre d'une vingtaine de kilomètres a été déterminé autour de la frontière, où la police a le droit de renvoyer et où le droit à l'asile ne s'applique pas encore. Pour les bénévoles, cette nouvelle mesure est floue et sujette à interprétation ; j'analyse le flou qui entoure la dimension légale de ces pratiques au point 5.2.6. *L'exemple d'un départ : rumeurs, (il)légalité et stratégies.*

empruntant maints itinéraires. Ce sont sur ces routes que se dessinent les actions de soutien mises en place par des bénévoles.

L’appréhension du soutien à travers le prisme des logiques

Les éléments contextuels qui viennent d’être esquissés permettent de saisir la présence du contrôle migratoire contraignant qui entrave les trajectoires des personnes en mobilité. La précarité des parcours est particulièrement saillante dans les zones de passage de frontières où le contrôle est davantage présent. De ce contexte résulte une émergence d’engagements citoyens. Se concentrer sur les acteurices impliqué-e-s, leurs pratiques, leurs réseaux ainsi que sur les possibilités contextuelles, sociales et politiques dans lesquelles iels évoluent est pertinent pour saisir comment iels s’organisent pour mener leurs actions.

La démultiplication des recherches a prouvé que ces soutiens ne sont pas le produit d’actes isolés, cantonnés en un endroit unique. Au contraire, les soutiens se déploient sous des formes variées et en de nombreux lieux. En Europe, ils prennent des formes diverses : initiatives individuelles, collectifs organisés, squats autogérés, refuges, etc. Cette solide présence d’actions se place en porte-à-faux des politiques migratoires répressives. Elle invite à pousser le questionnement et à s’interroger sur ce que les soutiens produisent dans les trajectoires mobiles et en quoi consiste leur contribution à la mobilité au sein du régime migratoire. Je propose de m’insérer dans ces questionnements déjà soulevés par des chercheuses (notamment Fleischmann et Steinhilper 2017) et d’y contribuer à travers des propositions théorétiques et des pistes réflexives. Mes questionnements centraux s’articulent ainsi : quelles logiques fonctionnelles se déploient dans les pratiques d’un Refuge de soutien aux personnes en mobilité ? Quelles tensions soulèvent-elles ? Que traduisent-elles du rôle des bénévoles au sein du régime migratoire européen ?

À travers les ajustements d’un choix de non-retour en terrain, dû à la pandémie de Covid-19, cette thèse ne prétend pas rendre compte de manière exhaustive de toutes les conditions d’influence ou de la multitude de réseaux signifiants pour le déploiement des actions du Refuge, comme il serait coutume de le faire dans une monographie. Certains réseaux n’ayant pu être approfondis et les données de terrain produites étant parfois réduites, je propose d’aborder ces questionnements à travers trois logiques particulières. Ces logiques articulent les

pratiques de production collective du soutien, dans un espace géré par des personnes non qualifiées dans le domaine de la migration. Pour les saisir, je développe trois axes de réflexion.

Dans le premier axe, je propose une analyse en deux temps. D'abord, j'entre dans la matérialité du Refuge, pour en comprendre sa manifestation concrète. L'espace, les trajectoires et certains réseaux sont explicités, afin d'appréhender le lieu et les personnes qui y évoluent. Le développement de ces différentes dimensions résulte des possibilités et des accès qui ont été les miens. Aussi, je n'aborde pas les réseaux parallèles au sens large, en étendant la recherche à l'étude de leur point de vue particulier. Cette manière de procéder fait suite à la pandémie et à des impossibilités de terrain, sur lesquelles je reviendrai en détails. Le réseau policier, l'administration communale ou encore les diverses associations qui gravitent et interagissent avec le Refuge n'ont pu être enquêtés de manière approfondie, mais ils n'en sont pas moins importants pour la compréhension des enjeux du Refuge. Pour les restituer, j'ai choisi de les retranscrire à travers des informations complémentaires ainsi que par la perspective des bénévoles. Ces perspectives présentent des lacunes, puisqu'elles ne permettent pas de démultiplier les regards. Pour y pallier, j'ai élaboré des pistes d'analyse, afin de rétablir l'importance manifeste des réseaux et du contexte social et politique en interaction avec le Refuge, que je ne considère aucunement comme un hors-lieu. Dans un second temps, je propose de construire une analyse des pratiques générales au Refuge, autour de la logique de l'humanitaire, en puisant dans un pan réflexif de sa littérature. Par ce biais, je vise à développer un regard nuancé sur les pratiques, en soulignant leur ambivalence qui oscille entre reproduction des logiques de contrôle et contestation du contrôle. Cette ambiguïté est appréhendée en mettant en avant l'importance de l'intentionnalité derrière les actions qui, même si elles peuvent reproduire des formes de contrôle, ne visent pas les mêmes finalités. Pour sortir d'une vision binaire, je propose de continuer à penser les pratiques sous forme de participation aux trajectoires, laquelle est approfondie dans le deuxième axe.

Le deuxième axe se concentre sur l'articulation du soutien, à travers le fonctionnement du Refuge comme un espace transitoire. En mettant en avant la présence de l'urgence, je développe une contribution théorique qui vise à la penser comme un outil reproduit sous deux formes spécifiques : l'urgence fonctionnelle et l'urgence stratégique. Pour théoriser la logique des urgences, je l'analyse à travers le prisme des temporalités d'un passage au Refuge, soit l'arrivée, le séjour et le départ. Ces temporalités mettent en évidence le caractère d'hospitalité

transitoire qui dessine le fonctionnement autour duquel s'articulent les pratiques des bénévoles. Cet axe poursuit la réflexion sur la coprésence de pratiques conflictuelles comme une forme de participation complexe en invitant à approfondir la réflexion sur l'influence des actions des bénévoles sur les trajectoires migratoires. Le prisme participatif constitue la base réflexive pour penser le travail bénévole dans les parcours de mobilité et ainsi restituer son importance dans la formation et la coproduction de la gestion migratoire du régime par des actrices non étatiques.

Le troisième axe suit la logique de la solidarité. En retraçant les usages de la notion de solidarité et en la mettant en perspective avec la notion de désobéissance, j'éclaire son utilisation particulière au Refuge. La construction des récits mettant en scène la solidarité s'ancre dans la matérialité de l'espace géographique particulier des montagnes. Ce faisant, j'émet l'hypothèse que penser à travers la logique de la solidarité permet non seulement de comprendre la position du Refuge et une partie de la configuration de ses relations avec les pouvoirs publics, mais également de saisir le caractère de dépolitisation stratégique qui traverse les pratiques. Cette réflexion sur la solidarité m'enjoint à m'arrêter sur les émotions qui traversent les pratiques, essentielles pour traduire les expériences de soutien.

Axé l'analyse sur l'importance des trois logiques permet d'éviter d'amalgamer les intentionnalités du soutien et la reproduction du contrôle. Les logiques permettent ainsi de plonger dans le particulier des pratiques durant l'analyse, tout en ne réduisant pas les actrices à leurs actions, à un moment donné et dans un certain contexte. Autrement dit, les logiques permettent de se plonger dans les micropratiques et d'en ressortir pour comprendre les enjeux qui y sont rattachés, sans réduire les actions des personnes à un instant, à une phrase ou à un ensemble de pratiques. L'humanitaire, les urgences et la solidarité : j'ai choisi ces trois logiques, parce qu'elles permettent de révéler les enjeux à l'œuvre au sein du Refuge. D'abord, est abordée l'inscription des pratiques dans des dynamiques humanitaires conflictuelles, ensuite, le déploiement d'actions dans une urgence (re)produite pour construire un espace d'hospitalité transitoire, et enfin, la production de la solidarité dépolitisée comme stratégie habilitante dans les interactions avec les pouvoirs publics. Par ce choix en trois axes, je propose de révéler les différentes dimensions du soutien, afin de rendre compte de manière saillante de l'agir bénévole. Celui-ci traduit une participation tangible aux trajectoires migratoires, qui

contribue à former des pratiques spécifiques de gestion de la mobilité, s'inscrivant dans la gouvernance de la migration.

Pour cette recherche, j'ai choisi une approche ethnographique du terrain¹⁶. L'analyse est construite en présentant divers types de descriptions : des moments-clés, des instants suspendus ou encore des descriptions de lieux, d'ambiances et de situations *in vivo*. Ces immersions ethnographiques permettent d'incorporer les réflexions dans une matérialité et une concrétude particulière, tout en ajoutant à l'analyse une dimension palpable essentielle à la compréhension de ses enjeux. De plus, bien que j'accorde une importance substantielle aux contextes et à certaines particularités endémiques, je m'appuie volontairement sur une littérature variée et hétérogène traitant des différentes formes de soutien. Le développement des pratiques en Grèce ou en Allemagne par exemple, soulève des enjeux comparables. Pour cette raison, je propose de concevoir une part d'influence locale à la frontière franco-italienne, tout en faisant des parallèles théoriques avec les soutiens en Europe, en évitant ainsi de cantonner l'étude à une analyse stato-déterminée.

La suite des réflexions présentées s'organise en quatre parties. Dans la première, je fais état des réflexions méthodologiques du terrain. Je soulève la négociation des entrées et entame une discussion sur les défis éthiques, en développant une réflexion sur la posture d'observatrice choisie pour aborder ce terrain. J'explique également les limites et les enjeux d'un non-retour en terrain, lié à la situation de pandémie. Les circonstances et les choix spécifiques ayant impacté de manière significative les données produites, particulièrement celles concernant les réseaux et les trajectoires des bénévoles, y sont exposés.

Puis, je développe un cadre analytique dans lequel je propose l'utilisation du concept de régime migratoire comme un moyen heuristique, pour saisir et théoriser le travail des actrices non étatiques dans la gouvernance de la migration. Pour contextualiser et ancrer l'ambivalence des pratiques de soutien, je développe le dispositif de contrôle et thématise la zone frontalière comme une *borderzone*, au sein de laquelle les appareils étatiques sont particulièrement répressifs. En réponse à ce dispositif, se développe le dispositif humanitaire, dont les apports

¹⁶ Détails et approfondissements au chapitre suivant : 1. *Ethnographier des engagements solidaires*.

théorétiques permettent de situer et d'appréhender les pratiques de soutien. Le choix d'étudier les « bénévoles » et les « personnes en mobilité » est également thématisé.

Dans la deuxième partie, je mets en avant l'émergence du Refuge dans une histoire locale et présente des descriptions détaillées de son espace. Ensuite, j'expose des pistes réflexives concernant la vie économique qui l'anime ainsi que le soutien des organisations chrétiennes. Puis, je développe des pistes sur les trajectoires des engagements bénévoles et articule leurs imbrications avec les pôles de travail et les réseaux. Ces différents éléments présentent tantôt des dimensions détaillées, tantôt des pistes non exhaustives, en tenant compte des données disponibles. Au regard des données produites, l'attention se porte principalement sur les perspectives des bénévoles.

Dans la troisième partie, je propose une analyse dans laquelle je théorise plusieurs types d'urgences présentes au Refuge. Ces urgences sont développées sous la temporalité d'un passage concret au Refuge (arrivée-séjour-départ). À travers elles, je décortique le fonctionnement transitoire de l'espace d'hospitalité. Les conclusions me mènent à soulever deux questionnements principaux, au cœur de ce fonctionnement : la (re)production du confinement et la participation à une forme de mise en hypermobilité (Tazzioli 2020b). Ces éléments permettent de continuer la réflexion sur les conflictualités des pratiques, en proposant de thématiser une participation aux trajectoires et une volonté de transformation des parcours migratoires.

Dans la quatrième partie, je développe une analyse qui appréhende l'utilisation de la notion de solidarité au Refuge. En retraçant les différentes appréhensions de cette notion, je montre comment la solidarité est produite à travers des récits et comment les bénévoles en ont fait un outil habilitant pour continuer à obtenir le soutien des pouvoirs publics. Cette stratégie a des effets qui impactent les possibilités de soutenir les personnes dans leurs droits, au sein du Refuge. La mise en perspective de la fin du Refuge et de sa transformation apporte un éclairage sur la persistance de la contestation. Les différentes dimensions développées dans cette partie invitent à penser le soutien bénévole comme détenant une importance particulière dans les parcours des personnes en mobilité. Elles permettent de comprendre comment les bénévoles tentent de transformer les expériences migratoires.

PARTIE I

1. Ethnographier des engagements solidaires

Il est presque l'heure du repas de midi. Je viens de m'asseoir dans la cour devant le Refuge avec 4 jeunes femmes bénévoles qui ont toutes, comme moi, la vingtaine. Je suis arrivée au Refuge la veille et je suis encore en retrait parce que je ne connais pas les codes, les manières, les façons de se tenir, de dire et de faire qui caractérisent les échanges ici. Alors j'observe et je souris. Beaucoup. Un peu trop. Comme si, à cet instant, le spectacle de mes incisives pouvait apporter des réponses à toutes les questions suspendues qui se bousculent dans ma tête.

Il me semble que la discussion tourne autour d'un bénéficiaire qui est parti et dont on attend des nouvelles. Deux hommes passent devant notre petit groupe, nous saluent et entrent dans le Refuge. Un autre arrive, se poste derrière Valérie, qui se tient à ma gauche. Il bouche sa vue avec ses mains, en lui disant : « devine qui c'est ? ». Elle ne répond pas. Tout le monde sourit, un peu gêné. Elle devine le nom du farceur et celui-ci rétorque : « ah bah, quand même ! ». Il demande à la cantonade si tout le monde va bien et se présente à moi, en me demandant si je suis bénévole. Je lui explique que je suis chercheuse. Il hoche la tête et s'en va. La discussion reprend.

Quelques minutes plus tard, un jeune homme approche du groupe et se positionne en face de moi. Il dit : « alors, j'ai appris qu'il y avait une chercheuse ici, c'est toi ? », j'acquiesce dans un silence général. Il se retourne sans un mot, saisit une chaise et s'assied. Puis, dans un geste de bras ample, il poursuit : « chercheuse, chercheuse... tu te prétends chercheuse, mais qu'est-ce que tu cherches ici, au juste ? ». Je me fige. Silence. Théoriquement, je sais pourquoi je suis là, mais je suis totalement prise de court par la tournure de son questionnement. La situation, la formulation de sa question, tout me semble n'avoir aucun sens en cet instant. Et j'en viens à m'interroger à nouveau : « c'est vrai ça, qu'est-ce que je cherche, au juste ? »

Cette question chamboule mon esprit. Pourtant, ce n'est pas la première fois que je dois y répondre. L'emphase de sa formulation révèle, à mes yeux, la vacuité de ma présence sur ces lieux, son caractère anecdotique autant qu'inopportun. Je ressens l'incongruité de ma recherche, autant que sa dimension fondamentale, pour moi. Cette situation met en évidence le caractère complexe et diffus de ma présence en tant que chercheuse, plus particulièrement

parce que j'ai choisi de ne pas m'intégrer au Refuge en tant que bénévole, mais opté pour une posture d'observatrice participante.

Plus tard, j'ai parlé seule à seul avec Sekou, le jeune homme qui m'avait posé cette question. Il m'a exposé sa situation et le dialogue s'est apaisé, lorsque j'ai pu lui expliquer les raisons de ma présence. Il était en colère pour des raisons personnelles, mais je crois aussi qu'il a perçu la violence symbolique d'être observé par une « chercheuse », dans un moment de vulnérabilité. Par ailleurs, sa question est légitime ; elle m'a été posée à de multiples reprises durant le terrain. Les fois suivantes, mieux préparée et moins prise au dépourvu, je suis parvenue à donner des explications plus claires et tangibles à mes interlocuteurices, tout en gardant mes questionnements et mes doutes quotidiens pour les phases de travail hors-terrain.

Dans ce chapitre, je présente mes choix, mes (im)possibilités contextuelles et individuelles ainsi que mes positionnements dans le terrain. Au fil de la lecture, je propose d'articuler les contraintes liées à la temporalité dans laquelle j'ai mené cette recherche, tout en mettant en avant ma posture de chercheuse ainsi que mes affinités particulières qui ont influé sur la production et la mise en résultat de cette étude.

J'y expose également les méthodes et outils utilisés pour produire les données : les entretiens ethnographiques, les observations participantes et le journal de terrain. Bien qu'une partie des données ait été enregistrée, les interactions et les observations forment un matériau brut et vivant que j'ai souhaité mettre en avant. Pour cette raison, dans l'analyse, une place importante est laissée au journal de terrain ainsi qu'aux notes d'observation retranscrites sous forme de descriptions ethnographiques de moments vécus au cœur du terrain. Ces instants de partage, de stress, de confiance et d'attente sauront rendre à ce travail la consistance du vivant qui règne au cœur de ces situations particulières. En ce sens, je valorise les aspects ethnographiques de la recherche, face à ce que De Coulon décrit comme « une tendance actuelle des sciences sociales qualitatives poussées à fournir des preuves tangibles, concrètes, enregistrées, démontrées de peur de ne pas être prises au sérieux. » (De Coulon 2015, 78). Ce parti pris fait d'autant plus sens que la démarche ethnographique est étroitement liée aux dimensions de flexibilité et d'improvisation inhérentes à ce type de terrain, qui ont influencé les outils utilisés autant que la manière d'aborder et d'entrer en relation avec les personnes.

Le choix de ma posture d'observatrice participante ainsi que ses implications dans la production des données et la restitution des résultats y sont également discutés. Plus précisément, j'explicité l'approche ethnographique et le choix du terrain. Ensuite, je présente les premières réflexions issues d'enquêtes exploratoires qui ont permis d'affiner les stratégies de négociation d'entrée. Puis, je développe la place laissée aux émotions dans mes réflexions, avant de mettre en relation les multiples aspects de l'éthique de terrain, en m'attardant sur les implications de la pandémie, sur ma politique d'anonymisation ainsi que sur les enjeux sensibles traversés et les stratégies mises en place pour y répondre.

1.1. Approcher une étude cas

J'ai décidé de me centrer sur un cas particulier, celui d'un Refuge de soutien pour les personnes en mobilité qui viennent de passer la frontière entre l'Italie et la France. Ici, l'étude cas est conçue non comme une méthode de recherche, mais comme une prise de vue au sein de laquelle convergent différents types de données autour d'une séquence unique, circonscrite dans l'espace et le temps (Olivier de Sardan 1995). Celle-ci forme l'étude de cas ethnographique (Sutter 2017) d'un espace de soutien. J'ai passé plusieurs semaines à observer le terrain, mais je n'ai pas vécu d'immersion totale pendant des mois, sans possibilité de m'en aller, dans une ethnographie « à la Malinowski » (1963, 1922), au sens classique du terme. J'ai, au contraire, entrepris une démarche ethnographique¹⁷ (Fassin et Bensa 2008) à laquelle j'ai associé des outils tels que les entretiens, les observations et le journal de terrain. L'objectif étant de comprendre les perspectives des acteurices participant à des processus fonctionnels particuliers autant que leurs imbrications dans des logiques plus larges, la méthode qualitative a semblé la plus adaptée.

La multiplication des approches qualitatives depuis les années 1980 a enjoint les chercheureuses à opérer des choix, au cœur des nombreux outils à disposition. Pour la récolte de données et leur traitement, je me suis inspirée des approches ethnographiques (Olivier de Sardan 2008; Olivier De Sardan 1995 ; Fassin 2016), afin d'entrer dans la logique des acteurices. J'ai entrepris de saisir les données à travers plusieurs outils : les entretiens ethnographiques (Flick 2009) - que j'ai combinés avec l'entretien centré sur un problème (Witzel et Reiter 2012)

¹⁷ Celle-ci n'a pas les mêmes attributs que la discipline à proprement parler, selon Fassin et Bensa (2008, 10-11).

et l'entretien narratif (Flick 2009) -, l'observation participante (Whyte 1973; Olivier De Sardan 1995; Lapassade 2002) et l'observation non participante (Angrosino 2009; Flick 2009). J'ai utilisé ces méthodes de production, en m'adaptant *in vivo* aux situations rencontrées. En ce sens, j'ai considéré ces postures comme non statiques et j'en ai fait un usage éclectique, en m'adaptant aux besoins du terrain (Morange, Schmoll, et Toureille 2016, 67). Les entretiens ethnographiques, inspirés d'entretiens narratifs et centrés sur un problème, m'ont donné accès aux représentations des bénévoles, à leurs récits et aux logiques qui animent le Refuge. En parallèle de la production de données de terrain, la rédaction de notes méthodologiques et de mémos analytiques (Bryant et Charmaz 2011; Strauss et Corbin 1990) a enrichi les premières réflexions théoriques et conceptuelles. Tout au long du processus de récolte - qui s'est étalé sur deux ans et demi, entre le premier terrain et le dernier - j'ai suivi une démarche inductive, et opéré, en m'inspirant de la théorie ancrée, un mouvement de va-et-vient continu entre données récoltées, analyse et lectures théoriques (Strauss et Corbin 1990). Cette mise en relation constante entre pistes d'analyse, données empiriques et éléments théoriques a permis d'affiner continuellement les questions de recherche, les observations, les questions des entretiens et les réflexions théoriques associées. Dans leur restitution, j'ai souhaité regrouper ces éléments empiriques autour d'un format relativement compact, qui suit trois logiques permettant de développer des arguments servant un raisonnement principal. Ce choix est la conséquence des analyses de terrain ainsi que des données particulières que j'ai produites dans un temps d'enquête réduit. De ces résultats a découlé une volonté de présenter une argumentation claire et directe, pour approfondir les pistes empiriques qui m'ont menée à réfléchir à la participation à la gouvernance migratoire du régime par les bénévoles, dont les prémisses ont déjà été ébauchées, à travers le prisme politique, dans la recherche de Fleischmann et Steinhilper (2017).

En outre, ce travail propose une démarche constructiviste qui émane de mon approche épistémologique. J'observe la réalité sociale non comme un fait, mais comme une construction. Cette perspective a des implications méthodologiques : je considère que les données ne sont pas récoltées à l'aide d'outils visant à l'objectivité, mais que celles-ci sont le produit d'une construction et que la présence du/de la chercheuse n'est pas neutre dans la production du matériau. Je me distancie des approches post-positivistes qui prônent neutralité et objectivité, dans une forme d'objectivité scientifique prétendument « désincarnée » (Haraway 1988, 578).

Je tiens à prendre en compte la prégnance de la présence de la chercheuse en tant que sujet historique, située à la fois sur le terrain et impliquée dans le choix et la construction de celui-ci. Cette posture enjoint à tenir compte de l'influence de l'interprétation du/de la chercheuse (Bryant et Charmaz 2011; Charmaz 2014) et de ses motivations.

Ma motivation à étudier le soutien bénévole aux personnes en mobilité provient d'une curiosité académique, qui m'a amenée à me questionner sur les engagements bénévoles. Pour cette raison, j'ai souhaité observer les pratiques bénévoles et les logiques qui les sous-tendent. En parallèle, le choix du terrain fait écho à la période particulière durant laquelle j'ai entrepris cette étude. Elle suit un précédent travail sur les processus d'engagements de bénévoles dans différentes structures de Suisse romande. Cette thèse s'inscrit dans la continuité de ces réflexions. De plus, la question des trajectoires migratoires et des soutiens émanant de la société civile est particulièrement brûlante dans l'actualité, au moment où j'ai commencé à enquêter, ce qui a probablement contribué à attiser ma curiosité.

Je crois aussi pouvoir dire que je n'ai pas anticipé me retrouver dans des situations émotionnellement éprouvantes. Comme j'ai souhaité me concentrer sur les pratiques bénévoles - notamment dans les processus d'accueil privé - j'ai pensé que, de cette manière, je ne serais pas directement confrontée à des situations trop difficiles. Ce sont les opportunités et les pistes suivies qui m'ont menée au Refuge. Au sein de cet espace, c'est l'effervescence, la multitude de situations en un même lieu et le combat des bénévoles qui ont soulevé des défis individuels. En effet, le contact avec des personnes en mobilité dans des zones de passage de frontière, les situations d'urgence, les zones floues entre la légalité et l'illégalité ont marqué ce terrain d'un caractère sensible auquel je n'étais pas préparée.

Pour retranscrire une part de l'expérience vécue, je souhaite m'inscrire dans la mouvance qui appréhende les recherches qualitatives comme des expériences incorporées, en considérant que les chercheuses peuvent être émotionnellement ou physiquement affecté-e-s par le travail entrepris (Dickson-Swift et al. 2009, 61), surtout dans des zones sensibles. Cette volonté est survenue à l'issue d'un terrain, sur lequel les situations d'urgence, de stress et de grande vulnérabilité ont, de manière effective, affecté certaines de mes capacités physiques et mentales. Selon Dickson-Swift et al. (2009), dans des situations sensibles, les chercheuses mettent en évidence des sentiments de culpabilité, d'anxiété, de déconnexion avec leur famille

et leurs amis. Même si certains-e-s n'en font pas l'expérience de cette manière, il me semble important, au regard du manque d'outils dont j'ai disposé, de tenir compte du fait que ce type de recherche peut impacter toutes les personnes impliquées, participant-e-s comme chercheuses (Dickson-Swift et al. 2009, 73). Je conçois qu'une forme de « conscience émotionnelle » (Gilbert 2001), dans le processus de recherche, permet d'intégrer une dimension fondamentale inhérente à ce type de terrain, tout en expérimentant la mise en place de stratégies de soin ou « *self-care strategies* » (Rager 2005, 23). Rendre compte des émotions implique également de les retranscrire de telle manière que les lecteurices puissent ressentir les moments qui les ont faites naître. Pour retranscrire ces instants, je me suis servie d'approches qui accordent une place prépondérante à la prise de notes et à son rendu - parfois retravaillé -, afin que l'histoire résonne chez les lecteurices (Khosravi 2021)¹⁸. Pour parvenir à cette restitution, je me suis inspirée de l'ethnographie comme une non-fiction créative (Smartt Gullion 2016), non pas en la constituant comme un genre à part entière, mais comme une manière de faire résonner les contextes desquels naissent les analyses. J'ai participé à constituer des immersions où l'écriture se veut « évocatrice et vulnérable » pour interpeler les perceptions et faire durer la sensation du récit dans le temps, après la fin de la lecture (Smartt Gullion 2016, xiii).

En outre, pour faire vivre l'histoire du Refuge et pour évoquer les ambiances qui y règnent, je tends à m'adresser à vous, lecteurices, à certains moments de l'analyse, plus particulièrement dans les descriptions ethnographiques, telles que la visite des lieux, la description d'un trajet dans la montagne ou des moments pris sur le vif. De même, l'analyse est traversée par des descriptions d'endroits, de situations vécues et d'interactions. Certaines sont longues, d'autres plus succinctes. Je les ai toutes sélectionnées dans mes notes de terrain, puis retravaillées pour vous permettre d'entrer dans l'atmosphère du Refuge, dans son environnement géographique, dans sa matérialité, dans ses moments de stress ou d'attente. Pour raconter une « logique du court terme qui se prolonge » (Schmoll 2020, 16), j'ai aussi volontairement choisi des moments suspendus qui transmettent la subtilité d'un quotidien accidentel, les paradoxes des urgences qui se meuvent en habitudes, les mécaniques de récits qui se vivent et s'écrivent au rythme

¹⁸ Discussions issues d'un workshop avec Sharam Khosravi, printemps 2021.

des aléas et qui, par leur dynamisme intrinsèque, ne sont, au moment où ils sont décrits, déjà plus tout à fait les mêmes.

1.1.2. Choisir un terrain

Au début de cette recherche, avant même d'entreprendre les explorations sur le terrain, je souhaitais étudier différents types de soutien apportés aux personnes en mobilité, tels que l'accueil privé dans des familles ou encore le travail de certains collectifs. J'ai alors entrepris d'enquêter dans plusieurs régions, dans le but de diversifier les observations. Cette volonté correspondait à un désir d'exhaustivité, mu par la question de recherche initiale. Ainsi, durant la première année de terrain, j'ai diversifié les contacts, en interrogeant notamment des familles qui recueillent des personnes chez elles.

Le processus d'élagage qui m'a menée d'une étude multisituée à une étude cas suivant une approche ethnographique s'est opéré à la suite d'opportunités de terrain, de contraintes structurelles et de ressources individuelles. Étant donné ma charge d'assistantat à l'enseignement, les périodes pour effectuer les terrains sont restreintes et conditionnées par le calendrier universitaire. Cette contrainte logistique est la raison principale qui m'a conduite à enquêter durant les périodes estivales. Aussi, en raison de ce laps de temps précis, le fait d'effectuer plusieurs terrains dans des zones géographiques différentes ajoute un défi supplémentaire quant au suivi des enquêtes à distance, alors que mes seules ressources ne me donnent pas la possibilité d'anticiper leur mouvance ni leurs mutations constantes. Ces aspects contraignants m'ont peu à peu enjointe à transformer une étude panoramique, qui multiplie les formes complémentaires de soutien, en une étude cas. J'ai donc choisi de me concentrer sur les mécaniques d'un lieu unique, avec un focus spécifique sur les pratiques et les trajectoires qui le font exister, ce qui rend le terrain plus gérable, matériellement parlant. Au niveau pratique, cette délimitation permet de regrouper les observations et les entretiens, en étant présente dans un seul espace. Ainsi, après plusieurs pistes suivies, j'ai décidé de prendre le Refuge comme point unique et central de cette étude.

1.2. Entrer dans des mouvements solidaires : premiers pas sur le terrain

Comme évoqué, avant de découvrir le Refuge et de me résoudre à concentrer l'étude sur ce cas en particulier, j'ai mené un terrain exploratoire ainsi que différents terrains annexes¹⁹. Il me semble important de présenter certains éléments y relatifs, tant ceux-ci ont été cruciaux pour me mener à appréhender les pratiques dites solidaires. En effet, ce sont les échecs et les réussites, les moments d'impuissance et ceux où tout devient clair, et surtout le recul sur ces expériences, qui ont façonné la manière d'aborder le terrain du Refuge. Bien que ma vision ait mûri depuis, ces premières réflexions esquissent les prémisses des défis méthodologiques, des réflexions éthiques et des questionnements épistémologiques traversés.

Arrivée avant-hier, je devais rencontrer Sandrine. Nous avons échangé quelques mails et je la sentais peu disponible pour la planification d'un rendez-vous, elle restait évasive sur l'horaire et sur ses plans ce jours-là. Elle m'a enjoint à la retrouver lors d'une manifestation à laquelle nous n'avons pas réussi à nous localiser. Ce n'est pas la première qui ne souhaite pas prendre un rendez-vous fixe pour une rencontre. (Journal de terrain, avril 2018)

Différents extraits du journal de terrain décrivent mes difficultés à joindre les personnes par téléphone ainsi que leur étonnement lorsque je leur propose un rendez-vous le lendemain, par exemple : « maintenant c'est possible, je serai là encore 1h, mais demain je ne sais pas ce que je ferai, on se rappelle si jamais. ». A cette difficulté de planification d'un rendez-vous s'ajoute une méfiance quant à mon identité. Après m'être présentée et avoir vouvoyé une bénévole par téléphone, celle-ci marque un silence et me dit : « attends, euh je veux dire attendez, vous venez de la part de qui exactement ? Vous travaillez pour qui ? ». L'usage du vouvoiement n'est pas anecdotique sur ce terrain. En me présentant, je vouvoie et mets en avant l'université, mais ce comportement me conduit à la méfiance des interlocuteurices ainsi qu'à une prise de rendez-vous manquée, par suspicion de mon identité.

L'analyse des premiers échecs m'amène à différentes conclusions : les interlocuteurices ont en commun de ne pas vouloir prévoir de rendez-vous, mais souhaitent se croiser « par hasard », et toutes me tutoient directement. Je décide alors d'adopter une posture différente. J'utilise un

¹⁹ Au moment où je les ai entrepris, je ne les qualifiais pas tous de « terrains exploratoires » ; il s'avère que, par la suite, je n'ai pas approfondi ces terrains, comme expliqué dans ce chapitre.

vocabulaire familier, opte pour un ton dégagé et adapte mon maintien et mes vêtements avant de partir à la recherche de nouvelles pistes.

À court de pistes en raison de mes échecs de négociation, je décide de me rendre dans la petite ville la plus proche et de me renseigner directement dans les rues s'il le faut. Je tombe sur une affiche titrée « Soutien aux migrant-e-s » placardée sur la porte d'une petite échoppe. J'entre et demande des renseignements à la propriétaire. Nous parlons longuement et après avoir sorti un gros cahier rempli d'annotations et de post-it et dans lequel des numéros de téléphone sont notés à la main, elle me transmet des contacts. Elle m'envoie ensuite vers les bureaux d'un petit journal local où je parviens à glaner d'autres renseignements sur les réseaux de la région. (Journal de terrain, avril 2018)

En quelques heures, j'en ai appris beaucoup sur les systèmes d'entraide de la région, sur les manifestations, et sur le soutien général qui s'y développe. J'ai trouvé une grande disponibilité de la part des personnes rencontrées sur le vif. Mes échecs m'ont rendue attentive à plusieurs éléments. Tout d'abord, les réseaux d'entraide fonctionnent sur des interactions amicales, de ce fait aller directement à la rencontre des gens s'avère fructueux. De plus, il est majoritairement inefficace de vouloir programmer des rendez-vous.

Forte de ces observations et compréhensions, je rencontre Raquel. Elle connaît de nombreuses personnes ayant mis en place des petites actions de soutien pour les personnes migrantes. Beaucoup de ses connaissances ont en effet participé, de près ou de loin, à des manifestations de sensibilisation ou à des rencontres de discussion sur la question. En creusant le sujet, j'apprends qu'il existe une forme de réseau d'hébergements pour les jeunes mineur-e-s non accompagné-e-s. Je décide de contacter des personnes du collectif et de les appeler comme si j'étais « une ancienne copine », comme si « je faisais partie du truc ». Hélène, qui héberge depuis plusieurs mois Mabinty, un jeune homme originaire du Cameroun, accepte de me rencontrer le lendemain. Lors de ma conversation téléphonique, elle me dit : « je suis libre à midi, tu peux venir chez moi, tu amènes quelque chose pour faire une sauce, j'ai des pâtes. ». Le lendemain, je sonne à sa porte, un sac rempli de tomates fraîches à la main. J'entre en lui faisant la bise. Nous entamons la discussion, je sors mon magnétophone, et nous commençons l'entretien en cuisinant.

Loin de simplifier la tâche, la technique de l'entretien ethnographique recèle des avantages, mais également certains enjeux. La conduite d'un entretien dans une situation de la vie quotidienne, entre deux portes ou en participant aux actions, tout en restant concentrée et alerte, le maintien d'une posture réflexive et réfléchie, tout en s'adaptant à l'environnement mis en place par les interviewé-e-s, constituent un défi. M'intéressant à des personnes engagées dans un contexte mouvant, il est nécessaire de déployer de la flexibilité, de la patience et une grande disponibilité vis-à-vis de rencontres imprévues. Et même si « rien, d'ailleurs n'est jamais acquis définitivement : il faudra toujours, et jusqu'au bout de la recherche engagée, renégocier l'entrée » (Lapassade 2002, 378), ces éléments sont les premières conclusions qui m'ont menées à élaborer ma stratégie d'entrée au Refuge.

1.2.1. Négocier une entrée au Refuge

Le *modus operandi* étayé lors du terrain exploratoire m'amène à réfléchir à la manière d'intégrer le terrain du Refuge. Avant d'y avoir mis les pieds, je possédais peu d'informations. Son existence a été fréquemment évoquée dans plusieurs entretiens des différents terrains, situés à quelques heures de route, mais la plupart des personnes qui m'en ont parlé n'y étaient jamais allées. Avant de partir, j'ai trouvé deux articles tirés d'un journal local qui parlait des actions menées, ce qui m'a assuré que le lieu existait encore. À ce moment, après les échecs des rendez-vous programmés, je pensais avoir une carte à jouer en arrivant à l'improviste. En suivant cette logique, j'ai décidé d'arriver au Refuge, sans m'annoncer.

Le lendemain de mon arrivée à Borday - ville où se situe le Refuge -, n'ayant pas l'adresse du lieu et ne sachant ni à qui m'adresser ni où aller, j'arpente la ville à pied. Sur la devanture d'une librairie sont placardés des symboles de lutte prolétaire et communiste. J'entre et expose ma situation à la libraire, qui s'empresse de rétorquer : « ah ça oui, vous êtes au bon endroit, des migrants, il en arrive tous les jours ». Sur le comptoir, un petit livret intitulé *Une nuit dans les montagnes*. Cette histoire écrite par une femme de la région fait le récit d'une nuit d'hiver dans la montagne, durant laquelle des maraudeuses ont aidé quatre personnes à survivre à la neige, en leur fournissant des vêtements chauds et en leur indiquant la bonne route. La libraire griffonne l'adresse du Refuge et ajoute : « c'est là qu'ils sont tous ».

Je les entends depuis la petite ruelle, les chants, et surtout le bruit des tam-tams. Sur la petite place devant le Refuge, le soleil est brulant et de nombreuses chaises sont disposées le long des murs, à l'ombre. Le tam-tam s'arrête. L'atmosphère est suspendue, l'air est lourd. J'ai le sentiment que les personnes assises me regardent... pas vraiment par curiosité, mais plutôt par lassitude ou par fatigue. Intimidée, je redresse les épaules, accroche un sourire sur mes lèvres et passe devant les inconnu-e-s en les saluant d'un hochement de tête. D'un pas faussement assuré, je pénètre dans la bâtisse par ce qui semble être la porte d'entrée principale. La pièce ressemble à une cuisine, avec un évier, une longue table et des placards qui regorgent de provisions. De l'autre côté une porte entrouverte donne sur un bureau sommaire. Personne à l'horizon, si ce n'est un jeune homme assis sur une des banquettes et à qui j'adresse un sourire. Je ne lui parle pas, je cherche à parler à un-e responsable. Je veux me présenter vite, ne pas laisser planer un doute sur qui je suis. (...) Quelques minutes plus tard, on m'adresse à une certaine Carmen.

Je la vois arriver depuis la rue l'air interrogateur. Je souris et la salue. Je me présente et nous discutons. Alors que son regard se perd vers la petite cour, Carmen me pose quelques questions : quelles sont mes motivations ? Qu'est-ce qui m'intéresse ? À cet instant, je sais que je négocie mon entrée. L'air de rien. J'explique le pourquoi de ma présence. Elle est familière des personnes qui s'intéressent au Refuge, principalement des journalistes. Nous discutons et elle accepte que j'enquête, tout en me disant que cela dépend des personnes qui sont là, qu'elle donne son accord de principe. (Journal de terrain, été 2018)

La négociation de terrain se fait *in vivo*. Comme mentionné, cette stratégie fait suite aux échecs et réussites des terrains exploratoires. Elle me permet de rebondir et de m'adapter au cadre mouvant et suppose de développer improvisation et flexibilité. Cette manière d'entrer et de négocier dévoile également les dimensions de souplesse et de plasticité qui règnent au sein du réseau de soutien (Landaverde-Kastberg, Lambert et Ghinea 2019).

1.3. Évoluer en terrain : défis rencontrés et limites contextuelles

Parce que le terrain du Refuge est sensible et parce que je souhaite contribuer à inscrire la recherche dans un courant épistémologique visant à participer à la transparence et la réflexivité des recherches en sciences sociales, les dimensions éthiques sont centrales. Celles-ci sont pensées en amont, puis tout au long du terrain et du travail d'analyse, dans un processus de réflexion dynamique. Les positions de la Société Suisse des Ethnologues (SSE) sur l'éthique de terrain sont, à cet égard, très utiles. Afin de dialoguer avec l'éthique de recherche et de répondre aux impératifs du terrain, les réflexions éthiques suivantes ont encadré le projet du début à la fin²⁰.

1.3.1. Préférer l'éthique d'une perspective nuancée

Dans l'analyse, le Refuge se réfère régulièrement à une entité. Celle-ci est constituée des bénévoles, mais je considère souvent le Refuge ou ses pratiques comme désignant un ensemble, un tout. Ce choix est délibéré, il permet de ne pas pointer du doigt des comportements spécifiques liés à des personnes ou à quelqu'un en particulier. Ce positionnement s'inscrit dans une réflexion éthique plus large, dans laquelle je souhaite rendre justice aux participant-e-s, en analysant les données (Flick 2009, 41), non seulement en ancrant les analyses dans leur dimension empirique, mais plus particulièrement en ne négligeant pas l'importance du travail bénévole.

Mon désir de rendre justice aux engagements traduit une part de mon positionnement par rapport au groupe social étudié. Celui-ci est influencé par plusieurs facteurs. En premier lieu, je ne suis pas praticienne de l'aide au Refuge. Auparavant, j'avais déjà participé de manière sporadique à des actions de soutien et j'avais mené une précédente recherche sur un projet de soutien linguistique aux réfugié-e-s, dont j'étais chargée de la coordination. Néanmoins, dans le cadre de cette étude, j'ai décidé de ne pas m'engager. Le choix d'une position globalement « extérieure » est devenu une évidence lorsque je me suis rendu compte de l'agitation ambiante et de ma vulnérabilité émotionnelle liée aux pratiques et aux récits (Behar

²⁰ Les questions relatives à l'éthique de recherche sont traitées selon les directives du FNS en matière d'éthique de recherche avec un plan de gestion des données (c.f. Annexe 2). Ce plan permet de préciser formellement certains éléments de l'éthique de recherche. Il complète une réflexion étendue et continue sur les enjeux éthiques du terrain.

1996). Après réflexion, j'ai choisi de privilégier une posture d'observatrice, tout en participant aux activités et aux pratiques, mais sans avoir la charge ni la responsabilité du soutien. Ne pas opter pour un engagement bénévole n'implique pas que je ne suis pas engagée envers les personnes du Refuge au niveau individuel et émotionnel, au contraire. De même, ce choix d'être une observatrice qui participe (Olivier de Sardan 2008, 190) a impacté ma manière de problématiser et déterminé les pratiques auxquelles j'ai pu ou non accéder (Fresia et Lavigne-Delville 2018, 341). Il influence donc conséquemment les résultats de l'étude et soulève divers avantages et inconvénients.

Sur le terrain, cette posture a pour avantage que je peux participer aux pratiques ou observer, au regard des situations et des nécessités. Participer « à volonté » ou « en nécessité » me permet de donner du sens à ma présence d'observatrice, particulièrement lorsque les situations sont tendues, tout en me permettant de gérer l'impact sur mon univers de sens, face aux injustices sociales dont je suis témoin et qui me rendent vulnérable. Ce terrain étant éprouvant émotionnellement, le fait de ne pas être complètement engagée dans les pratiques facilite le maintien d'une distance nécessaire pour pouvoir continuer de produire des données, sans me laisser absorber par les enjeux qui me paraissent éminemment plus sérieux que la recherche que je mène. Cette posture n'est pas toujours facile à assumer et provoque de la culpabilité. Cependant, elle m'aide à maintenir un voile fictif (et illusoire) entre moi et la situation des bénéficiaires du Refuge, à l'image d'une photographe qui, derrière l'objectif de son appareil, s' imagine protégée des violences du monde. Ce choix de posture a découlé d'une sensibilité individuelle qui m'habite, malgré moi. Mon tempérament aurait rendu ma tâche plus ardue et moins gérable, si j'avais entrepris de participer pleinement aux actions. La tristesse du terrain m'anime aujourd'hui encore lors des nombreuses relectures du journal de terrain et des entretiens. Devoir composer avec elle a impacté mon positionnement sur le terrain, autant que la manière de restituer, ou non, les données.

Cette posture d'observatrice a comporté des désavantages manifestes. Elle m'a fermé l'accès à l'obtention d'informations en première main, par exemple l'accès au CA. En restant observatrice, j'ai été coupée de certaines discussions et j'ai eu accès aux perspectives que les bénévoles ont bien voulu partager. Cette dimension est centrale dans la présentation des résultats, car elle a impacté la restitution des réseaux de manière significative. Cet aspect met

en avant une dissymétrie dans la relation d'enquête, laquelle n'a pas toujours joué en ma faveur, puisque je n'avais pas les cartes en main pour participer à toutes les actions (SSE 2011).

A posteriori, si j'en avais eu l'opportunité, la meilleure option aurait été de revenir sur le terrain en tant que bénévole. J'émetts l'hypothèse que ce changement de posture m'aurait donné de nouveaux accès. Bien que j'ignore la manière dont j'aurais individuellement géré cet engagement, je pense qu'intégrer pleinement le soutien, sous une forme temporaire, pour compléter mes données, aurait sans doute amené des éléments intéressants, particulièrement concernant les relations entre les réseaux ainsi que le détail des négociations et des compromis dans l'action.

Au regard de ces éléments, à travers cette recherche, je m'exprime en mon nom et je ne représente pas les intérêts des bénévoles du Refuge. Toutefois, mes affinités politiques et morales personnelles me lient à la cause défendue ; c'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai choisi de maintenir une politique d'anonymisation concernant les interlocuteurices et le lieu spécifique étudié, point sur lequel je reviendrai en détail par la suite.

Ces différents éléments influencent mon désir de mettre en avant une perspective nuancée sur les pratiques, qui rende justice au travail bénévole sans l'idéaliser, et appréhende ce qu'il (re)produit sans le diaboliser. Le double mouvement que je donne à cette perspective nuancée permet de saisir concrètement comment les pratiques s'inscrivent dans les parcours troublés par des violences²¹ physiques et symboliques, et comment elles influencent les trajectoires. Je tiens également à préciser que je ne place pas sur un pied d'égalité perspective critique et travail pratique. La prise de recul et les questionnements sur l'agir impliquent de nombreux privilèges matériels et symboliques, instituant une relation de pouvoir.

²¹ Suivant la suggestion de Schmoll qui parle de violence aux frontières et non pas de souffrance, pour rendre compte des effets des politiques sur les vies (Schmoll 2020, 16).

1.3.2. S'adapter à une pandémie : implications d'un non-retour en terrain

Jour -5

Depuis des semaines, tout le monde n'a plus que ce mot à la bouche. Mais personne ne saisit vraiment sa portée concrète, ni ce qu'il implique, au-delà de l'immatérialité des informations venues de loin. Les murmures sur la fermeture de l'université s'engouffrent dans les couloirs avec la brise fraîche du début de printemps. J'entends les mots, je les échange sur le ton de la discussion. Mais comme beaucoup d'entre nous, je ne les comprends pas. Pas vraiment.

Jour 0

On s'y attendait. Et puis un soir, ça y est. C'est là. On ne sait pas vraiment encore quoi, mais c'est là cette fois. Il va falloir rester là. Enfin, ici. Chez soi.

Jour 7

Les appels fusent. Après le choc, l'affolement, l'incompréhension puis les renoncements. Les projets, les conférences, les réunions, les colloques tombent, les uns après les autres. Il ne sera pas possible de passer la frontière. Mon terrain doit être reporté, peut-être à l'automne ? Avec un peu de chance... En attendant, il va falloir rester chez soi. Un bon bout de temps. Il va falloir réinventer son monde. Sans la présence des autres. Il va falloir faire preuve de réactivité, se familiariser avec les plateformes numériques. S'habituer à ne plus se voir qu'à travers un écran, organiser ses journées sans déplacements, sans interactions. Le travail se réorganise. À distance.

Jour 11

Rien d'autre ne se passe dans l'information, dans les conversations. Que ça. Que lui. Le virus. Les chiffres continuent de tomber, des statistiques à ne plus savoir où les ranger. À ne plus savoir sous quel angle les analyser ni comment les interpréter. Une multitude de graphiques faits à l'emporte-pièce, remplis de couleurs, de traits, de courbes, qui appuient des discours rapides, des discours qui savent encore si peu. Mais le monde a besoin de réponses à toutes ces questions encore balbutiantes.²²

²² Inspiré librement de : Ruiz, L. (2020) « Fragments auto-ethnographiques informels d'un confinement », *Viral*, Unil, 27.04.2020.

Les conditions de production des données ont un impact significatif sur les résultats présentés dans cette étude. En effet, pendant cette recherche, un espace-temps limité de terrain a été imposé, en raison de la pandémie.

Un mois avant mon départ en terrain, le 11 mars 2020, l'épidémie de SARS-CoV-2 qui sévit en Chine est déclarée pandémie mondiale. Deux jours plus tard, le Conseil fédéral décide la fermeture des écoles et des universités avant de déclarer l'état d'urgence sanitaire dans tout le pays, le 16 mars. À cette date, à l'instar de nombreux pays européens, la Suisse met en place un confinement généralisé et des contrôles systématiques aux frontières, avec des restrictions de déplacements. À ce moment, le terrain que j'avais prévu est reporté. Pendant plusieurs semaines, la situation est incertaine. À l'université, de nombreuses mesures s'installent dans l'urgence, pour poursuivre les enseignements. En tant qu'assistante, cette période est dédiée à l'adaptation à de nouvelles contraintes matérielles et logistiques, et au maintien du contact avec les collègues et les étudiant-e-s, dans un contexte d'isolement inédit et challengeant. Après l'état de choc, suit un temps d'acclimatation qui dessine de nouvelles priorités immédiates. La durée de la situation étant encore inconnue, je suis plutôt optimiste quant à la réorganisation d'un terrain à l'automne.

La période estivale voit se déployer des mesures d'assouplissement des contacts et des déplacements, mais la Suisse durcit à nouveau les mesures, dès la fin de l'été. Durant l'automne, la situation est à nouveau jugée très critique, les déplacements doivent être réduits au strict nécessaire et les voyages hors du territoire sans justification de raison essentielle sont compromis. Le port des masques devient obligatoire et les possibilités de vaccination se font attendre. J'essuie ainsi près d'une année d'échec de retour en terrain. Durant cette période, de nombreuses chercheuses tentent de reformuler leur question de recherche pour pouvoir se saisir de données secondaires et les inclure à leurs analyses, afin de poursuivre leur recherche (Abescat et al. 2022). Iels agissent un peu à la manière des anthropologues étudiant des terrains bloqués par des conflits, dont la stratégie consiste à détourner leurs questionnements de recherche pour approfondir, par exemple, les regards médiatiques sur les crises (Hagberg et Körling 2015). À ce moment, la presse est saturée d'informations sur la situation sanitaire et les associatifs dénoncent une phase d'oubli des plus vulnérables. Les informations sur mon terrain sont peu nombreuses. Même si ce constat constitue une donnée

en soi, la solution qui semble la plus utile par rapport à mes précédentes productions de données étant l'accès à distance, je décide de procéder à des entretiens en ligne.

À Borday, un nouveau maire a été élu et la situation du Refuge paraît compromise. Les bénévoles tentent de se réorganiser dans un nouveau lieu, mais cette possibilité reste hypothétique. En discutant avec une bénévole, je comprends que l'espace du Refuge est en train de disparaître et que je ne réussirai pas à prolonger mon enquête sur ce lieu. Les enjeux liés aux terrains qui disparaissent sont régulièrement soulignés par les chercheuses parfois soumis à « une temporalité sur laquelle [iels n'ont] plus prise, face à des lieux qui peuvent se faire et se défaire à tout moment. (Bouillon, Fresia, et Tallio 2005, 15). À ce moment, je suis évidemment déçue.

Une fois dépassée la frustration imposée par la situation (Hagberg 2019), j'entreprends de consulter mes données et réfléchir aux possibilités d'adaptation. Je décide de faire un bilan de situation avec ma superviseuse et constate que je détiens suffisamment de données pour pouvoir mener une analyse. Par ailleurs, les retours de plusieurs conférences me laissent entrevoir des pistes pertinentes.

À ce moment, je choisis d'axer mon angle de vue sur le Refuge, d'une manière différente de ce qui était initialement prévu si j'avais pu retourner en terrain. La question de l'inclusion des données secondaires (Hagberg et Körling 2015) me fait longuement réfléchir. Mon affinité première serait d'inclure du contenu visuel produit et récolté sur le terrain. Mais cette perspective entre en conflit avec les questions d'anonymisation, qui sont centrales pour moi, notamment dans ma responsabilité à dévoiler « trop » d'informations pour servir un intérêt personnel, au détriment des personnes engagées et des personnes en mobilité.

Ainsi, afin de ne pas tenter d'observer une nouvelle forme de soutien qui ne serait plus le Refuge tel que je l'ai enquêté et pour ne pas dévoiler des informations dont je ne pourrais défendre la mise en avant, je décide – au fil de l'analyse des données – d'axer mon raisonnement sur les logiques. Pour restituer une analyse pertinente, j'entreprends de développer de manière approfondie ces axes, afin de décortiquer des mécanismes d'actions spécifiques et ciblés, dont la prégnance dénote d'enjeux plus vastes.

Face au contexte contraignant, à mes ressources disponibles et aux choix effectués en conséquence, j'ai opéré quatre terrains, lesquels ont été menés entre le printemps 2018 et l'hiver 2020 (en avril 2018, en juillet 2018 et en juillet-août 2019 – décembre 2020 en ligne). Chacun des terrains a représenté une immersion allant d'une dizaine de jours à deux semaines, pour un total d'un peu plus d'un mois. À la fois plus courte qu'une étude ethnographique de plusieurs mois ininterrompus et à la fois plus immersive qu'une étude sociologique qui désigne l'entretien comme mode de production central des données (Olivier De Sardan 1995, 13), mon étude constitue un format hybride ou plutôt une étude polymorphe (ibid.). Elle s'articule entre des prises de vues ethnographiques, des immersions sur plusieurs jours et des entretiens combinés, dictés par les observations. Le corpus complet de données sélectionnées pour l'analyse²³ se compose de plus d'une trentaine d'observations participantes et non participantes, de trois carnets de notes de journal de terrain, de 23 entretiens ethnographiques (dont certains sont enregistrés *in vivo* et d'autres retranscrits en prise de notes) et d'une douzaine d'entretiens formels (dont la plupart a pu être enregistrée). La vaste majorité des données concernent les bénévoles acteurices principaux/ales de la recherche. Néanmoins, les observations ainsi qu'une douzaine d'entretiens ethnographiques et un entretien approfondi ont pu être menés avec les bénéficiaires, ce qui complète mon corpus principal de données.

A un niveau plus concret, bien que je sois partie avec une grille d'entretien, celle-ci s'est rapidement métamorphosée en canevas d'entretien, au sens d'Olivier De Sardan (1995, 9), qui restait dans mon carnet, mais me servait de « pense-bête » pour les thèmes importants. Les entretiens prenaient essentiellement la forme de discussions longues, parfois sur une base narrative, parfois sur une base centrée sur un problème. Forte des observations et de la compréhension de certains fonctionnements à l'interne, je sollicitais les personnes en fonction de ce que j'avais pu observer, et ce sont les observations qui m'ont permis de choisir des interlocuteurices pertinent-e-s (ibid., 12). La sélection des personnes s'est faite sur la base de l'échantillonnage aléatoire (Becker 2002, 120) en fonction des opportunités de terrain et des rencontres. Ce positionnement permet de s'éloigner d'une représentativité au sens statistique et d'explorer davantage, au fur et à mesure de l'accumulation des données (Barbot 2010). J'ai fait trianguler les données tout au long de la récolte et de l'analyse, afin que les observations

²³ Mon corpus brut de données inclut de nombreuses observations ainsi qu'une dizaine d'entretiens que j'ai choisis de ne pas utiliser dans mon analyse, pour des raisons de pertinence avec l'articulation finale de ma recherche.

participantes et non participantes, les entretiens ethnographiques (narratifs et centrés sur un problème) ainsi que les notes de terrain se complètent. Pour chaque période de terrain, l'échantillonnage se décortique en un échantillon principal (composé des personnes avec lesquelles j'ai eu plus d'interactions, des entretiens plus poussés ou que j'ai pu accompagner plus intensément), et d'un échantillon d'appui (incluant des personnes avec lesquelles j'ai eu moins l'occasion d'approfondir certaines questions ou que j'ai parfois simplement croisées quelques heures, mais dont le contenu est significatif par d'autres aspects).

Je précise qu'avant même de commencer le processus d'analyse dans son entièreté, j'ai déjà lu et relevé des éléments importants ressortant de mes données après chaque terrain. Ce sont ces premiers tours d'horizon qui ont mené à programmer un terrain en avril 2020 afin d'approfondir les questionnements sur différents réseaux en relation avec le Refuge ainsi que sur les négociations des pratiques entre les bénévoles et le CA. Ces préanalyses ont permis d'affiner les questionnements qui nécessitent des précisions. L'analyse de l'ensemble des données, s'opère ensuite en trois temps majeurs.

Tout d'abord, j'effectue une analyse globale (Legewie 1994; Flick 2009), en regroupant sur papier toutes les données : entretiens, notes d'observations, journal de terrain ainsi que les papiers, prospectus et autres documents annexes récoltés. Même si ces derniers ne sont pas strictement inclus dans l'analyse, ils m'ont toutefois permis de me replonger dans le matériau de manière plus intense. Une fois tous ces éléments rassemblés, je les classe par ordre chronologique, avant de les lire systématiquement et à la suite, sur plusieurs semaines. Pendant cette analyse globale, les documents sont organisés, en créant des tables des matières regroupant les thématiques centrales liées à la question de recherche.

Après cette première analyse de toutes les données, j'opère une phase réflexive, en tenant compte des éléments regroupés dans les tables des matières thématiques. À ce moment, je réalise des cartes heuristiques (*Mind Maps*) qui me permettent de ressortir des liens conceptuels larges, afin d'appréhender les premières pistes d'analyse.

Ensuite, je sélectionne les parties liées aux thématiques et aux *Mind Maps*, pour les coder (Charmaz 2014; Strauss et Corbin 1990) avec le logiciel MaxQDA. Je réalise cette étape en partant des codes descriptifs qui ont mené au développement des codes conceptuels et des

codes *in vivo* (qui permettent de rester au plus près du contenu). Durant cette phase, j'étaye également les mémos analytiques et commence à constituer les sous-chapitres.

Enfin, vient le moment de la rédaction. Tout en revenant aux analyses, je peaufine et fais évoluer les thématiques de base, en même temps que j'esquisse les concepts qui permettent d'expliquer le matériau empirique. Au fur et à mesure que se dessinent les chapitres, je retourne consulter mes données, et inversement. Évidemment, ce processus s'opère de manière non linéaire, puisque j'effectue des va-et-vient entre les données, les terrains et les analyses.

1.3.3. Faire dialoguer anonymisation et contextualisation

Une des grandes questions éthiques de ce travail est celle de l'anonymat. Dans *The established and the outsiders* (Elias et Scotson 1994), les auteurs mettent en scène « Winston Parva », une petite ville fictive d'Angleterre, théâtre de ségrégation des populations immigrantes. Au travers d'une sociologie urbaine, ils mettent en évidence des logiques d'exclusion au sein d'un cadre défini mais anonymisé, qui permet une certaine discrétion envers les enquêté-e-s, tout en ne portant aucun préjudice à la recherche. De fait, le nom de la ville n'est pas déterminant pour saisir les enjeux sociaux qui s'y déroulent. Ce terrain d'étude prend place dans les années 1960. Depuis, les débats sur l'anonymisation ont pris une couleur différente. La facilité d'accès aux recherches via Internet et l'accessibilité des informations relevant des sphères privées soulèvent des questionnements nouveaux, notamment dans le cas de recherches sensibles, telles que celle-ci. Béliard et Eidemann arguent que « (...) le chercheur a ainsi toujours intérêt à se demander si les éléments qu'il livre ont bien une utilité scientifique et non une fonction purement illustrative » (2008, 132).

Revenant de mon premier terrain, je souhaite anonymiser totalement ma recherche, sans même faire mention des pays dans lesquels elle prend forme. Mon objectif est que ces personnes, qui sont déjà souvent inquiétées par les forces de l'ordre, ne puissent être reconnues, afin qu'elles n'aient pas à subir de possibles répercussions. Les terrains et les réflexions qui en découlent mènent à de multiples discussions entre pairs, notamment lors d'un séminaire doctoral axé spécifiquement sur les éthiques de terrain. La plupart des échanges abondent dans le sens d'une anonymisation « en demi-teinte ». Ce procédé couramment utilisé

en sciences sociales consiste principalement à proposer des prénoms fictifs (Béliard et Eideliman 2008), tout en maintenant la précision des lieux d'action et du contexte général dans lequel s'expriment les interviewés. Cette méthode comporte des bénéfices évidents. Elle permet, en effet, de ne pas divulguer des informations sur l'identité des interviewé-e-s de manière ostentatoire, tout en conservant le cadre général et le contexte, si précieux à la compréhension des dynamiques d'actions collectives et des processus individuels. Toutefois, elle présente également des enjeux éthiques non négligeables, et ce notamment dans le champ des recherches portant sur des terrains sensibles (Brito et Pesce 2015). Divulguer le nom du pays, de la ville, dans lesquels se déroule l'enquête n'est pas anodin : il s'avère que même après l'anonymisation des prénoms, les personnes sont susceptibles d'être aisément reconnues par leur entourage ou leurs connaissances. Évidemment, cette reconnaissance ne pose pas de problèmes majeurs pour certaines recherches dont l'impact sur les interviewé-e-s ne saurait être préjudiciable, encore que le débat reste ouvert. Néanmoins, dans le cadre de cette enquête, le fait que des personnes ayant porté des actes considérés comme illégaux et hautement discutés, notamment par certaines opinions publiques, puissent être facilement reconnues, me questionne encore aujourd'hui. Selon la définition de Flick, la confidentialité « (...) means that the information about them is only used in a way which makes it impossible for other persons to identify the participants or for any institution to use it against the interest of the participant. » (Flick 2009, 40). Ici, l'auteur relève le caractère essentiel de la protection des participant-e-s. En effet, je conçois que certaines pratiques dont j'ai été témoin ou qui m'ont été racontées puissent être préjudiciables aux bénévoles, aux bénéficiaires et au Refuge, en sachant que des procès sont en cours, au moment de mon terrain dans cette région. J'en parle aux bénévoles et leur point de vue fait sensiblement évoluer le mien. Ils sont accoutumés à être cité-e-s dans la presse pour leurs actions. En effet, le lieu est régulièrement au cœur de l'attention médiatique. La presse locale ainsi que quelques journaux nationaux et internationaux publient des articles sur les actions du Refuge. Cette attention médiatique a d'ailleurs été propice, lorsqu'il a s'agit de mobiliser ou de soulever des dons. En parallèle, mes discussions avec les bénévoles me révèlent qu'ils se savent fiché-e-s par la police. En ce sens, la question de l'anonymat leur paraît sensiblement moins cruciale qu'elle ne l'est à mes yeux. Toutefois, mes interrogations portent également sur la mise en avant de pratiques spécifiques, qui permettent concrètement à des personnes de contourner le contrôle étatique.

Même si, pour les bénévoles du Refuge qui tentent de maintenir leurs actions dans un cadre légal, les risques restent relativement faibles, ceux-ci persistent dans la mesure où porter ses convictions dans l'espace public constitue un facteur d'exposition aux médias et à la loi (Landaverde-Kastberg, Lambert et Ghinea 2019b). Je montrerai que la légalité est souvent confuse dans les actions et qu'il existe des tentatives d'intimidation de la part des forces de l'ordre engagées dans un effort de dissuasion des actions en faveur des personnes en mobilité (Lendaro 2018). Ces éléments me mènent à mesurer mon implication dans la participation à rendre visible des pratiques soumises à de fortes pressions.

Pour répondre à ces questionnements j'entreprends alors une autre piste inspirée d'une discussion avec la professeure Christin Achermann. Et si la clé résidait dans les résultats que je présente ? En d'autres termes, pour ne pas extraire totalement le contexte, je peux sélectionner les données que je juge potentiellement trop sensibles et les évincer. Ce procédé me permettra de ne pas opérer un anonymat total du terrain, tout en garantissant que des informations véritablement délicates ne portent pas préjudice à mes enquêté-e-s.

À partir de ces réflexions étalées tout au long de la recherche, j'adapte peu à peu mon anonymisation avec mes choix théoriques, et inversement. Comme l'étude traite d'enjeux humanitaires et solidaires, il semble important de pouvoir situer les pratiques dans un contexte géographique qui ne soit pas entièrement anonymisé. De cette manière, je décide de choisir le nom fictif de Borday, une petite ville à la frontière franco-italienne, nichée dans les montagnes. J'axe mon analyse moins sur les pratiques irrégulières que sur les logiques qui les sous-tendent. Je vise à ne pas divulguer des pratiques potentiellement préjudiciables et qui, de surcroît, ne constituent pas l'essentiel des observations au Refuge. Après une volonté d'anonymisation complète, je décide de donner une importance au contexte. Pour ce faire, et pour préserver l'anonymat véritable des personnes, j'ai porté une attention particulière à appliquer ce que je souhaite être une forme d'anonymisation « approfondie » (SSE 2011). Cette anonymisation s'articule d'abord sur le fait de ne pas citer la ville. Évidemment, les personnes qui connaissent la région ou se sont déjà rendues au Refuge pourront certainement le reconnaître. Toutefois, cette non-mention explicite du lieu permet de ne pas lier facilement les activités des bénévoles et les résultats de cette recherche sur Internet. Ensuite, j'ai anonymisé les noms des personnes et j'ai volontairement brouillé quelques pistes, afin qu'il ne soit pas si aisé de les identifier (notamment dans la présentation des trajectoires). Cette manière de procéder me permet de

marier la compréhension des actions avec les conséquences que la production de connaissances peut entraîner sur des pratiques particulières.

Ce choix comporte diverses implications qui impactent d'une manière ou d'une autre certaines des données présentées dans cette monographie. En effet, pour maintenir l'anonymat de la ville, j'ai décidé de ne pas mettre en avant des supports visuels tels que des photos, des flyers et des articles récoltés sur le terrain. J'ai également renoncé à une présentation trop détaillée du contexte démographique et économique, en ne sélectionnant que certains éléments saillants pour l'analyse. Il est évident que ce choix a des répercussions sur l'appréhension du terrain dans sa globalité par les lecteurices, particulièrement pour une étude cas. Pour pallier ce manque, j'ai choisi, par exemple, de procéder à des descriptions de certains visuels récoltés, afin de garder des éléments de contenu qui permettent d'offrir une vision plus large et complète des pratiques. J'ai également décidé de ne pas développer de manière exhaustive les éléments sociodémographiques de la région, mais de me concentrer sur un aspect : le tourisme. Celui-ci me semble important, au regard de l'ambivalence des actions qui se déroulent dans la région.

Du côté du stockage des données de terrain, les entretiens enregistrés sont anonymisés, suivant les pseudonymes des personnes interrogées. Il n'existe qu'un seul document contenant les métadonnées où sont listées les identités des personnes avec la correspondance des pseudonymes. Les données sont stockées sous mot de passe sur mon ordinateur personnel ainsi que sur le serveur privé de l'université²⁴. Une fois mon travail terminé, je ne les mettrai pas en accès libre pour la recherche, mais les conserverai quelques années sur un support externe doté d'un mot de passe, et non plus sur mon ordinateur personnel.

²⁴ Après la cyberattaque subie par l'Université de Neuchâtel en février 2022 et la mise en ligne des données sur le darknet, la question du stockage des données est devenue centrale.

1.3.4. Jongler entre consentement éclairé et zones floues

The way you enter a field and address and select your participants raises the issue of how you inform your participants and whom you inform about your research, its purposes, and your expectations. (Flick 2009, 40-41).

Le consentement éclairé a été pensé dans le cadre de la recherche biomédicale, puis généralisé à la recherche en sciences humaines et sociales, dans le domaine de la santé (Desprès 2020; Wax 1980). S'il est particulièrement utilisé dans le domaine de la santé, c'est en raison de la protection des enquêté-e-s et de leur présumée vulnérabilité. Depuis plusieurs décennies, il constitue un pilier de réflexion de l'éthique de la recherche en sciences sociales et soulève de nombreux questionnements²⁵ : que signifie exactement « être éclairé » ? Et quand est-ce qu'un-e interlocuteurice peut-iel être considéré-e comme éclairé-e sur la relation ou les intentions du/de la chercheuse ? De plus, le consentement ne peut être appliqué une fois pour toute. Étant donné qu'il se construit dans une relation, il nécessite des réalignements et implique une forme de transparence renouvelée dans la relation d'enquête, au fur et à mesure de l'évolution du terrain. Les enjeux du consentement impliquent de se questionner sur les rapports de force qui se jouent dans les interactions, puis au moment de la restitution des résultats. Dans cette recherche, la question des rapports de pouvoir s'est posée lors du terrain, d'autant plus en raison de mon choix d'être observatrice. Cette posture révèle, dans sa mise en pratique, des moments où la distance institue une asymétrie dans la relation et dans l'interaction. Ces éléments ont influencé ma réflexion sur l'anonymisation et la restitution des pratiques.

J'aborde le consentement éclairé sous deux angles : celui des bénévoles et celui des bénéficiaires. Les bénévoles sont informé-e-s et peuvent à loisir me poser des questions. J'opère un consentement oral, tout en spécifiant qu'iels peuvent, à tout moment, me demander de ne pas utiliser certains propos et/ou se rétracter. Par exemple, il est arrivé à plusieurs reprises qu'une personne ne souhaite pas que je l'interroge, ce que j'ai respecté sans insister, tout en continuant d'avoir des rapports cordiaux. Par le consentement, il ne s'agit pas seulement de donner l'illusion du choix, mais également de manifester que la proposition de

²⁵ Réflexions inspirées de remarques et discussions avec la professeure Marion Fresia.

choix ne constitue pas une simple posture et qu'elle ne remet pas en cause la relation établie. Bien sûr, j'ai aussi choisi de convaincre et de négocier des entrevues, mais la plupart du temps les personnes se sont montrées plutôt disponibles.

La question du consentement éclairé se pose à plusieurs reprises, durant le terrain. Quand dois-je respecifier ce que je fais et les raisons de ma présence, et à quelle occurrence ? Mon parcours au sein du Refuge s'étant joué entre participation²⁶ et distanciation (Fresia et Lavigne-Delville 2018), lors d'observations durant lesquelles je me fais parfois sensiblement oublier, je ne spécifie pas mon statut à toutes les nouvelles personnes qui entrent dans l'interaction. De la même manière, je n'aurais pas fait cette précision, si j'avais effectué une observation dans une gare, par exemple. Toutefois, dès que mon interaction est dictée par des questions concernant ma recherche, je clarifie mon statut. En ce qui concerne les bénévoles qui viennent déposer du matériel et passent en coup de vent, je ne leur communique pas mon rôle. Certain-e-s me prennent pour une bénévole, mais nos interactions sont si courtes que je ne juge pas utile d'entrer dans des explications.

En outre, la dimension de l'autonomie des bénévoles intervient également dans ce questionnement éthique de restitution de leur travail. Les personnes qui acceptent d'être interrogées me questionnent sur ma recherche et en comprennent les tenants et aboutissants, iels n'hésitent pas à m'interroger et à se montrer suspicieux/euses.

L'enquête n'a pas les mêmes « intérêts » que l'enquêteur ni les mêmes représentations de ce qu'est l'entretien. Chacun, en un certain sens, essaye de « manipuler » l'autre. L'informateur est loin d'être un pion déplacé par le chercheur ou une victime prise au piège de son incoercible curiosité. Il ne se prive pas d'utiliser des stratégies actives visant à tirer profit de l'entretien (gain en prestige, reconnaissance sociale, rétribution financière, espoir d'appui ultérieur, légitimation de son point de vue particulier...) ou des stratégies défensives visant à minimiser les risques de la parole (donner peu d'information ou des informations erronées, se débarrasser au plus vite d'un gêneur, faire plaisir en répondant ce qu'on croit que l'enquêteur attend...). (Olivier De Sardan 1995, 9)

²⁶ Par participation, j'entends participation à certaines pratiques, lorsque la situation le requérait ou que des demandes étaient faites. J'ai également participé à de nombreuses activités, sans que je ne prenne pour autant une casquette particulière au sein de ces pratiques.

Comme le décrit De Sardan, les bénévoles au Refuge agissent également dans leur propre intérêt et ne saisissent pas toujours les motivations des chercheuses. En ce sens, iels peuvent avoir des comportements variés : « dédain, intérêt poli, distance, froideur, mais aussi très (trop?) grande proximité » (SSE 2011, 6). Dans mon cas, j'expérimente plusieurs types de réactions. L'une d'elle est l'autopromotion des pratiques du Refuge et la mise en avant de son irréprochabilité. Dans cette optique, certaines personnes n'hésitent pas à éluder mes questions sur leur implication avec les réseaux locaux, soutenant fermement l'autonomie du Refuge. Lors des observations, je constate que des informations me sont dissimulées. Étant donné les contraintes réelles qui pèsent sur les épaules des bénévoles, mon allant est de respecter une part de ces non-dits, par exemple en ne cherchant pas à connaître l'identité des personnes inquiétées par la police.

Ces éléments mettent en lumière les stratégies des enquêté-e-s pour défendre leur cause, tout autant que leur liberté à modeler leur histoire (Madec 2013). De ce point de vue, la perspective nuancée me permet de restituer les ambivalences des pratiques ainsi que les récits et les représentations véhiculés pour les légitimer.

Concernant les bénéficiaires, lors du premier terrain, je m'aperçois que la fonction de chercheuse est majoritairement connue par ceux qui sont là depuis quelques jours : quand certain-e-s bénéficiaires m'interrogent, j'explique pourquoi je suis là et ce que je fais. J'ai même plusieurs longues discussions avec les permanents²⁷. Toutefois, la majorité des bénéficiaires n'est pas au courant de ma démarche. La raison est simple, comme iels restent pour une ou deux nuits, nous n'avons pas toujours le temps de faire connaissance avant leur départ. Beaucoup de ces personnes pensent, au premier abord, que je suis une bénévole, mais lorsqu'iels me voient passer du temps à observer et à discuter, j'imagine, sans en être sûre, qu'iels se rendent compte que je ne suis pas là pour les mêmes raisons. De plus, de nombreux bénéficiaires viennent me demander ce que je fais ou ce que j'écris dans mon carnet.

²⁷ Les permanents sont des bénéficiaires qui restent plus longtemps sur entente avec les bénévoles, je détaille cette fonction par la suite, notamment au point 5.2.1. *L'arrivée : un espace hospitalier après une traversée risquée*. Le nom est accordé au masculin étant donné que, à ma connaissance, ce ne sont que des hommes qui occupent cette fonction.

Lors de l'été 2019, certain-e-s des bénéficiaires avec qui je sympathise ne comprennent pas exactement les tenants et aboutissants de ma présence. Je me retrouve notamment dans une situation ambiguë, lors des repas.

J'ai pour habitude de ne pas prendre mes repas au Refuge, je l'ai parfois fait l'année précédente, lorsqu'on me disait de rester et qu'on insistait, mais j'ai toujours pris le moins de nourriture possible. Je ne suis pas à l'aise avec le fait de profiter de la nourriture donnée et mise à disposition des bénéficiaires alors que je suis en mesure de payer mes repas. De plus, la pause de midi m'est bénéfique, une petite heure pour respirer, débriefer la matinée, noter certaines observations ou questionnements et me reposer un peu, m'extraire du contexte qui m'absorbe parfois trop et me submerge émotionnellement. Aujourd'hui, comme hier, j'ai discuté avec trois des gars qui sont là. Nous avons bien ri, ils m'ont raconté leurs nuits ici et leurs projets respectifs. À l'heure de midi, ils me disent de venir manger avec eux. Je leur dis qu'ils savent bien que je ne mange pas là et ils me redemandent pourquoi. Je leur réplique que je ne peux pas manger ici parce que je ne travaille pas et que la nourriture est destinée aux bénéficiaires et aux personnes qui travaillent. Je vois qu'ils ont des doutes. Ils me demandent si c'est à cause du goût de la nourriture et nous rions. Ils m'avouent qu'ils trouvent la nourriture fade et m'expliquent comment ils cuisinent le riz chez eux. (Journal de terrain 2019)

Dans ce cas, je donne plusieurs raisons qui expliquent que je ne mange pas là, mais j'ai conscience que ce choix crée des quiproquos, qu'il instaure une distance entre moi et les bénéficiaires et qu'il me montre que mon statut de chercheuse n'est pas toujours compris ni perçu de manière claire. Ces éléments sont le constat de la nécessité de renégocier l'interaction et de maintenir une discussion sur ces questions tout au long de la recherche. L'exemple révèle également que j'ai produit certaines données dans des zones floues. La relation que j'ai entretenue avec Lasanar en constitue un exemple²⁸. Les liens que nous avons tissés et nos discussions participent de moments où la réaffirmation de mon statut ne me semblait pas opportune ou souhaitable. Pourtant, dans ces moments, ces questionnements ne me quittaient pas, même lorsque je faisais le choix de ne pas « casser » une interaction, en

²⁸ Pour rappel, je fais référence à la note de terrain du point 1. *Ethnographier des engagements solidaires*.

rappelant les raisons de ma présence. Peut-être aussi que, par moment, ce rôle d'observatrice qui participe était dur à porter.

Sur place, mes choix ont reflété tantôt la clarté en adéquation avec mon positionnement, tantôt les échecs dans la transparence de certaines situations. Je retiens un élément que je n'ai compris qu'en prenant du recul. J'ai pris des décisions, en fonction de ma gestion des émotions de terrain et des challenges vécus (mon journal de terrain et mes mémos vocaux en sont les témoins). Ces décisions émotionnelles ne sont pas dénuées de réflexion, au contraire. Les émotions ressenties ont été des déclencheurs. Elles m'ont fait prendre conscience de mes limites, tout en étant à l'origine de nombreux questionnements approfondis sur les interactions entretenues et l'éthique de terrain y relative. La nécessité de les restituer s'est ainsi peu à peu dessinée.

1.4. Resituer des émotions

Dans cette étude, je souhaite m'inspirer de travaux qui laissent une place aux émotions (voir notamment Lee-Treweek et Linkogle 2000; Gilbert 2001; Hubbard, Backett-Milburn et Kemmer 2001), en évitant de les marginaliser (Brannan 2011) ou de ne pas en tenir compte, comme c'est encore souvent le cas dans les recherches académiques.

« Cool-rationality » and « un-feeling knowledge » provided a cultural space to which men could aspire without threat to their masculinity and provided a gate keeping mechanism that limited women's entry. The marginalization of emotions from research accounts, therefore, has much to do with the gendered assumptions surrounding the nature of emotional encounters, and research accounts that explicitly include emotional elements are less likely to conform to masculine ideals of what « counts » as research. (Brannan 2011, 323)

Discuter des émotions dans les données permet de tenir compte de leur influence dans les interactions et les engagements. Leur laisser une place dans cette recherche fait d'autant plus sens que celles-ci sont souvent interconnectées avec les questions de soutien et de solidarité (Karakayali 2017; Sutter 2017). Ici, que ce soit dans les défis méthodologiques que j'ai rencontrés ou les enjeux au cœur de la pratique des bénévoles, les émotions jouent un rôle et sont importantes. Pour les bénévoles, les émotions interviennent dans les processus de

motivation, pour endosser des charges habituellement prises par les organisations humanitaires ou par l'État (Sandri 2018). Je montrerai qu'elles sont également interconnectées avec la notion de solidarité et les récits qui y sont associés²⁹.

La réflexion autour des émotions est arrivée tôt ; le questionnement du « comment les inclure ? » a laissé la place à un choix en deux phases. D'une part, le défi consiste à accorder une place à la prégnance des émotions des enquêté-e-s. De l'autre, il s'agit de replacer celles que j'ai traversées en tant que chercheuse sur ce terrain, dans la mesure où le travail de recherche peut être étroitement lié aux émotions (Dickson-Swift et al. 2009). D'abord, j'articule les émotions des bénévoles au cœur de leur engagement, dans le dernier chapitre analytique. Il s'agit d'analyser les émotions développées par les bénévoles au regard de deux pratiques spécifiques. Ensuite, je partage les défis relatifs à mes propres émotions de chercheuse, dans ce chapitre méthodologique, en considérant le terrain comme « une rencontre émotionnelle » (Brannan 2011, 324) où la gestion des émotions a son importance dans la production des données et l'articulation des résultats.

1.4.1. Apprendre pour mieux revenir en terrain sensible

Le terrain du Refuge peut être considéré comme un terrain sensible, selon le triple qualificatif pensé par Bouillon, Fresia et Tallio (2005), tout d'abord parce qu'il est porteur de souffrance sociale, d'injustice et de domination. Ensuite, il implique de renoncer à un protocole d'enquête traditionnel, en mettant mes connaissances à l'épreuve et en me poussant à m'adapter *in vivo* pour produire les données. Enfin, il y est parfois question de faire face à la détresse des personnes et aux violences de leurs parcours. Ces éléments questionnent mon implication individuelle (ibid.).

Le terrain au Refuge est particulièrement éprouvant. Peu expérimentée dans la démarche ethnographique, je me trouve dans des situations de stress, d'urgence, en contact avec des personnes en situation de vulnérabilité, de souffrance et d'épuisement. Les bénévoles sont surmené-e-s et un chaos règne au sein du Refuge qui, même s'il a la capacité d'accueillir une quinzaine de personnes, en accueille plus d'une centaine à l'été 2018. En arrivant dans ce contexte, je perçois instantanément la nécessité d'adaptabilité à ce terrain. La question qui se

²⁹ Pour plus de détails se référer au point 6.4. *Les engagements solidaires, des engagements émotionnels ?*

pose alors est : comment continuer à faire du terrain, tout en tenant compte des possibilités et surtout des priorités contextuelles ?

Disposant d'un véhicule, je suis sollicitée pour faire des trajets entre le Refuge et l'hôpital, afin d'y amener ou d'aller y chercher les personnes blessé-e-s. Ce faisant, je m'insère dans certaines pratiques (transports, rangements, ateliers divers), tout en gardant ma casquette d'observatrice au premier plan. Comme je l'ai expliqué, ce choix me permet de continuer à faire de la recherche, tout en gardant un sens à ma présence, dans un environnement où mener une enquête semble parfaitement futile. Rapidement, je pénètre dans les histoires de parcours, d'abord par le biais des bénévoles puis par celui des bénéficiaires. Des histoires de violence et d'injustice sociale, empruntées de souffrance. Des récits d'abord difficiles à entendre, puis lourds à porter. Les interactions et les situations au Refuge sont souvent bouleversantes. Voici des bribes d'histoires retranscrites dans mon journal de terrain. Un jeune homme, originaire de Gambie ne sait pas où se rendre. Son ami, avec qui il avait entrepris la traversée, est mort en mer. Il ne connaît personne en Europe et les bénévoles ne trouvent pas d'hébergement d'urgence pour lui. Il décide finalement de se rendre à Paris mais prend conscience qu'il ne lui reste pas suffisamment d'argent pour payer le billet. Après ce constat, Lou lui enjoint de réfléchir. Pendant des heures, il reste debout dans la cour, immobile et livide, des larmes coulant sur ses joues. Un homme d'une trentaine d'années a laissé femme et enfants pour tenter sa chance en Europe. Il veut trouver un travail rapidement pour leur envoyer de l'argent mais il s'est blessé à la jambe en traversant la montagne. Il a peur de ne pas y arriver, mais dit ne pas avoir le choix. Sa fille est malade et il doit payer son traitement. Un jeune mineur confie être le seul rescapé de son embarcation qui a chaviré en pleine mer. Il est parvenu à s'agripper à objet flottant et a vu son cousin se noyer. Après l'assassinat de ses parents, celui-ci était la seule famille qui lui restait. Il a l'espoir de faire des études. Une petite fille de 4 ans est née sur la route. Elle marche en trainant son pied droit sur le gravier et donne des coups dans le vide. Elle ne sait pas parler. Selon Basile, elle a été confrontée à trop de langues différentes et à trop de déracinement. Pour s'exprimer elle crie, elle hurle et elle frappe les jambes des adultes, les miennes aussi. Un autre jeune homme porte un manteau beige, tous les jours, alors qu'il fait plus de 30 degrés. Il marmonne seul. Ramasse des objets et les mets dans ses poches. Parfois il passe, éclate d'un rire sonore et s'en va.

De fait, les violences vécues impactent la santé mentale des personnes en mobilité³⁰. Puisque tout se passe précipitamment et que l'aide aux personnes est la priorité, tout autant que de soutenir les bénévoles et de les observer, je ne m'aperçois pas de l'impact de la situation sur moi-même. Pourtant, au fil des jours, mon sommeil, mon appétit et mon moral se dégradent. Je me laisse alors emporter dans un tourbillon où se mêlent fatigue émotionnelle, épuisement physique et sentiment d'impuissance. Un matin, alors que je me prépare à partir sur le terrain, je fonds en larme sous la douche. Au Refuge, je cache mon état, je suis disponible et concentrée, mais le soir et le matin je suis emplie de culpabilité et de tristesse. Lorsque ma directrice me conseille de prendre des pauses, je le perçois comme impensable. Être en présence de personnes qui souffrent et savoir que je peux simplement partir boire un café ou rentrer chez moi provoque, encore aujourd'hui, un sentiment douloureux. Le poids de l'injustice est pesant.

À mon retour, j'ai des symptômes d'anxiété, des cauchemars et je pleure régulièrement, sans raison apparente. Quelques jours plus tard, alors que je me rends au bureau de l'université, je m'écroule de fatigue dans un escalier. À ce moment, je commence à prendre la mesure de l'impact de la recherche sur mon équilibre. Lorsque je replonge dans mes données, leur revisite me provoque des nausées et des émotions douloureuses. Savoir que je suis derrière mon bureau à décrire ces situations, alors que des personnes réelles les subissent, constitue, pour moi, aujourd'hui encore, une épreuve psychologique.

À ce moment-là, je n'ai pas le recul nécessaire pour analyser la situation. Je porte un jugement sévère sur mon état émotionnel, je le considère comme secondaire, comme moins important que ce que les personnes rencontrées subissent et donc comme parfaitement futile. Les semaines, puis les mois passent. La logique voudrait que je trouve des personnes qui vivent également des retours de terrains difficiles et qui comprennent (Theidon 2014, 2), mais en vérité, je m'isole. Partager, c'est faire exister à nouveau et cela m'est douloureux. Je trouve quelques articles qui traitent des émotions liées aux terrains sensibles et me permettent de me sentir moins seule dans ces affres du retour de terrain. J'en parle avec ma directrice de thèse qui me conseille de mettre en place des stratégies pour mes terrains futurs. Je réalise qu'au-delà des aspects sensibles, ce qui a fait défaut était la manière de les gérer. De plus, il est

³⁰ Les bénévoles n'ont pas les ressources pour traiter ces problématiques spécifiques.

nécessaire d'y penser en amont. Une fois sur place, une fois que les émotions et les circonstances prennent le dessus, il est trop tard. En faisant passer mes besoins au second plan, je me suis retrouvée dans une posture où je n'étais presque plus en mesure de mener cette recherche. J'entreprends donc de préparer le terrain suivant, en mettant au point des *self-care strategies*.

1.4.2. Déployer des *self-care strategies*

Dans son article « *When collecting data can break your heart* », Rager (2005) met en évidence à quel point être le terrain peut nous briser le cœur. Elle affirme que, pour les recherches qualitatives, les *self-care strategies* sont peu discutées. L'auteure énonce quelques exemples de stratégies de gestion émotionnelle d'ordre plutôt général, comme de laisser suffisamment de temps entre des entretiens sensibles (Rager 2005, 26). Dans mon cas, ayant la possibilité de rester durant des périodes limitées sur le terrain, je ne peux pas espacer les observations ou les entretiens, car je dois optimiser mon temps sur place. Pour cette raison, mon immersion est presque ininterrompue ; je passe mes journées entières au Refuge. Afin d'adapter des stratégies à ce terrain et aux points faibles décelés dans mes comportements lors du premier terrain, j'établis une liste d'éléments concrets à accomplir quotidiennement dans le but de préserver ma santé mentale et physique. Les stratégies mises en place se regroupent en deux catégories majeures : la dimension physique et la dimension émotionnelle, lesquelles sont interconnectées. Les stratégies sont pensées pour être appliquées de manière automatique, lorsque l'état mental ou physique ne permet pas de prendre des décisions ou d'agir pour son propre bien.

Le premier pan de stratégies s'applique au quotidien. Il traite de gestes ou d'activités qui maintiennent une routine pensée comme « hors-terrain », tout en permettant de s'y préparer (le matin) et de couper avec lui (le soir).

Le matin <i>Avant le terrain</i>	Activité sportive (au choix : course, yoga, hiit), puis douche froide (pour diminuer le niveau d'anxiété).
Le soir <i>Après le terrain</i>	Période de transition : rédiger les dernières notes. Délai 20h : interdiction de penser au terrain. Temps de ressourcement : cuisiner et manger + se reposer et se changer les idées (film ou livre non lié à la thèse).

S'additionne à ces deux activités qui encadrent les journées de terrain une *self-care* liste d'urgence, à appliquer en cas de baisse intense de moral, de santé mentale ou physique (perte d'appétit, de sommeil, incapacité à rire, etc.). La liste d'activités peut paraître triviale, mais c'est dans son principe d'application que réside son efficacité. D'abord, le fait de la constituer en amont évite de devoir y réfléchir dans les moments où le bon sens et le discernement font défaut. Ensuite, il s'agit d'accomplir, sans réfléchir, tous les éléments dans l'ordre, et ce jusqu'à ce que l'état physique et psychique soit à nouveau stable. En outre, afin de décupler son efficacité, j'ai pensé cette liste de sorte qu'elle contienne des actions qui sollicitent des sens variés, l'ouïe, le goût, la vue, mais aussi le lien avec des proches, le mouvement et des souvenirs personnels qui sollicitent des émotions positives. Ces éléments, additionnés les uns aux autres, permettent de sortir rapidement d'un état difficile dans lequel les capacités sont altérées. Évidemment, cette liste personnelle nécessite d'être constituée par chacun-e. Voici celle élaborée pour le terrain :

- Prendre un bain ou une longue douche chaude/froide
- Faire une méditation courte contre l'anxiété
- Écouter une playlist de *Happy songs*
- Parler à un-e ami-e
- Regarder un épisode d'une série *feelgood*
- Boire une boisson réconfortante
- Marcher dans la nature

J'ai régulièrement exposé ces stratégies à des étudiant-e-s ou encore à des collègues doctorant-e-s. J'ai réalisé que nous sommes nombreux/euses à être émotionnellement submergé-e-s par des situations en terrains et que ce sujet a son importance dans la recherche actuelle. Il ne s'agit pas de mettre sur un pied d'égalité des expériences douloureuses de terrains avec la souffrance des personnes qui expérimentent des violences réelles. Il s'agit simplement de rendre compte des impacts tout aussi réels que ces souffrances peuvent exercer sur les chercheuses. Cette prise de conscience permet de développer des outils, tels que la *self-care* liste, qui, au lieu de nier l'importance des émotions, en tiennent compte pour avancer dans des processus de recherche qui priorisent la santé émotionnelle et mentale des chercheuses.

Ces stratégies sont utiles mais pas miraculeuses. Elles ne protègent pas contre l'étrange activité qui consiste à observer d'autres êtres humains et à écrire des théories sur elleux (Behar 1996, 5), particulièrement si ceux-ci font face à des violences. Face à cette relation asymétrique, la culpabilité ne me quitte pas. Tout au long de l'analyse, elle me rappelle que j'ai le privilège d'être protégées de ces brutalités, « bien au chaud chez moi à mettre en place des stratégies pour aller mieux ». Peu à peu, la culpabilité se transforme. Aujourd'hui, alors que le travail arrive à son aboutissement, elle réveille régulièrement mon manque de courage. « Pourquoi n'y es-tu pas retournée ? Uniquement à cause, de la pandémie, en es-tu si certaine ? » Non. Je n'en suis plus certaine. Évidemment, la pandémie a joué un rôle important, à n'en pas douter. Jusqu'au commencement de ma dernière année subventionnée, la question du retour a été successivement compromise. Toutefois, en ce qui concerne les derniers mois, le fait de me concentrer sur le délai à tenir pour le rendu de thèse, bien que constituant un argument valide à mon échelle, m'a permis de me protéger. J'aurais pu envisager de retourner à Borday à un moment donné pendant les huit derniers mois mais je me suis concentrée exclusivement sur l'écriture du manuscrit. Le Refuge a certes été démantelé pour laisser place à un nouvel espace (dont je ne suis pas certaine que les pratiques auraient pu être incluses à cette analyse) mais la peur viscérale d'être confrontée à nouveau aux visages, aux histoires et au chagrin qu'ils provoquent est restée présente dans tout le processus décisionnel. Les années ont passé, je le sais. Pourtant, à chaque relecture des données, sans exception, j'ai le cœur brisé.

De ce point de vue, conjointement aux (im)possibilités contextuelles dues à la pandémie, ma vulnérabilité en tant que chercheuse a impacté les résultats que je présente dans cette étude.

2. Appréhender les acteurices du régime migratoire

La discussion sur ma posture de chercheuse et les enjeux méthodologique rencontrés me mènent à poser les jalons conceptuels de l'étude. Pour ce faire, ce chapitre esquisse, dans les grandes lignes, les concepts et les notions théoriques utilisés. Les choix effectués permettent de comprendre le regard posé sur les données ainsi que les arguments centraux qui découlent de l'analyse. Au fil de celle-ci, certains éléments présentés seront repris, approfondis et précisés.

La toile de fond de cette recherche est la gestion, la régulation et le contrôle des mouvements de population, dans ce cas particulier des personnes en demande d'asile, lesquelles sont venues de pays tiers, sans visa, pour s'établir en Europe. Dans ce cadre et pour étudier les bénévoles qui apportent leur soutien à ces personnes, je combine la littérature issue de la sociologie, de l'anthropologie, de l'ethnologie, de la géographie, de l'histoire et des sciences politiques.

Les concepts qui permettent d'analyser le travail ethnographique s'articulent sur plusieurs niveaux : d'abord un niveau de régime, ensuite des dispositifs, puis des logiques qui permettent d'entrer dans l'analyse des micropratiques. J'aborde l'analyse à travers une approche du régime migratoire. Celle-ci me permet de développer un cadre dans lequel s'articulent deux dispositifs – au sens foucaldien –, soit un dispositif de contrôle et un dispositif humanitaire (dont je conçois l'émergence comme consécutive au contrôle). Ces dispositifs forment le cadre théorique prégnant qui permet d'appréhender les différentes logiques de soutien à travers lesquelles je décortique les micropratiques qui prennent forme au Refuge.

2.1. Réfléchir à travers le régime

Dans la littérature, souvent est prise en considération la nature polycentrique de la gouvernance des migrations ou, selon le terme de Feldman (2012), son caractère « acéphale ». Les concepts de *border regime* (De Genova 2017; Andersson 2014b) ou encore de *migration industry* (Schapendonk 2018) sont pertinents pour la compréhension de la mise en place des politiques migratoires contemporaines. Toutefois, elles sont discutables pour développer une analyse approfondie des intrications de la participation des pratiques bénévoles, dans la gouvernance de la migration en Europe. De fait, se concentrer sur les pratiques de soutien au

sein des parcours des personnes en mobilité en Europe requiert une approche théorique qui permette la conceptualisation du contrôle migratoire comme étant le résultat d'une (co)production de pratiques par différent-e-s actrices, tout en étant à la fois mouvante et dynamique. Pour ce faire, une approche de régime apparaît pertinente, car elle permet d'inclure les actrices non étatiques (Eule et al. 2019; Andersson 2014b; 2014a; Wyss 2019) – dans ce cas précis, les bénévoles – au cœur des enjeux de la contestation, tout autant que du contrôle. Une approche fondée sur le régime tient compte du fait que les différent-e-s actrices – non étatiques, étatiques et les personnes en mobilité – s'influencent mutuellement et contribuent conjointement à la gouvernance des migrations (Wyss 2019). Cette approche permet également de considérer les positions inégales occupées par ces différent-e-s actrices (Mitchell et Sparke 2018; Eule et al. 2019), ce qui semble particulièrement pertinent au regard des soutiens bénévoles dont la marge de manœuvre est souvent limitée.

Malgré sa popularité croissante dans la recherche sur les migrations, la notion de régime ne fait pas référence à un champ fermé et stable de construction de la théorie. Il s'agit plutôt d'un concept contesté qui met en contact différents aspects de l'élaboration des théories. En effet, le concept de régime ne détient pas une appréhension unifiée (Horvath, Amelina, et Peters 2017, 301). Néanmoins, il constitue également un classique dans la littérature académique (Rass et Wolff 2018)³¹, qui a été paradoxalement peu théorisé. Il s'agit donc d'accorder une attention particulière à ses multiples significations (Horvath, Amelina, et Peters 2017, 303) et de préciser l'utilisation que j'en fait pour saisir les dynamiques et pratiques à l'œuvre au sein d'un espace de soutien. Rass et Wolff (2018) montrent l'évolution du concept qui a peu à peu été appréhendé comme moyen heuristique pour expliquer des situations complexes. En se référant aux apports de Krasner³², qui a contribué à sa décentralisation et étendu l'appréhension du régime, jusque-là basée sur des normes, à un concept qui intègre non seulement différents types d'institutions, mais également des pratiques, des actrices et des relations. Les auteurs expliquent la manière dont le concept est passé d'une catégorie

³¹ Rass et Wolff (2018) procèdent à une généalogie détaillée du concept de régime, dans ses différentes appréhensions depuis le siècle passé. D'abord conçu pour théoriser l'implication et la coopération de divers actrices qui n'étaient pas dirigé-e-s par une structure supérieure ou hiérarchisée, le régime a peu à peu été appréhendé comme moyen heuristique pour expliquer des situations complexes.

³² Les auteurs se basent sur les apports de Krasner (1982, non référencé ici).

analytique à une constitution formelle incluant des dimensions globales (ibid., 27). C'est en me basant sur cette appréhension du régime que j'entreprends de me concentrer concrètement non pas sur une formalisation d'un régime établi, mais sur l'implication de différent-e-s acteurices, y compris non étatiques, dans la participation à la coconstruction du régime conçu comme dynamique. En outre, d'après les diverses utilisations qui en sont faites dans la littérature sur les migrations, il apparaît que le choix du concept de régime invite à penser de manière vaste, incluant plusieurs types d'acteurices et d'interactions, tout en permettant de situer les pratiques des bénévoles dans un contexte général où s'entremêlent mobilité, régulation et discours (Rass et Wolff 2018). Régulièrement, en étude des migrations, deux variantes de ce concept sont utilisées : celle du régime de mobilité (Glick Schiller et Salazar 2013; Kloppenburg 2013; Dahinden et al. à paraître) et celle du régime migratoire (RM) (Eule et al. 2019; Wyss 2019; Tsianos et Karakayali 2010)³³.

Le concept de régime de mobilité (*mobility regime*) souligne les imbrications entre les mobilités et les enjeux de pouvoir à l'œuvre au sein de ces mobilités. Il permet d'explorer les différences de conceptions entre les déplacements privilégiés de certain-e-s citoyen-ne-s et les mouvements désapprouvés d'une catégorie de population plus pauvre, davantage impuissante et exploitée : mettant en avant l'existence de mobilités stigmatisées et interdites (Glick-Schiller et Salazar 2013, 188). Dahinden et al. (2023, à paraître) proposent d'utiliser le régime de mobilité, pour comprendre les processus qui catégorisent et distinguent les mobilités à travers des processus hiérarchisés de *ordering*. Au regard de cette littérature, la force théorique d'une perspective de régime de mobilité tient notamment dans le dépassement du conteneur national ainsi que dans le focus porté sur des catégories générales de mouvement et leur différenciation au sein d'enjeux de pouvoir.

Ce concept, quoiqu'éminemment pertinent pour saisir les différents enjeux internes aux processus de mobilité, tend à dézoomer de la prégnance des structures étatiques, dont les instances administratives détiennent le monopole sur les moyens légitimes de se déplacer (Torpey 1997). Une approche de régime de mobilité n'ignore pas l'État (Dahinden et al. 2023, à paraître), néanmoins elle place au centre l'importance de sortir du conteneur national, dans une perspective qui vise à renommer et à se réappropriier un vocabulaire plébiscité par les

³³ Je comprends ces deux appréhensions du régime comme incluant respectivement des acteurices étatiques et non étatiques ainsi que des processus de contrôle, de catégorisation et de représentations symboliques.

institutions étatiques. Or, pour saisir les enjeux de l'émergence des soutiens bénévoles à la frontière franco-italienne ainsi que les modalités de fonctionnement de ce soutien, il convient de tenir compte directement du contrôle étatique déployé aux frontières (De Genova 2017; G. Feldman 2012). Étant donné le contexte géographique de l'étude, laquelle se déroule à proximité de la frontière, la matérialité de cette dernière et le lien entre les pratiques bénévoles et les pratiques étatiques aux frontières doivent être mis en évidence³⁴. Il apparaît important de souligner conceptuellement le contexte contraignant qui fait émerger des pratiques de soutien spécifiques. Je conçois donc qu'une approche de régime migratoire accentue davantage le caractère hégémonique des politiques et des normes qui influent sur les pratiques bénévoles, incluant, explicitement dans sa dénomination même, une présence et une prégnance de l'État. De ce fait, considérer théoriquement une approche de régime migratoire permet de prendre la mesure d'un contexte où le contrôle migratoire est signifiant dans l'émergence des pratiques de soutien ainsi que dans leur mise en œuvre, tout en replaçant l'importance de ce pouvoir dans des enjeux qui touchent les actions visant à le contester à la frontière.

J'utilise le concept de régime migratoire non pas pour désigner une entité ou une institution détectable, mais comme un cadre qui permet de comprendre une formation complexe et décentralisée du pouvoir (Horvath, Amelina, et Peters 2017), au sein de laquelle les discours et les pratiques bénévoles participent à la gestion de la migration. Cette délimitation me permet de me concentrer sur une part de la complexité des dynamiques internes du régime (Wyss 2019), tout en mettant en avant les pratiques des bénévoles et en soulignant qu'elles prennent forme dans un contexte où prédominent des structures hégémoniques de contrôle migratoire.

Pour saisir les dynamiques internes du régime migratoire auxquelles je m'intéresse, je m'inspire des apports de Eule, Loher et Wyss (2018) qui le définissent de la manière suivante : « (...) a conflictual field of interests, negotiations, discourses and struggles on inclusion and exclusion between different actors. These actors may be migrants, facilitators, private companies or state agents (...). » (Eule, Loher et Wyss 2018, 2718). Ces auteur-e-s mettent en avant l'utilisation du régime migratoire dans un contexte théorique de prise en compte des différentes formes de contestation du contrôle migratoire, ce qui est particulièrement pertinent pour comprendre

³⁴ L'analyse des pratiques étatiques aux frontières ne fait pas partie de ce travail, toutefois celles-ci influencent et conditionnent l'émergence du soutien.

les enjeux des pratiques au Refuge. L'intérêt de leur approche est qu'elle se distancie de l'aspect statique mis en avant par certains courants des *border studies*, en se concentrant non pas sur la cohérence du régime en tant qu'unité stable, mais sur le caractère dynamique des frontières, des actions et des interactions qui y prennent forme. Dans cette optique, le régime migratoire ne suit pas une logique centrale ou un *master-plan* (ibid.), mais la focale est placée sur sa compréhension, à travers ses contradictions et ses espaces de frictions. Cette conception permet également, selon moi, de mettre en lumière les dynamiques de contournement des bénévoles, dans une logique de contestation. Cette approche induit une appréhension dynamique des pratiques, à travers des ajustements permanents (ibid., 2721).

Parce qu'une approche de régime migratoire enjoint à comprendre ce qui se produit dans les micropratiques et les dynamiques internes, tout en tenant compte du contrôle et des relations de pouvoir à l'œuvre, celle-ci est particulièrement pertinente pour répondre à la question qui motive cette étude. À partir de cette perspective, je pourrai exposer le contexte d'émergence du soutien, avant de me concentrer sur les pratiques des actrices qui mettent en lumière les processus de contestation de la gouvernance migratoire ainsi que de la (re)production du contrôle, au sein même des mouvements de soutien. Ce concept permet de concevoir les contradictions et les ambiguïtés liés au soutien, en tentant de répondre à cette question : comment saisir la participation à la gouvernance de la migration d'actrices de soutien qui agissent sous la forme Refuge d'aide d'urgence ?

2.1.1. Penser un régime sans migrant-e

A stateless being is "human waste" and disposable. Perhaps it is for that reason that loss of citizenship is called "denaturalization" – becoming unnatural. Citizenship has become the nature of being human. Being outside the realm of citizenship means being outside nature. In the condition of statelessness, in the absence of citizenship, one becomes dehumanized (unnatural) and can be exposed to necropolitics – violence and death. Throughout the twentieth century, many nations and groups have been subjected to this dehumanization politics. (Khosravi 2010, 122)

Autant il paraît important, dans le cadre spécifique de cette recherche, de replacer le contexte du contrôle migratoire aux frontières et du pouvoir coercitif qui s’y déploie pour comprendre les enjeux liés au soutien bénévole, autant il semble essentiel de prendre une distance vis-à-vis du prisme national comme seul pilier de réflexion de ces logiques. De plus, les phénomènes et processus observés doivent être séparés des préconceptions et des enjeux de pouvoir qui y sont liés, précisément lorsqu’il s’agit de nommer les personnes qui en subissent les conséquences.

Même si j’ai préféré l’utilisation du concept de régime migratoire (parce qu’il fait explicitement référence au pouvoir hégémonique de l’État dans les parcours), paradoxalement, je souhaite brièvement mettre en avant l’utilisation de la notion de *personne en mobilité*, plutôt que celle de migrant-e, dont la catégorie semble discutable pour cette recherche. Certaines catégories, comme celle de migrant-e-s, sont surutilisées et surreprésentées dans les médias, les discours politiques et même dans la recherche. Ce phénomène engendre une banalisation qui s’ajoute à une connotation négative, réductrice, basée sur les principes et les logiques de l’État-nation.

Les migrant-e-s et les citoyen-ne-s sont considéré-e-s différemment au regard de la loi et des normes en vigueur et la gestion de cette différence construite par les États a été institutionnalisée (Dahinden 2016, 2209). Cette institutionnalisation implique que l’État définit la différence entre les citoyen-ne-s et les migrant-e-s, menant à un renforcement légal des catégories perçues comme des essences sociales et humaines (Rass et Wolff 2018, 43). En d’autres termes : la mobilité humaine devient la migration lorsqu’il y a franchissement d’une forme de frontière imposée par l’État. Sans frontières, la migration au sens où on l’entend n’existerait pas, il n’y aurait que la mobilité (De Genova 2017, 6).

La catégorie n’est donc pas neutre. Elle fait partie d’une vision du monde mise en place à travers des politiques précises qui traduisent des rapports de force. Ces relations de pouvoir sont devenues invisibles, normalisées et naturalisées (Khosravi 2010), dans un contexte où le vocabulaire de la migration est fortement politisé. Ce qui rend un-e migrant-e illégal-e et différent-e, c’est qu’un État-nation a décidé de nommer le mouvement de cette façon, ce qui constitue une manière de certifier son existence souveraine (Favell 2007, 272). De fait, cette catégorie contient, dans son utilisation, la dimension performative de l’hégémonie étatique qui l’a créée et rendue problématique à la fois. Le dépassement de la catégorie particulière de

migrant-e est donc important, dans la mesure où celle-ci réduit les personnes à une perception statocentrée de leur existence et de leurs déplacements. En ce sens, le choix d'une catégorie inspirée du point de vue des *mobility studies* - desquelles je me suis brièvement distancée plus haut - permet de se détacher du « biais-sédentaire » et de discuter la manière dont les sciences sociales ont été, pendant longtemps, « a-mobiles » (Sheller et Urry 2006a), considérant la stabilité comme la norme et la mobilité comme anormale, voire problématique.

Je ne m'insère toutefois pas complètement dans ce *mobility turn* (Sheller et Urry 2006b) ou *mobility paradigm* qui se retrouve au cœur des études sur les migrations (Faist 2013). En revanche, je m'en inspire, notamment concernant l'importance de garder à l'esprit, et non d'écarter, la « fixité » et « l'immobilité » (Cresswell 2010a, 29) – dimensions vécues par les bénéficiaires du Refuge - comme faisant partie intégrante des processus de mobilité. Il s'agit ainsi d'articuler l'une et l'autre, afin de comprendre ces phénomènes et processus dans leur globalité. Au cœur de ces propositions analytiques et conceptuelles, Cresswell offre une approche critique qui met l'accent sur l'étude des politiques de la mobilité, lesquelles sont, selon lui, impliquées non seulement dans la production du pouvoir, mais également dans les relations de domination (Cresswell 2010). Ne traitant pas directement de ces questions, il me semble néanmoins essentiel de désigner les personnes bénéficiaires du soutien du Refuge comme des personnes en mobilité, des « *mobile human* » (De Genova 2017, 6), ce qui permet de ne pas prendre le postulat de l'immobilité comme étant la norme, tout en gardant ces notions à l'esprit : l'agentivité des personnes (Wyss 2019; Khosravi 2010), la répartition inégale de l'accès à la mobilité (Cresswell 2010b) ainsi que l'(im)mobilité forcée que les bénéficiaires peuvent expérimenter durant leur séjour au Refuge.

2.2. La prégnance du dispositif de contrôle

Pour avancer dans la compréhension de l'émergence des pratiques de soutien, je propose de se pencher sur la perspective théorique qui permet de comprendre les effets des politiques du régime migratoire sur les trajectoires des personnes en mobilité. Évidemment, le dispositif de gouvernance des frontières n'est pas le seul élément signifiant pour saisir ce processus. Par exemple, Feldman et Ticktin (2010) ont démontré que l'image de la crise de 2015 relayée par les médias et les politiques a été un moteur important dans l'émergence de nouveaux soutiens. Toutefois, j'ai volontairement mis en exergue le dispositif de contrôle, car je le considère comme central pour comprendre l'implication des bénévoles et leurs pratiques. Pour ce faire, il convient d'approfondir plus particulièrement le contrôle migratoire des frontières. J'invite à le penser théoriquement en termes de dispositif, en m'inspirant des thèses foucaaldiennes et m'appuyant sur les apports théoriques des *border studies*.

Les thèses foucaaldiennes sur le biopouvoir sont pertinentes, pour appréhender l'expression des formes de pouvoir exercées sur les personnes, dans le contexte d'un passage de frontière. Ici, j'entends par dispositif ce que Foucault définit comme suit :

(...) un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques ; bref, du dit aussi bien que du non-dit (...). Le dispositif lui-même c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments.
(Foucault 2001, 299)

En d'autres termes, comme l'explique Lafleur (2015) :

(...) un dispositif est composé d'éléments immatériels (pensées, énoncés scientifiques, propositions philosophiques, morales, philanthropiques), de prescriptions juridiques (décisions réglementaires, lois, mesures administratives), de discours, de machines concrètes (institutions), de techniques (pratiques de gestion des corps), d'éléments solides (ensemble architectural, mur) et d'instruments façonnant les gestes de « collaborateurs » pour assurer la distribution des corps, l'évaluation des sujets (...).(Lafleur 2015, 6)

Le dispositif a une fonction stratégique concrète et s'inscrit dans des relations de pouvoir. Les éléments décrits comme compris dans le dispositif foucauldien servent « à isoler, à mesurer, à surveiller les sujets-corps » (ibid., 6-7). L'appréhension foucauldienne du dispositif permet d'appréhender le contrôle migratoire comme un système mû par une polymorphie de pratiques et une variété d'acteurices. Elle permet également de replacer l'importance du pouvoir à plusieurs niveaux de pratiques. Tout au long de l'analyse, j'utilise le dispositif de contrôle comme fonction saillante du régime migratoire. Il constitue le point d'entrée que j'ai choisi pour éclairer deux aspects centraux de l'analyse. En premier lieu, je conçois l'émergence du soutien au Refuge comme une conséquence du dispositif de contrôle. En second lieu, j'analyse la (re)production de forme de contrôle qui participe à ce dispositif, au sein des pratiques de soutien.

Une littérature prolifique a montré que le dispositif de contrôle du régime migratoire européen se manifeste notamment à travers des pratiques administratives, des décisions politiques, des mesures juridiques et des ressources policières. Topak explique la manière dont les zones frontières entre la Grèce et la Turquie concentrent le contrôle biopolitique par la surveillance territoriale souveraine, au travers des pratiques de mort et d'exclusion, et la suspension des droits des personnes en mobilité (Topak 2014, 816). De Genova met en évidence le lien entre l'agentivité des personnes mobiles et le développement d'une hétérogénéité des tactiques de *bordering*³⁵ (De Genova 2017). Infantino, dans une étude de cas comparative, analyse la politique des visas et son implémentation dans les consulats respectifs de Belgique, de France et d'Italie, à Casablanca, au regard des pratiques particulières et quotidiennes de ce qu'il nomme une politique de *bordering* (Infantino 2016; voir également Scheel 2018). Ces études illustrent les mises en place du contrôle de la mobilité, lequel intervient à plusieurs niveaux, autant à l'intérieur des États qu'à leurs frontières et au-delà de celles-ci (Tervonen, Pellander, et Yuval-Davis 2018, 139).

³⁵ Tout au long de l'étude, je vais utiliser les concepts de *bordering*, *debordering* et *everyday bordering*. Le *bordering* peut être traduit par frontiérisation et le *debordering* par defrontiérisation. J'ai néanmoins décidé d'employer ces concepts en anglais. La raison de ce choix est double. D'abord, je souhaite rester au plus près de la littérature de laquelle je m'inspire et, même si ces concepts ont été traduits en français, ils sont particulièrement développés et pensés dans la littérature anglophone. D'autre part, il m'apparaît que la traduction du concept de *everyday bordering* (défrontiérisation du quotidien) ne permet pas de le saisir intelligiblement. Je conçois que ce choix pourrait entraver la fluidité de la lecture mais il apparaît comme judicieux au regard du contenu.

Spatialement, les pratiques de contrôle du régime peuvent être localisées partout (Casas-Cortes et Cobarrubias 2021, 160), mais il existe une concentration importante de ces pratiques de gouvernance de la mobilité aux frontières externes et internes de l'Europe, comme c'est le cas pour la frontière franco-italienne. Pour saisir l'émergence de soutien et les enjeux du contrôle migratoire étatique qui y prennent place, il est central de définir la manière dont je conçois théoriquement la frontière et l'espace frontalier.

Les frontières donnent une impression de finalité et de permanence (Diener et Hagen 2012, 76). Bien qu'elles semblent se dessiner dans un espace géographique politico-administratif achevé, elles ne sont pas fixes, même si ce qu'elles perpétuent est précisément de la fixation et de la catégorisation (Anderson, Sharma, et Wright 2012, 76). Les frontières ne peuvent pas être résumées à quelque chose qui « existerait en soi », au contraire, elles sont sans cesse « performées à être » à travers des rituels quotidiens divers : montrer son passeport, enlever ses chaussures, etc. (Parker et Vaughan-Williams 2012, 729).

Ces dernières décennies, les études des frontières - *border studies* - ont mené à les appréhender comme des processus dynamiques, à travers des pratiques et des manières de faire la frontière, y compris dans les espaces de la vie quotidienne (Balibar 2002; Tervonen, Pellander, et Yuval-Davis 2018; Parker et Vaughan-Williams 2009), mettant en avant des processus d'altérisation et d'organisation sociale de la différence (Van Houtum et Van Naerssen 2002). Les perspectives contemporaines ont vu émerger un tournant processuel (Yuval-Davis, Wemyss et Cassidy 2019, 18) qui démontre que les frontières ont bougé, en passant des marges au centre de la vie sociale et politique (ibid., 1), en représentant moins un point dans l'espace qu'une forme de « pratique sociale de différenciation spatiale » (Van Houtum et Van Naerssen 2002, 126). Ces nouvelles appréhensions des frontières laissent percevoir leur caractère dynamique et mettent l'accent sur les pratiques qui les construisent. Elles se réfèrent largement aux processus de *bordering* plutôt qu'aux *borders*, ce qui permet de souligner les processus spatiaux, sociaux et politiques mouvants et contestés (Newman 2006; Van Houtum et Van Naerssen 2002).

Dans la lignée de ces apports théoriques, je comprends la frontière comme un processus que je considère cependant comme ayant également une prégnance dans un espace physique. Pour saisir les pratiques qui prennent forme dans cet espace ainsi que pour mettre en évidence

le caractère processuel de reconstruction de la frontière au sein des interactions du soutien, j'ai choisi de m'inspirer du concept de *bordering*.

Le concept de *bordering practice* (Parker et Vaughan-Williams 2012; 2009) permet de conceptualiser de manière dynamique la multiplicité des pratiques dans les zones frontalières (Hafeda 2016, 389). Les *bordering practices* permettent d'appréhender le déploiement des logiques qui consistent à « faire la frontière » et à la reproduire dans différents espaces et contextes sociaux³⁶. Elles reflètent l'idée que les frontières existent dans tous les aspects de la société, en catégorisant d'un côté ceux qui appartiennent au groupe et de l'autre ceux qui en sont exclu-e-s (Newman 2006, 176). Si les théories des *bordering practices* éclairent les processus d'altérisation comme présents au sein d'interactions sociales diverses, les frontières constituent néanmoins des espaces où ces pratiques prennent forme de manière saillante (Van Houtum et Van Naerssen 2002).

Pour appréhender conjointement les processus de contrôle et d'altérisation qui génèrent des pratiques de soutien à la frontière et au-delà, le concept de *borderzone* est particulièrement pertinent. Il permet de capturer concrètement l'espace de la frontière non pas uniquement comme une ligne ou un point, mais comme un espace ou une zone, ce qui facilite la compréhension de la complexité des processus à l'œuvre dans le contexte particulier de la frontière franco-italienne. En effet, Topak montre que les *borderzones* sont des espaces d'intense surveillance au sein desquels les risques de blessures et de mort sont augmentés (2014, 815). L'auteur propose une compréhension nuancée des frontières, en démontrant que si celles-ci se diffusent à l'intérieur et à l'extérieur des territoires étatiques, leurs pratiques et leurs effets se concentrent à la périphérie de ces territoires et s'y cristallisent (ibid., 816). En outre, la conceptualisation de la frontière comme une *borderzone* permet de la penser de manière dynamique, en tenant compte des différents types de relations économiques, politiques et sociales (Cunningham 2012)³⁷ qui s'y articulent ainsi que de leur fluidité.

³⁶ Au point 4.1. *L'everyday bordering*, j'approfondis mon utilisation concrète du concept de *bordering* que j'applique à l'analyse des pratiques au sein du Refuge.

³⁷ Concernant cette assertion, Cunningham se base sur les travaux de Donnan et Wilson (1994, 1999 non référencés ici). Toutefois, elle montre - à travers la controverse entourant la visibilité de la grande Muraille de Chine depuis l'espace - la dimension fragmentée des frontières et la limitation conceptuelle à les concevoir en des termes linéaires.

Une particularité importante des *borderzones* est qu'il existe un statut légal indéterminé entre pouvoir souverain et droits humains, car les autorités s'inscrivent dans la souveraineté de leur droit territorial (Topak 2014, 816). À travers cet exercice, les États ont le pouvoir de gouverner la temporalité des parcours, en gardant les personnes dans l'attente, pour faire du « *temporal management* » (Pian 2017), devenu un outil multifacette pour lutter contre la migration (Andersson 2014b)³⁸. En opposition, les autorités étatiques ont aussi le pouvoir de maintenir les personnes en mouvement, à travers les traques et les renvois, dans un processus de « *forced walking* » (Garelli et Tazzioli 2021, 236). Dans les *borderzones*, comme à la frontière franco-italienne, ces pratiques de contrôle s'inscrivent dans ce que Tazzioli appelle le « *keeping on the move without letting pass* », mis en place par l'État, mais également reproduit par des ONG et des organisations humanitaires (Tazzioli 2020a)³⁹. Ces pratiques matérialisent des lieux où prennent forme des relations de domination et d'exploitation dans lesquels se jouent des luttes quotidiennes de vie et de mort (Mezzadra et Neilson 2013, 18).

Pour comprendre le dispositif de contrôle qui prend forme à la *borderzone* franco-italienne, les thèses de Casas-Cortes et Cobarrubias (2021) sont pertinentes. Ces auteur-e-s montrent la manière dont la gouvernance de la route à la frontière s'articule, en étudiant le processus derrière l'utilisation des cartes par les autorités, la police et les organisations mandatées. Leurs recherches mettent en lumière une forme de politique esthétique qui constitue à visualiser les routes de manière particulière, en tant qu'objets connaissables et visibles, via le medium de cartes institutionnelles, qui s'appuie sur le professionnalisme, la « neutralité » et l'expertise, et joue un rôle dans la construction et la légitimation du contrôle global de la migration, à travers un « imaginaire géographique de l'illégalité » (ibid.). Dans ce processus, les routes qui entourent les frontières sont pensées comme un champ de gouvernement. De ce fait, l'État - par l'intermédiaire des forces de police - y exerce son pouvoir. Dans la *borderzone* de la

³⁸ Andersson (2014) ancre son terrain à la frontière africano-espagnole et retrace les enchevêtrements de deux types de temporalité : celle du contrôle étatique et celle de la migration subjective.

³⁹ Tazzioli (2020) analyse la mobilité comme une forme de technologie de contrôle de la migration et de sa gouvernementalité. Elle montre que les personnes en mobilité ne sont pas uniquement gouvernées à travers la détention et l'empêchement de circuler, mais également par la perpétuelle mise en mouvement qui peut se manifester par des transferts forcés par les autorités, mais aussi par le fait de fatiguer les personnes en les faisant refaire le même trajet à de multiples reprises – comme c'est le cas pour les personnes qui arrivent au Refuge et qui ont dû faire plusieurs fois la traversée - ou encore en faisant de certains espaces des lieux où iels ne peuvent rester. Tazzioli met en avant les ONG comme s'insérant dans ces pratiques, mais je vais montrer que le Refuge, par son fonctionnement, reproduit aussi de la mobilité contrainte et que cette production prend forme dans un contexte d'action spécifique qui ne peut être réduit à une « complicité » des pratiques de répressions.

frontière franco-italienne, cette volonté se traduit concrètement par des traques sur les routes après la frontière et dans les montagnes environnantes, qui mènent à des renvois quotidiens en Italie (Garelli et Tazzioli 2021).

Dans les zones montagneuses, côté français, la police repousse quotidiennement les personnes non européennes et non désirées en Italie (Tazzioli 2020c). Les interpellations s'opèrent souvent à plusieurs kilomètres de la frontière physique et les renvois qui en découlent provoquent des parcours empêchés. Ce processus perturbe les passages et force les personnes à emprunter de nouvelles routes ou à essayer de traverser jusqu'à y parvenir. Cette approche de la gouvernance des frontières par le contrôle des *borderzones* - à travers des *bordering practices* où les personnes sont traquées, renvoyées, où leurs droits sont bafoués et au sein desquelles le maintien dans la mobilité représente une forme de contrôle et de gouvernement - s'inscrit dans un processus où les frontières et les manières de les produire placent les personnes dans de nouvelles formes de relation de pouvoir les unes aux autres (Anderson, Sharma, et Wright 2012, 76).

La perspective théorique que je développe combine des notions et des concepts qui permettent de poser des regards croisés sur un même phénomène. En premier lieu, je conçois qu'un dispositif de contrôle de la frontière est présent dans la *borderzone* de la frontière franco-italienne. Sur le terrain, il implique la mise en place de *bordering practices* générées par l'État, sous forme d'interventions policières répressives, de contrôles et de traques, dans une véritable chasse aux humains. En second lieu, il s'agit de penser les effets du contrôle aux frontières comme les déclencheurs d'actions à l'origine du soutien au Refuge : face au dispositif coercitif, des pratiques de contournement et de contestation émergent.

2.3. La réponse du dispositif humanitaire

Je vais, à présent, expliciter la pertinence de recourir au prisme de l'humanitaire – en tant que dispositif aux logiques systémiques – comme une boîte à outils théorique, pour saisir les pratiques du Refuge. Ce faisant, je montrerai l'utilité de prendre ce focus comme base pour développer les logiques qui traversent les pratiques de soutien bénévole, à travers la forme « Refuge ».

Humanitaire. Le terme est connu, connoté, imagé. Il désigne un vaste champ d'actions hétérogènes, réunies par des principes moraux. Il sollicite un imaginaire façonné par les campagnes des grandes ONG qui brandissent des images « d'interventions de sauvetage, de protection, de reconstruction et de peace building » (Agier 2008, 14). L'humanitaire a investi le langage et le sens commun, revêtu l'aura blanche d'aide aux plus démunis, aux pauvres, aux victimes, en offrant un soutien à ceux qui, en temps de guerre, de famine, de violence et de répression, ne peuvent subvenir à leurs besoins, se soigner ou accéder aux nécessités primaires. Tantôt décriés, tantôt défendus, parfois questionnés, en sciences sociales, les initiatives, les principes et les actions de l'humanitaire ont été largement discutés (Wilson et Brown 2009; Fassin et Pandolfi 2010; Fresia et Lavigne Delville 2018), à la fois sur leur forme d'aide internationale et sur leur forme locale d'accueil (Fresia 2009; Ataç, Schütze, et Reitter 2020; Ambrosini 2022). Si le dispositif humanitaire peut sembler majoritairement mis en place dans des zones géographiques extra-européennes, son appareillage symbolique et ses logiques sont représentées, en Europe et en France, au sein même des pratiques institutionnelles ou associatives d'assistance (Fassin 2010; Ticktin 2016), dont les pratiques d'accueil et de soutien ont été largement théorisées ces dernières années (Rozakou 2012; 2016; Sandri 2018; Blank 2021). L'univers du soutien humanitaire génère une multitude de formes d'actions publiques dans divers contextes ; en ce sens, il n'est pas homogène. Et bien qu'il se présente comme « un antidote » face au pouvoir (Barnett 2017, 4), la diversité de ses formes et la multiplicité des actrices qui interviennent en son nom ne sauraient se réduire à des simplifications. Ses manifestations concrètes engendrent non seulement des mécanismes d'actions institutionnelles (formalisés par les ONG et les grandes organisations), mais également des pratiques de soutien ayant émergé de la société civile⁴⁰. En Europe, il se manifeste, par exemple, par des actions et des pratiques qui se revendiquent et/ou sont labellisées *solidaires*, *collectives* ou *citoyennes*.

Dans le champ des sciences sociales, le prisme d'appréhension de l'humanitaire comme un système global ou en tant que dispositif a pris une place de choix. Pour Pandolfi, l'humanitaire constitue « un dispositif standardisé fait de capacité d'organisation, de liberté, de droits de l'homme et de garantie de la paix » (Pandolfi 2000, 98), qui répond « au paradigme de la

⁴⁰ Le fait que ces pratiques soient générées par des bénévoles n'impliquent en aucun cas qu'elles évoluent dans un désert associatif et/ou institutionnel. Souvent, les frontières sont poreuses. Je montrerai que le Refuge a des liens institutionnels multiples qui ont également un impact sur les pratiques.

biopolitique comme forme de la gouvernance globale » (Pandolfi et Corbet 2011, 467). La conceptualisation de l'humanitaire comme dispositif permet d'appréhender les implications de différent-e-s actrices et les manifestations des diverses formes que revêt l'humanitaire à travers des logiques systémiques. Plusieurs auteur-e-s ont montré la pertinence de cette appréhension de l'humanitaire, en le liant à des logiques de contrôle.

We live in a world in which the international community aspires to protect and promote the quality of human life. To do so often requires the exercise of control over the very individuals, societies, states, and people that are the objects of concern. In other words, power is a prominent feature of global ethics of care.
(Barnett 2017, I)

Une étude ethnographique multisituée a été menée sous la direction de Fassin (2010). Son analyse lie une diversité d'interventions sous l'égide de l'humanitaire : l'assistance aux victimes de conflits, l'aide d'urgence aux chômeuses, la reconnaissance par corps des personnes demandeuses d'asile et la gestion des victimes de catastrophes. La diversité de ces différents terrains d'étude laisse entrevoir les nouvelles formes de gestion politique de la souffrance. Celles-ci nécessitent un recul sur des pensées, des pratiques et un monde de significations profondément enracinés dans les consciences collectives. La théorisation de l'existence d'une « raison humanitaire » - ancrée dans une histoire chrétienne qui sacralise la vie et valorise la souffrance – permet de créer un lien entre des formes d'action, de construire un pont entre des pratiques d'apparence distinctes qui se regroupent sous un puissant imaginaire social contemporain (ibid., 319).

Les études de Fassin illustrent que les organisations gouvernementales d'aide d'urgence représentent des inscriptions concrètes de la raison humanitaire, par « la généralisation du référentiel des sentiments moraux dans la vie politique » (ibid.). Mobilisée dans les pratiques sociales que représente le traitement de la pauvreté et de l'asile, ou encore la justification plus générale des actions publiques, la raison humanitaire apparaît souvent comme « moralement intouchable » (ibid., 315), se substituant à la protection juridique dans une « humanitarisation

du droit »⁴¹. Pour Fassin, le terme humanitaire doit être compris dans une acception globale, puisqu'il fait référence à la double dimension que recouvre la notion d'humanité :

En prenant l'exemple du cas de la Palestine, Fassin et d'Halluin illustrent que le témoignage est devenu un moyen de légitimer l'humanitaire. Dans la sphère publique, ses actrices mettent en avant les blessures morales des personnes, laissant de côté les atteintes aux droits politiques du peuple palestinien (2006, 212). En Europe, le développement de la tendance d'un asile de type « humanitaire » dessine un glissement progressif vers l'octroi de statuts dont les droits sont de plus en plus limités (Fresia, Bozzini et Sala 2013). Au Refuge, je montrerai que la légitimation des pratiques passe par la fabrique de récits autour d'une rhétorique de la solidarité humaine qui sollicite la compassion, en se centrant sur les individus et moins sur les réalités structurelles (Ticktin 2016).

Dans la pratique, il est donc observé que la compassion se substitue aux droits et fait émerger des situations d'hospitalité ambiguës dans certains espaces dédiés aux personnes en mobilité, comme pour le centre d'accueil de Sangatte, ouvert entre 1999 et 2002 sur la commune du même nom.

Il ne s'agit pas véritablement d'un centre d'accueil où l'on traiterait des demandes d'asile ; il ne s'agit pas non plus d'un centre de rétention d'où l'on expulserait les réfugiés déboutés ; c'est un lieu sans statut, à vocation humanitaire mais installé pour des raisons sécuritaires, dans lequel les étrangers sont censés passer et n'ont jamais vocation à rester. C'est un lieu de transit dans lequel on ne réprime pas l'irrégularité – présente, la police est étonnamment tolérante – et où les indésirables sont rendus invisibles – pour autant qu'ils disparaissent rapidement pour de bon en rejoignant les côtes anglaises. Ni hôtes ni ennemis, ils bénéficient d'une hospitalité furtive, sans droits – et d'abord sans droit d'asile. Ils sont de purs obligés. (Fassin 2010, 176)

⁴¹ L'auteur exemplifie cette dimension avec l'exemple de la décision de l'ancien premier ministre, Lionel Jospin, qui, en 2001, - après l'échouage d'un cargo transportant 908 personnes kurdes irakiennes – décide de libérer les naufragé-e-s, en leur donnant un sauf-conduit qui leur permet de demander l'asile. « *Là où il aurait suffi de se réclamer de la Convention de Genève de 1951, on invoquait les sentiments moraux, et même des réflexes émotionnels pour justifier l'aide.* » (Fassin 2010). Dans son ouvrage *Casualties of Care*, Ticktin (2011) met en avant des dynamiques similaires d'appel à la compassion des politicien-ne-s, en l'occurrence Nicolas Sarkozy, qui avaient reçu, en 2005, la demande de réévaluer les conditions d'entrée de personnes sans-papiers, victimes de trafics humains, appelant à la considération humanitaire (ibid., 161). Ticktin analyse cet effet de compassion envers certaines victimes comme étant des victimes réelles et exceptionnelles.

Sangatte est devenu un point clé de compétition d'intérêt, dans le contexte du contrôle migratoire européen (Rygiel 2011, 1). Formellement, celui-ci est administré par la Croix Rouge et des CRS sont présents sur le site. En ce sens, il n'opère pas comme le Refuge, mais son fonctionnement répond pourtant à des logiques similaires. La mise en avant du caractère transitoire, l'absence de droits et le statut d'obligés des bénéficiaires constituent des éléments saillants qui font écho aux logiques d'urgences internes qui animent le Refuge. Le centre de Sangatte et sa gestion permettent également d'ouvrir des pistes analytiques, quant à la forme d'hospitalité ambiguë qui prend forme au Refuge.

Agier (2008) développe d'autres apports théoriques importants, au travers de ses analyses sur les camps de réfugiés en Afrique. Il pense l'humanitaire comme un système global de gestion des indésirables au sein duquel, depuis les années 1970, la formation de camps et de zones dédiées aux démunis constitue une préparation « moralement correcte » d'une stratégie politique et d'une technique de contrôle⁴². Agier théorise la formation d'un dispositif mondial qu'il nomme « gouvernement humanitaire ». Selon lui, les formes de camps participent d'un dispositif de mise à l'écart des indésirables (Agier 2008, 13) et leur gestion mobilise deux forces combinées : l'humanitaire et la policière. Toutes deux participent du même dispositif de contrôle (ibid., 55) :

Si l'histoire des camps relève globalement d'un contrôle des déplacements et d'une mise à distance de certaines populations traitées à part, le plus souvent étrangères, si elle relève donc d'une pensée policière du confinement et de la mise à l'écart, les organisations humanitaires se sont fait aujourd'hui une spécialité de « gérer » au quotidien ces espaces et ces populations à part. L'intervention humanitaire côtoie la gestion policière. Pas de soin sans contrôle. (Agier 2008, 14)

Ce lien contextuel et fonctionnel induit une ambiguïté de l'action humanitaire, qui « se trouve ainsi de plus en plus systématiquement non pas “piégée”, mais incluse a priori dans les stratégies de contrôle des flux migratoires de toutes sortes » (ibid., 55). En se basant sur sept années d'étude, l'auteur présente une typologie de quatre types d'espaces de gestion des indésirables ainsi que la fonction que chacun d'eux occupe dans « un dispositif plus vaste de

⁴² Fresia (2009) a critiqué l'attribution faite par certaines recherches d'un caractère trop intentionnel à la formation des camps, en les extrayant, par exemple, de leur contexte d'émergence et en ne tenant pas compte de la coprésence de différentes intentionnalités à l'œuvre.

survie, de contrôle et de mise à distance » (ibid., 64). Ces modes de gestion sont : les réserves non protégées, les espaces de confinement, les centres de tri et les refuges auto-organisés. La théorisation de ces derniers fait particulièrement écho à cette étude. En effet, la forme du refuge auto-organisé ou celle des *cross border points* sont pensées comme des campements dits auto-installés, ou des regroupements informels (ibid., 67). Les exemples que l'auteur donne de cette forme varient du campement auto-installé près de Buedu, en Sierra Leone, à la jungle dans le bois de Dubrulle, près de Calais, en passant par l'investissement des bâtiments désaffectés au Libéria. En somme, Agier les conceptualise comme des zones grises pouvant se matérialiser sous forme de groupements de tentes, de squats ou d'installations précaires dans des villes européennes.

Les refuges se caractérisent par le fait qu'ils font face à une crise ou à une urgence ; ils se manifestent sous une forme auto-installée et auto-organisée, une instauration d'un ordre dans le désordre soumis à un *turn-over* important (ibid.). Leur existence permet de dissimuler les bénéficiaires à la vue des habitants et de la police : « (...) tout le monde sait qu'ils sont là mais l'important, pour tous, est de préserver leur invisibilité » (Agier 2008, 68). Dans cette étude, la présence invisible, cantonnée à un espace particulier, se retrouve également à travers des pratiques spécifiques qui font du Refuge un lieu d'immobilité et de confinement suggéré⁴³.

Dans une logique de dispositif ou encore de système humanitaire (ibid., 17-18), Agier décline, à travers sa typologie, les différentes formes que peuvent prendre les camps, en tant que forme générique susceptible de prendre des formes multiples (ibid., 279). Ces éléments permettent de tisser une relation entre les diverses formes que peuvent revêtir les refuges en des lieux et des contextes différents. De plus, en replaçant le lien historique étroit entre assistance et contrôle, Agier permet de corréliser le dispositif humanitaire aux logiques de contrôle migratoire et laisse entrevoir les ambiguïtés qui s'articulent au cœur des pratiques humanitaires.

L'appréhension des pratiques du Refuge à travers les lunettes des apports théoriques de la littérature sur l'humanitaire ne signifie pas que je conçoive l'expression particulière du Refuge comme répondant à des critères fixes et homogènes. Fresia (2009) a relevé l'importance de ne pas extraire les manifestations de l'humanitaire de leur contexte particulier d'émergence. L'auteure a également mis en évidence l'écueil d'attribuer un caractère trop intentionnel à

⁴³ Se référer à l'analyse des points 4.1.1. *Refuge et confinement*, et 5.2.3. *L'(Im)mobilité des bénéficiaires*.

certaines formes d'interventions, sans tenir compte des contraintes spécifiques et des processus de politisation et d'intermédiation qui font jouer une multiplicité d'acteurices gouvernementaux/ales et non gouvernementaux/ales (Fresia 2009, 63). A l'opposé de l'intégration de mes réflexions dans le champ de l'humanitaire, j'appréhende celui-ci comme un cadre pour analyser les nuances de pratiques et les intrications contextuelles qui prennent forme dans l'espace de soutien particulier du Refuge. Fresia et Lavigne Delville (2018) ont montré la pertinence d'analyser les institutions de l'aide comme des espaces fragmentés et mouvants, à travers un regard qui met en évidence les dynamiques, les processus et la dimension relationnelle à l'œuvre, tout autant que leurs liens à d'autres institutions à travers des alliances et des conflits (ibid., 11).

Je souhaite terminer ces réflexions par un retour sur la littérature, en particulier celle qui traite des pratiques solidaires et citoyennes. Je vais ressortir de manière ciblée quelques éléments et tensions de cette littérature, en me situant au sein de différentes approches sélectionnées pour leur résonnance avec cette étude.

Ces dernières années, de nombreuses recherches se sont intéressées aux mouvements de solidarité qui ont participé à des activités de soutien humanitaire pour les réfugié-e-s, en Europe. L'ouvrage dirigé par Della Porta (2018) rend compte d'études menées principalement durant une période que les auteur-e-s appellent : « le long été de la migration de 2015 ». Les textes regroupés visent à retracer les itinéraires des exilé-e-s, en mettant en avant à la fois les lieux de passage, les tentatives de blocage et d'expulsion, et les destinations. Ils abordent notamment la question de la démocratie et de la lutte pour l'accès aux droits. De leur côté, Grasso et Lahusen (2018) proposent, dans leur ouvrage collectif, un panorama des pratiques de solidarité en Europe, en mettant en évidence les variations nationales de soutien qui dessinent aussi des similarités entre les études. Ce que traduisent pleinement ces ouvrages est d'abord le développement de modes d'actions participatifs et collaboratifs de soutien émanant de citoyen-ne-s. Ces actions côtoient ou complètent celles des associations déjà établies et des grandes ONG, parfois en s'y associant. Ces auteur-e-s mettent également en évidence le développement prolifique de soutien et les différentes conditions de production de celui-ci. L'émergence de formes de solidarité n'est pas cantonnée à un espace spécifique ou au territoire d'un pays, même si les soutiens dépendent des possibilités et des politiques particulières des contextes nationaux et locaux. Les pratiques prennent forme en divers

espaces et se démultiplient, particulièrement dans des endroits clés qui accentuent les vulnérabilités des parcours, comme à l'arrivée des bateaux dans les îles grecques (Trihas et Tsilimpokos 2018), dans les passages montagneux (Giliberti 2020; Lendaro 2018) ou encore dans les métropoles (Togral Koca 2019). Ces soutiens se démultiplient dans les zones de transit, comme à Ouistreham, dans le Nord de la France (Gourdeau 2019). En fait, ils sont quotidiens et émergent dans de nombreuses localités sur les territoires européens (Agier 2018).

Au regard des différentes conditions de production du soutien, s'ajoute le questionnement des modalités d'interventions qui peuvent regrouper des actions diversifiées, par exemple, le traitement dans l'urgence de l'accès aux ressources premières et essentielles (Oikonomakis 2017), parfois dans l'objectif de faire transiter rapidement les personnes d'un territoire à un autre (Milan et Pirro 2017), parfois dans le but de construire la possibilité de solliciter l'accès à des droits pour reconstruire de la citoyenneté dans les marges (Ataç, Rygiel, et Stierl 2016). Le focus sur les modalités d'actions permet de mettre en avant le rôle des émotions dans l'engagement des volontaires (Karakayali 2017) ou d'analyser la communication entre les réseaux de soutien dans les vallées alpines, en comprenant l'utilisation des réseaux sociaux comme des modes de communication relevant de mise en place d'un vivre ensemble alternatif (Landaverde-Kastberg, Lambert et Ghinea 2019).

Les conditions de production du soutien et les modes d'action amènent à s'interroger sur la part « politique » et ses implications dans les démarches solidaires. Pour les saisir, je me suis focalisée sur les enjeux relationnels entre les bénévoles et les personnes en mobilité ainsi que sur les répercussions tangibles du soutien sur les trajectoires.

Certaines des approches théoriques développées fleurissent avec les grands courants et concepts utilisés dans les *humanitarian studies*, dont l'influence et l'imprégnation dans les manières de conceptualiser l'assistance s'avèrent un appui précieux. Par exemple, Braun (2017) éclaire les intrications des relations entre les bénévoles et les volontaires, dans une perspective coloniale axée sur une approche de genre. En s'inspirant des apports de la littérature critique sur l'humanitaire, elle analyse les parallèles entre le soutien humanitaire hors Europe et le phénomène de *Willkommenskultur* en Allemagne. L'auteure ressort les relations de pouvoir à l'œuvre qui façonnent les interactions entre aidant-e-s et réfugié-e-s, ainsi que les imaginaires sociaux construisant les aidant-e-s et les aidé-e-s, façonnés par des logiques de race et de

genre. Rozakou (2012) met également en exergue cette tension à travers la conceptualisation d'une biopolitique de l'hospitalité dans les camps des îles grecques, dont la constitution de la figure d'invité-e reflète le paradigme officiel de la gestion des demandeuses d'asile, considéré-e-s comme des hôtes ayant besoin de soins et pouvant à la fois représenter un danger.

D'autres études se distancient des approches mettant en évidence la reproduction des relations de pouvoir, pour réfléchir les actions solidaires comme des phénomènes différents (Dadusc et Mudu 2022) et essayer de penser les interactions comme des relations plus horizontales (Tazzioli et Walters 2019). Cette littérature ajoute au débat, en relevant que les pratiques qui peuvent sembler similaires aux pratiques humanitaires recèlent régulièrement d'enjeux dissemblables. Pour exprimer ces différences, les chercheuses proposent de nouvelles conceptualisations permettant de traduire des types d'expression de solidarité. Celles-ci, par le contexte dans lequel elles s'articulent, ne peuvent être totalement comprises par les réflexions traditionnelles sur l'assistance humanitaire. En appréhendant ces différentes dimensions du soutien et leurs intrications, les études participent à la constitution d'un vocabulaire spécifique permettant de saisir les différentes modalités de l'expression du soutien en Europe. Je me suis particulièrement intéressée au vocabulaire développé, pour mettre en lumière la création d'espaces particuliers où prennent forme les pratiques de solidarité. Pour décrire ces nouveaux espaces de soutien et les manières de les produire, les auteur-e-s mettent en avant la notion de « *safe space* » (Mitchell et Sparke 2018) ou encore de « *debordering solidarity* » (Ambrosini 2022). Toutes deux mettent en exergue les stratégies de contournement du contrôle. Ces stratégies de contournement peuvent être pensées comme un champ d'humanitarisme subversif (Vandevoordt 2019) et leurs pratiques peuvent être théorisées comme des tentatives de réinscription de nouvelles citoyennetés (Ataç, Rygiel, et Stierl 2016).

Pour d'autres auteur-e-s, les apports sur la dimension subversive du soutien côtoient également la mise en évidence de l'ambivalence des pratiques. Ce binarisme est conceptualisé à travers l'appréhension de la dimension contestataire et de la dimension d'exclusion comme étroitement liées au cœur des pratiques (Blank 2021). Cette tension interroge sur les effets politiques de ces soutiens (même s'ils sont parfois revendiqués comme apolitiques). Plus précisément, elle questionne sur l'implication des volontaires dans la gouvernance de la

migration à un niveau local, à travers la mise en place d'actions spécifiques visant l'inclusion et la contestation (Sutter 2017). Je m'insère dans les débats qui mettent en avant l'ambivalence des pratiques au cœur d'un même lieu (Blank 2021). Toutefois, je tente de dépasser un binarisme de pensée avec la notion de participation à la gestion de la migration qui permet d'apporter des nuances et de comprendre l'interdépendance des actions entre elles, pour mener à bien le soutien.

En mettant en avant ces apports théoriques, j'ai souhaité relever leur pertinence pour penser le Refuge comme un espace mouvant, non unique dans sa forme et dans ses motivations, mais particulier au regard des enjeux singuliers qui motivent certaines pratiques résultant de consensus et d'(im)possibilités contextuelles.

J'inscris l'étude dans ces approches, à travers plusieurs dimensions. Tout d'abord, je conçois l'influence des normes symboliques et des formes d'actions d'un dispositif humanitaire qui répond à une gestion politique de la souffrance, en regroupant des pratiques hétérogènes qui se rassemblent sous un puissant imaginaire contemporain : la logique de la compassion (Fassin 2010). Ce dispositif, bien qu'il prenne des formes multiples, est étroitement lié au dispositif de contrôle. Je les appréhende, tous deux, comme interreliés, dans la mesure où je pense le second en partie comme la conséquence du premier. Nonobstant, leurs imbrications sont non exclusives et les bénévoles détiennent des marges de manœuvre (Eule, Loher et Wyss 2018). Ensuite, je conçois la forme de soutien comme une forme de Refuge (Agier 2008), que je saisis comme un espace de soutien contextualisé, mais dont l'appréhension des logiques bénéficie du prisme et des apports théoriques de l'humanitaire.

2.3.1. La présence des bénévoles

Alors que certaines recherches utilisent la catégorie de « citoyen-ne-s » (Mescoli, Roblain, et Griffioen 2020) ou encore de « citoyens communs » (Ambrosini 2022), Masson Diez (2018) engage une réflexion sur les catégories actrices du soutien à Paris et propose le terme d'« aidant-e-s », utilisé dans différents domaines sociaux, ou encore celui d'« adjuvant-e-s », emprunté à la littérature du récit. De mon côté, je conçois la question de la terminologie comme contextuelle. Au regard de ce terrain particulier, j'ai choisi de nommer les actrices du soutien « les bénévoles ». La catégorie de bénévole émane du terrain, tout en constituant

une catégorie sociologique présente dans la littérature sur l'engagement et les mouvements sociaux, dans laquelle figure cette appréhension plus large :

(...) l'activité de citoyens qui, en dehors de leurs obligations professionnelles et sans y être contraints, consacrent une partie de leur temps et de leurs compétences, seuls ou le plus souvent au sein d'organismes variés, au service de la communauté. (Jovelin 2005, 105-6).

Or, de même que la notion de bénévole peut être comprise dans une pluralité de pratiques et de représentations (Bovay et Tabin 1998), il n'existe pas de secteur spécifique où s'articule le bénévolat, de manière particulière de le « faire » ou d'activités uniquement propres aux bénévoles qui ne seraient réalisées par des travailleurs rémunérés (Gagnon et Fortin 2002). Pour comprendre les enjeux relatifs aux pratiques des bénévoles du Refuge, j'appréhende le bénévolat comme une notion analytique spécifique, en le définissant en relation avec les observations du terrain. La plupart des personnes engagées au Refuge effectuent un travail non rémunéré⁴⁴. De plus, le Refuge est institué en association, en un lieu fixe, soutenu par les pouvoirs publics et des associations établies. Les bénévoles nouveaux/elles arrivant-e-s sont encadré-e-s et, lors du terrain, une charte du bénévolat a été mise en place. Au regard de ces éléments empiriques spécifiques, la terminologie de bénévole paraît adéquate.

Conclusion intermédiaire

Penser exclusivement en termes de contrôle migratoire écarte presque automatiquement les divers-es actrices non affilié-e-s aux dispositifs mis en place par les politiques d'État. J'ai donc fait le choix d'une approche de régime migratoire qui invite à penser les différentes formes d'actions et d'actrices prenant part à la migration. Le régime migratoire, en tant que moyen heuristique pour expliquer des situations complexes, permet de théoriser l'importance des actrices non étatiques dans la gouvernance de la migration, tout en tenant compte de la présence de structures hégémoniques.

⁴⁴ Je reviendrai sur les deux postes respectifs de stagiaire et de service civique qui ne constituent pas des postes salariés à proprement parler, mais sont défrayés et permettent de maintenir un suivi d'engagement et une permanence de certain-e-s bénévoles. Au long de l'analyse, j'ai choisi de traiter les bénévoles du Refuge sans différencier ces deux postes spécifiquement.

L'approche de l'espace frontalier par le concept de *borderzone* enjoint à penser la diversité des pratiques aux frontières, en se penchant sur l'émergence de soutiens particuliers qui s'inscrivent dans des alternatives au contrôle et à la répression. Dès lors, je prends pour point de départ de cette réflexion la conception de l'espace du Refuge sous le prisme des apports théoriques de l'humanitaire comme dispositif. Cette appréhension me permet de considérer les caractéristiques de la forme Refuge (Agier 2008), en même temps que la présence d'une morale contemporaine qui place la compassion au-dessus des droits (Fassin 2010). Les analyses qui suivent présentent les conditions d'émergence du soutien et le rôle des pratiques qui s'y déroulent dans la gouvernance de la migration.

PARTIE II

3. Rentrer dans la matérialité du Refuge

Ceci est une invitation.

En l'acceptant, vous pénétrez dans un interstice, à travers un regard « situé, incarné et limité » (Schmoll 2020, 31) sur les enjeux du soutien bénévole à la frontière franco-italienne. Vous entrez dans un univers de représentations, de récits et d'histoires. Les logiques qui se dessinent et les pans d'événements perçus sélectionnés ne sauraient réduire les engagements, les parcours et les existences de ceux qui ont fait naître ces réflexions. Iels ont partagé leurs pratiques, leurs actions. Iels ont agi, pensé et battu le tempo d'une époque, en se l'appropriant avec les outils dont iels disposaient. Cette étude invite à s'attarder et à tenter de comprendre une part de ce qui se joue dans ces espaces d'actions.

Autrement dit, nous sommes à présent devant la porte. Et je vous invite à entrer. Je vous invite à plonger au sein d'un terrain, dans l'intimité d'un lieu.

Je vous invite à pénétrer au cœur du Refuge.

3.1. Le Refuge

Le Refuge c'est une aventure, tu ne sais pas où tu vas mais tu y vas quand même. (Carmen 2018)

Refuge. Du latin *refugium* (« action de se réfugier », « lieu de refuge », « refuge », « asile »). Selon le Larousse, un refuge représente un lieu où une personne poursuivie ou menacée peut se réfugier ; il est synonyme d'abri et d'asile. Le terme est également communément utilisé pour décrire un habitat de montagne qui abrite les alpinistes. Combinaison de ces deux significations, le Refuge, niché dans une ville de montagne, accueille des personnes en quête d'asile.

Les Refuges, ancrés dans une histoire locale

Il me semble important de placer brièvement quelques éléments contextuels qui permettent d'illustrer sociohistoriquement la création du Refuge. Les voies de passage dans les Alpes – précisément entre la France et l'Italie - s'inscrivent dans une histoire ancienne qui remonte à l'ouverture des différentes routes permettant de passer les cols : celles qui ont été parcourues durant l'Antiquité, puis au Haut Moyen Âge, ont été poursuivies au XVII^{ème} siècle, puis par

Napoléon Ier (Fontana 2012). En parallèle de ces voies se développent des traditions de Refuge, qui permettent d'abriter les personnes en difficultés, tout autant que de favoriser les échanges : « (...) des établissements voués à l'accueil, au soin, à la restauration et à l'hébergement des passants que l'on doit aussi, fréquemment, secourir dans la tourmente. » (ibid., 95).

Souvent motivées par les habitant-e-s, qui s'émeuvent du sort des accidenté-e-s perdu-e-s dans les montagnes (Siestrunck 2013) et dont il faut rapatrier les corps, de nombreuses formes de Refuges voient le jour (Fontana 2012). Certains sont tenus par des établissements religieux, d'autres sont financés par l'État - comme les Refuges Napoléon émergeant à partir de 1856, dans les Alpes, le long des routes fréquentées par les migrant-e-s piémontais-e-s qui cheminent vers la France - d'autres encore sont mis en place par des communautés qui assurent la fonction d'hospitalité dans des zones de montagne particulièrement difficiles à traverser. Les Refuges sont aussi, déjà au début du XIX^{ème} siècle, liés à la notion de contrôle. L'administration demande régulièrement à certains hospices tenus par les religieux de vérifier les personnes de passage et de n'apporter secours qu'à celles qui en auraient « réellement besoin » (Fontana 2012, 101). Ainsi la matérialité d'un Refuge peut également constituer un instrument de pouvoir (Foucault 1993, 39). En outre, après la Seconde Guerre mondiale et pendant la période dite de la Reconstruction française, la frontière franco-italienne constitue un espace de passage frontalier important, pour les personnes traversant les Alpes, pour rejoindre la côte à la recherche de travail (Hanus 2012).

Ces quelques observations succinctes pointent plusieurs aspects. En premier lieu, il convient de mentionner le caractère historique qui façonne en espaces de mobilité les montagnes entre la France et l'Italie ainsi que la tradition locale d'accueillir les voyageuses et migrant-e-s qui les traversent. Ensuite, il faut noter la volonté d'ingérence de l'État dans les Refuges et les lieux de passage, qui révèle le rapport ambigu entre l'accueil et le contrôle, encore présent aujourd'hui dans les associations de soutien aux personnes en mobilité (D'Halluin-Mabillot 2012). Ces constats soulignent également le développement d'une sensibilité collective aux accidents de montagne et aux disparitions dans ces régions. Ces quelques aspects sociohistoriques permettent de situer l'émergence de la forme particulière d'un Refuge à la frontière franco-italienne.

La matérialité d'un Refuge contemporain

À présent, vous pénétrez dans la concrétude d'un Refuge. Par une description du lieu, j'aimerais vous permettre d'en saisir la matérialité, à travers l'atmosphère que dégagent l'inertie des objets et le dédale de sa structure intérieure, dont les éléments semblent avoir été ajoutés les uns aux autres, au fur et à mesure des nécessités. Vous allez visiter ce lieu de passage, qui a su abriter de nombreuses personnes pour une nuit, parfois plus, en vous laissant guider par le regard que j'ai posé sur cet endroit.

Il n'est pas exclu que vous vous y perdiez un peu. En effet, pour se rendre d'une pièce à l'autre, il faudra faire des va-et-vient dans le dédale de cette bâtisse biscornue, qui épouse une organisation structurée dans une ambiance éclectique. Il faudra baisser la tête pour passer sous l'escalier, se faufiler par la gauche, puis par la droite autour de la grande table, se rendre par le petit couloir en béton jusqu'au réfectoire-garage et ressortir en saluant les bénéficiaires qui écoutent de la musique dans la cour. D'ailleurs, on vous offrira probablement au passage une chaise et un café. Avec la chaleur de ce mois de juillet, ils seront bienvenus.

Autrefois, le bâtiment devait être beige clair ; aujourd'hui sali, sa peinture s'écaille en de nombreux endroits. Il est mitoyen, des deux côtés : d'un côté, un centre de jeunesse, de l'autre, un bâtiment presque inexistant, parce que caché par le mur du fond de la cour. Seule visible depuis la rue, sa façade nord laisse deviner qu'il s'articule sur deux étages. Au rez-de-chaussée, une porte principale en bois foncé, ornementée de deux vitres opaques rectangulaires, donne accès à une cuisine. Au centre de celle-ci se trouve une longue table entourée de deux bancs en bois. Il y a toujours quelqu'un pour y être assis, quelqu'un qui boit un café, qui écrit, ou un petit groupe de personnes qui discutent dans la fraîcheur de l'air. La table est si grande, qu'elle prend presque tout l'espace ; pour circuler autour, impossible de se croiser. Le long du mur, à gauche de l'entrée, se trouvent un robinet d'eau courante et une étagère basse, sur laquelle sont disposés, chaque matin, deux thermos (un de café et un autre de thé) dans lesquels les bénévoles et les bénéficiaires puisent jusqu'au soir. Sur le mur d'en face, se trouve une étagère sur laquelle trônent deux microondes. Juste à côté, des papiers de brouillon et de feutres de couleurs ainsi que des jeux de société, dans des boîtes en carton usées, terminent de remplir ces recoins. Au fond de la pièce, de l'autre côté des fenêtres qui donnent sur la cour, trois

armoires encastrées sont emplies de provisions données par des particulier-ère-s ou des associations : des boîtes de conserves de tomates, des petits pois carottes, du maïs, des haricots, des pois chiches, des kilos de farine, de sucre, de café, des paquets de biscuits, de thé et de soupes 'minute'.

Depuis l'entrée principale, si on ne contourne pas la table par la gauche, comme nous venons de le faire, mais qu'on longe la fenêtre qui donne sur la cour, tout de suite à droite, on tombe sur la porte du bureau réservé aux volontaires qui se chargent de l'accueil des nouveaux/elles arrivant-e-s. À l'intérieur du petit espace, une table abîmée avec deux chaises pour les bénévoles d'un côté, et deux chaises pour les bénéficiaires de l'autre. Sur l'étagère derrière le bureau, il y a quelques classeurs. Certains contiennent les documents à remplir pour les arrivées (pour les statistiques internes du Refuge), d'autres renferment les papiers imprimés à donner lors des départs, pour que les bénéficiaires puissent faire valoir leurs droits s'ils sont arrêté-e-s par la police. Sur la table, des stylos et des feutres de toutes les couleurs, des feuilles de brouillons déchirées et, dans le coin, un ordinateur portable qui permet de réserver les tickets de bus et de train. Sur le bureau, repose un téléphone fixe. Les murs, eux, sont parsemés de billets, de notes laissées, de dessins, de feuilles d'indications, de tableaux World remplis à la main avec une multitude d'écritures et de couleurs différentes, de listes de numéros de téléphone utiles et « d'urgence », au cas où. La pièce est très rarement inoccupée ; d'ailleurs, il vaudrait mieux sortir, une bénévole discute avec un nouvel arrivant. Ah attendez, elle ne le comprend pas et me demande d'aller chercher Dialo pour traduire. Vous pouvez vous asseoir sur le rebord de la fenêtre, juste là derrière, ne bougez pas, je reviens.

À l'étage du bas, par la petite porte du fond de la cuisine, si on se faufile par un couloir en béton étroit, on déboule sur un ancien garage, qui prolonge l'arrière du bâtiment. L'été, en raison du plus grand nombre d'arrivées, il est aménagé en réfectoire et en cuisine principale, avec une cuisinière électrique, un énorme évier en métal, des étagères jonchées d'assiettes hétéroclites et de verres ébréchés. La taille de l'espace permet aux bénévoles de disposer plusieurs tables rectangulaires et d'en faire une salle de réfectoire, pour les repas. Par beau temps, la porte du garage, située au fond, reste ouverte et laisse la lumière pénétrer dans l'espace bétonné et frais. C'est à cet endroit que sont entreposés, sur des étagères métalliques ouvertes, les cageots de légumes et de fruits donnés par les maraicher-ère-s et les agricultrice-s de la région. Enfin, sur le côté gauche se trouve le dressing. Sur la porte, un écriteau plastifié indique

la marche à suivre en cas d'épidémie de gale. La pièce est borgne, remplie d'étagères hautes et il y flotte une odeur de lessive mêlée au renfermé. Son sol est jonché de cartons et de sacs en plastique remplis de vêtements de seconde main, à disposition des usager-ère-s.

Si on reprend le petit couloir, mais qu'au lieu de tourner pour aller à la cuisine on continue tout droit, on passe sous l'escalier des chambres - attention à la tête – on retombe sur la cour par la porte secondaire. Là, on se retrouve donc dehors, à environ six mètres à droite de la porte principale. Cette seconde porte, qui déboule sur l'escalier, permet d'atteindre l'étage des dortoirs. Une fois l'escalier en bois gravi, on trouve une buanderie avec deux lave-linges et deux sèche-linges. D'ici, on entend le bruit des machines pleines qui tournent une bonne partie de la journée. Puis, se succèdent deux grandes chambres jonchées de lits de camps et de matelas posés à même le sol, dans lesquelles un petit couloir permet de se faufiler entre les couches de fortune. Les deux dortoirs donnent sur une terrasse, à l'arrière du bâtiment. D'une vingtaine de mètres carrés, elle est exposée plein sud ; durant l'été, des fils à suspendre le linge sont tirés dans tous les sens. Les chaussettes, les T-shirts et les sacs à dos retournés sèchent au soleil, dans une cacophonie de couleurs et d'odeurs parfumées. En face des deux pièces figure une salle d'eau avec deux douches, deux lavabos et deux toilettes pour tous les résident-e-s. À côté de la pièce d'eau, il ne reste qu'une petite chambre fermée à clef par un cadenas. On ne peut pas y entrer, Malaka dort. Là-dedans, il n'y a que quatre lits, réservés aux résident-e-s de longue durée qui font les accueils de nuit. Cet espace leur permet de pouvoir se reposer la journée et d'avoir un peu plus d'intimité.

Comme le laisse deviner la visite du lieu, les terrains se sont déroulés dans le climat particulier de la période estivale. Ce sont ces atmosphères qui forment la matière première des analyses et des observations. Évidemment, en hiver, lorsque le froid s'installe, que la neige recouvre la cour et que les passages dans la montagne se font encore plus risqués et moins fréquents, l'atmosphère est tout autre.

L'hiver il y a moins de monde, il y a moins de choses à faire. Et puis, ici il y a tellement de neige qu'ils ne peuvent pas rester dehors, alors ils sont tous dedans au même endroit, on fait des jeux, des tournois de cartes. (Carmen 2018)

A contrario, en été, la cour se transforme en un lieu de vie à part entière, un lieu d'attente privilégié aussi, avant les départs. C'est durant cette temporalité particulière qu'il m'a été donné de percevoir le Refuge, avec sa dimension extérieure, matérialisée par la cour.

3.2. La cour : lieu d'interaction à part entière

La petite cour devant le Refuge forme un périmètre délimité. Elle est encadrée par l'avant du Refuge, la façade nord, qui comporte une porte à chaque opposé. Entre les deux, se trouvent deux triples fenêtres ; la première donne sur la petite cuisine et la seconde sur le bureau. Bien qu'elles soient muselées de barrots gris clair, toutes deux se situent à une hauteur d'environ un mètre du sol, ce qui permet de s'asseoir devant le Refuge, tout en voyant ou en discutant avec les personnes à l'intérieur. Tout proche de la porte de gauche, un arbre s'élève entre l'avant du Refuge et le bâtiment municipal auquel il est accolé. De l'autre côté, le long de la porte de droite s'érige un mur de trois mètres de haut, qui s'étend jusqu'au bâtiment en face du Refuge. Le rectangle formé par l'avant du Refuge, le mur et l'arrière du bâtiment d'en face forme un espace en « U » où se crée une multitude d'interactions, des allées et venues, des échanges, des demandes, des pauses, des silences, des bruits, des chants, des discussions suspendues dans une atmosphère « d'attente » si particulière. Voici quelques instants d'une après-midi du mois de juillet 2019.

Le soleil est haut, la chaleur est mordante. À gauche de la porte d'entrée principale, quelques fleurs roses et du basilic sont disposés dans de petits pots colorés, posés sur des palettes de bois mises à la verticale. Trois hommes se font des passes avec un ballon dégonflé. L'un d'eux porte une tong au pied droit et une slipper au pied gauche. Tous portent des chaussures ouvertes et leurs orteils dépassent des semelles en plastique. Ils se font des passes hautes qu'ils réceptionnent avec leurs pieds, presque nus. À l'ombre du bâtiment qui fait face au Refuge et qui délimite la petite cour, deux hommes sont assis sur des chaises de jardin en plastique blanc. L'un a les jambes tendues, le dos courbé contre le dossier de la chaise ; l'autre est penché vers l'avant, coudes contre genoux, il consulte son téléphone en écoutant de la musique. Plusieurs chants émanent simultanément des différents appareils téléphoniques et résonnent dans la cour. Le sol, fait de terre claire et de gravelas, crisse sous les dérapages et les sauts des joueurs de ballon. Quelques chaises inoccupées parsèment les recoins de la cour. Trois d'entre elles sont cassées en certains endroits, ici c'est un pied qui est tordu, là c'est un accoudoir qui manque.

Dialo est assis sur le rebord de l'entrée secondaire qui donne sur l'escalier menant aux chambres. À l'ombre, il fabrique des chaussures avec des tresses de couleur jaune, rouge et

verte, dans une matière qui m'est inconnue. Lorsque je lui demande de quel matériau il s'agit, il me sourit et me le tend, en me disant : « c'est solide ». Il désigne ses pieds, chaussés d'un modèle similaire à celui qu'il est en train de confectionner.

Une voiture s'arrête dans la cour et une femme en descend. Elle s'adresse à moi, d'un air entendu et déclare qu'elle vient donner de la nourriture ; elle ouvre son coffre. Plusieurs hommes se lèvent pour aller porter les provisions jusqu'à la cuisine. Nous échangeons quelques mots sur la météo, je la remercie. Elle repart. Idris arrive à vélo. Il vient presque tous les jours. Passé par le Refuge, il vit maintenant dans un squat, à quelques minutes de là. Il salue tout le monde en arrivant. Il me demande si j'ai bien dormi, nous parlons un peu. Il s'assied sur une des chaises cassées et, comme les autres, sort son téléphone. Quelques minutes plus tard, la musique qui émane de son appareil vient s'ajouter à celle des deux autres qui résonnent déjà dans l'air brulant.

C'est dans cette cour que les histoires et les témoignages des bénévoles du Refuge me sont parvenus. A l'ombre de l'arbre, sur les marches des escaliers du bâtiment attenant ou encore assise sur une chaise de plastique bancale, j'ai échangé avec les bénévoles et les bénéficiaires, je les ai observé-e-s, attendu-e-s, j'ai écouté les sons, les récits, j'ai tenté de répondre à des questions auxquelles je n'avais pas de réponse, j'ai partagé des parties de fléchettes et de foot, des confidences, des silences. C'est dans cette petite cour que se sont succédé le stress et l'attente, les rires et les tensions, les cafés tièdes et les ballons dégonflés, les mains qui claquent et les mots qui résonnent. C'est dans cette petite cour que j'ai été témoin des logiques qui animent ce lieu.

3.3. Le fonctionnement d'un espace collectif

Je ne trouve pas la collectivité dure à supporter. Comme les gens viennent pour une cause qui dépasse un peu leur petite personne, ils ne sont pas trop chiants. (Elois 2019)

À l'origine, l'association citoyenne ENSEMBLE⁴⁵ – qui n'est pas la même association que le Refuge – a été créée en 2015, avec la vocation de sensibiliser aux problématiques de la migration. À ce moment-là, les passages dans la vallée ne constituaient pas encore véritablement un enjeu. Un groupe d'information et de soutien juridique ainsi que des collectifs ont mis en place différentes actions, pour montrer leur soutien face aux drames en Méditerranée et aux frontières externes de l'Europe.

Au printemps 2017, les arrivées deviennent réellement conséquentes dans la ville. À cette période et pendant les terrains, la commune est dirigée par un maire socialiste particulièrement sensible aux questions migratoires, désireux de coopérer avec les bénévoles. À travers différents médias, celui-ci s'est prononcé en faveur de l'accueil des migrant-e-s en France et plus généralement en Europe. Il revendique publiquement une tradition d'accueil qui va à l'encontre des politiques nationales mises en place face à l'immigration et s'oppose aux procédures Dublin qui, selon lui, déracinent des personnes ayant créé des réseaux pendant plusieurs mois dans la région. Parmi ses multiples prises de position, dans le courant de l'année 2017, il préside une soirée de parrainage symbolique pour une trentaine de demandeuses d'asile. Des résident-e-s de la ville s'engagent symboliquement à les soutenir dans leur procédure. Cette situation locale est exceptionnelle, en raison du fait qu'une figure politique se positionne publiquement en faveur de l'accueil en France, plus particulièrement dans sa commune. Dans des interviews diffusées dans la presse locale, le maire met en avant l'importance d'accueillir les personnes et se positionne contre les attaques des opposant-e-s, en soulignant l'absence de problème de criminalité lié aux personnes en mobilité. Il relève également le non-sens que constitue l'interdiction de travailler pour les requérant-e-s, alors que beaucoup le souhaiteraient et que certains patron-e-s auraient besoin d'embaucher de la main-d'œuvre.

⁴⁵ Nom d'association fictif : se référer au point 1.3.3. *Faire dialoguer anonymisation et contextualisation.*

C'est dans cet environnement politique que sont accueillies les premières personnes qui traversent la frontière. Durant trois mois, des tentes sont installées pour les héberger. Pendant cette courte période, c'est l'association citoyenne ENSEMBLE qui cherche des solutions d'hébergement et de soutien. Celles-ci sont obtenues dans l'urgence, notamment auprès du Secours Catholique, de la Croix Rouge et d'Emmaüs. Rapidement, le contexte politique local, particulier à la commune, permet aux bénévoles de recevoir un soutien à la fois symbolique et matériel de la part de la mairie. En mettant à disposition le bâtiment désaffecté, celle-ci offre un soutien politique fort, tout en se positionnant en faveur de l'accueil.

En échange du bâtiment, la municipalité exige qu'une convention⁴⁶ soit signée avec les bénévoles, auxquels il est demandé qu'ils se constituent en association et qu'ils obtiennent le soutien d'une ONG reconnue (pour la mise en place d'une convention tripartite). L'association du Refuge est créée, conjointement au partenariat de soutien avec Médecins du Monde, qui accepte de cosigner la convention et de s'assurer de l'installation d'une permanence médicale au Refuge. En se constituant de cette manière, elle résonne comme étant « le produit d'actions de solidarité, menées par plusieurs segments militants organisés en association autour d'une pluralité de causes » (D'Halluin-Mabillot 2012, 82). Par la suite, c'est grâce au soutien du Secours Catholique que le Refuge obtient deux postes défrayés, un pour un-e stagiaire (Lou en 2018 et Tim en 2019) et un autre pour un service civique (Carmen en 2018 et 2019). À partir de ce moment, le Refuge se spécialise et se spécifie (D'Halluin-Mabillot 2012) : il se concentre exclusivement sur ce qui est nommé « l'accueil d'urgence » et se différencie des autres associations locales, ce qui instaure également un rapport de complémentarité (ibid., 86) entre les différentes structures.

En parallèle, dans la ville et les environs, différentes associations, collectifs ou squats sont en place et mènent chacune des actions ou apportent un soutien spécifique. Une association de soutien juridique (qui sera ensuite dissoute) offre une permanence et des informations concernant les demandes d'asile et les procédures. Un collectif citoyen organise des maraudes dans les montagnes avec des professionnel-le-s équipé-e-s, qui patrouillent la nuit pour chercher les personnes égarées ou prises par le froid durant l'hiver. Un squat prend forme dans

⁴⁶ La convention a évolué avec le temps. Par exemple, celle-ci stipulait qu'une quinzaine de personnes maximum pouvaient être hébergées au Refuge. Or, la situation a montré qu'il était impossible de respecter cette clause. Cette observation permet aussi de relever que les analyses portent sur des instants dans un processus de soutien très mouvant.

une bâtisse abandonnée. S'y installent des personnes qui souhaitent rester dans la région pendant que leur demande d'asile est traitée ou celles dont la demande a été rejetée. Le squat héberge également des gens de passage qui s'opposent au régime frontalier⁴⁷.

Comme le met en avant Schmoll dans le contexte des centres d'urgence à Malte, cette mise en place d'un espace de soutien n'est pas le résultat d'entreprises préméditées, elle constitue plutôt la conséquence des opportunités liées à la disponibilité et/ou, dans ce cas précis, à la mise à disposition des bâtiments dans ce contexte spécifique (Schmoll 2020, 145). À Borday, le soutien de la municipalité a permis aux citoyen-ne-s de déployer les modalités concrètes de l'accueil des personnes ; en ce sens, le positionnement politique de la mairie joue un rôle central. Sans cet appui, le Refuge n'aurait pas pu exister sous cette forme. Il convient, toutefois, de souligner que les appuis et les soutiens évoluent dans un contexte d'opposition politique. En mettant à disposition le bâtiment inusité, le maire de la municipalité conteste les injonctions du préfet de la région qui s'opposent à l'accueil des personnes, en mettant en avant le mythe répandu de « l'appel d'air »⁴⁸. Toutefois, le maire de Borday affirme refuser de voir des personnes dormir dans la rue. Il participe ainsi à une forme de souveraineté locale qui accorde l'hospitalité sans en référer à l'État (Derrida 1999)⁴⁹, et qui n'est pas sans générer des oppositions.

Le Refuge prend donc forme dans un contexte local politique particulier, au sein duquel la politique d'un maire socialiste détient une influence importante sur la mise en place du lieu. L'association du Refuge est en relation avec un réseau de mouvements associatifs, de collectifs et de squats de la région qui sont en constante évolution. Il ne constitue donc pas un soutien

⁴⁷ Ce squat se situe dans la commune de Borday. Au point 5.1.1. *La montagne, espace d'urgences (in)visibles*, une description ethnographique d'un passage de frontière en 2018 par la route illustre l'existence d'un second squat à la frontière franco-italienne, qui a pour vocation de permettre aux personnes de se reposer avant la traversée et d'obtenir des informations. En 2019, le squat à la frontière est démantelé et un nouveau prend forme à un autre point de frontière dans un village italien non loin de Borday. Ces squats promeuvent des pratiques inclusives et « antifrontières ». Je montrerai au point 6.3. *Une solidarité humaine dépolitisée* que le Refuge se distancie officiellement des squats considérés comme des activités marginales et controversées.

⁴⁸ Le mythe de l'appel d'air, répandu dans les discours politiques anti-immigration et relayé par certains médias, affirme que la mise en place de structures et de dispositifs d'accueil encourage les personnes en mobilité à venir s'installer en Europe.

⁴⁹ Je précise la notion d'hospitalité plus loin dans cette partie I.

isolé, ou autonome. De plus, les personnes qui s’y engagent ont des trajectoires hétérogènes, issues de formes laïque ou religieuses de soutien, ayant des parcours militants ou non⁵⁰.

3.3.1. La vie économique du Refuge

Il semble important de préciser que le Refuge s’inscrit dans une vie économique locale. En juillet 2018, Basile a la charge d’acheter les billets pour les départs des bénéficiaires. Il m’explique l’importance de l’achat journalier de nombreux billets de train et de bus. Les bénéficiaires étant en moyenne une vingtaine à partir en train chaque jour, les bénévoles achètent pour mille euros de billets de trains (avec l’argent des bénéficiaires). Fort de ce constat, Basile s’entretient avec le responsable de la gare, pour savoir s’il était possible d’obtenir un tarif dégressif sur le prix des billets pour de tels achats. Le responsable de gare n’est pas en mesure de faire ce type d’offre, mais il admet : « *oui, depuis quelques mois, on tourne bien* ». Les départs contribuent donc de manière significative à la vie économique de la gare, en tant que service public.

Lors des terrains, je rencontre également de nombreuses personnes issues de milieux différents, qui viennent produire des formes diverses de « contenus » sur le Refuge. Par exemple, des artistes viennent y chercher des récits et de la matière pour développer des projets, comme Rémy, un comédien⁵¹, ou encore de grandes ONG, telles que *Human Rights Watch* qui produit une évaluation de la situation des MNA⁵². En tant que chercheuse, je crée également du contenu en travaillant sur ce lieu. En ce sens, l’activité du Refuge interagit, à travers des actrices divers-e-s, avec une vie économique plus large.

En ce qui concerne le fonctionnement économique interne, les besoins matériels sont remplis à travers des donations de plusieurs natures : alimentaires (riz, pâtes, sauces, boîtes de conserves, etc.), hygiène (savon, shampoing, brosse à dents, etc.), lingerie (draps, oreillers, lit de camp, duvet, etc.), vestiaire (vêtements, chaussures, sacs à dos, etc.), produits d’entretien (éponges, serpillères, etc.), divers équipements (bouilloires, machine à laver), loisirs et activités

⁵⁰ Au point 6.3. *La « solidarité humaine », dépolitisée ?* je montre comment le Refuge se distance d’autres soutiens et les raisons de ce positionnement.

⁵¹ Je brosse le portrait de Rémy au point 3.3.3. *Les trajectoires d’engagement : rencontrer les visages au Refuge*.

⁵² Je reviens sur ce point dans le portrait d’Adèle au point 3.3.3. *Les trajectoires d’engagement : rencontrer les visages au Refuge*.

(ordinateurs, enceintes, jouets, ballons, jeux de société et d'extérieur). En ce sens, l'espace participe à une forme de vie économique en circuit court basée sur l'utilisation de produits de seconde main tout autant que sur la récupération d'invendus (légumes chez les maraîcher-ères de la région, repas restant dans les cantines, etc.). Ces ressources sont complétées par les dons pécuniaires constitués en un fonds de secours qui est utilisé en cas d'urgence, par exemple dans les périodes où les dons alimentaires manquent. Hormis ces rentrées, il n'y a pas de subventions ou de recettes régulières. Ainsi, la force de travail qui se déploie est majoritairement bénévole, à l'exception du poste de stagiaire défrayé et de celui de coordination, développés au fur et à mesure des besoins et financés grâce à un partenariat avec le Secours Catholique. En ce sens, le soutien d'autres associations est déterminant, notamment celui des organisations chrétiennes.

3.3.2. Le soutien des organisations chrétiennes

L'espace du Refuge se veut laïque et n'est pas géré par une communauté religieuse, mais il est étroitement lié avec les associations traditionnelles et chrétiennes de l'aide. La perspective de leur implication peut être observée à travers les trajectoires d'engagements qui témoignent de leur présence en tant que soutien au niveau matériel et en termes d'effectifs de plusieurs manières. Un premier soutien est celui de Caritas⁵³ qui se positionne en relais d'informations, notamment dans la mise en avant des offres de bénévolat sur ses plateformes Internet. C'est de cette manière que Francis, un bénévole, a pris connaissance du besoin de bénévoles au Refuge pour la période estivale de 2018. Ce faisant, Caritas soutien les actions du Refuge et sollicite son propre réseau de soutien à s'engager. Un deuxième soutien est alimenté par le Secours Catholique. L'association pourvoit aux défraiements du poste de stagiaire - et plus tard, durant l'année 2019, du poste de coordination - le Refuge n'ayant pas les fonds nécessaires et n'étant pas subventionné. Un troisième soutien provient de la communauté Emmaüs qui met directement à contribution les personnes engagées au sein de l'association pour soutenir le Refuge en effectif. La division Emmaüs régional organise des tournus de groupes allant de trois à quatre personnes et qui restent en moyenne quatre à cinq jours au Refuge.

⁵³ Caritas France a été créé par le Secours Catholique. Les deux associations sont liées.

Jean-Pierre fait partie d'un de ces groupes envoyés par Emmaüs. Il y occupe une fonction de caissier. C'est sa vision du monde et ses affinités politiques qui ont déterminé ses multiples engagements, notamment au Refuge. Selon lui, il existe un paradoxe entre, d'un côté, la mondialisation qui intervient au niveau des biens et des services, d'Internet et des marchés financiers, et de l'autre, un blocus et une mainmise sur le contrôle des déplacements des personnes, là où les biens ne sont pas entravés : « on va à la faillite si on n'est pas capable de penser en termes de monde. Non pas la France ou l'Europe, mais le monde. Tout est interconnecté. » (Jean-Pierre 2018). Jean-Pierre est retraité. Ses engagements prennent forme dans diverses structures. En plus d'Emmaüs, il est conseiller municipal dans sa région et a également une casquette de bénévole dans une prison. Ses multi-engagements (Pette et Eloire 2016) invitent à se questionner sur les trajectoires des bénévoles.

3.3.3. Les trajectoires d'engagement : rencontre des visages du Refuge

Pour explorer des pistes de réflexion sur la production du collectif au Refuge j'appréhende l'engagement comme une « activité sociale individuelle et dynamique » qui inclut le concept de trajectoire pour comprendre l'action (Fillieule 2001, 214)⁵⁴. Mettre en avant la trajectoire permet d'apporter une attention aux processus qui s'articulent entre histoire individuelle et structure collective en incluant une attention au contexte. Je propose d'inclure des pans de trajectoires dans un type de retranscription ethnographique. Mon objectif est d'exposer certains facteurs biographiques (Alonzo et al. 2016) pour pouvoir élaborer des pistes compréhensives sur l'engagement au Refuge (Gomez, Newell, et Vannini 2020; Bernát, Kertész, et Tóth 2016; Hamann et Karakayali 2016).

Au Refuge, le mouvement est omniprésent. Les bénéficiaires vont et viennent, les bénévoles aussi. D'une année à l'autre, d'une semaine à l'autre, et souvent d'un jour à l'autre, ce ne sont plus les mêmes visages que je rencontre. Je propose de m'arrêter sur quelques portraits afin de replacer l'hétérogénéité des trajectoires (Pette et Eloire 2016) qui se côtoient au sein de ce lieu spécifique de soutien. Parmi celles-ci cohabitent des soutiens bénévoles émanant de groupes historiquement religieux, des soutiens laïques, des soutiens militants et des soutiens de citoyen-ne-s qui se disent dépolitisés. Certains de ces portraits dessinent des trajectoires

⁵⁴ Selon Fillieule (2001), les concepts de carrière et de trajectoire fonctionnent sensiblement de la même manière et peuvent être utilisés tous les deux pour saisir les dynamiques d'actions collectives.

d'engagement qui ont mené au Refuge. J'y ai inclus les profils de deux bénéficiaires permanents qui ont également participé activement aux activités et au fonctionnement du Refuge durant leur séjour ainsi que les portraits d'acteurices qui, comme moi, ont observé et documenté cet espace et ses enjeux.

Les portraits esquissés expriment une succession de prises de vue constituées sur la base des entretiens et des notes de terrain. Ces descriptions sont aussi partielles, puisque souvent récoltées sur le vif ; en ce sens, elles dénotent également de l'urgence qui nous extrayait parfois d'un échange pour répondre à des impératifs qui primaient sur la discussion. En d'autres termes, les détails non-exhaustifs des parcours imagent la manière dont différentes intentionnalités se côtoient et créent du collectif.

Carmen, 2018-2019⁵⁵

Carmen a 25 ans. Elle est née et a grandi à Borday, elle se qualifie d'« originaire de la région ». Elle a toujours été attirée par les problématiques sociales, dans sa trajectoire personnelle, elle ne s'était jamais engagée dans les questions de migration avant les premiers passages dans la région. Son expérience de l'engagement s'est forgée au sein d'associations sportives locales.

Carmen est l'une de celle qui était là depuis le début, comme elle l'explique : « je fais partie du Refuge depuis sa création ». D'abord bénévole, puis stagiaire, elle y travaille en tant que service civique, au moment des terrains. Elle travaille au Refuge tous les jours de la semaine ; ses horaires sont modulables selon les besoins. Elle n'y vient pas les weekends, ce qui lui permet, selon ses mots, « de se préserver ». Elle s'occupe de la communication du Refuge, de l'accueil des nouveaux/elles bénévoles et des demandes de soutien.

Au Refuge, tout le monde connaît Carmen. Les bénévoles la réclament souvent lorsqu'ils ont des questions concernant les procédures ou la marche à suivre. Je ne l'ai jamais vu se précipiter, courir ou parler plus fort que les autres ; sa petite silhouette arpente la cour plusieurs fois par jour, serrant des mains, claquant parfois des bises. Il n'est pas rare qu'elle prenne son repas de midi au Refuge, avec tout le monde. Carmen est un pilier central du Refuge, elle joue le rôle de pont entre les membres du Conseil d'administration (CA), les bénévoles et les bénéficiaires. Elle fait partie des personnes que j'ai revues au long des terrains, avec lesquelles j'ai échangé des

⁵⁵ Tout au long de l'analyse, les dates qui figurent après les noms fictifs des bénévoles indiquent l'année durant laquelle je les ai rencontré-e-s sur le terrain.

courriels et des visioconférences. Elle a été, pour moi, le visage du Refuge et sa voix officielle, celle qui met en récit, avec la dextérité langagière des personnes dont le travail est de communiquer avec les médias et les différents partenaires.

Lou, 2018

Lou a 24 ans. À l'été 2018, elle est stagiaire au Refuge pour une durée de six mois, dans le cadre d'un stage de fin de Master universitaire. Par ce biais, elle perçoit un défraiement. Basile, un bénévole ami de Lou, dit qu'elle donne « le peu d'argent qu'elle gagne aux gars qui n'ont pas assez pour acheter leur billet ». Lou est là presque tous les jours, jusqu'à tard le soir. Elle est familière des milieux squat et dort dans une petite caravane, sur le parking proche du Refuge.

La trajectoire personnelle qui a mené Lou au Refuge prend racine dans sa famille. Son père a vécu une dizaine d'années au Bénin et au Niger avant sa naissance et sa mère y a également séjourné. Elle explique que son histoire familiale a marqué de manière positive sa vision et son rapport à ce continent. En Master I, elle étudie la gestion des catastrophes naturelles et entreprend de se rendre au Népal pour un terrain pratique. Toutefois, au lieu de s'intéresser, comme ses collègues de classe, aux structures des bâtiments et aux problèmes d'ordre matériel (pour éviter les effondrements), elle se penche sur la situation de vie des personnes qui ont perdu leur maison et à leur vulnérabilité. Après cette expérience, elle comprend qu'elle est moins intéressée par les aléas naturels que par la situation des personnes.

En 2018, elle est une personne clé du Refuge. Il n'est pas rare que, pendant la journée, j'entende des bénévoles, des bénéficiaires ou des membres du CA la demander ou faire le tour de la cour pour voir si quelqu'un sait où elle se trouve. Lors de mes observations, je vois Lou courir, beaucoup. Elle court entre le bureau d'accueil et les sanitaires du centre de jeunesse et me dit, en riant : « je n'ai pas eu le temps, ça fait deux heures que je dois aller aux toilettes et je n'ai pas pu ». Elle marche d'un pas rapide pour aller acheter les billets de train ou pour amener les mineur-e-s à la gendarmerie. Parfois, lorsqu'elle sort et qu'elle s'allume une cigarette roulée, elle vient vers moi et me raconte des situations difficiles, en riant et en usant d'un vocabulaire grossier, surtout pour qualifier les pratiques policières. Parfois, elle vient vers moi pour me raconter une histoire dont elle pense qu'elle pourrait m'intéresser. Lou me confie qu'elle exerce de nombreuses responsabilités qui, parfois, la dépassent. Elle a le sentiment d'être garante du bien-être des personnes et de ne pouvoir les aider comme elle le souhaiterait.

Julia, 2018

Julia a 23 ans et est engagée dans une association qui vient en aide aux femmes victimes de violences à Paris. Elle est particulièrement sensible à la situation des femmes et des enfants.

À l'été 2018, elle est bénévole au Refuge pour une durée d'un mois. Elle souhaite acquérir de l'expérience, dans le cadre de son Master universitaire. Elle apprécie particulièrement travailler à l'accueil car elle y exerce des responsabilités. Elle affirme apprendre beaucoup de cette expérience, même si elle précise : « je ne le fais pas pour me trouver parce que je sais déjà ce je veux ». Elle déclare ne pas souhaiter « prouver quelque chose », et précise qu'un de ses objectifs personnels est de développer un point de vue différent de celui des médias sur la situation des migrant-e-s. En s'en rapprochant, elle aspire à se sentir légitime pour parler de ce sujet.

Il me faut plusieurs jours pour réussir à parler seule à seule avec Julia. À cette période, le nombre d'arrivées sollicite intensément les bénévoles de l'accueil. Je perçois, chez elle, plus de réticence que chez les autres. Elle me confie, par la suite, ne pas se sentir légitime pour aborder ce sujet et ne pas vouloir porter préjudice au Refuge ou aux bénéficiaires en parlant trop. Elle me questionne beaucoup plus que les autres sur ce que je vais faire du matériau que je produis, mais accepte tout de même d'échanger avec moi.

Elois, 2019

En fait, ce que je voulais c'était venir ici, pour aider les gars simplement. On m'avait expliqué qu'il y avait des endroits différents avec des manières différentes de le faire. Mais quand tu n'es pas ici, tu ne comprends pas. Il faut venir pour se rendre compte. Moi, j'avais envie de m'engager là-dedans. Je n'ai pas envie de travailler là-dedans, mais m'engager oui. Au niveau personnel, j'en avais marre de rester chez moi, j'étais dans un petit conflit existentiel. (Elois 2019)

Elois a 24 ans. Il a obtenu une licence en sciences sociales et dit avoir choisi une mauvaise option pour son Master qui l'a amené en affaires européennes. Il pensait arriver dans un environnement ouvert, mais s'est retrouvé avec des personnes très carriéristes qui ne voulaient surtout pas faire de la recherche. Il explique qu'« il y avait des mecs qui rêvaient d'être le plus grand subalterne du plus petit lobby à Bruxelles et pour eux ça aurait été un achèvement ». Pour son mémoire, il décide de s'intéresser à l'action de Frontex et plus généralement à l'action de l'Union européenne aux frontières extérieures ou, selon ses mots, « comment Schengen a

évolué d'une espèce de politique supranationale centrée sur la liberté de déplacement en un grand creuset de préoccupations sécuritaires ». Ce sont ses études et son mémoire en particulier qui lui ont donné envie de s'engager davantage et, comme il le dit, de « faire autre chose de mon été qu'aller au cinéma et fumer des joints ».

J'ai eu une évolution de pensée depuis trois-quatre ans, je pense que ces gens devraient avoir le droit de venir demander l'asile en France. Je trouve que toutes les hiérarchies mises en place pour savoir qui a le droit de venir demander l'asile sont nauséabondes, donc je vis dans l'idée qu'il y a de la place pour ces gens en France.
(Elois 2019)

Sa sensibilisation aux questions sur la migration est double, d'une part à travers son cursus et, de l'autre, parce qu'il a commencé à fréquenter des milieux squat pendant ses études. Il aurait d'ailleurs dû donner un coup de main dans un squat à la frontière, mais il n'a pas réussi à se connecter avec les personnes qu'il connaissait, parce que « ce sont des gens bordéliques et que l'organisation est vaporeuse ». Il a décidé de venir quand même et s'est retrouvé au Refuge où Carmen et Tim ont accepté son aide. Il voulait venir « aider à la cause » dans la région, mais en ce qui concerne le Refuge spécifiquement, il dit s'être retrouvé là par hasard.

Elois pose un regard parfois critique sur les activités du Refuge ; il n'hésite pas à le partager avec moi. Il se montre intéressé par ce que je fais et, contrairement aux autres, s'autopositionne comme un allié, en me révélant ce qu'il perçoit comme des incohérences et des biais à l'œuvre au Refuge. Il dit faire son maximum au Refuge, sans se stresser. Entre deux tâches, il me rejoint dans la cour et partage des impressions, notamment le paradoxe qu'il perçoit dans les attentes des bénéficiaires et ses propres malaises. Il explique :

En fait, eux, ils rêvent de grosses voitures et de grosses montres, ils vont sur Internet et ils rêvent d'une vie. Et ce qui est paradoxal c'est que nous précisément, ceux qui les aidons, on n'a pas cette vie, on en voit les pièges et si on vivait dans une grosse maison avec une grosse voiture on ne serait pas là, à les aider. (Elois 2019)

Tim, 2019

Tim a 24 ans. Il est stagiaire au Refuge. Tout comme Lou, l'année précédente, il perçoit un défraiement et reste au Refuge pour une durée de six mois. Lorsque je le rencontre, cela fait deux mois qu'il y travaille. Tim a terminé des études universitaires et souhaite se réorienter dans le médical. Néanmoins, il me confie ne pas vouloir continuer à travailler dans ce domaine spécifique, même si la situation le touche particulièrement. Tim explique que les premières semaines il avait de la peine à trouver le sommeil, en raison des histoires de violences et de l'anxiété générée par l'incertitude de la suite du parcours.

Il me faut des jours pour pouvoir parler seule à seul avec Tim, alors que nous nous côtoyons quotidiennement. Il repousse de nombreuses fois nos discussions en tête-à-tête, mais vient tout de même me parler régulièrement durant de petites pauses, autour d'un café. Un jour où je suis dans la cour, il vient vers moi et m'annonce qu'il a du temps pour discuter. Pendant cet entretien spécifique, il s'interrompt à plusieurs reprises en raison de tâches urgentes et disparaît pendant plusieurs heures.

Jerry, 2018

Jerry a 35 ans. Il vit avec sa femme et ses deux enfants dans un village dans la montagne environnante, où il a emménagé il y a trois ans. Auparavant, il avait vécu dans plusieurs capitales européennes. Il n'est pas originaire de la région, mais est venu y travailler pour une start-up. Avec son entreprise, il vient une fois par semaine apporter des repas. Il m'explique que, dans la start-up, il n'y a pas d'obligation de venir, mais qu'il le fait volontiers, pour aider un peu. Il essaie de mettre en place un programme de sensibilisation à la situation des passages dans la montagne. Il organise des randonnées par le col, pour se rendre compte de ce que ces personnes vivent, mais selon lui, c'est délicat : « on ne veut pas non plus marcher quatre heures et se dire qu'on sait ce qu'ils vivent ». Toutefois, il est convaincu qu'il faut essayer de créer des ponts pour que les gens se sentent concernés et sensibilisés.

Francis, 2018

Francis a 57 ans et a trois enfants. Il ne vit pas dans la région. Il est retraité de l'armée, mais il ne le dit pas au Refuge, parce qu'il est conscient que « beaucoup sont traumatisés par la guerre ». Francis est également bénévole depuis plusieurs années au Secours Catholique de sa région. Il dit partager les valeurs chrétiennes d'entraide et de solidarité entre les humains.

Durant la période estivale, il s'engage chaque année pour une association quelque part dans le monde. Cette année, il hésitait entre Haïti et le Refuge, il a finalement décidé de venir au Refuge, parce que « ça n'a pas joué pour les billets d'avion ». Francis loge dans un petit hôtel de la ville et passe ses journées au Refuge, arrivant avant 9h et repartant après le souper. Il est en charge des repas ; comme il l'explique : « j'adore cuisiner, d'ailleurs c'est ce que je leur dis, que je suis cuisinier, je ne vais quand même pas leur dire que je suis dans l'armée après ce qu'ils ont vécu ». Lorsqu'il est en cuisine, il est concentré et aime se débrouiller seul. Une fois le service terminé, il s'assied avec un ou plusieurs bénéficiaires, partage ses cigarettes autour de longues discussions. Il prodigue des conseils ou écoute en silence, adressant des sourires. En milieu d'après-midi, il a pour habitude de partir se reposer, avant de revenir pour préparer le repas du soir. Francis est atteint d'une maladie incurable ; il me confie qu'il ne lui reste, tout au plus, que quelques années à vivre.

Marcel, 2019

Marcel a 63 ans. Il est photographe reporter en préretraite. Cet été-là, il est venu au Refuge pour aider pendant deux mois : « après je verrai ce que je fais, je n'ai pas d'endroit particulier où je dois être ». Placé dans l'équipe « lessive », il s'occupe de faire les machines. Selon lui, « ce n'est pas passionnant mais c'est utile, il faut le faire ». Marcel dort dans son van aménagé et est un habitué des séjours de bénévolat. Durant le terrain, il parle peu avec les autres bénévoles ou bénéficiaires, il vient, effectue ses tâches et mange régulièrement seul dans l'arrière-cour. Il se dit touché par la situation « *de ces jeunes qui cherchent un avenir meilleur* » et considère qu'il a la possibilité d'aider un peu, dans la mesure de ses moyens.

Soufiane, 2018

Soufiane est un bénéficiaire permanent du Refuge. Il y séjourne depuis plusieurs mois et partage une chambre à part avec les autres permanents, au nombre de quatre. Étant donné qu'il fait la permanence de nuit, souvent lorsque j'arrive au Refuge, il dort et ne se lève qu'en fin de matinée.

Soufiane est prévenant envers les personnes de passage au Refuge. Lorsque je le croise, il me propose du café, du thé, m'amène une chaise lorsque je suis dans la cour. Il me donne l'impression de me recevoir chez lui. Au moins une fois dans la journée, nous nous asseyons ensemble, souvent en sirotant une boisson. Nos moments d'échange sont calmes, à son image.

Il pose quelques questions et nous discutons. C'est lui le premier qui m'a fait visiter le Refuge, lui aussi qui m'a expliqué comment se déroulent les nuits d'attente des permanents. Soufiane s'exprime avec peu de mots. Il frotte souvent ses yeux rougis par les nuits sans sommeil, à veiller pour les nouvelles arrivées. Il semble toujours particulièrement fatigué. Un jour, il m'apprend à demi-mot qu'il est malade, que c'est cette condition de santé particulière qui lui permet de rester un peu plus longtemps au Refuge, en attendant le traitement de sa demande d'asile pour motif de santé. Il me dit ne pas pouvoir recevoir de soins dans son pays. Soufiane n'a pas le titre de bénévole, mais beaucoup d'entre eux se réfèrent à lui ou l'appellent lorsqu'ils ont besoin d'un coup de main. Il connaît les rouages du lieu.

Les conversations avec Soufiane, comme avec beaucoup de bénéficiaires du Refuge, sont entrecoupées de silence. Ces silences ne sont pas gênants. Ce sont des silences qui attendent de trouver des mots ou une question qui mérite d'être posée. Parfois ces silences deviennent la conversation même. Ils sont entrecoupés d'un soupir entendu, d'un regard, d'un sourire.

Lorsque je reviens l'année suivante, il ne réside plus au Refuge, je le croise une après-midi et il m'explique qu'il loge dans un squat. Il reste évasif sur la régularisation de sa situation.

Abdel, 2018

Abdel a passé plusieurs mois en Italie. Une fois arrivé au Refuge, il a demandé à continuer les études qu'il avait commencées en Guinée-Conakry. Avec le soutien du Refuge, il a pu s'inscrire à l'Université de Grenoble et a été accepté. En parallèle, il patiente que sa demande d'asile soit traitée.

En attendant la rentrée académique, Abdel réside au Refuge et y donne des coups de main. Il se réjouit d'étudier à Sciences Po. Via une association à Grenoble, les bénévoles lui ont trouvé une chambre dans une collocation et des subventions pour ses frais d'écologie. Il espère voir sa situation se régulariser et pouvoir avoir un job d'appoint. Abdel est souvent assis devant le Refuge et entretient des discussions animées avec d'autres bénéficiaires. Ensemble, nous parlons de la politique d'asile en Europe et de mon travail à l'université.

Les bénévoles m'expliquent que l'acceptation dans les cursus universitaires de personnes demandeuses d'asile est dépendante des directeurices d'université. À Grenoble, la direction a été flexible et sensible à la question. Lou m'explique : « quand ils intègrent l'université, ils ont un soutien derrière. En fait ce qui est vraiment important, c'est de créer un réseau, peu importe

lequel, mais d'avoir une institution qui te soutient ça compte. ». En juillet 2018, ils sont deux à avoir été admis à l'université et à commencer en septembre.

Adèle, 2019

Adèle est vidéaste freelance et travaille pour un mandat avec *Human Rights Watch*⁵⁶, dans le cadre de la publication d'un rapport d'une enquête de six mois, axée sur la situation des mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) et sur le harcèlement policier des bénévoles⁵⁷. Elle a la charge de la vidéo qui accompagne le rapport.

Adèle a une formation de caméraman/réalisatrice. En dehors de ses mandats rémunérés qui l'amènent sur des terrains sensibles, elle ne s'est pas particulièrement investie dans la question de la migration, mais elle considère que la thématique lui tient à cœur. Elle a travaillé sur des mandats au Liberia pour Médecins sans Frontières (MSF) et était également en Grèce, à Samos, en 2015, où elle a vu les locaux s'organiser face aux arrivées sur l'île. Selon elle, ces bénévoles sont des profils de personne qui n'étaient pas particulièrement militants auparavant. À Borday, l'équipe dont elle fait partie souhaite traiter plus en profondeur la question des bénévoles maraudeuses qui sont empêché-e-s par la police, mais il est difficile de rentrer en contact avec eux. Le peu de réponses reçues n'ont pas été positives. Elle constate que beaucoup sont fatigué-e-s ou concerné-e-s par des affaires en cours devant la justice, ce qui explique qu'ils ne sont pas disposé-e-s à répondre aux questions. De mon côté, j'ai fait le même constat.

Au Refuge, un matin, je la vois capturer des images du quotidien et filmer une partie de foot. Un jeune homme assis dans la cour se lève brusquement, s'approche d'elle et lui dit qu'il ne veut pas être filmé. Il argumente que des personnes disent qu'elles ne filment pas, mais qu'en fait elles filment. Adèle lui explique qu'elle ne filme pas les visages et tous les deux discutent longuement.

Étant elle aussi présente au Refuge pour récolter des informations et des données, nous échangeons sur ce rôle d'observatrice particulier et sur les enjeux de pouvoir qui l'accompagne. Elle explique qu'elle sait son travail important et que les images comptent, mais qu'elle se retrouve parfois dans des situations inconfortables au niveau éthique. En Grèce, elle filmait des

⁵⁶ Human Rights Watch est une ONG qui défend notamment la liberté de la presse, l'abolition de la peine de mort et de la torture et le respect des droits humains selon la Déclaration universelle des droits humains.

⁵⁷ Plus précisément des maraudeuses et des entraves que met en place la police pour les empêcher d'aider les personnes à s'orienter dans la montagne.

personnes fatiguées, éprouvées et terrifiées qui sortaient des embarcations. Elle n'apprécie pas ces moments et elle en a vécu un en particulier à Borday.

L'autre soir, on a filmé la nuit un bus qui arrivait. Moi, je savais que je faisais gaffe à ne pas filmer leur visage et que s'il y avait le moindre doute, on allait flouter. Mais comme il fallait les filmer en train de sortir du bus et partir dans la montagne, si on leur demandait c'était cuit, ça aurait été trop tard et ça n'aurait pas fonctionné. C'était horrible. Je savais que je volais ces images et je ne me sentais pas bien. Heureusement le lendemain, j'en ai reconnu un au Refuge et j'ai pu lui expliquer que je n'avais pas filmé son visage. Moi, si j'avais dû traverser la montagne ou la mer sur un petit bateau qui prenait l'eau, je n'aurais pas voulu qu'on me filme. (Adèle 2019)

Elle souligne la difficulté qu'elle rencontre à obtenir l'accord des bénéficiaires d'être filmé-e-s, même sans leur visage ou dos à la caméra. Pour elle, il est compréhensible qu'iels refusent, dans la mesure où leur situation est précaire et iels ne se rendent pas compte de ce qu'iels risquent. Adèle souligne aussi le rapport de force qu'elle ressent par le fait qu'elle est blanche et que la situation n'est pas neutre, puisque les personnes sont dans une position de vulnérabilité.

Rémy, 2018

Rémy est comédien. Il a fait le déplacement depuis la Drôme parce qu'il a entendu parler du Refuge dans la presse et souhaite venir à la rencontre des gens. Il désire leur donner la parole, les faire s'exprimer sur ce qu'ils ont vécu, afin de créer un spectacle à partir de leurs récits.

Rémy passe peu de temps dans l'espace du Refuge. Il fait des apparitions plusieurs fois dans la journée et se déplace rapidement, en abordant les bénéficiaires et en leur demandant s'iels souhaitent raconter leur histoire. Il transporte avec lui de minuscules crayons à papier et des petits calepins colorés, sur lesquels il ambitionne de leur faire écrire les violences vécues. Lorsque je le questionne, il m'explique : « J'ai essayé de leur proposer de dessiner parce que je me suis rendu compte qu'il y en a qui ne savent pas bien écrire. C'est difficile de leur faire comprendre la raison pour laquelle je veux faire ça. ».

Deux jours après son arrivée, Rémy s'approche de moi dans la cour. Il agite des crayons dans sa main et fixe un point sur le sol. Il me confie qu'il n'a essayé presque que des refus et qu'il a l'impression qu'ils ne sont pas très motivé-e-s à se raconter. Il se dit déçu, car, selon ses mots, « il y aurait vraiment quelque chose à faire ». Plus tard, Rémy fait ses adieux ; il s'en va le lendemain.

La diversité des profils rencontrés met en lumière ce lieu comme un espace foisonnant. Carmen, est originaire de la région et ne s'était jamais engagée auparavant ; comme beaucoup de locaux, elle a commencé son engagement avec les premiers passages dans la montagne. Elois est familier des milieux squat et étudie dans une grande ville. Sensibilisé à la question via ses études et ses contacts, il est venu apporter son soutien durant l'été, comme beaucoup d'autres étudiant-e-s. Francis est engagé au sein du Secours Catholique, c'est par ce biais qu'il a entendu parler du Refuge. Ensemble, à travers des trajectoires différentes, les bénévoles produisent du collectif, dans la mesure où, comme le définit Snow, ils définissent « une situation comme problématique et devant être changée, (...) attribuent la responsabilité à quelqu'un ou à quelque chose, (...) proposent un ensemble d'alternatives et exhortent d'autres individus à participer au changement. » (Benford, Snow, et Plouchard 2012, 99). Ces parcours différents, qui ont mené les bénévoles à s'engager au Refuge, me permettent d'élaborer des hypothèses concernant les différentes trajectoires particulières d'engagement qui se regroupent dans ce lieu pour créer du collectif.

J'ai ainsi développé trois pistes de réflexion. La première hypothèse est qu'une grande partie des personnes qui s'engagent sont des étudiant-e-s ou des personnes qui ont été sensibilisées à cette question durant leurs études ou leur cursus. En ce sens, leur regard sur les questions migratoires est déterminé et influencé par des connaissances qui leur permettent de développer une rationalité sur la question des migrations dans une perspective réflexive. Ces personnes souhaitent souvent allier la théorie à la pratique ou encore valider un stage dans leur cursus.

La deuxième hypothèse est qu'un autre pan d'engagement regroupe des personnes qui partagent une appréhension de la solidarité humaine façonnée par les valeurs chrétiennes et l'importance de la préservation de l'intégrité et de la dignité des personnes, quels que soient

leur origine, leur religion ou leur parcours. Que ces personnes résident dans la région ou non, qu'elles soient croyantes ou non, elles ont en commun ce socle de valeurs.

La troisième hypothèse est que les personnes avec une démarche davantage militante sont des personnes ayant suivi un cursus d'études supérieures (Master, doctorat ou autre formation) et/ou s'étant déjà engagé-e-s auparavant. La plupart d'entre elles sont très au fait des réalités politiques sur l'immigration. Leur engagement au Refuge, plutôt que dans des squats qu'iels fréquentent par ailleurs régulièrement, intervient pour des raisons logistiques d'engagement et/ou parce que leur projet se couple avec leurs études (possibilité de faire valider un stage). Dans les deux cas, c'est l'organisation du Refuge et son statut d'association qui leur permettent de développer leur engagement en accord avec des intérêts personnels (validation de cursus, temps restreint alloué à la cause, absence de possibilité de contact avec les soutiens marginaux). Le fait que le Refuge soit organisé et connu permet un accès facilité à l'engagement : « si tu viens dans la vallée sans connaître les gens mais avec l'intention d'aider, souvent tu finis au Refuge parce que c'est un peu le pignon, c'est la place centrale. » (Elois 2019). Contrairement aux squats dont le système de fonctionnement est nébuleux, le Refuge permet d'organiser son temps et ses tâches.

Ces trois hypothèses permettent de donner des pistes de compréhension des différentes trajectoires qui se rejoignent et s'organisent pour créer du soutien au sein d'un même espace.

3.3.4. Les pôles de travail

Les trajectoires d'engagement hétérogènes produisent des actions collectives au Refuge qui sont mises en forme et facilitées par l'organisation du travail. Les équipes du Refuge sont aménagées en pôles d'actions qui se répartissent les tâches de soutien.

On s'organise en équipes un peu autonomes. On a un fonctionnement linéaire avec des équipes : accueil, linge, vestiaire, entretien, permanence médicale, cuisine avec un coordinateur qui coordonne l'action de tout ça. (Carmen 2018)

L'équipe « lessive », dont fait partie Marcel à l'été 2019, s'occupe de nettoyer les draps ainsi que les vêtements dans les machines à laver du Refuge. En parallèle, après chaque utilisation de duvet et de coussin, les bénévoles les envoient à une entreprise spécialisée en nettoyage.

Pour éviter qu'ils ne se transmettent la gale ou autre maladie, dès que quelqu'un part, on met des gants et on prend son duvet et son coussin, et on doit les mettre dans des sacs plastiques spéciaux qui vont ensuite fondre dans l'eau, comme ça personne d'autre ne rentre en contact avec les tissus, et on les envoie chaque jour au nettoyage professionnel. (Marcel 2019)

L'équipe « vestiaire » trie les vêtements donnés et approvisionne le vestiaire où les bénéficiaires se servent de ce dont ils ont besoin. L'équipe « entretien » s'occupe des sanitaires et des sols. L'équipe « cuisine », chapeautée par Francis pendant plusieurs semaines en été 2018, récolte les repas offerts, trie les dons de denrées alimentaires et prépare les repas du midi et du soir pour les résident-e-s et les bénévoles. L'équipe « permanence médicale », elle, est composée des médecins et psychologues volontaires qui viennent au Refuge pour dispenser des consultations. Enfin, l'équipe « accueil », gérée par Carmen, Lou et Julia en 2018, et par Carmen, Elois et Tim en 2019, accueille les nouveaux/elles arrivant-e-s, leur explique le lieu, s'assure de leur état physique et prépare avec eux la suite du voyage tout en les informant sur leurs droits⁵⁸.

Chaque équipe connaît une organisation à la fois autonome et complémentaire, en relation avec les autres pôles, afin que les besoins des bénéficiaires soient remplis et que le fonctionnement du Refuge soit assuré. Chaque équipe est composée de bénévoles, lesquels s'articulent autour de différents réseaux de soutien.

3.3.5. Les réseaux bénévoles

Le non-retour en terrain dû à la pandémie me mène à aborder les réseaux d'une manière particulière. Je ne me concentre pas sur l'analyse exhaustive des multiples réseaux qui interagissent avec le Refuge – même si j'en soulève certains aspects - mais sur le fonctionnement des réseaux bénévoles internes du Refuge. Pour les comprendre, j'ai distingué deux types de réseaux principaux. Bien que ces deux réseaux permettent une lecture, ils ne sont pas fixes ou figés. Au contraire, les pratiques qui s'y articulent dénotent un caractère fluide, évolutif et sont traversées par des processus d'engagement et de désengagement

⁵⁸ Ces éléments de fonctionnement sont développés et analysés en détail au point 5.2. *La fabrique du transitoire : un toit pour la nuit mais pas pour la vie.*

régulier, dus parfois à l'épuisement (Ruiz 2017; Fillieule 2005). En effet, il n'est pas rare que des bénévoles croulent sous les tâches et que leur vie personnelle et familiale en soit impactée. Carmen raconte que plusieurs séparations et un divorce se sont produits, en raison de l'implication trop importante de certain-e-s bénévoles. D'autres cessent leur activité, car iels ne parviennent plus à assurer les tâches au Refuge en parallèle de leur activité professionnelle. Ce sont souvent et logiquement les personnes les plus engagées dans le projet qui expriment de la fatigue. En 2018, au moment où les arrivées sont très importantes, plusieurs bénévoles manifestent des signes de stress et d'épuisement⁵⁹.

Le premier réseau se compose des bénévoles qui résident dans la région, des « locaux ». Par leur disponibilité géographique, iels ont un engagement qui, même s'il est non linéaire, perdure plus facilement dans le temps. Ce sont principalement des retraité-e-s ou des personnes actives professionnellement qui se rendent au Refuge quelques heures par semaine, pour effectuer des tâches attribuées ou simplement pour les séances. De ce réseau sont issus les 16 membres⁶⁰ du Conseil d'administration (CA) ainsi que les responsables des pôles et les membres des différentes équipes qui se relaient. En parallèle, des personnes s'impliquent plus sporadiquement. Certaines pallient les besoins en nourriture, comme Jerry, en amenant des repas additionnels qu'elles ont préparés chez elles ; d'autres répondent aux appels aux dons de première nécessité (vêtements, matériel, etc.), lancés sur les réseaux sociaux. Ainsi, au niveau de l'engagement local, il existe un réseau de personnes et d'associations connectées aux actions du Refuge, un noyau qui le fait fonctionner (Landaverde-Kastberg, Lambert et Ghinea 2019). Ce réseau local est constitué d'un tissu associatif et de personnes – des membres du CA aux responsables d'équipes, comme c'est le cas de Carmen - en passant par les bénévoles qui investissent du temps ou qui comblent tout autres besoins matériels. Au sein de ce réseau, des personnes cumulent plusieurs engagements. Certain-e-s maraudeuses donnent des coups de main au Refuge et la plupart sont très discret-e-s sur leurs activités : « pour être maraudeurs, il faut être solide. Moi j'en connais et je ne dirai pas qui c'est. Certains viennent

⁵⁹ J'approfondis les dimensions émotionnelles qui impactent les pratiques bénévoles ainsi que les stratégies mises en place pour gérer les émotions au point 6.4. *Engagements solidaires, engagements émotionnels*.

⁶⁰ Les membres du CA sont au nombre de 16, afin que la responsabilité des activités du Refuge ne puisse être imputée à une seule personne. Cette répartition leur permet de se prémunir des éventuelles charges qui pourraient être retenues contre eux par les autorités.

aider au Refuge, mais je ne dirais pas qui c'est, même pas à ma famille. » (Carmen 2019), mais en principe, les deux activités sont clairement dissociées.

Le CA constitue un pilier décisionnel de ce réseau local. Durant le terrain, je n'ai pas accédé à une séance spécifique ; les membres profitent de la pause estivale pour se ressourcer. J'ai toutefois entretenu des échanges avec certain-e-s d'entre eux et conversé avec les bénévoles sur leur propre expérience. Les interactions entre Elois et une membre du CA donnent lieu à des pistes de réflexion sur son fonctionnement en tant qu'organisation. Elois entretient un contact régulier avec une membre et explique qu'il existe un indice linéaire décroissant entre la position dans la hiérarchie et la fréquence du travail. Selon lui, les membres du CA occupent des postes de manager ou de gestion logistique.

Tu ne peux pas rentrer dans les arcades du Refuge, dans les trucs qu'eux gèrent, à moins que tu restes vraiment longtemps ici. Eux, ils ont le statut d'encadrant, du fait de leur présence historique, ils savent comment les choses sont censées marcher. Mais finalement, ce sont les gens qui ont charbonné quand ça a été ouvert et qui maintenant ont réussi à trouver un équilibre et chapeaute le truc. Ce n'est pas de l'autogestion, c'est une espèce de demi-système hiérarchique que tu trouves aussi chez Emmaüs. Les gens d'Emmaüs, quand ils passent ici, ils te demandent aussi directement s'ils peuvent parler à un responsable. (Elois 2019)

Les responsables dont parlent Elois sont à égalité dans la hiérarchie, ils sont les responsables des différents pôles de travail que j'ai présentés. À ce titre, c'est à eux qu'il faut en référer, pour des questions relatives à leur domaine de compétences. Lorsque des associations ou des journalistes posent des questions, ce sont eux qui sont la voix du Refuge. Pour preuve, une après-midi, alors que je suis dans la cour avec Elois, une membre du CA s'approche de nous. Elle demande à Elois si elle peut lui parler en privé. Lorsque celui-ci revient, il m'explique qu'elle n'est pas satisfaite parce que, la veille, une association qui s'occupe de la gestion des mineur-e-s a posé des questions. Absente ce jour-là, elle est fâchée que quelqu'un (en l'occurrence un bénévole présent) ait répondu pour elle en son absence. Celui-ci n'aurait pas respecté ses attributions.

En parallèle, le réseau local met en place des rassemblements, pour lever des soutiens et sensibiliser. Ces manifestations mettent en avant des animations artistiques et des activités qui invitent la participation de la société civile. Elles se présentent, par exemple, sous la forme d'une marche solidaire, d'un repas thématique sur un pays, d'une fête avec un concert ou un spectacle. Le regroupement à travers des manifestations culturelles permet de solidifier et d'étendre les réseaux. Dans ce type d'évènements, « [l']implication symbolique présente un impact fort dans les stratégies de communication des groupes solidaires. » (Landaverde-Kastberg, Lambert et Ghinea 2019, 3). En créant un espace de production culturelle, iels expérimentent des modes de communication différents et offrent une visibilité à la cause (ibid.), tout en sollicitant des émotions liées à la participation artistique des bénéficiaires et à la mise en avant de leurs récits. Cette mise en valeur des histoires personnelles est également présente au quotidien sur les murs de la cuisine du Refuge. Tapissés de dessins, de poèmes et de petits contes, ils mettent en scène des bribes de tranches de vie.

Conjointement au réseau local, apparaît un réseau externe. Celui-ci existe par sa relation avec le réseau local. Il regroupe des bénévoles qui se déplacent et s'engagent pour des périodes continues et davantage déterminées dans le temps ; ce phénomène s'apparente à celui de tourisme humanitaire observé dans les îles grecques (Knott 2018).

Il y a toujours autant de gens du cru mais ça s'essouffle, donc on a toujours besoin de cette impulsion extérieure d'aide, sinon on aurait fermé depuis longtemps, et c'est toujours bien parce que ça crée des réseaux. Parce que le bénévole va repartir mais après il va me dire, je connais quelqu'un qui veut venir, et il y a des liens qui se tissent. (Carmen 2019)

Par la visibilité du Refuge, les membres externes se manifestent principalement durant la période estivale, prenant le relais des bénévoles locaux qui s'octroient une pause. Contrairement au réseau local, une vaste majorité du réseau des bénévoles externes est formée d'étudiant-e-s universitaires, comme c'est le cas de Lou, Julia, Elois et Malia⁶¹, et de retraité-e-s, à l'instar de Francis, Marcel et Jean-Pierre. Chez les universitaires, deux grandes tendances s'imposent. La première est celle de venir quelques semaines pendant les vacances ;

⁶¹ Malia est une bénévole étudiante que je n'ai pas présentée précédemment. J'analyse des enjeux relatifs à son engagement au point 4.2. *Participer ou attendre.*

la seconde est celle d'effectuer un stage au Refuge⁶². Certain-e-s visent à valider des crédits pour leur cursus ou à acquérir de l'expérience en parallèle de leurs études. Du côté des retraité-e-s, certain-e-s s'engagent de manière autonome, en se logeant à leurs frais⁶³ et Emmaüs envoie régulièrement des compagnon-ne-s, souvent des retraité-e-s, qui forment des groupes relais lorsque la situation le requiert. Étant donné qu'universitaires et retraité-e-s se déplacent géographiquement pour apporter leur soutien, leur engagement relève d'une disponibilité biographique (D'Halluin-Mabillot 2012), manifestée par l'absence de charges familiales ou d'un emploi. S'additionnent à cette disponibilité biographique des conditions économiques favorables qui permettent de payer le déplacement, l'hébergement sur place le cas échéant⁶⁴, « (...) autrement dit la présence d'un revenu stable – sous forme de retraite, de bourse, (...), d'aide financière des parents ou du conjoint. » (ibid., 369-70). Les universitaires et les retraité-e-s cumulent ces possibilités d'engagement qui leur permettent de se déplacer jusqu'au Refuge et de subvenir à leurs besoins.

Brosser les traits généraux de ces deux réseaux dégage le caractère complémentaire issu de leur combinaison. La complémentarité repose sur le fait que le réseau local souffre plus facilement d'épuisement et profite des effets du réseau externe mu par une dynamique du tourisme humanitaire estival. Tous deux forment la toile centrale du soutien bénévole au Refuge, qui se caractérise par la souplesse des pratiques et des engagements malléables en fonction des besoins et des disponibilités. Tout comme le démontre l'étude de Landaverde-Kastberg, Lambert et Ghinea dans les Alpes, la difficulté de gestion du réseau de bénévoles « confrontés aux fatigues et aux découragements, trouve une plasticité qui génère une dynamique de soutien et de relais tant dans le noyau dur que parmi les contacts moins actifs qui constituent une réserve, susceptible de se manifester le moment venu sous les appels constants du cœur du réseau » (2019, 2). Le réseau ne représente pas une entité fermée, il est dynamique et flexible. Comme mentionné précédemment, il est connecté aux autorités

⁶² Comme mentionné, un seul poste de stagiaire pour une durée de six mois est financé. Mais durant les étés 2018 et 2019, d'autres stagiaires non défrayé-e-s viennent pour une durée d'un mois. Certain-e-s font valider le stage dans leur cursus universitaire, comme c'est le cas de Malia et de Julia, par exemple.

⁶³ Certaines personnes logent dans des squats. Iels ont fréquemment entre 20 et 35 ans, sont sur les routes et passent au Refuge proposer des activités ou parler avec les bénéficiaires. Ces personnes sont souvent de passage.

⁶⁴ Le Refuge possède une chambre qui est parfois mise à disposition des stagiaires et/ou des bénévoles ou des bénéficiaires qui restent un peu plus longtemps. Cette pièce ne se situe pas dans le bâtiment principal. Les bénévoles ont la possibilité de manger au Refuge, s'il y a suffisamment de repas. En 2019, Le Refuge précise que le repas n'est pas une contrepartie du bénévolat.

politiques locales (la mairie), aux organisations de charité chrétiennes (Caritas, le Secours Catholique, Emmaüs), aux ONG (comme MSF), mais également, et de manière non officielle à des squats.

Dans leur étude sur les mouvements, Pette et Eloire (2016) mettent en avant la coprésence de deux pôles dans le soutien de la cause des étranger-ère-s en France : le pôle chrétien et le pôle communiste. Ces deux pôles mènent, en principe, des actions différentes : le pôle chrétien s'engage dans l'action sociale, l'alphabétisation et l'accès aux droits, alors que le pôle communiste s'oriente vers les luttes revendicatives. Certaines trajectoires d'engagement montrent que des personnes sont simultanément engagées dans les deux pôles, créant ainsi des liens et des ponts de communication. Cet éclairage invite à s'arrêter sur les liens qu'entretient le Refuge avec les espaces marginaux.

Les bénévoles se dissocient clairement des activités des squats⁶⁵. Toutefois, la transmission d'information est présente entre les structures. Un jour, deux femmes issues du squat à la frontière passent au Refuge. Carmen part pour s'entretenir avec elles. Lorsque je l'interroge à ce sujet, elle m'explique :

Elles nous disent ceux qui sont arrivés et on fait des comptes d'apothicaire. On regarde ceux qui sont passés, ceux qui ont été refoulés, ceux qui sont arrivés jusqu'ici. Elles me disent si d'un coup elles ont 20 ou 30 gars qui vont passer, comme ça nous on peut s'organiser. (Carmen 2019)

Ces éléments illustrent que la mise en place du Refuge - tout autant que les actions qui s'y articulent – implique plusieurs types d'acteurices et d'alliances avec les différents réseaux de soutien, et ce parfois de manière non-officielle. La modulation des actions dépend des ententes et des informations qui circulent entre les réseaux.

Par ailleurs, à titre individuel, chaque bénévole sollicite ses réseaux personnels (connaissances, ami-e-s, famille, personnes rencontré-e-s lors d'engagements passés). Ces « microcosmes interconnectés » (ibid.,7-8) accroissent les possibilités de trouver des solutions, dans les situations qui requièrent la mobilisation de ressources plus importantes - par exemple, lorsqu'il

⁶⁵ J'approfondis cet aspect au chapitre 6.

s'agit de trouver un transport particulier pour un bénéficiaire ou lorsqu'une situation d'hébergement d'urgence est nécessaire pour une famille.

J'émet l'hypothèse que les réseaux sont sollicités principalement dans trois situations-types. La première est celle du relais d'informations. Dans ce cas, l'utilisation des réseaux sociaux intervient pour publier des demandes de dons, des « bons plans » d'hébergements pour des familles, des secours de dernière minute pour dépanner des situations difficiles, en sollicitant les partenaires (organisations chrétiennes, ONG, réseaux privés). La deuxième est la sollicitation des réseaux dans la programmation de la suite du voyage des bénéficiaires⁶⁶. Parfois, celle-ci nécessite un soutien spécifique : rechercher une association qui puisse accueillir les personnes, quelqu'un qui puisse les héberger temporairement ou parfois une connaissance qui accepte de faire un trajet en véhicule jusqu'à un point stratégique proche d'une frontière. Troisièmement, l'activation des réseaux prend forme dans l'obtention d'informations sur les situations de passages (nombre de personnes, présence policière, arrestations, renvois), en collaboration avec les différents groupes et collectifs actifs dans la région. À ce titre, je montrerai que les réseaux s'étendent aux bénéficiaires, qui transmettent des informations sur les conditions spécifiques de leur parcours.

3.3.6. La présence d'un réseau policier

On a essayé de penser à une sorte d'alternative de carte touristique qu'on pourrait leur donner pour se repérer dans la montagne. Le problème c'est que quel que soit ce qu'on crée, la police pourra aussi l'avoir. (Jerry 2018)

Mon contact avec le réseau policier s'est opéré à travers les récits et les perspectives des bénévoles. À partir de ces éléments, je propose deux pistes de réflexion pour caractériser les interactions entre les bénévoles du Refuge et le réseau policier : la dimension répressive et la présence de pratiques incohérentes.

⁶⁶ Ces éléments sont développés au point 5.2. *La fabrique du transitoire : un toit pour la nuit mais pas pour la vie.*

Le réseau bénévole et le réseau policier sont amenés à se rencontrer régulièrement, lorsque les bénévoles amènent les MNA au commissariat⁶⁷. Les contacts ne se font pas dans la confrontation, mais ils dénotent souvent des divergences de positions sur les questions migratoires entre les membres des forces de l'ordre et les personnes engagées.

Quand j'amène les mineurs au commissariat, il y a un petit jeune qui n'est pas sympa mais qui n'est pas méchant non plus, mais les autres... Hier, il faisait 40 degrés et ils nous ont fait attendre dehors à côté de la route sur le béton. Du coup, on s'assied sur la marche parce qu'on crève de chaud. Au final, quand il vient te chercher, le keuf il fait : « ben alors, comment vous vous tenez devant un commissariat ? », j'ai envie de lui dire : « il y a une salle d'attente, fais-nous attendre dedans et on se tiendra mieux. » (Elois 2019)

La désapprobation face à la présence des personnes en mobilité sur la commune passe par le traitement désinvolte des bénéficiaires au commissariat, mais se manifeste également lors de déplacements des bénévoles dans l'espace public. Carmen raconte que de nombreuses personnes engagées se font arrêter très régulièrement, pour des contrôles dits de routine, alors que cela ne leur arrivait jamais auparavant. Cette opposition aux activités des bénévoles se traduit par des contrôles démultipliés, comme pour « *faire pression sur nous* » (Lou 2018).

Les gens du squat à la frontière me disent qu'ils se font contrôler dix fois par jour. Moi les deux fois où j'y suis allé, je ne les ai même pas vus. Mais je pense que ça dépend beaucoup de quoi t'as l'air aussi et s'ils t'ont repéré comme faisant partie du truc. (Elois 2019)

La répression des activités se traduit aussi par des arrestations. Après une succession de procès où des bénévoles et des militant-e-s ont été jugé-e-s pour avoir favoriser des passages de frontières irréguliers, le Refuge s'est positionné de manière à ne pas être impliqué dans ces actions, en concentrant son engagement uniquement du côté français. Toutefois, il arrive régulièrement que des personnes engagées au Refuge se fassent aussi arrêter.

On a eu une belle tuile. Un stagiaire, un Belge. Il avait 18 ans et un élan de vouloir aider. Nous, on lui répétait : « ne va pas à la frontière, parce que si tu te trouves à la frontière avec des gamins, tu vas vouloir les aider ». Il ne nous a pas écoutés. Donc,

⁶⁷ Cette dimension est développée au point 4.2.4. *Le cas des mineur-e-s non-accompagné-e-s (MNA)*.

un après-midi, il est parti à la frontière. Il neigeait et il a croisé un groupe de mineurs, et il leur a dit : « suivez-moi ». Il leur a fait traverser la frontière et il y avait des policiers jumelés. Donc nous, on pensait avoir fait notre boulot de prévention. Comme il était en dehors de ses heures ici, le Refuge n'a pas été inquiété. Lui, nous a demandé de ne pas révéler ce qui s'est passé. Il y a très peu de personnes qui savent qu'il a été condamné et à quoi il a été condamné. C'est son droit de médiatiser ou pas. (Carmen 2019)

Les arrestations inquiètent les bénévoles, même si, évidemment, elles concernent en premier lieu les bénéficiaires. Entre les refoulements à la frontière et les arrestations à la gare ou dans les trains, la répression est omniprésente, d'autant plus qu'elle est dissolue, imprévisible et parfois même incohérente.

Il y a un jeune pour lequel ils nous ont pourri la vie. J'ai coché, par erreur d'inattention, la case « mineur » pour un jeune homme. Ce mineur ne s'est pas présenté, il allait repartir comme les non-mineurs le font avec le train, tranquillement. Mais le papier est arrivé dans les mains de la police et sur le papier ils ont vu sa date de naissance. Et ils ont vu qu'il n'était pas mineur. Enfin, le papier c'est nous qui l'avons rempli, c'était clairement une erreur due au stress, mais c'est considéré comme fraude à l'État. Ils sont venus avec un escadron. Ce n'est pas la police locale, ça. Le chef vient et me dit : « allez prévenir les chambres pour qu'ils ne sautent pas par les fenêtres et se cassent les jambes ». Moi, je me suis dit : « les gars ont vu la Libye, tu crois que tu vas leur faire peur avec ton casque ? ». Bref, ils ont embarqué le jeune qui n'avait rien fait. Le plus ridicule c'est que finalement ils n'avaient plus de place au centre de rétention. Alors qu'est-ce que la police a fait ? Elle lui a dit de retourner au Refuge ! (Lou 2018)

Cet exemple laisse entrevoir qu'à la perception répressive s'ajoute un questionnement sur l'incohérence des pratiques du réseau policier. Carmen explique que plusieurs personnes sont arrivées au Refuge sur le conseil de gendarmes qui leur avaient littéralement indiqué cet endroit.

J'ai vu des jeunes arriver avec des plans que leur avait donné le commissariat pour arriver au Refuge ! (Carmen 2018)

Il y a un gars qui m'ont raconté que, la quatrième fois que la police l'a chopé dans la montagne, une flic leur a dit : « bon, allez-y ». (Lou 2018)

L'incohérence et les processus de dissuasion mis en place par la police à l'encontre des bénévoles (Lendaro 2018) ont un impact sur les pratiques. Les tentatives de criminalisation des actions contribuent à ancrer le Refuge comme un espace de contestation et de *debordering*.

4. La logique de l'humanitaire et la production d'un (de)bordering hospitalier

L'une des questions que soulève l'étude des mouvements associatifs et/ou citoyens réside dans leur connexion avec les actrices publics/ques étatiques impliqué-e-s dans la gestion de la migration, que j'approche en tant que régime migratoire. Pour appréhender mon positionnement dans l'analyse de ces enjeux, je propose de binariser volontairement les pans d'études. En catégorisant, de manière caricaturale, la littérature prolifique sur les mouvements de soutien en Europe, il est possible de présenter schématiquement une lecture à travers une dichotomisation entre activisme militant, pratiques subversives (Vandevoordt 2019) et organismes de soutien humanitaire critiqués pour s'insérer dans les pratiques de violences étatiques ainsi que pour leur participation au dispositif de contrôle (Togral Koca 2019; Tazzioli et Walters 2019). Les soutiens pourraient être lus à travers une insertion dans les pratiques étatiques du régime migratoire des « mauvais soutiens étatiques », et une opposition aux pratiques du régime par les « bons soutiens non étatiques » (Dadusc et Mudu 2022). Bien évidemment, les études apportent toujours plus de nuances, mais la révélation de la présence sous-jacente de ce binarisme, parfois aussi mis en avant sur le terrain⁶⁸, permet de se distancer d'une pensée qui différencierait les pratiques bénévoles soit comme contestataires, soit comme complices et reproductrices des mesures mises en place par l'État. En effet, au-delà de cette opposition, j'analyse que le Refuge relève d'une forme hybride dessinant des pratiques hétérogènes qui nécessitent d'être saisies dans leur complexité. Dans cette optique, il convient plutôt de comprendre la manière dont les bénévoles, dans ce contexte particulier, jonglent avec les ressources à disposition pour mener à bien leurs actions. Ainsi, je conçois que les actions de soutien ne se résument pas à une caricature qui présenterait d'un côté l'« opposition au pouvoir de l'État », et de l'autre la « participation aux mécanismes institutionnels ». Elles s'articulent et s'imbriquent dans un enchevêtrement dont les intentionnalités et les (im)possibilités forment des pratiques qui côtoient à la fois la contestation et la (re)production du contrôle. Ces tensions provoquées par cette ambivalence des pratiques ont été vastement théorisées (voir notamment Agier 2008; D'Halluin-Mabillot 2012; Fassin 2010; Fassin et

⁶⁸ Je reviens sur cet aspect à travers le témoignage d'Elois, au point 6.3.1. *Lien avec les pouvoirs*. Il met notamment en lumière une distance qui s'instaure entre les différents types de soutien. De plus, Elois, qui est familier des squats de la région, affirme que les associatifs qui négocient avec les pouvoirs publics sont perçus comme des complices de l'État, et que ceux qui souhaitent véritablement s'opposer au régime frontalier et à ses effets entreprennent des activités plus marginalisées (comme c'est souvent le cas des squatteuses, par exemple).

Pandolfi 2010; Fresia et Lavigne-Delville 2018) et je propose de contribuer à la compréhension de leurs enjeux.

Le prisme de l'humanitaire permet une porte d'entrée théorique qui fait écho au terrain. Le choix de ce prisme ne signifie pas que je considère que l'intentionnalité des personnes agit dans le cadre des formes sociales, morales et politiques de l'humanitaire (Agier 2008), mais plutôt que certaines caractéristiques de l'humanitaire permettent de comprendre les logiques de soutien en Europe qui s'inscrivent dans un contexte local et répondent à des enjeux spécifiques. De plus, par les réflexions soulevées, je ne vise pas à dénoncer une intentionnalité manipulatrice derrière les pratiques bénévoles (Agier 2008, 15), l'objectif étant de mettre en lumière les enjeux au cœur de cet espace spécifique (Direnberger et Schmoll 2014).

4.1. L'everyday bordering

Si, d'un point de vue extérieur, le Refuge, à l'instar des institutions d'aide, détient une certaine capacité à produire l'image d'un semblant d'homogénéité (Fresia et Lavigne-Delville 2018), je vise à dépasser cette représentation, en entrant directement au cœur de certaines pratiques spécifiques illustrant les enchevêtrements de leur mise en forme. Les exemples regroupés sont hétéroclites et non exhaustifs. Leur présentation sert deux objectifs. Le premier est la mise en lumière de l'hétérogénéité, de la malléabilité et de l'impermanence de certaines pratiques. Le second consiste à l'instauration du prisme de l'humanitaire, qui constitue le préambule et la porte d'entrée menant à l'appréhension des logiques des urgences et de la solidarité. J'ai choisi, pour analyser ces exemples, les concepts de (*everyday*) *bordering* et de *debordering*⁶⁹, qui sont pertinents autant pour cerner le caractère fluide et en (dé)construction des pratiques que pour esquisser le lien avec une dimension particulière de l'humanitaire, celle de la catégorisation sociale sur la base de la différenciation entre « nous » et « elleux ».

⁶⁹ Je précise un peu plus loin ce que j'entends par *everyday (de)bordering* et comment, pour cette étude cas, je lie ce concept avec la catégorisation sociale ou *boundary making* que d'autres auteur-e-s séparent analytiquement (voir par exemple, Dahinden, Moret, et Jashari 2020; Fassin 2011).

Le prisme humanitaire

Le questionnement et la réflexion sur les pratiques bénévoles de soutien et l'évidence morale qui y est rattachée impliquent de plonger au cœur de ce qui fait généralement consensus (Fassin 2010, 315). Ici, ce que je nomme le prisme de l'humanitaire permet d'accéder à un aspect de compréhension des mécanismes à l'œuvre, sans avoir pour but de les y réduire. Pour Ngirumpatse et Rousseau, la distance est intrinsèque à l'action humanitaire qui produit « un écart entre ceux qui ont le pouvoir de donner et ceux qui ont l'espoir de recevoir » (Ngirumpatse et Rousseau 2007, 196). Saillant (2012) conceptualise le fait que le « nous » inclut dans la structure humanitaire ceux qui ont la capacité de donner et d'aider, de définir le juste et l'injuste, projetant dans le « elleux », les vulnérables et les victimes (Saillant 2007, 12). Dans ce processus, Yuval-Davis et al. précisent que les éléments physiques ou sociaux (couleur de peau, accent, pratiques vestimentaires, etc.) sont susceptibles d'être sollicités pour construire les frontières entre le « nous » et le « elleux » (Yuval-Davis et al. 2017, 1049). Newman affirme que ce type de frontières immatérielles et symboliques, a des effets aussi réels et puissants que les murs ou les barrières qui délimitent deux territoires (Newman 2006, 176-7).

La question du « nous » qui donne et du « elleux » qui reçoit est centrale dans les processus d'aide humanitaire ainsi que dans les soutiens déployés en Europe.⁷⁰ En étudiant les processus de soutien en Allemagne, Braun (2017) met en avant les imaginaires sociaux qui construisent les catégories de « nous » et de « elleux », notamment à travers la permanence de « scripts » d'actions qui dictent qui sont les aidant-e-s, qui doit être aidé-e et de quelle manière.

Les « *Everyday bordering practices* »

Le prisme de l'humanitaire est appréhendé à travers sa dimension de catégorisation sociale, autrement dit, la production du « nous » et du « elleux » au cœur des processus de soutien. Je pense la production de cette catégorisation à travers les processus de *bordering*. Mon appréhension du *bordering* nécessite une clarification. Les processus de *bordering* ne se cantonnent pas à des démarcations dans l'espace (Van Houtum et Van Naerssen 2002, 126), ils sont également produits à l'intérieur des États et principalement par eux. Le lien entre

⁷⁰ Cette dimension est aussi englobante, dans la mesure où les urgences et la solidarité y sont particulièrement liées. Mais il est important de les traiter séparément, afin de pouvoir apporter les nuances nécessaires à la compréhension des différents enjeux du soutien.

bordering et institutionnalisation est considéré comme une caractéristique centrale par certain-e-s théoricien-e-s. Des auteur-e-s ont relevé l'importance de distinguer conceptuellement le *boundary making* qui se manifeste précisément par des processus quotidiens de catégorisation symbolique et de production de groupe, à travers notamment la différenciation sociale entre « nous » et « elleux » (Dahinden, Moret, et Jashari 2020), du *bordering* qui régule le système d'appartenance légale à travers des pouvoirs institutionnels (ibid., 513). Dans cette idée d'appréhension de ces deux concepts, Fassin (2011) insiste sur l'importance de relier les *borders* liées à la souveraineté et les *boundaries* liées à la formation d'identités, précisant que tous deux sont étroitement interreliés et se renforcent l'une l'autre (ibid.). Ces auteur-e-s soulignent l'importance de distinguer ces concepts, tout en tenant compte de leur interdépendance.

En ce qui concerne l'étude cas du Refuge, j'ai entrepris de ne pas les différencier de cette manière et de parler essentiellement de processus de *bordering* dans la reproduction du contrôle au sein des pratiques, le concept de *everyday bordering* me permettant d'appréhender les microprocessus de catégorisation qui, selon moi, comprennent les processus de *boundary making*. Le fait que l'étude porte sur un Refuge qui se trouve géographiquement à proximité de la frontière représente un aspect déterminant de ce choix. En effet, je conçois que les pratiques relevées produisent à la fois des frontières symboliques (*boundaries*) et reproduisent des processus intimement connectés au contexte spatial et de passage de frontière. Étant donné l'ambiguïté des pratiques bénévoles et leur interrelation avec certaines pratiques institutionnelles, j'ai décidé d'utiliser le concept de *bordering*, tout en considérant qu'il ne se réfère pas uniquement à un cadre institutionnel et étatique, mais qu'il comprend aussi un système de catégorisation symbolique que je spécifie comme *everyday bordering*. Ainsi, je tiens compte des processus de *othering* et de *ordering* (Van Houtum et Van Naerssen 2002; Dahinden, Moret, et Jashari 2020) qui s'y rattachent, sous la forme de la catégorisation d'un « nous » et d'un « elleux » que j'appréhende via le prisme de l'humanitaire.

Les *bordering practices*⁷¹ permettent de penser le contrôle migratoire comme un ensemble de pratiques reliées à une multiplicité d'acteurices. Cette perspective permet de s'intéresser à l'internalisation du contrôle migratoire au sein des États, tout autant qu'à leur périphérie

⁷¹ Pour rappel, ce concept est abordé au point théorique 2.2. Un dispositif de contrôle.

(Mezzadra et Neilson 2013; Yuval-Davis, Wemyss et Cassidy 2017; Casas-Cortes, Cobarrubias, et Pickles 2015), en tenant compte de la continuité du contrôle au sein des territoires étatiques à travers de multiples actrices. Les *bordering practices* ont permis de montrer, à un niveau macrosocial, le rôle des institutions, des politiques étatiques et des mesures sociales au sein des territoires, dans la reproduction de frontières et la continuité du contrôle et de la hiérarchisation des migrant-e-s, même une fois les frontières franchies (Ellermann 2019).

S'il est signifiant à un niveau macrosocial, le concept de *bordering* l'est tout autant pour étudier, à un niveau microsocial, les pratiques de multiples actrices sociaux/ales puisque, dans le quotidien, ces *bordering practices* sont performées par une multitude d'agent-e-s occupant des positions sociales différentes (Yuval-Davis, Wemyss et Cassidy 2018; Parker et Vaughan-Williams 2012). Les actrices sont engagé-e-s dans des processus de *everyday bordering*, mais de manière différente (Yuval-Davis, Wemyss, and Cassidy 2017, 1049). Par exemple, iels sont présent-e-s dans les pratiques professionnelles d'accès à l'hébergement ou au marché du travail qui sont significatives en termes d'exclusion, de hiérarchisation et de contrôle des personnes (Togral Koca 2019, 553). Ces productions de frontières interviennent dans de multiples situations, dont certaines ne dépendent pas directement de l'État.

Les *bordering practices* peuvent être produites par des actrices étatiques ou non-étatiques et recouvrent des processus intentionnels ou non intentionnels (Parker et Vaughan-Williams 2012, 729). Il semble donc important de relever différentes expressions de *bordering*. Celui-ci peut être performé dans les discours politiques et les pratiques de contrôle, de hiérarchisation et d'appartenance, tout autant que manifester une conséquence de certaines actions et causer des inégalité sociales (Yuval-Davis et al. 2019). Les pratiques mises en place par les États apparaissent souvent intentionnelles⁷² lorsqu'elles sont militarisées, répressives et se regroupent sous un champ vaste d'actions hétérogènes dont l'objectif est d'empêcher et de contraindre les personnes dans leur mobilité à travers des « *state tactics of bordering* » (De Genova 2017, 11). Les *bordering practices* étatiques aux frontières sont contestées par de nombreux/euses actrices, au niveau local (Togral Koca 2019, 547) ; ces dernier-ère-s, par ailleurs, (re)produisent certaines de ces logiques au sein de leurs pratiques. Khosravi (2010) a montré la manière dont les *bordering practices* prennent forme aux frontières, à l'intérieur des

⁷² Même s'il est aussi possible que les agent-e-s de l'État n'aient pas l'intention directe de reproduire ces frontières.

États, mais également dans les interactions quotidiennes. Dans son autoethnographie, il décrit ce que signifie être catégorisé comme illégal, à travers une expérience incorporée des frontières. En passant de « migrant non désiré » à demandeur d'asile, puis à réfugié, il retrace le fonctionnement des frontières, à la fois spatiales et immatérielles, et met en avant la prédominance de l'État-nation sur l'existence des personnes. À travers la honte qu'il a ressentie alors qu'il avait un statut « illégal » en Suède, il explique la manière dont les frontières peuvent être intensément éprouvées, celles-ci se manifestant dans et au-delà de la spatialité, érigées jusque dans les esprits. Il montre comment les frontières invisibles, les processus de *everyday bordering* sont au cœur des parcours. Ces processus empêchent les migrant-e-s non désiré-e-s d'accéder à la possibilité de faire partie ou « d'appartenir » (Hasselberg 2013, 209) et s'inscrivent au cœur d'une multitude de pratiques. Je montrerai petit à petit que le Refuge produit du *bordering* par les mécanismes de gestion et de fonctionnement, et que certaines pratiques reproduisent des catégorisations à travers des *everyday bordering practices*.

Pour appréhender les (re)productions de la frontière et de l'altérité au quotidien, je me penche plus précisément sur les micro-interactions des *everyday bordering* (Tervonen, Pellander, et Yuval-Davis 2018; Yuval-Davis, Wemyss et Cassidy 2018). Ce concept me permet d'entrer dans le processus par lequel prend forme la (re)production du contrôle, dans les pratiques de soutien au quotidien, et de montrer les effets de ce contrôle dans les relations entre les bénévoles et les bénéficiaires (Parker et Vaughan-Williams 2012, 729). Les *everyday bordering* façonnent les relations sociales autant que les possibilités d'accès aux différents espaces sociaux et urbains (De Genova 2017; Tervonen, Pellander, et Yuval-Davis 2018; Yuval-Davis, Wemyss et Cassidy 2018).

L'*everyday bordering* permet de mettre en évidence la reproduction de formes de contrôle, dans les micropratiques. Ces reproductions du contrôle ne correspondent pas à des tactiques délibérées. Au Refuge, elles sont produites dans un espace de *debordering*, qui produit de l'hospitalité (De Haene, Neumann, et Pataki 2018) et dont l'intentionnalité première est le soutien solidaire (Rozakou 2012). En ce sens, il est important de différencier les *everyday bordering practices* comme des effets de pratiques de soutien, dont l'intentionnalité vise à contourner les politiques de contrôle.

Je souhaite apporter une contribution empirique aux analyses axées sur un champ local particulier (voir par exemple Ambrosini 2022; Blank 2021), en mettant en avant plusieurs exemples de pratiques concrètes qui invitent à penser l'imbrication des processus de (re)production de contrôle et d'altérisation, tout autant que la contestation de cette dichotomisation entre « nous » et « elleux » par les bénévoles. Autrement dit, je montre que les *everyday bordering practices* comme pratiques d'exclusion, de hiérarchisation et de contrôle (Togral Koca 2019, 547) côtoient des pratiques d'hospitalité, de contournement du contrôle et de *debordering*, à travers des processus d'inclusion. Ces différentes dimensions sont au cœur du soutien, elles le constituent comme un processus complexe qui ne peut être catégorisé *a priori*, tant ses modalités sont variables.

4.1.1. Refuge et confinement

Depuis plusieurs années, l'immobilité au cœur des processus de mobilité des demandeuses d'asile dans l'UE a été analysée et problématisée au travers de nombreuses recherches portant sur les immobilités prenant forme dans les contextes étatisés ou institutionnalisés (Michalon 2013). En effet, la mobilité n'est pas toujours liée à la liberté individuelle, elle est parfois constitutive de mode d'exploitation et de « nouveaux confinements » (Salazar et Smart 2011). Les confinements introduisent des immobilités au cœur des processus mobiles et certaines de ces immobilités sont forcées (Lubkemann 2008). Ma volonté n'est pas d'opposer mobilité et immobilité (Tazzioli 2020a), mais de comprendre la manière dont elles sont utilisées par les bénévoles, en articulant ce qu'elles permettent et produisent.

Le bâtiment principal du Refuge est réservé aux bénéficiaires. Les bénévoles logent à leur domicile et ceux qui viennent de plus loin s'hébergent à leurs frais. Il arrive, toutefois, que des personnes qui restent longtemps puissent bénéficier d'une chambre commune, située non loin du Refuge. Iels la partagent alors avec des bénéficiaires, si les locaux principaux sont pleins. Dans les pratiques humanitaires extra-européennes, les aidant-e-s résident fréquemment dans des endroits qui traduisent une réalité différente des personnes qu'iels aident (Ngirumpatse et Rousseau 2007; Guégan 2005), mais cette distinction apparaît moins marquante dans le contexte européen. À Borday, la ville étant petite, certain-e-s bénévoles vivent non loin du Refuge. Celui-ci, par ailleurs, est situé près de la gare ferroviaire. Ce contexte de proximité pourrait aisément laisser supposer que les réalités vécues ne sont pas si dissemblables. Les

rues, les cafés et les trottoirs que les bénévoles et les bénéficiaires arpentent sont théoriquement les mêmes. Ici, pas de frontières ni de murs. Pourtant, les marqueurs des inégalités sont dessinés par les (im)possibilités d'accès aux prestations, infrastructures et espaces de la ville, qui fonctionnent comme des barrières quotidiennes dans les échanges avec l'extérieur (Schmoll 2020, 157). En effet, la présence des bénéficiaires du Refuge en ville répond à des logiques particulières. L'implication de la mairie dans la mise à disposition du lieu joue un rôle central. Cette situation instaure un climat d'entente tacite avec les forces policières locales : en principe, il n'y a pas d'arrestations dans l'enceinte du Refuge ni dans la petite cour attenante. Toutefois, il n'existe pas d'accord formel. Les bénévoles m'expliquent qu'il serait mal venu pour la police de venir dans l'enceinte du Refuge, mais cette situation repose essentiellement sur des conjectures. Au-delà, les forces de l'ordre peuvent intervenir, procéder à des arrestations et à des renvois en Italie.

Ils doivent rester là parce que s'ils sortent du périmètre, ils peuvent les arrêter. Ouais, ça fait un peu prison en fait. D'ailleurs, dès qu'il faut chercher un truc à l'extérieur, c'est nous qui devons y aller : pour les billets de train, pour les clopes, pour tout. Imagine, la gare est à 150 mètres et on va chercher les billets pour eux. C'est déjà arrivé qu'ils se fassent choper juste là devant. Et après, ils les ramènent à la frontière. (Lou 2018)

De fait, les bénéficiaires ne peuvent théoriquement pas se promener dans la ville, sans encourir le risque d'être interpellé-e-s et ramené-e-s à la frontière. La possibilité de se déplacer librement dans l'espace constitue un clivage d'accès entre les bénévoles et les bénéficiaires. Ce confinement suggéré pour protéger les bénéficiaires des arrestations et des contrôles policiers fait écho à la théorisation des « formes camps » qui participent d'un dispositif de mise à l'écart des indésirables, dont la gestion mobilise deux forces combinées, l'humanitaire et la policière (Agier 2008). Toutefois, comme les bénévoles ne leur interdisent pas l'accès à la ville, iels ne sont pas techniquement enfermés-e-s. En principe, bien que cette pratique ne soit pas généralisée, certains-e-s bénévoles leur expliquent qu'il vaut mieux qu'ils restent dans l'enceinte du Refuge.

Moi je ne leur dis pas spécifiquement de ne pas sortir, mais c'est ce que leur suggère la situation. Je ne sais pas dans quel texte de droit ça trouve son assise, mais ici on est dans une zone à moins de 20 kilomètres de la frontière donc sur simple

interpellation de la police ils peuvent se faire ramener en Italie. Souvent ils disent qu'ils ont passé deux, trois ou quatre fois avant d'arriver. Donc vu cette situation où ils sont souvent ramenés en Italie par les Français, ça leur suggère qu'il ne faut pas trop qu'ils déambulent dans la ville. (Elois 2019)

La question de l'accès à l'espace public est centrale. Celui-ci ne leur est pas formellement interdit, c'est la situation qui le leur suggère. Dans ce contexte, les bénéficiaires sont dépendant-e-s des bénévoles pour l'achat des billets de train, de tabac ou de n'importe quel autre produit. Cet écart des possibilités renforce le clivage « nous » - « elleux », entre ceux qui peuvent sortir et ceux qui sont « confiné-e-s ». Tant que les personnes restent au Refuge, qu'elles ne se promènent pas librement dans les rues et qu'elles sont maintenues à la marge (Schmoll 2020), elles encourent moins de risques. Toutefois, cette trêve implique leur mise à l'écart et leur invisibilisation.

On effectue quand même un travail de paix sociale et de veille sanitaire énorme, parce qu'ils sont tous au même endroit, donc quand quelqu'un arrive avec la gale par exemple, on a tout un protocole. On leur donne à manger donc elles ne volent pas. Et les personnes sont ici. Elles ne sortent pas d'ici. (Carmen 2018)

Dans ce processus, les actions répressives des autorités font de ce lieu un espace d'immobilisation qui s'inscrit dans une forme de grammaire spatiale de l'attente (Schmoll 2020, 143). De ce point de vue, le Refuge constitue un espace d'isolement du reste de la société, ce qui lui confère un caractère de *bordering* tangible dans l'espace géographique (Togral Koca 2019). Par ces contraintes, il représente simultanément un lieu d'hospitalité et de *debordering*, et un espace produisant du *bordering*.

D'un côté, encourager les personnes à rester enfermées et effectuer les tâches extérieures à leur place contribue à une production d'une forme de mise à la marge par le confinement et l'immobilité passagère. Ces pratiques s'inscrivent dans une (re)production des logiques de contrôle migratoire, par la dissuasion, la restriction de l'accès aux espaces publics et l'invisibilisation. Même si ces effets ne sont pas la conséquence d'une intentionnalité des bénévoles, ces pratiques s'inscrivent dans une mise à l'écart et une forme de contrôle qui se mêle à l'accueil. De l'autre, en créant un espace particulier, les bénévoles contribuent à maintenir les personnes dans un espace de *debordering*, un intervalle de sécurité. Cet espace

leur évite des arrestations potentielles et les éloigne momentanément des violences de l'État. Par ce biais, les pratiques des bénévoles s'inscrivent dans une forme de contournement des pratiques répressives. Cet exemple illustre une coprésence d'effets opposés au sein d'une même pratique qui illustre la présence simultanée du contrôle et de sa contestation.

4.1.2. Participation et attente

Here the borders between "their zone and ours" is expressed in terms of those who wait and those who participate. (Van Houtum et Van Naerssen 2002, 131)

En parallèle du confinement induit par la présence policière qui crée un écart de possibilités d'accès aux espaces publics et une invisibilisation, j'observe un processus d'absence d'inclusion des bénéficiaires aux pratiques internes. Certain-e-s manifestent spontanément leur incompréhension à ce sujet, en soulignant qu'ils souhaiteraient participer. Un jour, un bénéficiaire assis non loin de moi dans la cour regarde passer les bénévoles en charge des repas. Alors que les bénévoles disparaissent dans la cuisine, il se tourne vers moi, hausse les épaules et dit :

On ne peut rien faire, on se fait servir, ce n'est pas normal de rien faire comme ça et qu'ils fassent tout pour nous, ce n'est pas la vraie vie, après on devient des fainéants. (Jeronimo 2019)

L'analyse des observations et des entretiens ethnographiques menés avec les bénévoles met en lumière que la majorité des bénéficiaires n'est pas incluse et ne participe pas aux tâches de fonctionnement du Refuge. Les pôles de bénévoles ont la charge de toutes les corvées, si bien que les bénéficiaires n'y contribuent presque pas. En questionnant une bénévole à ce sujet, elle affirme : « ce serait trop long d'expliquer à tout le monde comment ça fonctionne et quoi faire ». Une autre argumente : « ils sont là pour un temps très court de toute manière ». Néanmoins, le Refuge inclut, au moment de mon enquête, de nombreux/euses bénévoles de passage, pour une courte période ou pour une journée. Même si les bénévoles de plus longue durée sont privilégié-e-s pour des raisons logistiques, les bénévoles d'un jour ne sont pas refusé-e-s. Durant l'été 2018, un groupe de quatre jeunes étudiantes en vacances dans la région sont venues pour la journée, sans s'annoncer. Moins d'une heure plus tard, une des responsables des denrées alimentaires nous propose de trier toutes ensemble le stock, afin de

jeter les produits périmés. Nous passons une partie de l'après-midi à ranger et trier. De fait, il apparaît que l'organisation du Refuge repose sur un modèle au sein duquel les pôles préexistent et incluent exclusivement des bénévoles - qu'ils soient de passage, qu'ils viennent aider une journée, une semaine ou plus - mais elle exclut les bénéficiaires. Or, pendant l'été 2018, la plupart des bénéficiaires du Refuge sont de jeunes personnes ayant entre 15 et 35 ans et parlant le français. Certes fatigué-e-s par le voyage, iels n'en sont pas moins, pour la plupart, en bonne forme physique et restent parfois plusieurs jours au Refuge. Alors, pour quelles raisons ne sont-iels pas plus inclus-es dans les tâches ?

Une partie de la réponse peut être abordée par l'angle du contexte. En effet, les réglementations nationales en matière d'asile et de soutien aux étranger-ère-s sur les territoires de l'UE empêchent cette pratique. Quant aux pouvoirs publics, ils sont engagés à la fois dans une gestion répressive de la migration et dans un effort de dissuasion constant des actions de soutien envers les personnes en mobilité (Lendaro 2018).

Au niveau judiciaire on est considéré comme des délinquants, par ce qu'il y a le délit de solidarité et que certaines actions du Refuge tombent dans le délit de solidarité. Dans le délit de solidarité, il y a une clause humanitaire qui dit qu'on a le droit de les aider si c'est fait sans contrepartie. La contrepartie ça peut être aider à laver la vaisselle ou quelque chose comme ça. Donc avec des trucs comme cela, s'ils veulent, ils peuvent nous épingler. (Carmen 2018)

Au moment de l'enquête, au niveau national, le soutien est toléré dans des mesures très restreintes et contraignantes. La clause dont parle Carmen exonère de poursuite⁷³ :

⁷³ Le délit de solidarité n'existe pas juridiquement parlant, il ne figure dans aucun texte de loi. Il faisait référence à l'article L.622-1 du Code de l'entrée, du séjour des étranger-ère-s et du droit d'asile abrogé au 1^{er} mai 2021. Ce texte précise que « *toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 30'000 euros* ». Cette disposition a été aménagée depuis les années 1990 avec une série d'exceptions (immunité familiale, danger imminent, acte sans contrepartie, etc.). L'expression dite du délit de solidarité serait apparue dans les années 1995 ; elle désigne le risque pour les militant-e-s des associations ou pour les particulier-ère-s d'être condamné-e-s pour leurs actions de soutien.

Toute personne physique ou morale lorsque l'acte reproché n'a donné lieu à aucune contrepartie directe ou indirecte et a consisté à fournir des conseils ou accompagnements juridiques, linguistiques ou sociaux, ou toute autre aide apportée dans un but exclusivement humanitaire. (Article L-823-9)⁷⁴

À travers cette loi, l'État définit ce qui est considéré comme humanitaire ou non. La définition juridique ainsi donnée induit des pratiques différentielles et perpétue les écarts entre « nous » et « elleux », entre « aidant-e-s » et aidé-e-s ». Ces catégories produisent, au sein même du soutien, des *everyday bordering practices* de mise à l'écart des aidé-e-s concernant la participation à la vie du lieu. En déterminant les échanges et le sens des pratiques que les bénévoles peuvent apporter, en séparant ce que les bénévoles peuvent donner et ce que les bénéficiaires doivent recevoir, l'État désigne une forme d'humanitaire légitime et toléré, renforce les rapports asymétriques et raffermir la catégorisation sociale déjà présente entre le « nous » et le « elleux » : entre les personnes qui ont le droit – de faire et d'être ici – et celles qui n'ont ni le droit d'être ni de faire. Ces dernières sont immobilisées dans l'attente qu'on les aide et/ou que l'on décide pour elles. Ces *everyday bordering practices* prennent forme de manière saillante, à l'heure des repas.

L'exemple des repas

Au Refuge, les repas sont servis à heure fixe. Les bénévoles en charge de la préparation de la nourriture suivent un protocole spécifique, au moment du service. Lorsque le repas est prêt, iels disposent les casseroles, les saladiers et les plateaux – en partie donnés par des organismes externes (des cantines ou des associations), en partie préparés par le pôle cuisine - sur des tables en plastique blanches, les unes à côtés des autres. Plusieurs bénévoles se placent d'un côté de la table, chacun-e avec une louche, une cuillère ou tout autre ustensile de service. Les bénéficiaires passent de l'autre côté, à tour de rôle, de sorte que le service s'effectue à la file indienne. Chacun-e des bénéficiaires prend une assiette et la tend aux bénévoles en charge du service. L'un-e sert le riz, l'autre une sauce, les dernier-ère-s une portion de salade, de fruits ou de yogourt. Au premier abord, ce principe de service de type « cantine » semble ordinaire et banal. Les personnes en charge de la cuisine servent ceux qui viennent manger. Ce procédé

⁷⁴ Ces dispositions entrent en vigueur le 1^{er} mai 2021. Les sources des textes de loi en ligne sont tirées du site Légifrance (c.f. bibliographie, sources en ligne).

coïncide avec un cadre de restauration scolaire, professionnelle ou même de loisirs dans des buvettes ou *food trucks*. Toutefois, il ne faut pas oublier les relations particulières qui se jouent au sein du Refuge. En effet, les bénéficiaires ne sont pas des client-e-s et les bénévoles ne sont pas des professionnel-le-s rémunéré-e-s pourvoyant un service. Les interactions ne sont pas codifiées par un échange pécuniaire, mais par un rapport d'aidant-e-s/aidé-e-s. Dans cette relation, les bénévoles servent les bénéficiaires, mais, plus important encore, les bénéficiaires ne peuvent se servir elleux-mêmes.

Elois : En fait, quand tu travailles à l'accueil il y a beaucoup de règles. Parce que l'administratif c'est toujours formel en fait, donc c'est moins surprenant le corpus de règles quand tu es à l'accueil. Ça me semble plus logique que quand tu es à la cuisine et qu'il y a des façons très codifiées de servir les mecs.

Léone : Comment ça ?

Elois : Déjà ce n'est pas eux qui se servent. Tu as dû le remarquer. Mais surtout, dès qu'il y a en a un qui veut couper la nourriture, il faut lui dire non. Globalement c'est comme ça que ça marche.

Léone : Et tu sais pourquoi c'est comme ça ?

Elois : Non. C'est juste comme ça.

Léone : Et du coup, qui est-ce qui les sert ?

Elois : Ce sont les responsables, les associatifs du coin.

Ce format codifié établit les rôles déjà présents au sein du partage des activités du Refuge : d'un côté de la table, les aidant-e-s, de l'autre, les aidé-e-s. D'un côté, ceux qui ont le pouvoir d'aider, de l'autre ceux qui reçoivent l'aide. Ce qui semble au premier abord provenir d'un raisonnement organisationnel logique et pragmatique reproduit, en fait, des mécanismes d'actions ancrés dans une tradition humanitaire d'assistance. Durant les repas, le geste a son importance. Nourrir les nécessiteux/euses place les bénévoles dans un rapport symbolique de pouvoir, de hiérarchisation constitue une pratique de *everyday bordering*. L'acte de donner la nourriture, de servir ceux qui ne peuvent accéder aux ressources, révèle la complexité des rapports aidant-e-s/aidé-e-s, « elleux »/« nous » et la relation de pouvoir des pratiques de

soutien. Ces micropratiques sont le reflet d'une double dynamique : les assisté-e-s doivent avoir besoin d'aide pour justifier leur vulnérabilité et les assistant-e-s doivent pourvoir cette aide pour justifier leur utilité envers des personnes en situation de vulnérabilité. Ce mécanisme dénote un processus de légitimation omniprésent dans les pratiques humanitaires (Fresia 2008). Dans les faits, ces procédés produisent des « (...) inégalités entre fournisseurs et bénéficiaires de l'aide [ce qui] réduit les possibilités d'identification entre les deux groupes » (Pech et Padis 2004 in Ngirumpatse et Rousseau 2007, 196).

Outre les contraintes du contexte législatif, un second élément de réponse peut être abordé sous le prisme du compromis entre les différent-e-s actrices bénévoles. Le Refuge pallie un manque. Même s'il pourvoit un accueil qui permet aux bénéficiaires de se reposer après un trajet éreintant à travers les montagnes, les pratiques qui y prennent forme ne sont pas le fruit d'une unique intentionnalité dont les principes humanistes supèrent le contexte dans lequel elles prennent forme. Les bénévoles produisent du collectif et, comme souligné, la multiplicité d'actrices, dont les engagements s'ancrent dans des trajectoires individuelles hétérogènes, font cohabiter des intentionnalités différentes au Refuge. De ce fait, les pratiques qui s'y articulent résultent de compromis et sont souvent renégociées⁷⁵.

On a fini par faire comme ça, mais tout le monde n'est pas d'accord. Voilà, c'est ce qui convenait le mieux maintenant. Ceux qui ne sont pas d'accord ils doivent faire avec ou s'engager ailleurs, on a des contraintes aussi, à un moment il faut avancer. (Dina 2018)

Au niveau organisationnel, par exemple on met très peu à contribution les gars et moi je trouve ça paternaliste. Je trouve qu'on ne leur rend pas service. (Elois 2019)

Les témoignages d'Elois et Dina démontrent que les pratiques ne font pas toujours consensus parmi les bénévoles. Elles sont régulièrement discutées et réajustées. Ainsi, la construction de la distinction entre « elleux » et « nous », produite à travers des *everyday bordering practices*, est influencée par les possibilités asymétriques de circulation dans l'espace, par les législations en vigueur et par les compromis des bénévoles qui deviennent des modalités d'action.

⁷⁵ L'évolution du Refuge et la nouvelle forme qu'il a prise depuis mes terrains met cet aspect en évidence. J'y reviens au point 6.3.3. *La fin du Refuge et la poursuite de la contestation*.

L'exemple de Malia

Lier les *everyday bordering practices* aux processus de racialisation (Yuval-Davis, Wemyss et Cassidy 2017) invite à investir les imaginaires qui entourent le soutien. Dans de nombreux contextes, l'origine des responsables des organisations de l'aide est caucasienne (Guégan 2005). Dans ce contexte, analyser les *everyday bordering practices* comme productrices de processus de racialisation est pertinent, pour comprendre la manière dont se construit la structure des groupes sociaux de soutien. Hochman défend l'utilisation du concept de racialisation, pour décrire les processus à l'œuvre dans la formation de groupes racialisés au sein de différents groupes sociaux (Hochman 2019) :

The racialization concept can also be applied to social structures. A social structure is racialized when it reflects the racialization of groups. If there are correlations between racialized groups and a social institution, or some other stable arrangement of social life, that social structure is racialized. (Hochman 2019, 1251)

Je propose une brève analyse qui se centre essentiellement sur le processus de racialisation, à travers un exemple concret. En ce sens, elle constitue autant une simplification qu'elle met en lumière un cas marquant. L'analyse des processus de manière intersectionnelle (Crenshaw 1991) serait pertinente, car les questions de classe, de genre ainsi que le lien avec des projets politiques d'appartenance et d'inclusion (Yuval-Davis 2011) permettraient de broser un tableau plus complet. Toutefois, après le départ de Malia, l'occasion ne m'a plus été donnée de rencontrer ou de côtoyer des personnes racisées comme noires, parmi les bénévoles. Bien que ce manque ait laissé une lacune dans mes données, cette absence a également ouvert la porte à cette observation : au Refuge, les bénévoles sont majoritairement d'origine caucasienne, perçu-e-s comme étant blancs/ches.

Je suis assise dans la petite cour du Refuge avec un groupe de cinq bénévoles. Toutes, comme moi, sont des jeunes femmes européennes de moins de 30 ans. Assise également, une jeune femme d'origine sénégalaise porte un *hijab* ; je n'ai pas encore eu l'occasion de discuter avec elle. Pendant la conversation, elle ne parle pas. J'échange avec les autres. L'heure du repas sonne et les bénévoles se lèvent. Je reste assise là, la jeune femme aussi. À ce moment, je suis persuadée qu'elle est bénéficiaire du Refuge. Je décide d'entamer la conversation, en lui posant

cette question : « *et toi ça fait un moment que tu es là ?* », ce à quoi elle me rétorque : « *oui environ un mois, je rentre demain* ». Sa manière de s'exprimer et le contenu de sa réponse me font immédiatement comprendre qu'elle est bienveillante. Je continue la conversation avec elle, sans mentionner mon erreur de jugement. Malia suit des études à l'Université, en développement international. Elle est venue en France depuis le Sénégal, pour son Bachelor. Son père finance son cursus. Pour mettre en pratique ce qu'elle apprend, elle a décidé de venir passer un mois d'été au Refuge comme bénévole à l'accueil.

Plus tard, nous parlons longuement. Elle m'explique qu'elle ne reviendra probablement pas faire du bénévolat dans ce contexte. Voici ses raisons :

Malia : Non, mais c'était une bonne expérience, mais c'est vrai que je pense que je ne vais pas revenir. En fait, c'est sûr, je ne vais pas revenir. Je suis contente de l'avoir fait, mais j'ai failli partir plusieurs fois.

Léone : Pourquoi ?

Malia : Ben, à cause du racisme. En fait, ce n'est pas ça, les gens ne sont pas méchants, je le sais, mais bon voilà.

Léone : Comment ça ?

Malia : Ben, on me prenait toujours pour une réfugiée ou je ne sais pas quoi. Ce n'est pas grave, mais au bout d'un moment ça fatigue et c'est blessant aussi. Bon, après ils comprenaient que je fais des études à l'université et que je ne suis pas une migrante, mais bon.

Léone : Les migrants aussi ?

Malia : Oui, mais ça dépendait, après ils me voyaient au bureau et c'était bon. Mais quelquefois ils confondaient. Mais eux je ne leur en veux pas, ils sont gentils, ce n'est pas grave, ça arrive.

De mon côté, je vis un processus d'identification imposée similaire, mais inversé. Durant mon terrain au Refuge, on ne cesse de supposer que je suis une bénévole, une responsable, une personne manifestement susceptible de prendre des décisions. La raison n'est pas que j'ai un badge, qu'on me connaît ou que je suis en train d'effectuer une tâche spécifique qui pourrait induire en erreur les personnes qui me croisent. Non. Que ce soient les personnes de passage qui amènent du matériel ou des vivres, les personnes qui ont besoin d'un renseignement quelconque, ceux qui s'occupent des livraisons, des donations, toutes s'adressent à moi comme à quelqu'un de compétant, quelqu'un susceptible de répondre aux questions, quelqu'un de qualifié. Il en va de même pour les bénéficiaires qui n'hésitent pas à me demander des services, à me poser des questions, à me solliciter. Les suppositions de compétences, de statut et de rôle que j'expérimente laissent présumer de moi une fonction supérieure dans la hiérarchie des rôles et des responsabilités attribuées.

Malia, quant à elle, est formée pour être bénévole à l'accueil. Elle connaît les pratiques du lieu. Elle sait répondre aux situations et aux questions. Pourtant, les bénévoles, les bénéficiaires et moi-même ne la considérons pas d'emblée comme qualifiée, responsable et capable, « Les gens ne s'imaginent pas que je suis là de mon plein gré, que je suis stagiaire ». Personne ne lui suppose des compétences - pas au premier abord, en tout cas - moi y compris. Les préjugés qu'elle subit la catégorise comme ayant un statut socialement inférieur. De plus, elle est identifiée et catégorisée comme « une migrante, une réfugiée », ce qui implique, pour elle, un déclassement social, « Il y a une personne qui m'a demandé "Tu es passée par la Libye ?", après je les comprends, la couleur de ma peau, mon voile... Je ne les contredis pas de toute façon ». Dans cet extrait de conversation, elle met en lumière une ligne invisible et pourtant omniprésente, une ligne de démarcation claire entre les bénévoles et les bénéficiaires, une ligne de couleur (Mellino 2018)⁷⁶. Cette ligne dessine des rôles et des statuts hiérarchisés (Meghji 2022, 21). Les processus de racialisation et l'inégalité raciale qui en découlent sont incorporés dans les structures sociales ; ils se déploient de manière transversale au niveau micro, mezzo et macro (Meghji 2022). Au sein du régime migratoire, la catégorisation raciale

⁷⁶ Ici, je mets en avant ce trait phénotypique particulier de la couleur de peau, parce qu'il est signifiant dans cet exemple. Toutefois des chercheuses se sont penché-e-s sur les processus de racialisation, en élargissant la perspective et en incluant les processus de racialisation qui vont au-delà du binarisme blanc/autre, notamment en étudiant les processus de racialisation par et contre les personnes d'origine asiatique (Ang, Ho et Yeoh 2022), ou encore des processus de racialisation religieuse de certaines communautés musulmanes arabes (Rexhepi 2018).

de la différence est observée à différentes échelles. Elle est, par exemple, utilisée pour servir des objectifs de sécurisation et de surveillance du régime frontalier, et pour différencier les communautés musulmanes ancrées en Europe de celles venant d'ailleurs (Rexhepi 2018). Elle est aussi présente dans le racisme institutionnel observé à l'accueil, au guichet pour les étranger-ère-s (Dunezat 2016). Les processus de racialisation constituent des phénomènes transversaux. Dans cette optique, Meghji développe une théorie sociale qui met en avant un système social de racialisation présent à un niveau structurel à travers les institutions, mais également dans les pratiques quotidiennes et les interactions ordinaires. Ce système est producteur de catégories qui engendrent des inégalités. Il crée une hiérarchie raciale distinctive, laquelle induit une distribution inégale des ressources (Meghji 2022, 21-22). Cette répartition inégale a un impact tangible sur les interactions. En effet, selon Rosino (2017), il existe un ordre d'interaction racialisé dans lequel les acteurices racialisé-e-s comme blancs/ches imposent des règles et se basent sur des suppositions au sein des interactions raciales (Rosino 2017). C'est ce qui s'est produit pour Malia, dans un grand nombre de ses interactions au Refuge, alors même qu'elle était bénévole.

Ainsi, les *everyday bordering practices* interviennent dans les processus de catégorisation des bénéficiaires, mais elles impactent également les bénévoles racisé-e-s comme noir-e-s ; ces dernier-ère-s subissent un ordre d'interaction raciale qui présuppose un déclassement social et réintroduit des inégalités. Cet exemple invite à se questionner sur la (re)production des groupes hiérarchisés au sein même des pratiques du soutien. À l'aune de ce constat, si l'on considère le Refuge comme un espace où est (re)produit, dans certaines mesures, le système racial hiérarchisé (Meghji 2022) à l'échelle des bénévoles, il est possible de lire les exemples précédents au regard de ce système hiérarchisé. En effet, la possibilité de circuler, la responsabilité des tâches du Refuge et le contrôle des repas donnent un statut particulier aux bénévoles, qui les différencie et leur accorde le privilège de pouvoir agir, ce qui place les bénéficiaires dans une position hiérarchique inférieure. Toutefois, il ne suffit pas d'être bénévole pour disposer de privilèges, le système social racialisé impacte la (re)production des groupes au sein même du soutien.

Les différentes pratiques de *everyday bordering* présentes au Refuge ne sont ni uniformes, ni constantes dans le temps. Leur performativité étant fluctuante, elles ne sauraient être comprises sans être articulées avec les pratiques de contournement et de contestation du contrôle, autrement dit de *debordering*.

4.2. L'hospitalité et le *debordering*

L'hospitalité est une notion vastement discutée et pensée en philosophie. Depuis les années 1990, Derrida a contribué à sa théorisation. Une littérature large a réinterprété son appréhension de l'éthique de l'hospitalité envers les immigré-e-s qu'il pense, à l'origine, dans une dimension philosophique et exprime dans un langage poétique, appelant à une forme d'éthique de l'hospitalité. Son approche est critiquée (voir par exemple Stavo-Debaugé 2018), notamment pour sa déconnexion avec la concrétude des situations ; toutefois, ses apports restent présents comme inspiration dans la littérature sur les migrations.

En parallèle de la mise en évidence de l'inhospitalité qui caractérise les politiques migratoires françaises et européennes (Fassin, Morice, et Quiminal 1997), depuis déjà plusieurs décennies, de nombreuses recherches ont mis en avant que des formes d'hospitalité privée ou associative se frayent une place importante dans des actions de solidarité, notamment en faveur des personnes en mobilité. Ces formes d'accueil ont été notamment théorisées par Agier (2018). En étudiant les formes d'accueil privé qui interviennent dans un contexte migratoire, il met en avant que le fait d'accueillir chez soi constitue un acte politique. Selon lui, « [l]es gestes contemporains d'hospitalité sont explicitement “volontaristes” et assumés comme des engagements personnels, accompagnés de justifications relatives à la carence de l'État, à la “honte” ou à l’“indignation” qu'elle provoque. » (Agier 2018, 55-56).

Je propose de puiser dans les apports de Gotman (2001) pour définir l'hospitalité et ainsi permettre de saisir ses conditions de production et ses modalités de mise en place. Gotman (2001) contribue à définir cette notion comme l'action de personnes usant de leur liberté pour compenser des injustices envers autrui. Partant de ce postulat, ce qui l'intéresse n'est pas la mise en avant idéalisée des actions d'hospitalité, mais la compréhension des conditions qui permettent à l'hospitalité de se manifester ou de la compromettre. L'auteure conçoit l'hospitalité non en tant que caractéristique individuelle, mais en tant que situation sociale. Elle

définit l'hospitalité comme une « obligation librement consentie » (2001, 483) qui s'apparente à la sphère du don, car elle ne se produit ni à travers les lois du marché ni à travers les institutions de l'État (dans ce cas, elle est considérée comme de l'aide sociale). En déconstruisant le caractère individuel de l'hospitalité, Gotman met en évidence les conditions qui rendent possible sa manifestation. En ce sens, l'hospitalité apparaît comme la réponse à un manque.

L'hospitalité (...) à la différence de l'invitation entre pairs, est toujours la réponse à un manque, à une demande, à un besoin, elle est toujours une offre de compensation. La pression dont il est question ici n'est pas sociale mais bel et bien de solidarité : en quoi suis-je concerné par la vulnérabilité d'autrui, en quoi suis-je partie prenante de sa situation ? (Gotman 2001, 484)

Les conditions de son expression supposent deux dimensions intrinsèquement liées à sa mise en forme. D'abord, l'hospitalité produit une « différenciation asymétrique de positions » (ibid.,487) qui induit une hiérarchie, dans la mesure où la personne accueillie dépend de l'hospitalité de l'accueillant-e. Ensuite, en comblant un manque *a priori* situationnel, l'hospitalité donne lieu à une interaction essentiellement temporaire.

Ces regards permettent d'amener un éclairage sur mon appréhension de l'hospitalité au Refuge. Premièrement, l'acte d'hospitalité constitue un acte politique, dans un contexte répressif de contrôle migratoire. Deuxièmement, la dimension temporaire est étroitement intriquée à la situation d'hospitalité, puisque celle-ci pallie un manque. Cette dimension temporaire me mène à penser l'hospitalité du Refuge comme transitoire, ce qui comprend deux dimensions : une dimension limitée dans le temps et une dimension de transit, c'est-à-dire qui suppose un passage d'un avant à un après. Troisièmement, la relation asymétrique créée est intrinsèquement liée à l'acte hospitalier, quel que soit le contexte social de sa manifestation. Cette dernière dimension apporte un éclairage sur les conflictualités analysées précédemment. Penser en termes d'hospitalité transitoire permet de mettre en avant l'ambivalence du soutien, tout en s'extirpant de le penser en termes binaires. L'un n'allant pas sans l'autre, ils forment plutôt un tout qu'une confrontation. Un ensemble mouvant.

À travers l'examen des différents exemples qui suivent, j'interroge les modalités de cette hospitalité particulière. Ces exemples articulent l'intentionnalité première des bénévoles (Rozakou 2012) qui consiste à créer un espace de sécurité, tout en permettant aux personnes en mobilité de pouvoir continuer leur route, pour faire valoir leur droit de demander l'asile en France. Les pratiques de soutien dessinent le contournement du contrôle et sont mues par la volonté d'accueillir, d'informer et de soutenir la suite du parcours d'asile. Elles font face à des phénomènes de dissuasion du soutien à la migration par les pouvoirs publics et les autorités dans les vallées alpines (Lendaro 2018, 172) et s'opposent - symboliquement du moins - aux mesures répressives mises en place dans la *borderzone* franco-italienne.

La présentation de ces pratiques de contestation se concentre sur certains éléments de manière non exhaustive. Elle est doublement partielle. D'une part, ayant une posture d'observatrice participante sur des périodes de quelques semaines, mes données retranscrivent des pratiques régulières et quotidiennes, omettant de ce fait des pratiques plus sporadiques qui se manifestent au gré des problèmes rencontrés tout au long de l'année. D'autre part, la question de la mise en avant de la contestation au Refuge étant délicate, j'ai volontairement choisi de ne pas faire état des pratiques qui font controverse et qui sont susceptibles d'inquiéter les bénévoles. Ce choix fait écho à mes réflexions méthodologiques concernant l'anonymisation de la ville et des personnes, dans lesquelles j'ai soutenu la posture raisonnée de ne pas me concentrer sur les éléments pouvant incriminer les bénévoles. En cohérence avec la politique d'anonymisation défendue, j'ai également choisi de ne pas intégrer les photographies ni les supports visuels du Refuge à ce document⁷⁷. Pour rendre compte de la matérialité du *debordering* et de la mise en avant de l'accueil au Refuge, je propose d'inclure certains éléments visuels de manière descriptive, afin de restituer l'hospitalité⁷⁸.

⁷⁷ La recherche par image sur Internet étant aujourd'hui à la portée de chacun-e, j'ai choisi de ne pas montrer de supports visuels dans ce document.

⁷⁸ Je vais tenter de mettre en avant des éléments qui relèvent la contestation, tout en n'incluant volontairement pas des pratiques et tactiques particulières qui peuvent être jugées comme illégales. J'ai conscience qu'une posture ethnographique pousse à connaître les pratiques dans leur entièreté, pour en ressortir la complexité des enjeux. En ce sens, j'ai conscience que ce choix est sujet à débat. Toutefois, de part ce positionnement, j'estime que toutes les pratiques de contestation et les stratégies mises en place pour contrer le régime frontalier ne doivent pas être divulguées à n'importe quel moment au nom de la connaissance scientifique, particulièrement dans des moments où ces pratiques permettent concrètement à des personnes de survivre à un régime de contrôle.

4.2.1. S'emparer d'un espace et produire de l'hospitalité

Le contexte particulier et le soutien apporté me mènent à concevoir le Refuge comme un espace social où des citoyen-ne-s et des personnes en mobilité se rencontrent sans l'omniprésence de l'intervention de l'État⁷⁹ ou d'ONG établies⁸⁰ (Vandevoordt 2019, 256). Ces aspects produisent un effort contre-hégémonique visant à créer des espaces locaux de sécurité pour les personnes, en mobilisant des connexions géosociales pour soutenir les pratiques (Mitchell et Sparke 2018, 1048). Ainsi, le Refuge constitue, même pour un temps court, un espace singulier au sein duquel les forces de l'ordre n'interviennent pas et où le pouvoir administratif et symbolique de la frontière qui vient d'être franchie est momentanément suspendu. Il constitue *per se* un contournement de la mise en œuvre locale des politiques de contrôle et une contestation de leur présence dans la *borderzone* franco-italienne : il peut donc être considéré comme le résultat d'un acte politique.

Pour penser l'espace du Refuge comme un espace où prend forme le *debordering*, je m'inspire du concept de « *debordering solidarities* », mis en avant par Ambrosini (2022). L'auteur argumente que les activités de solidarité en Europe ont un caractère intrinsèquement politique, même si elles ne s'en revendiquent pas de manière explicite, notamment parce qu'elles contestent et questionnent les frontières nationales. Cette appréhension des actions me semble pouvoir apporter de la compréhension, pour autant qu'elle ne soit pas généralisée. En effet, dans le cas du Refuge, je conçois que la mise en place d'un tel espace relève de la contestation, toutefois, je n'étendrai pas la dimension subversive à toutes les pratiques et actions qui s'y déroulent, car, comme je l'ai montré précédemment, elles apparaissent plus complexes. Par ailleurs, la notion de « *debordering spaces of asylum* », développée par Blank (2021), montre la manière dont les bénévoles participent à la création d'espaces spécifiques, simultanément marqués par des processus de *bordering* et de *debordering*.

⁷⁹ Bien que la mairie le soutienne au niveau local, elle fait figure d'exception et se positionne clairement contre les autorités politiques du département. De plus, la gestion est entièrement placée entre les mains des bénévoles.

⁸⁰ J'ai expliqué précédemment que lors de la signature de la convention du Refuge avec la commune, un soutien d'une ONG (Médecins sans frontières) a été demandé par la mairie. Malgré ce soutien qui se matérialise par une permanence médicale et psychologique assurée par des bénévoles, l'ONG n'est pas omniprésente au Refuge, dont la gestion et le fonctionnement sont toujours effectués par les bénévoles « locaux ». Toutefois, cette situation révèle l'ambiguïté de l'institutionnalisation des pratiques du Refuge.

Au Refuge, le *debordering* se manifeste d'abord par l'hospitalité. Celle-ci est actée dans le nom choisi pour ce lieu et mise en pratique par l'accueil de toutes les personnes, sans distinction de statut. L'hospitalité est retranscrite à travers le choix de la mise en scène d'éléments symboliques qui affichent des préférences politiques et mettent en avant la posture d'accueil prônée. Par exemple, à l'entrée du Refuge, la une de *L'OBS* est scotchée à la vitre, de l'intérieur. Il y figure la photographie en noir et blanc du président Emmanuel Macron, dont les joues sont traversées par des barbelés. En gros titre, le journal ironise : « Migrants : Bienvenue au pays des droits de l'Homme ». Sur la gauche, sont accrochées deux pages d'un périodique déchiré avec la photo d'un jeune garçon d'une douzaine d'années. De part et d'autre de sa photo, je peux lire : « Droit d'Asile : Une hypocrisie française ». Un troisième symbole, encore plus marquant, investit le mur, à gauche de la porte d'entrée. Il s'agit d'un haut graffiti représentant un point fermé et levé qui s'extrait de barbelés.

L'investissement de l'espace visuel se poursuit à l'intérieur du Refuge. Dans la cuisine, les bénévoles, les gens de passage et les bénéficiaires se sont appropriés les murs pour y placer des messages : « Soyez solidaires et déterminés », « Nous sommes tous des migrants », « Ici nous sommes tous égaux ». Soufiane, le bénévole permanent dont j'ai brossé le portrait, me montre un texte qu'il a écrit et qui est imprimé et collé sur le mur de la cuisine du Refuge :

Comme je suis là, j'ai des problèmes de santé, vraiment. Et j'ai des problèmes de papiers, je n'ai pas de parents en France. Mais une rencontre, comme maintenant, c'est un bonheur. (Soufiane 2018)

À côté du sien, une dizaine de petits papiers, tantôt imprimés, tantôt manuscrits, mettent en mots des moments d'expérience, des expressions de souffrance, des parcours et la gratitude de certain-e-s envers le Refuge. Scotchés un peu partout, une multitude de dessins des bénéficiaires parsèment les parois. L'appropriation du lieu à travers des symboles, des récits et des dessins contribue à créer un lieu où l'hospitalité se manifeste concrètement à travers l'occupation de l'espace visuel. Celui-ci est utilisé pour mettre en avant la contestation du régime d'asile, tout autant qu'il est mis à disposition des bénéficiaires pour y inscrire leurs marques, y laisser une trace. La possibilité d'investir visiblement les murs laisse une possibilité d'inscrire des parcours qui ont souvent dû se faire dans l'invisibilité.

À ces éléments visuels, s'ajoute une autre forme de matérialité : la présence de chaises et de boissons chaudes dans des thermos. Ces éléments fonctionnels semblent familiers, banals, mais leur accès donne une dimension particulière à l'hospitalité du lieu. Contrairement aux deux longs bancs qui entourent la table de la cuisine, les chaises présentes dans la cour permettent de moduler sa présence dans l'espace, de se joindre à un groupe ou de s'isoler, de proposer une chaise à quelqu'un, aussi. L'accès aux boissons donne lieu à une autonomie d'accueillant-e-s accessible à toutes, car il permet d'être en mesure de proposer quelque chose à boire.

Je prends pour exemple mes nombreuses interactions avec les personnes en mobilité. En arrivant le matin, de même que lorsque j'entame une conversation, les bénéficiaires m'offrent souvent une chaise et un café. Je ne bois d'ordinaire pas de café, mais j'entreprends rapidement d'accepter celui que les bénéficiaires me proposent. J'ai la sensation que, derrière ce geste simple, se cache une symbolique plus forte : une forme d'appropriation de l'hospitalité dont ils sont les bénéficiaires. L'accès à ces éléments du quotidien permet aux personnes en mobilité de devenir à leur tour des actrices de l'hospitalité au sein du Refuge.

4.2.2. Conseiller sur la suite du parcours et informer sur les droits

Les personnes qui passent par le Refuge ne connaissent pas leurs droits ni leurs possibilités. Les bénévoles tentent de les informer au mieux avec les éléments dont ils disposent et essaient d'aiguiller les bénéficiaires dans les voies qui leur semblent les plus favorables à une procédure d'asile réussie. Tim raconte qu'un jeune émettait le souhait de se rendre à Munich, pour y déposer sa demande d'asile. Il lui avait demandé s'il avait de la famille à y rejoindre. Le jeune lui avait répondu qu'il souhaitait s'y rendre parce qu'il aimait l'équipe de foot du Bayern-Munich. À partir de ces informations, Tim a essayé de l'aiguiller dans son trajet, en lui demandant quelles langues il parlait et s'il avait des amis qu'il pouvait rejoindre quelque part en Europe. Son but était de l'orienter pour qu'il puisse prendre une décision qui lui permette de déposer une demande et de se débrouiller en attendant le verdict.

Il y a ce côté agence de voyage qui est intéressant parce que si tu les écoutes dans leur idée de voyage, ils vont au casse-pipe. Par exemple, il y en a plein qui veulent prendre un direct Marseille-Barcelone : s'il n'y a pas la PAF dedans, je ne m'appelle pas Tim. Ils iraient un peu au casse-pipe et toi tu les aides un peu. (Tim 2019)

Les bénévoles ne disposent pas de solutions toutes faites, mais leurs connaissances de situations similaires et leur savoir sur les tissus associatifs dans certaines régions les mènent parfois à essayer de convaincre les bénéficiaires, lorsque leur projet semble desservir leur propre intérêt. Par exemple, Sophie raconte comment elle a expliqué à un jeune né en 1992 les risques d'essayer de se faire passer pour un mineur. Plusieurs bénévoles ont essayé de le convaincre de ne pas tenter ce coup de poker, car il avait déjà donné ses empreintes et sa date de naissance en Italie. Sophie m'explique qu'il était seul, n'avait nulle part où aller, mais qu'il avait quand même décidé d'essayer : « voilà, il veut, donc on fait. On peut juste les informer, on ne peut pas décider pour eux ».

L'accompagnement au départ se fait avec un suivi plus ou moins personnalisé et poussé, comme le développe Elois : « quand on m'a appris la procédure, on m'a clairement dit à chaque étape, il y a des façons de faire. Il y a des gens qui sont plus expéditifs, d'autres qui prennent plus de temps. » (Elois 2019). Ces variations d'investissement dans le suivi de la trajectoire dépendent du temps à disposition, mais principalement des affinités des bénévoles et de leur implication.

La différence entre juste acheter un billet et advenir ce pourra, et chercher à faire le bon itinéraire, c'est quelque chose qui n'est pas retranscrit à l'écrit. Tu es censé leur trouver un billet de train, donc après c'est un peu à toi de trouver ta façon de faire. Souvent on essaie de poser des questions, de voir quels sont les projets, de comprendre ce qui pourrait les aider. (Elois 2019)

Les bénévoles qui décident de prendre plus de temps pour informer les bénéficiaires déploient différentes combines de soutien informelles, pour seconder les trajectoires des personnes et faciliter la programmation de bons itinéraires à des coûts réduits. Comme les prix sont fluctuants et qu'il est important pour la suite des trajectoires que les bénéficiaires ne dépensent pas tout leur argent (lorsqu'il leur en reste), les bénévoles passent du temps à chercher les

billets les moins chers. Les prix varient rapidement, iels doivent donc régulièrement se mettre au courant des offres et des possibilités de transit meilleur marché.

On a trouvé une astuce pour les trains de nuit pour Paris, parce qu'en ce moment ils coûtent super chers, on les fait prendre un bus jusqu'à Grenoble et ensuite ils prennent un train pour 45 euros. (Lou 2018)

En combinaison avec la recherche poussée des trajectoires les moins chères, les bénévoles mettent en place des formes de « retours sur schéma de parcours » de la part des bénéficiaires. Cette pratique informelle n'est pas instituée, mais de nombreux bénévoles s'en servent, notamment lorsque des bénéficiaires empruntent des nouvelles trajectoires. La pratique consiste à prendre le numéro de téléphone des personnes et à les contacter un ou deux jours après leur départ, pour savoir s'ils ont pu arriver à bon port et s'ils ont rencontré des difficultés particulières.

On essaie de garder des contacts avec les personnes qui font des longs trajets. On leur dit de nous laisser un petit message à l'arrivée pour savoir s'ils sont passés. Des fois c'est un peu cynique comme façon de voir, il y a certains voyages où on sait qu'ils ne passeront pas, mais c'est du touché-coulé. Des fois ils sont contrôlés, des fois non. (Tim 2019)

Il y en a qui prennent des routes un peu spéciales et on veut savoir avec quelle facilité ils sont passés ou pas, pour savoir si on peut envoyer d'autres gens. (Elois 2019)

Cette pratique permet ensuite de programmer de nouveaux trajets ou, au contraire, de contenir les passages par les itinéraires où les contrôles sont trop fréquents.

Dans l'optique d'accompagnement et d'information, lorsque les bénéficiaires sont accueilli-e-s au Refuge, iels sont informé-e-s de leurs droits. Pour leur permettre de les faire valoir en cas de contrôle policier, les bénévoles leur transmettent les informations via deux feuilles A5. Elles sont imagées et représentent respectivement un avocat et un policier en uniforme. L'idée de ces dessins est de permettre aux personnes de comprendre à qui elles ont à faire, afin qu'elles puissent sortir le papier correspondant à la situation, sur lequel figurent les informations nécessaires pour faire valoir leurs droits.

On leur fait des petits papiers de départ, ce sont des papiers qui expliquent leurs droits, donc ça ne va pas les sauver, mais ça aide un peu. Le premier bout de papier, c'est pour expliquer que toute personne a le droit de demander l'asile, donc ça dit : « s'il vous plait, laissez-moi accéder à une ville où je pourrai demander l'asile parce qu'ici ce n'est pas possible ». Le deuxième papier, ça dit que s'ils sont arrêtés par la police, ils ont droit à un traducteur dans leur langue, parce que parfois ils parlent un peu, mais quand tu as des flics qui te parlent avec leur accent et eux-mêmes avec leur accent, pour finir ils ne comprennent rien. Et ça dit aussi qu'ils ont droit à un avocat commis d'office et aussi à appeler quelqu'un de leur famille. (Julia 2018)

Chaque bénéficiaire repart avec deux papiers et les bénévoles font leur maximum pour leur faire comprendre quels sont leurs droits. La question de l'accessibilité aux droits est une discussion prégnante chez les bénévoles du Refuge. À ses débuts, il existait une coopération avec une autre association locale ; les personnes qui le souhaitaient pouvaient être renseignées, notamment si elles désiraient rester dans la région. Cette collaboration a pris fin en raison du manque de moyens et, malgré les efforts déployés par certain-e-s bénévoles désireux/euses de s'investir dans l'information des bénéficiaires sur leurs droits, le Refuge est rapidement devenu exclusivement un lieu de passage.

Le soutien exige aussi de permettre aux bénéficiaires de retrouver les moyens de l'autonomie, notamment de pouvoir communiquer avec leurs ami-e-s et leur famille. Pour ce faire, les bénévoles achètent des cartes SIM pour les bénéficiaires et les activent pour qu'ils puissent les utiliser. Certain-e-s bénévoles étendent leur soutien personnel, en contribuant économiquement à la suite du parcours. Par exemple, il arrive régulièrement à Lou de participer à l'achat d'un billet, lorsqu'il manque quelques euros pour l'acheter. Elois, lui, a contribué à l'achat d'un téléphone :

En fait, ici n'importe qui a le pouvoir discrétionnaire d'acheter un téléphone à un gars, s'il n'en n'a pas. Moi, je l'ai fait une fois. J'ai cherché un téléphone d'occasion pour un gars, il avait un peu de sous, je n'ai pas tout payé, mais je l'ai aidé à l'acheter. (Elois 2019)

Néanmoins, cette pratique n'est pas formalisée et intervient lorsqu'une personne est en situation de grande vulnérabilité ou qu'une relation de proximité se crée entre un-e bénévole et un-e bénéficiaire.

Les actions de soutien côtoient également des formes de négociation internes de l'exercice du pouvoir. D'Halluin a montré qu'en France, depuis les années 1990, un mouvement d'institutionnalisation des services associatifs établis a entraîné une progressive diminution du pouvoir décisionnel des bénévoles (D'Halluin-Mabillot 2012). Cette institutionnalisation passe par une forme de professionnalisation qui permet de légitimer autant les éventuels soutiens de l'État que les dons des particuliers (ibid., 167). Au Refuge, j'ai observé deux volets d'institutionnalisation. Le premier se manifeste par la volonté des membres du CA de formaliser la relation entre les bénévoles et les bénéficiaires, à travers la symbolique du port des badges. Le second concerne l'institutionnalisation qui traverse certaines pratiques et qui provient des engagements avec la mairie. Ce point soulève une pratique en particulier, celle d'amener les mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) à la gendarmerie. Grâce à ces deux exemples, je souhaite illustrer que les pratiques bénévoles révèlent des enjeux d'institutionnalisation, mais que ceux-ci sont également contestés. Ces contestations, quelle que soit leur issue, marquent la volonté persistante de certain-e-s bénévoles d'inscrire le Refuge comme un espace de *debordering*.

4.2.3. Le cas des badges

Le contexte de l'association, laquelle est née d'un collectif citoyen et d'une convention avec la mairie, engendre des dynamiques de contestation de l'institutionnalisation de la part de certain-e-s bénévoles. Dans ce cas précis, dans le conseil d'administration de l'association siègent de nombreux fondateurices du collectif à son origine. Certain-e-s assument toujours des tâches de bénévolat, alors que d'autres s'en sont éloigné-e-s⁸¹. De fait, la plupart des bénévoles qui travaillent ne sont pas membres du conseil ; cette situation produit des dissonances entre les décisions et leur mise en place dans l'activité bénévole.

Les bénévoles ne portent pas de signe distinctif qui les différencierait des personnes en visite qui passent pour prendre un café, discuter ou amener des denrées. Il n'est donc pas aisé de reconnaître qui a quelle fonction. Durant mon séjour, il apparaît que cette forme d'indistinction est soutenue par certain-e-s bénévoles. Elle participe, dans leur perspective, d'une

⁸¹ Dans les statuts de l'association, il est stipulé que chacun-e est libre de consacrer le temps souhaité à l'activité bénévole.

déconstruction des normes et invite à penser le Refuge comme un espace d'échange, dont les pratiques se dissocient de l'altérisation produite par le régime frontalier.

Un matin de l'été 2018, alors que le Refuge excède ses capacités d'hébergement et que de nombreux/euses volontaires sont présent-e-s pour s'occuper des tâches, quand j'arrive, je constate que les bénévoles sont en train de discuter en petit groupe, de manière animée. Je m'aperçois que certain-e-s portent un badge en plastique, sur lequel figure leur nom ainsi que leur fonction. Plusieurs ne l'ont pas épinglé sur leurs vêtements, mais le tiennent simplement à la main.

Léone : « Ah, vous avez des badges ?

Lou : Oui, c'est encore une idée de l'association. Ils n'ont rien compris.

Léone : Comment ça ?

Lou : Nous, on ne veut pas créer une distance en mettant un badge. C'est ridicule.

Léone : Pourquoi, tu trouves ça ridicule ?

Lou : Mais parce que, on n'est pas dans un centre de rétention. Ici, on est tous égaux.

Pourquoi on serait les seuls à porter un badge ?

Basile : Moi, il y a aucune chance que j'en porte un. Ce n'est juste pas comme ça que je vois le Refuge.

À ce moment, le CA a pris la décision de mettre en place un système de badges pour les bénévoles, afin que les bénéficiaires puissent différencier à qui s'adresser en cas de besoin et que les rôles de chacun-e soient perçus clairement. Chacun-e est censé-e en porter un. Toutefois, Lou et Basile s'opposent au port du badge. Iels l'expliquent par le fait que le Refuge est un lieu de vie et d'échange. Iels s'y sont engagé-e-s pour être sur un pied d'égalité, or le port de badges signifie entrer dans les lignes des institutions officielles, celles qu'iels perçoivent comme des lieux d'enfermement. Plusieurs autres bénévoles mettent en avant ces aspects communautaires : « ici, tout le monde peut venir, c'est ouvert à tous, on ne fait pas de différences », « on est tous à égalité ici ». La décision qui vient des bénévoles du CA ne correspond pas aux représentations ni aux valeurs que d'autres bénévoles veulent mettre en avant dans leurs pratiques. Le lendemain, personne ne porte de badge. Lorsque que je

questionne Lou, elle me rétorque : « ouais je ne sais même pas où je l’ai mis, mais bon on s’en fout ».

Alors même que le Refuge constitue une association dont l’organisation est structurée, l’idée de correspondre à une institution officielle ne coïncide pas avec l’idée du soutien « sur un pied d’égalité » de Lou, Basile, Carmen et de nombreux/euses bénévoles en contact avec les bénéficiaires. Le refus de porter les badges met en avant une forme de contestation de l’instauration d’une hiérarchisation appuyée par le support visuel et symbolique du badge. Cet acte peut être perçu comme un renforcement du caractère inclusif de l’espace, dans la mesure où l’idée qui le motive conteste la (re)production de frontières symboliques entre les bénévoles et les bénéficiaires, autant que la formalisation de la différence. Il souligne également la volonté de placer, au cœur du travail, une valeur de proximité et d’égalité avec les bénéficiaires, en se distançant des rapports de pouvoir qu’instaure la hiérarchisation des statuts.

4.2.4. Le cas des mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA)

Au moment où la convention tripartite est signée avec la commune, une clause stipule que les bénévoles sont tenu-e-s d’amener les mineur-e-s non accompagné-e-s à la gendarmerie locale. Les gendarmes enregistrent les mineur-e-s qui souhaitent passer un test de minorité et s’occupent de leur trouver un transport pour le chef-lieu du département des Hautes-Alpes. Les mineur-e-s sont théoriquement pris en charge et les tests de minorité sont réalisés par le Service enfance et famille du Conseil départemental⁸². Le test osseux est toujours pratiqué. Bien qu’il ne fasse pas l’unanimité, il semble qu’il demeure l’examen médical considéré comme le plus adapté à la détermination de l’âge biologique⁸³. Si leur minorité est avérée, en vertu des lois européennes et de la Convention internationale des droits de l’enfant, les mineur-e-s sont considéré-e-s comme des enfants avant d’être considéré-e-s comme des migrant-e-s. À ce titre, iels ont le droit d’entrer dans le dispositif français de l’Aide Sociale à l’Enfance (ASE) et

⁸² Les évaluations de minorité sont effectuées par des organismes qui diffèrent suivant les départements. Par exemple, à Paris, jusqu’en juin 2022, une structure gérée par la Croix-Rouge – la DEMIE (Dispositif d’évaluation pour les mineurs étrangers isolés) – avait la charge de l’évaluation de la minorité, en vue de leur prise en charge par l’Aide Sociale à l’Enfance (ASE). Depuis juillet 2022, la responsabilité des tests de minorité revient à l’association France Terre d’Asile. Dans les Alpes maritimes, c’est l’Aide Sociale à l’Enfance (ASE), au sein du Conseil départemental, qui gère la question. Depuis 2019, les données biométriques concernant les demandes et les refus de minorité ayant été centralisées, celles-ci valent pour tout le territoire français.

⁸³ À l’issue des tests, de nombreux/euses mineur-e-s se voient refuser l’accès à ces droits, car iels sont considéré-e-s comme majeur-e-s. Les tests de minorité suscitent régulièrement des controverses dans le débat public.

bénéficient d'une aide administrative, d'un soutien à l'hébergement, à la scolarisation et à la formation⁸⁴. En vertu de l'accord avec la mairie, les bénévoles sont tenu-e-s de proposer aux bénéficiaires mineur-e-s d'aller s'enregistrer. Une fois par jour, en général dans l'après-midi, le/la stagiaire ou un-e bénévole de l'accueil accompagne les mineur-e-s à la gendarmerie.

Un après-midi de juillet, Lou attend sur le trottoir. Elle doit amener les MNA à la police. Ce jour-là, iels sont nombreux/euses, sept garçons et une fille.

Le Refuge c'est la première étape, ensuite on les amène à la police qui les amène à Gap pour qu'ils soient pris en charge par le conseiller départemental et qu'on leur fasse un test de minorité. (Lou 2018)

Au sein des soutiens, cette pratique divise ceux qui pensent qu'elle peut offrir des opportunités uniques aux mineur-e-s, et ceux qui considèrent qu'elle les livre à des procédures injustes. Selon les opposant-e-s à cette pratique, les tests de minorité atteignent trop peu souvent des résultats positifs ; de plus, durant l'attente, les mineur-e-s se retrouvent à la rue.

Les premières semaines, je n'ai presque pas dormi tellement j'avais des sons de cloche qui me disaient que c'était terrible pour les mineurs, que les tests de minorité étaient bâclés, qu'on les envoyait dans la rue. (Tim 2019)

Le traitement des mineur-e-s esquisse les enjeux de dissension au cœur des pratiques et met en lumière la non-homogénéité des valeurs défendues par les bénévoles qui agissent au cœur du même espace. Cette procédure doit être maintenue en raison de la convention passée avec la mairie. Cependant, des bénévoles y sont fortement opposé-e-s et conseillent parfois à certain-e-s bénéficiaires - dont iels pensent qu'ils ne passeront pas les tests de minorité - de ne pas aller s'enregistrer, mais de continuer leur route pour déposer une demande d'asile ailleurs. Les pratiques ne sont pas homogènes et les conseils prodigués par les bénévoles varient suivant leurs propres connaissances et leur degré d'engagement militant.

⁸⁴ Source provenant de différentes associations : Service d'Accueil et de Mise à l'Abri (SAMA), InfoMigrants et France Terre d'Asile.

Les exemples de pratiques développées dans ce chapitre mènent à comprendre les pratiques davantage comme le résultat impermanent et dynamique d'une succession de manières de faire individuelles (passer du temps à organiser un trajet ou être expéditif, convaincre les bénéficiaires d'opter pour une solution de parcours plutôt qu'une autre) de compromis (convention entre le Refuge et la mairie, opposition entre le CA et les bénévoles) et d'(im)possibilités matérielles et structurelles (ressources disponibles, lois en vigueur, présence policière), que comme l'aboutissement permanent et univoque d'une logique calculée. Un caractère mouvant et non homogène anime les pratiques. Tout en fournissant des services, les bénévoles (re)produisent du (*everyday*) *bordering* et participent à des formes de catégorisation et de contrôle, autant qu'ils tentent de les défaire (Blank 2021) et de contester les pratiques d'exclusion ainsi que la hiérarchisation des rôles.

Conclusion intermédiaire

J'ai montré, à travers les outils conceptuels de *bordering* et de *debordering*, que les pratiques sont conjointement impliquées dans un mouvement ambivalent. Une même pratique peut par ailleurs manifester une forme de (re)production du contrôle, alors que, dans son intentionnalité, elle vise à le contourner. Par exemple, la mise en place d'un espace sécurisé d'hospitalité qui éloigne des arrestations produit simultanément une mise à l'écart de l'espace public, par le confinement suggéré. Cette ambiguïté des actions est presque inhérente aux pratiques humanitaires ; les pratiques de soutien au Refuge n'y font pas exception.

En montrant la cohabitation de ces différents effets au sein du même espace, il semble intéressant de formuler une proposition qui traduit une interprétation incluant la complexité des enjeux à l'œuvre : la manifestation des pratiques ne se situe pas soit d'un côté de l'échiquier soit de l'autre, mais les actions s'expriment dans un mouvement permanent et leurs modalités sont construites dans un bricolage constant. Pour tenir compte de ces éléments et dépasser l'écueil du binarisme, je propose de penser les actions à travers l'angle de la participation définie comme une dynamique de production d'actions spécifiques, construite en un lieu et interagissant avec un contexte. La participation permet une double compréhension. D'abord, elle tient compte des micropratiques et des stratégies mises en place pour maintenir les actions à l'intérieur de contraintes multiples auxquelles les bénévoles sont confronté-e-s dans l'exercice de leur soutien (présence policière, convention avec la mairie, impossibilité de

demander l'asile à Borday). Elle enjoint à réconcilier théoriquement l'intentionnalité des bénévoles avec les conditions de production du soutien en appréhendant la complexité de sa mise en place. Ensuite, elle permet de replacer l'importance du travail bénévole dans la gestion des trajectoires migratoires au sein du régime. Ce chapitre s'est proposé comme une porte d'entrée sur l'importance de l'agir bénévole. À travers l'hospitalité, les bénévoles parviennent à contourner la répression, en réhumanisant la zone frontalière et en créant un espace temporaire d'asile au sein duquel l'appropriation de l'espace visuel produit un cadre de sécurité dans lequel les bénéficiaires peuvent s'exprimer et partager leurs récits (billets et dessins sur les murs). De plus, iels facilitent la déviation du contrôle par le processus de transmission des informations et la mise en place de combines concernant les schémas de trajectoire les moins risqués. Comme je l'ai montré, les bénévoles conseillent, dirigent et aiguillent vers une destination plutôt qu'une autre, iels ouvrent des voies possibles ou ferment des passages devenus incertains. Enfin, iels transmettent des informations essentielles sur les droits. En parallèle, iels décident de ce qui peut se faire dans l'espace occupé (processus de confinement suggéré, participation réduite des bénéficiaires dans les processus des repas). À travers ces modalités d'action générales, il est possible de constater que les bénévoles interviennent directement sur les trajectoires et participent activement à les façonner en devenant des actrices influant-e-s. Par cette perspective, je m'insère dans un vaste pan de recherche qui tend à expliquer les intrications et les différent-e-s actrices qui contribuent au régime migratoire européen (Rozakou 2012; 2016; Sandri 2018; Wyss 2019; Eule et al. 2019; Fleischmann et Steinhilper 2017). En tenant compte du régime comme moyen heuristique d'appréhension, ces exemples invitent à continuer de penser le soutien bénévole comme détenant une importance particulière dans la gouvernance de la migration.

PARTIE III

5. La logique des urgences et la fabrique d'un fonctionnement transitoire

Humanitarianism addresses only the present : we have humanitarian «crises» or «emergencies» which require immediate action. With the temporal perspective, there is no way to understand events in a larger historical context, no time to think of the past or plan for the future: humanitarianism frames events as sudden and unpredictable. (Ticktin 2016, 262)

Pour saisir la notion d'urgence, je propose d'en concevoir plusieurs types. De cette manière, je contribue à élaborer théoriquement ce que les acteurices construisent avec l'urgence ainsi que la manière dont elle est reproduite dans les pratiques et à quelles fins.

5.1. Les urgences

Tu sais, nous on n'a pas de recul sur ce qu'on fait, on a la tête dans le guidon, donc on ne se rend pas toujours compte du travail qu'on fait, on a du mal à s'extraire de l'urgence. (Carmen 2018)

Le fonctionnement du Refuge est étroitement enchevêtré avec l'urgence, ou plutôt les urgences. Ici, le terme constitue d'abord une catégorie de pratiques utilisée par les bénévoles. Pourtant, même si l'urgence est souvent mentionnée comme un terme univoque, pour comprendre son imbrication avec les pratiques concrètes, je différencie et conceptualise plusieurs expressions concrètes de l'urgence. La première se réfère à la prise en charge urgente du risque de la traversée. Elle se base sur la perception des bénévoles du parcours des personnes en mobilité. Cette urgence engendre la mise en place de l'accueil. La deuxième est l'urgence fonctionnelle produite à travers l'organisation générale des pratiques. Mobilisée dans les discours de crise, elle est étroitement liée au principe d'hospitalité transitoire. La troisième concerne l'urgence stratégique, façonnée durant le processus de départ. Elle se fonde sur le risque de la présence policière à la gare ou sur le trajet qui y mène, et engendre des comportements d'évitement spécifiques. Ces trois expressions de l'urgence sont étroitement liées à la production de sens dans les pratiques.

J'appréhende et analyse les urgences, en suivant une trajectoire type du Refuge : arrivée, séjour et départ. Chacune de ces étapes est liée à un type d'urgence prépondérant (mais non

exclusif) : la prise en charge de l'urgence pour l'arrivée, l'urgence fonctionnelle pour le séjour et l'urgence stratégique pour le départ. Toutefois, il semble évident que les urgences ne sont cantonnées à aucune pratique en particulier, puisque les processus à l'œuvre ne sont ni linéaires, ni quantifiables. Présentes à différents degrés d'intensité dans toutes les situations, il arrive également que les urgences en soient absentes. Mon objectif n'est pas de les mesurer, mais bel et bien de les connecter aux situations avec lesquelles elles apparaissent étroitement interreliées. Suivre la trame d'un passage au Refuge facilite leur définition dans une temporalité, à laquelle on ne saurait toutefois les réduire, mais qui permet de prendre concrètement acte de la dynamique transitoire. Les associer à l'apparente linéarité d'un passage au Refuge permet de saisir ce qu'elles empêchent, ce qu'elles favorisent, la manière dont elles sont incorporées dans les pratiques et produites par les bénévoles.

5.1.1. La montagne, espace d'urgences (in)visibles

Pour entrer dans les urgences, je présente l'avant Refuge, à travers une description ethnographique de son environnement : les Alpes, les forêts, les roches et les sentiers de randonnée. Il s'agit d'éclairer l'ambivalence des montagnes - en soulignant des éléments de contexte qui influencent les bénévoles dans leur perception de l'urgence - et de mettre quelques images sur les pratiques et les discours qui s'y déroulent.

Il y a un endroit, juste avant la frontière (un squat) et quand ils arrivent, ils y vont, et ils les aident à trouver la route à travers les montagnes. Mais ils doivent être très prudents. (Jerry, 2018)

Les enjeux de la matérialité du Refuge s'articulent dans un contexte géographique de frontière terrestre. Comme défini précédemment, l'appréhension de la frontière à travers le concept dynamique de *borderzone* invite à la penser comme un espace qui concentre les pratiques par une surveillance plus intense où les personnes en mobilité font face à un danger accru, en raison de *bordering practices* étatiques répressives. Non seulement la frontière influe sur les significations, les symboles, les récits et les représentations des bénévoles, mais elle dessine aussi deux réalités au cœur de la *borderzone*, deux chemins dans la matérialité rocailleuse des montagnes. L'une est celle des personnes en mobilité, pour lesquelles, comme Schmoll l'a montré dans son ethnographie des femmes migrantes, la question n'est plus de savoir

comment traverser la frontière, mais comment y survivre (Schmoll 2020, 16). L'autre réalité est celle d'un-e citoyen-ne européen-ne. Je vous propose de m'accompagner dans un trajet au sein duquel vous pourrez entrevoir ces deux voies de passage esquisser les empreintes de ce qui se joue au cœur de ce territoire frontalier. Pour ce faire, je partage le trajet que j'ai entrepris, en voiture, par la route principale. Il est le même que celui qu'empruntent les bénévoles. Je vous laisse deviner l'autre trajet, celui qui ne peut se faire à découvert en raison des contrôles policiers, celui qui côtoie l'irrégularité. À travers une description d'une visite dans un squat situé juste avant la frontière, je souhaite aussi vous plonger dans l'atmosphère d'un environnement ambivalent, à la fois destination touristique et passage de frontière irrégulier. Si lorsque la frontière devient matérielle, elle devient un lieu de pouvoir (Pandolfi 2002, 30), cette description met l'accent sur le pouvoir d'une frontière invisible et sur son caractère asymétrique, en dégageant que le dispositif de contrôle du régime migratoire européen influence les trajectoires qui en deviennent plus menaçantes (Eule, Loher et Wyss 2018, 2721).

La route principale est sinueuse, elle s'impose dans la vallée et se faufile tel un serpent de béton entre les forêts de conifères. Le paysage dessine un décor verdoyant, promesse de randonnées et d'activités en plein air. Le soleil ardent de juillet dicte une atmosphère légère, un air de vacances. Plus loin, sur la gauche, derrière la caillasse, des prairies claires épousent les flancs des montagnes. Sur la droite, dans le creux de la vallée, un replat dessine les contours d'un green de parcours de golf, juste devant des pentes escarpées arborées et rocheuses. Ce golf commence en Italie et se termine en France, pour le plaisir, la beauté du paysage et l'ironie aussi : celle des touristes qui se rendent d'un pays à l'autre, sans s'en rendre compte. Après quelques minutes de trajet, se dresse, au milieu de la route, un petit poste de douane à la frontière. Presque méconnaissable, le cabanon minuscule a des allures de caisse de fête foraine. Il n'est pas toujours occupé, mais personne n'a jamais demandé à la petite Fiat rouge qui me transporte de ralentir. Pas de contrôle ici. Pas pour moi. Manifestement, il y a une frontière dans la montagne, mais pas pour tout le monde.

Une fois l'étape passée, la route troque sa nationalité, elle devient italienne. Mais le paysage ne change pas, les arbres se ressemblent, les montagnes n'ont pas bougé. Il faut encore quelques contours pour que le premier village apparaisse. Les chalets de bois foncé se

multiplient en son long, les géraniums roses sur les balcons contrastent avec le gris de son revêtement. Ici, ses trottoirs sont peuplés de familles en T-shirts colorés, de sacs à dos qui s'ajustent sur les épaules, de bouteilles d'eau qui passent de main en main, dans une odeur de crème solaire qui flotte sur un fond de brise tiède.

Je gare la Fiat et reviens sur mes pas jusqu'à la petite église en pierres grises. Sur son flanc gauche, un avant toit abrite des pancartes et des affichettes sur lesquelles on peut lire : « ici personne n'est étranger-ère », « nous assumons d'être une bande désorganisée » ou encore « you are in a squat to break the border system, smugglers and cops not welcome ». C'est en contrebas de la route, sous l'édifice religieux, dans des locaux inoccupés qu'un squat s'est formé quelques mois plus tôt.

Des coups de marteau tapés sur des planches en bois et des éclats de voix guident mes pas jusqu'à une porte devant laquelle s'affairent plusieurs personnes. Derrière elles, un carré de pelouse sur lequel quelques tentes sont plantées. Je salue les inconnu-e-s de la tête et perçois plusieurs regards méfiants. Les bricoleurs/euses déplacent des poutres pour poser des lits à étage, dans le but d'augmenter la capacité d'accueil du dortoir, me souffle-t-on. Après quelques discussions rapides, je m'assieds dehors, autour d'une table en bois trop haute, taguée de messages révolutionnaires et gravée de symboles « antifa ». Je reste là et discute avec les personnes présentes.

Un peu plus tard, j'entends des murmures agités derrière moi. Un groupe de quatre jeunes hommes part faire la « traversée ». Une femme leur donne quelques indications, l'un d'eux semble ne pas comprendre et montre la carte qu'elle tient entre les mains. Elle écarte ses bras, se place dans le sens de la vallée et répète : « il faut toujours que vous ayez la montagne à gauche et la rivière en bas, à droite... ». Les jeunes la fixent, silence, ils hochent la tête. Après des conseils de dernière minute, elle lance un dernier « bonne chance ».

Sac d'étudiant au dos et baskets de ville aux pieds, les quatre rejoignent un sentier de terre situé plus bas, dans la lumière de fin d'après-midi. Au croisement, une femme accompagnée d'une petite fille, toutes deux vêtues de couleurs vives, remontent le sentier de ce qui semble être une randonnée familiale. Elles déambulent, sourire aux lèvres, alors que les jeunes hommes disparaissent rapidement derrière les arbres.

A la table où je me trouve, deux squatters d'une vingtaine d'année fument des cigarettes roulées et boivent une bière. Ils me confirment ce que je sais déjà des gens du Refuge : c'est ici que les personnes qui veulent passer la frontière séjournent une nuit ou deux, pour reprendre des forces avant la traversée de la montagne. Une fois arrivé-e-s, on leur donne de quoi manger et on propose, à qui le souhaite, de se reposer. Puis, on leur explique comment passer de l'autre côté, comment se repérer et éviter des points de patrouille de police volante. Des groupes de traversée se forment, rares sont ceux qui se lancent seul-e-s. Pourquoi ? Parce que la traversée est périlleuse, me dit-on. Il faut éviter les chemins trop fréquentés et marcher à couvert dès qu'on le peut, pour réduire les chances de se faire repérer par la police qui guette les sentiers de la route principale et, selon les squatters, vient les cueillir à des endroits stratégiques, souvent changeants. Parfois, il y a des accidents, parfois certain-e-s se perdent, parfois pire.

Assise parmi ces personnes, j'ai la sensation que ce squat, abrité sous l'église d'un minuscule village, à l'orée de la vaste forêt qui tapisse la montagne, a toutes les caractéristiques d'un phare en pleine mer. Il constitue un point fixe, un ilot et ses gardien-ne-s font office de boussole pour la traversée.

Depuis ici, il faut plusieurs heures d'effort aux personnes en mobilité pour prendre à la montagne les quelque 13 kilomètres qui les séparent du Refuge, de l'autre côté. Des heures durant lesquelles il faut s'orienter dans un environnement inconnu, dangereux et trouver son chemin hors des pistes tracées, en évitant d'être vu-e. Cette traversée-là, contrairement à celle que j'ai faite en véhicule par la route principale, ne côtoie pas les chalets ornés de géraniums, elle n'a pas le loisir de contempler le parcours de golf impeccable. Cette traversée-là se fait sur des sentiers non balisés, à couvert, à travers la forêt, souvent de nuit. Elle subit des contrôles volants, des renvois de l'autre côté du cabanon minuscule qui délimite la nationalité des flancs rocaillieux de la montagne. Cette traversée-là se fait dans la peur et l'angoisse de se blesser en dévalant un pierrier, de glisser dans un ravin ou de se perdre dans les vallées. Cette traversée-là risque sa vie, sur le fond d'odeur des crèmes solaires laissée par les touristes.

Du double visage de cette région transparait une atmosphère particulière. L'ambivalence des (im)possibilités de mobilité entre tourisme de plein air et passages irréguliers. De fait, Borday déploie son économie autour du tourisme. La ville abrite des hôtels, des chalets et des appartements de location privés, prisés durant la saison hivernale en raison de la proximité du domaine skiable. La saison estivale est également propice au déploiement d'une activité touristique. L'altitude permet de contribuer à un climat doux, loin des canicules suffocantes des grands sites urbains. Durant l'été, l'offre d'hébergement est complétée par les campings. Les touristes sont attirés par les innombrables possibilités d'activités, telles que la randonnée, le cyclisme, la découverte du patrimoine local ou encore le déploiement d'un événementiel régional (marchés, concours sportifs, offres culturelles, etc.). En tant qu'Européenne, j'aurais pu me trouver à la place des familles en randonnée pour les vacances. J'ai tout loisir d'arpenter les sentiers forestiers, sans que quiconque ne questionne mon identité ou ma nationalité. Pour la plupart des bénévoles, il en est de même ; iels perçoivent également une ambivalence manifeste, un malaise.

C'est une frontière pour eux, mais pas pour nous. La frontière franco-italienne c'est une frontière aussi tangible que la frontière entre la Turquie et la Grèce. Ici c'est vraiment un parc d'attraction pour les touristes. Tu peux commencer à jouer au golf en France et le 17ème trou, tu es en Italie depuis deux kilomètres, ce qui fait que même dans la petite zone entre Italie et France, il n'y a rien. La journée tu vois les petits touristes, ils ne se doutent de rien. Ce qui se passe est inconcevable. Il y a une double réalité. Tu fais ta petite randonnée et en parallèle il y a les activités des migrants. C'est dingue. Si tu y vas la journée, plus bucolique tu meurs, tu as des petits vendeurs de marmottes et de génépi. À chaque fois que j'y vais il y a une nouvelle animation, comme rassemblement des conducteurs de voiture ou autre chose et ils sont dans leurs loisirs à des années-lumière de ce qu'on fait nous. (Elois 2019)

Je suis allé filmer dans la montagne. C'est vrai que la frontière, on ne la voit pas. Tu te retrouves à randonner, tu es le long du golf. C'était presque plaisant pour moi, j'adore randonner, on voit plein de randonneurs. Du coup, il y a ce décalage entre ce que tu vis et ce que tu sais qu'il se passe. C'est assez flagrant. (Adèle 2019)

Moi j'adore aller à la montagne faire de la randonnée. Alors que là... tu as des gens qui meurent à côté. (Dina 2018)

Cette situation exemplifie le caractère polysémique de la frontière (Balibar 2002, 81) : celle-ci n'a pas le même sens pour tout le monde ou, plus précisément, « *the border is not everywhere for everyone* » (Salter 2012, 750). Cette frontière, insignifiante, voire inexistante pour les bénévoles européen-ne-s et pour la plupart des touristes, est vécue distinctement pour les personnes en mobilité, souvent en raison de contrôle au faciès : « Les Noirs sont en effet contrôlés systématiquement et, en absence de titres de séjour, renvoyés directement en Italie, alors que les Blancs ne sont pratiquement jamais contrôlés » (Giliberti 2018, 150). Les cibles sont les personnes « *who might look and sound as if they "do not belong"* » (Yuval-Davis, Wemyss et Cassidy 2019, 162). Le passage comporte des risques réels : se faire arrêter, escorter de l'autre côté de la frontière, ou pire, perdre la vie. En effet, pour les personnes en mobilité, le régime frontalier détient un caractère létal. Celui-ci n'est pas inhérent à la montagne, puisqu'il n'est pas expérimenté par les travailleuses frontalier-ère-s, les habitant-e-s ou les touristes : « la montagne n'est pas hostile en soi, elle est rendue hostile » (Del Biaggio, Giannetto et Noûs 2020, 4)⁸⁵. La situation de traversée difficile, la présence des forces policières, la menace de renvoi et l'état de vulnérabilité physique et psychologique des personnes ayant traversé forment une urgence qui constitue le point de départ de la mise en place du Refuge comme un espace d'hospitalité.

5.2. La fabrique du transitoire : un toit pour la nuit mais pas pour la vie

Tout comme d'autres structures de soutien, le Refuge vit grâce à des dynamiques de fonctionnement basées sur la flexibilité et l'adaptabilité. Il repose sur un bricolage organisationnel devenu fonctionnel et opérationnel, par la force du temps et de l'expérience, ainsi que sur « des modes de coordination souples et improvisés, un recrutement parfois peu sélectif et une (in)formation sur le tas ainsi qu'une mobilisation flexible et un *turn-over* important » (Gerbier-Aublanc 2018, 11). Au sein de ce fonctionnement, la notion d'urgence est centrale dans les discours, consistante dans le temps et largement mise en évidence.

En gros, le Refuge c'est un accueil d'urgence. Donc accueillir, nourrir, dormir et ensuite voir avec eux la suite du parcours. (Lou 2018)

⁸⁵ Les auteurices se basent sur les recherches de Bachellerie et Tazzioli (non référencé ici).

Tout ce qui s'est fait ici s'est fait dans l'urgence d'une situation à laquelle personne n'était préparé. (Dina 2018)

L'urgence est présentée comme un fait, une contrainte, mais également une fondation et une raison d'être du Refuge. Le Refuge pourvoie un accueil d'urgence. Essentiellement et exclusivement. Cette dimension, centrale dans la construction et la mise en place du soutien fourni, façonne doublement les pratiques qui s'y inscrivent. D'une part, elle constitue le lieu comme un espace d'accueil et d'hospitalité particulier qui produit du *debordering* au cœur d'un environnement hostile. D'autre part, elle met en évidence un fonctionnement spécifique de la dynamique transitoire⁸⁶. En 2018, la majorité des personnes ne s'y attarde que peu de jours.

Les gars restent entre une et trois nuits, mais c'est dur à estimer quand il y a autant de monde. (Lou 2018)

De base, ici tout est fait pour que les gars restent deux, trois, quatre jours, et puis s'en aillent, et c'est logique dans le but de l'association. (Elois 2019)

Dans cette cohérence, les actions de soutien produites s'articulent structurellement entre une arrivée « enregistrée »⁸⁷ et un départ « accompagné », qui est censé se produire rapidement. En ce sens, il existe un modèle d'actions produit par les bénévoles qui se déroule pendant la durée de séjour des bénéficiaires, dont les composantes restent théoriquement relativement stables.

5.2.1. L'arrivée : un espace hospitalier après une traversée risquée

Le Refuge propose un accueil sans condition, au-delà du régime frontalier établi. Comme dans d'autres pays d'Europe, les bénévoles qui mettent en place des espaces d'accueil le font dans une logique de créer une société plus ouverte (Hamann et Karakayali 2016, 84). Comme je l'ai montré, le Refuge constitue un espace d'hospitalité, par opposition aux pratiques répressives du régime frontalier. Par sa caractéristique d'accueil inconditionnel et de soutien pour tous, il s'apparente à « *a space of hospitality* » (De Haene, Neumann, et Pataki 2018) ou encore à « *a*

⁸⁶ La dynamique transitoire participe aussi à éloigner la crainte politique et populaire que les personnes s'installent durablement dans la région.

⁸⁷ Les bénévoles n'aiment pas utiliser ce terme, car il renvoie aux pratiques des centres de rétention, d'où le fait qu'ils nomment cette étape « l'accueil ».

new space of encounter » (Togral Koca 2019, 552). Les propositions de relations qui sont faites en son sein, basées sur le partage, le soutien et la bienveillance le façonnent comme un espace de *debordering* au cœur duquel peuvent se créer des liens et des « *new forms of socialities* » (Braun 2017, 39).

En termes concrets, l'accueil⁸⁸ pourvoit un suivi transversal et non linéaire, de l'arrivée au départ. Il comprend des pratiques comme l'enregistrement, l'information et l'organisation du départ. Le terme « accueil » n'a pas été choisi par les bénévoles au hasard. Il réaffirme le caractère hospitalier de leurs actions et permet de différencier leur fonctionnement de celui d'un centre de rétention⁸⁹.

L'accueil s'organise en deux phases : l'arrivée et l'accueil. Il semble important de les différencier, car l'arrivée se fait à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Elle correspond au moment, non programmé, de l'arrivée effective des personnes au Refuge.

La plupart des personnes arrivent pendant la nuit, pour ne pas se faire arrêter par la police. (Basile 2018).

Comme le souligne Basile, la majorité des arrivées survient la nuit. Or, pendant la nuit, les bénévoles et les stagiaires ne sont pas sur les lieux ; ce sont les permanents qui veillent et créent le premier contact avec les arrivant-e-s. Au Refuge, les permanents sont des bénéficiaires qui restent pour une durée plus longue, en raison de leur état de santé ou parce qu'ils se sont montrés « utiles » et ont négocié de rester dans l'attente d'une régularisation, par exemple⁹⁰. En échange de la possibilité qui leur est offerte, ils travaillent comme les bénévoles, au fonctionnement de la structure. La nuit, les permanents sont de garde et restent éveillés pour accueillir les nouveaux/elles arrivant-e-s. Ce premier contact consiste à offrir à boire et à manger, et à donner de quoi dormir dans les dortoirs. Visant le soin, il répond à une urgence perçue par les bénévoles, celle de la traversée de la montagne. En créant de

⁸⁸ « L'accueil » est le terme émique utilisé par les bénévoles pour désigner ce pôle.

⁸⁹ Pour plus de détails, se référer au point 6.2.2. *Ici, on n'est pas un centre.*

⁹⁰ Ils contribuent aux fonctionnements et participent aux tâches, principalement pour les arrivées. Ce sont des personnes clés qui connaissent les rouages du lieu, mais leur statut n'est pas traduit officiellement dans l'association. Les permanents restent pour quelques mois et pour des raisons variées (c.f. portraits de Soufiane et Abdel). Au nombre de quatre, ou moins, ils disposent d'une petite chambre séparée, qu'ils ferment à clé.

l'hospitalité à travers un accueil orienté sur les besoins primaires, les bénévoles prennent en charge les conséquences du risque et de l'urgence générés par la traversée.

En juillet 2018, Hassin est là depuis huit mois ; il s'occupe, entre autres, de l'accueil de nuit. Il reste éveillé, en moyenne, de minuit à sept heures de matin et se charge de faire office de présence toutes les nuits pour des arrivées parfois difficiles. En août 2019, c'est Oman qui, après un atelier dessin, me montre ses œuvres collées au mur. Sur celles-ci, il écrit l'heure à laquelle elles ont été terminées : 3h52, 4h37, etc. Il veille chaque nuit.

Il y en a qui arrivent à moitié vivants, il fait nuit, ils crèvent de froid dans les montagnes sans équipement, ils n'ont rien mangé, certains sont super déshydratés, franchement on les récupère souvent mal en point. (Basile 2018)

En raison de l'extrême fatigue des arrivant-e-s, dans la première phase d'arrivée, c'est le gîte et le couvert qui sont mis en place. Même lorsque certaines personnes arrivent de jour, c'est également ce qui leur est proposé. Une fois reposé-e-s et sustenté-e-s, les bénéficiaires sont censé-e-s se rendre au bureau de l'accueil.

Ça arrive qu'on les enregistre alors qu'ils sont là depuis déjà deux jours ou alors il y en a qu'on enregistre presque instantanément. Ça dépend d'eux, en fait. Nous, on ne va pas trop les chercher, parce qu'on a plein de demandes, donc on prend ce qui vient. Eux, quand ils arrivent, ils parlent à un permanent qui leur dit qu'il va falloir s'enregistrer ou alors ils savent en parlant avec les gens qu'à un moment ils doivent venir nous voir, même pour prendre leur billet. (Lucie 2018)

La seconde étape consiste donc, pour les bénéficiaires, à aller voir les bénévoles de l'accueil⁹¹. Concrètement, l'enregistrement constitue la procédure d'accueil formelle, elle prend place dans une petite pièce proche de l'entrée, appelée « le bureau »⁹². Les bénévoles s'enquière de l'état de forme générale des personnes et les informent sur les possibilités de soins et de

⁹¹ Du point de vue des bénévoles, l'accueil est le poste le plus « valorisé » et « valorisant », c'est le poste de contact, celui où « *on a vraiment l'impression d'être en première ligne* » (Dina, bénévole 2018). En outre, c'est le poste qui requiert une petite formation donnée par la responsable en communication. « *J'aime bien l'accueil parce qu'on leur demande d'où ils viennent, on discute avec eux. Dans les autres pôles il y a beaucoup moins de contact, un peu avec les permanents seulement. Les autres pôles il n'y a pas du contact avec tout le monde. En plus, l'accueil c'est intéressant parce qu'on a une formation, donc on nous explique : quand il y a un mineur il faut faire ça, quand il y a un majeur il faut faire ça. Globalement, on a des responsabilités.* » (Lucie, bénévole 2018)

⁹² Il arrive que cela se produise ailleurs, dans une autre pièce ou à l'extérieur, s'il y a trop de monde ou que le bureau est déjà occupé.

suivi à disposition : à ceux qui en auraient besoin, l'accès à la permanence médicale du Refuge est proposé ainsi que la possibilité de se rendre à l'hôpital pour les urgences. De plus, il leur est signalé qu'ils peuvent parler avec des psychologues. Ensuite, les bénévoles expliquent le fonctionnement du Refuge et le fait que c'est eux-mêmes qui devront aller acheter tout ce dont les bénéficiaires ont besoin : carte de téléphone, paquets de cigarettes et billets de transport pour continuer leur voyage⁹³. Enfin, ce bref entretien entre bénévoles et bénéficiaires vise à en apprendre davantage sur les projets des personnes, à savoir, par exemple, si quelqu'un les attend quelque part. Où est-ce qu'ils souhaitent se rendre ? Ont-ils de l'argent ou la possibilité que quelqu'un leur en envoie ? En outre, les bénévoles remplissent une petite fiche signalétique, en demandant le nom, le pays d'origine, la date de naissance et le pays de destination dans lequel chacun-e souhaite se rendre. Ces informations sont répertoriées et rangées dans un classeur, ce qui permet aux bénévoles d'avoir un suivi des personnes encore présentes au Refuge et de celles qui le quittent.

De fait, il existe une urgence contextuelle, tangible, née dans le contexte du passage frontalier irrégulier. Elle génère des situations où les personnes épuisées, parfois perdues dans la montagne, sont affaiblies. L'accueil du Refuge prend en main cette urgence.

Pourtant, une fois que les personnes ont atteint le Refuge, il n'y a, théoriquement en tout cas, plus d'urgence à proprement parler. Cependant, pour que le lieu puisse être viable et pour accueillir les nouvelles arrivées, un roulement est nécessaire. C'est là que résident les fondements pratiques de la dynamique du Refuge : inviter les personnes à continuer leur voyage, autrement dit, les accompagner à partir. La procédure, pensée dans une logique transitoire, prend ainsi forme. Les bénévoles signalent aux personnes qu'elles doivent partir et articulent avec elles la suite du parcours. Ainsi, une fois les personnes arrivées, la prise en charge de l'urgence des bénéficiaires se meut en une urgence fonctionnelle (re)produite par les bénévoles qui doivent répondre rapidement aux besoins avec des moyens limités.

⁹³ De ce fait, les bénévoles passent une grande partie de la journée à aller faire des achats, étant donné que les personnes ne doivent, en théorie, pas sortir du périmètre pour éviter les arrestations.

5.2.2. Le séjour : l'urgence fonctionnelle

L'expérience du Refuge est vécue distinctement par les bénévoles et les bénéficiaires ; cette différence est encore plus saillante au regard de la période de séjour.

5.2.3. L'(im)mobilité des bénéficiaires

Depuis plusieurs années, l'immobilité, au cœur des processus de mobilité des demandeuses d'asile dans l'UE, a été analysée et problématisée, grâce à de nombreuses recherches portant sur les immobilités prenant forme dans les contextes étatisés ou institutionnalisés (Schapendonk 2008; Michalon 2013; Wyss 2019; De Coulon 2015). À travers ces regards, les mouvements de personnes révèlent des aspects de « nouveaux confinements » (Salazar et Smart 2011). Par la notion d'« itinérance rétentionnaire » (Michalon 2013), articulée par une alternance de phases de mobilités, de déplacements contraints et d'enfermement, Michalon démontre que la mobilité n'est pas toujours une expression de l'autonomie ni du pouvoir faire. Ces réflexions sur la production de mobilités et d'immobilités font la lumière sur ces processus d'immobilité temporaire. La non-linéarité des parcours peut être entrecoupée d'immobilité, parfois contrainte et institutionnelle, ou étatique, mais celle-ci peut également prendre la forme d'assistance ponctuelle, comme pour l'étude de cas du Refuge. Dans son étude, Michalon propose de sortir de la vision statique de l'enfermement, en le pensant « comme un dispositif mouvant, qui se localise aussi dans les espaces de la mobilité (espaces des moyens de transport, espaces des trajectoires, etc.). » (Michalon 2013, 147). Par extension, il est possible de penser les parcours de mobilité comme empreints d'espaces d'enfermement mouvants (bateau, train etc.) et statiques (hébergements, centres de rétention, lieux de confinement, refuges). Le ping-pong qui se joue entre mobile et statique, entre mobilité et immobilité, offre une vision complexe des parcours (Schapendonk 2018; Wyss 2019).

Au Refuge, pour les bénéficiaires, le séjour est le moment du repos (du moins sur le plan physique). Iels sont invité-e-s à reprendre des forces. Concrètement, ces quelques jours sont jalonnés de repas pris à heure fixe, du nettoyage des vêtements, des soins, de la planification avec l'équipe de l'accueil de la suite du trajet et de l'attente. Le temps de passage varie : certain-e-s souhaitent partir tout de suite, d'autres préfèrent se reposer quelques jours. Cette décision dépend de l'état de santé physique, psychique, des ressources financières disponibles

(Schapendonk 2008) et des perspectives qui les attendent (rejoindre des proches, par exemple).

Le Refuge étant prévu pour pallier un « manque d'assistance étatique »⁹⁴ et éviter que les personnes ne se fassent arrêter, les bénéficiaires sont enjoint-e-s à ne pas quitter son périmètre ni la cour attenante. Iels sont contenu-e-s dans un espace très restreint, où iels sont toléré-e-s par les autorités qui, sur le principe, ne viennent pas les arrêter dans l'enceinte du Refuge⁹⁵ (comme expliqué, le fait d'aller acheter une carte de téléphone ou un paquet de cigarettes relève des tâches que les bénévoles leur déconseillent d'effectuer, par risque d'être arrêté-e-s par la police). En ce sens, l'espace du Refuge intervient concrètement dans la facilitation de la permanence des bénéficiaires sur le territoire, durant un temps court ; il semble – par le contexte et les imbrications politiques locales spécifiques - détenir le pouvoir symbolique d'appuyer sur le bouton « pause », pendant un temps restreint. Pour une poignée d'heures ou de jours, il impacte le statut des personnes, en incarnant un espace où la question du statut semble suspendue. Ce mécanisme participe à la constitution du Refuge comme un espace hospitalier où prend forme du *debordering*.

Bien que, souvent, « [l]es représentations médiatiques et scientifiques de l'humanitaire sous sa forme urgentiste réduisent ce dernier à l'une de ses facettes, au spectacle de la souffrance » (Saillant 2007, 12), lorsque les bénéficiaires sont au Refuge, c'est finalement l'attente qui prédomine. Cette situation fait écho à des recherches effectuées dans les centres d'accueil pour demandeuses d'asile (CADA). En retraçant différents parcours dans les CADA, Kobelinsky (2014) articule l'attente comme une « dilatation du temps » qui constitue l'activité principale de ceux qui sollicitent le statut de réfugié-e-s en France. Elle suit le parcours de deux personnes et propose à un interviewé de photographe lui-même son quotidien. À la suite de cette expérience, Kobelinsky fait le constat que l'homme a pris près de six cents photos en l'espace de seulement cinq jours. Le contenu des clichés montre d'innombrables phases d'attente (par exemple, des observations à travers la fenêtre), mais plus encore que leur contenu, selon l'auteure, la quantité des photos dénote du temps d'attente à remplir.

⁹⁴ Propos recueillis sur le terrain.

⁹⁵ Pour rappel, ces éléments sont présentés et discutés au point 4.2. *Refuge et confinement*.

Au Refuge, l'expectative est éprouvée sur une période plus courte et sans la pression directe d'un verdict d'asile. Sa présence dans le quotidien des bénéficiaires fait cohabiter l'omniprésence des logiques d'urgence avec leur contraire : un temps immobile dans un parcours mobile. Une période inactive, comme un temps hors du temps, un sas rempli du vide de l'attente. De nombreuses notes de terrain retracent ces moments suspendus, ces immobilités au cœur des urgences.

Juillet 2018.

Il est 14h30. Je reviens dans la cour du Refuge, attrape une chaise libre et la place au soleil avant de m'y asseoir. Les gars assis me saluent d'un signe de tête. Ils ont préféré un coin d'ombre à quelques mètres de là.

Silence.

J'entends une voiture passer sur la route. Est-ce que je sors mon carnet ? J'ai envie de patienter, de voir ce qui se passe si je ne fais rien. Rien de planifié n'est censé se produire. Et pourtant, j'ai la sensation que nous attendons quelque chose.

Le soleil chauffe ma peau.

Je constate qu'un des hommes a le regard dans le vide, j'imagine qu'il est dans ses pensées. Deux autres sont posés un peu plus loin, tout aussi manifestement inoccupés. Nos regards se croisent. Nous sourions.

Puis, plus rien.

Je ne sais combien de minutes s'écoulent avant que l'un d'eux brise le silence et me dise : « tu n'as pas chaud au soleil, comme ça ? », je hoche les épaules : « j'aime bien », dis-je. Les autres rient d'un air amusé.

Silence.

De longues minutes s'envolent. Une voiture passe plus loin dans la rue. Un homme d'une soixantaine d'années arrive, nous salue toustes et entre dans la bâtisse à la recherche de Carmen. Elle n'est pas là aujourd'hui. Il repart.

Un peu plus tard un des hommes se lève et me propose un thé. Nous sirotons le liquide tiède en silence.

L'après-midi s'écoule. Sans aucune agitation.

Le temps est suspendu, immobile.

Cette attente temporaire dans un espace de quelques mètres carrés (le Refuge et la cour) crée des conditions d'immobilité particulières. Cette description met en avant une des représentations sur laquelle repose l'urgence fonctionnelle. Parce qu'il n'y a « rien à faire ici pour eux », parce qu'il ne leur est « pas possible de sortir du périmètre sans risquer une arrestation », parce qu'il n'y a pas d'avenir à dessiner ici, il est urgent que les personnes reprennent la route.

5.2.4. « *Il faut qu'ils partent* » : l'articulation de l'urgence fonctionnelle

Si le séjour représente une attente pour les bénéficiaires, du côté des bénévoles il est caractérisé par une urgence fonctionnelle. Pour elleux, c'est le moment où tout se joue ; iels doivent s'occuper des tâches. Le Refuge ne pourvoit aucune assistance sur le long terme, c'est ce que stipulent les statuts de l'association, ce qui est dit et répété aux médias, aux collectivités locales. En ce sens, l'urgence, au sens large cette fois-ci, constitue un de ses fondements, un de ses principes fondateurs. Il ne s'agit pas d'assistance sur le long terme, mais bien d'un soutien d'aide d'urgence.

Nous, on ne peut pas faire plus, on ne peut pas les garder. Et honnêtement, on ne veut pas devenir un deuxième Calais. (Dina 2018)

Or, dans ce contexte, l'aide d'urgence suppose un rendement, une fréquence, un rythme de croisière. Elle ne permet pas aux bénéficiaires de poser leurs valises ; elle vise leur circulation, leur arrivée et, durant leur bref séjour, la planification de leur départ. Ce faisant, les bénévoles sont intrinsèquement lié-e-s à ce rythme, au sein de leurs pratiques.

Les années ont démontré des rythmes variés au Refuge. Entre l'été 2018 et l'été 2019, par exemple, des ambiances et des climats de séjour distincts s'y jouent. En 2018, les arrivées sont bien plus conséquentes, jusqu'à 120 personnes par jour séjournent au Refuge ; dans ce contexte, les bénévoles croulent sous les tâches. Sursollicité-e-s, iels baignent dans une urgence fonctionnelle manifeste et tangible.

Ma première semaine, c'était tellement le stress que je n'ai pas eu trop l'occasion de parler avec les gens. (Lucie 2018)

Moi, si je suis là, je n'ai pas une minute pour souffler. Si je veux fumer ma clope, il faut que je me cache derrière l'arbre ou que j'aille un peu plus loin sur le parking. (Lou 2018)

À l'arrache, tu fais tout à l'arrache et du coup ne t'as pas le temps de plus t'en occuper, c'est insupportable. Il y a genre 100 personnes qui arrivent ici par jour. Moi, je sais plus qui est qui. (Dina 2018)

Mes observations dénotent une activité incessante, constatée de manière prononcée chez les bénévoles et les stagiaires. À cette période, l'urgence fonctionnelle est engendrée par la dynamique du nombre de bénéficiaires dont il faut s'occuper. De fait, il y a peu de place et beaucoup d'arrivées. Le travail est exalté par la forte demande et pour faciliter les départs rapides, qui permettent de laisser la place aux suivant-e-s : « On accueille plus de 100 personnes par jour, il faut qu'il y ait du roulement sinon ça ne fonctionne pas. » (Carmen 2018). Le journal de terrain laisse percevoir des situations de stress et de surmenage des bénévoles.

Je suis assise dans la cour, Lou passe devant moi, elle me salue et se dirige vers la porte. Une bénévole l'appelle et lui pose une question. Elles discutent, puis la bénévole la remercie et s'en va. Lou continue son chemin jusqu'à la porte et deux hommes viennent lui demander quelque chose en désignant un téléphone. Elle leur demande d'attendre ou de demander à Basile. Elle rentre dans le bâtiment et se dirige jusqu'au bureau, deux bénévoles viennent vers elle pour lui poser des questions. Quelques minutes plus tard, elle ressort et me dit : « je ne sais même plus ce que je devais faire ». À ce moment, un autre gars vient vers elle pour lui demander quand part son train. Elle lui dit que ce n'est pas tout de suite, qu'il doit être prêt à l'heure indiquée sur le billet. Il n'a pas son billet, il va le chercher. Lou

sourit et me dit : « pourquoi je suis revenue en fait ? Je venais chercher quelque chose, mais je ne sais plus quoi ». (Journal de terrain 2018)

La sursollicitation des bénévoles et des stagiaires est quotidienne. Toutefois, la situation entre 2018 et 2019 s'est modifiée au niveau de la population accueillie, ce qui a sensiblement fait évoluer les pratiques et les discours qui constituent l'urgence fonctionnelle. En 2019, l'ambiance est moins frénétique, les arrivées sont moins importantes. Leur nombre varie, en moyenne, de cinq à dix personnes par jour. Durant cette période, un nouveau défi ébranle les pratiques. En effet, le temps passé au Refuge par les bénéficiaires semble s'être rallongé ; le roulement s'opère moins rapidement et les personnes ont tendance à s'installer.

L'année dernière on était en moyenne 80-90-100 par jour et les gens ils ne restaient pas, ils traçaient, ils étaient jeunes pleins d'allant, on leur disait que c'était la merde et ils ne nous croyaient pas, ils étaient arrivés en Europe il n'y a pas très longtemps. Les gens qu'on accueille maintenant ce sont des gens qui ont passé des années en Italie, un an, deux ans et parce qu'ils se sont fait mettre à la rue de leur *campo*, parce qu'ils en peuvent plus du racisme ambiant, ils se barrent. Mais ils savent ce qui les attend, il n'y a plus cet optimisme. Eux, ils savent qu'ils vont finir à la rue, ils sont défaitistes. Voilà, on envoie toujours autant de gens à Paris, il faut être honnête, et en même temps ils savent ce qui les attend. Donc ce n'est pas la même chose et ils sont plus fragiles psychologiquement. Mais la France n'était pas leur objectif. Il y en a qui me disent, s'il n'y avait pas eu Salvini, si ça se passait bien en Italie, je serais resté en Italie, j'avais un travail, je commençais à reconstruire ma vie. Et donc ces gens-là, ils ont plus de problèmes médicaux, et ils ont moins d'allant, pendant des mois, certains n'arrivaient pas à repartir d'ici. (Carmen 2019)

Depuis quelque temps, on remarque qu'ils sont fatigués, ils savent ce qui les attend, ils connaissent Dublin, ils savent qu'ils vont se retrouver à la rue et donc ils ont du mal à repartir. Ça veut dire concrètement qu'en moyenne le nombre de personnes qui sont là depuis un mois et 15 jours augmente. On leur dit que c'est une prison dorée, qu'ils ne peuvent pas rester... il y en a même quelques-uns où ça fait six mois qu'ils sont là. Au bout d'un moment, ils comprennent qu'il n'y a rien à trouver ici et ils repartent, mais le Refuge est devenu une pause plus longue. Et ça, on n'est pas capable de le gérer. (Tim 2019)

Même s'il y a moins de monde, moins de stress, le label « aide d'urgence » est maintenu par l'équipe. Parfois les bénéficiaires souhaitent revenir, en attendant que leur demande d'asile soit traitée : « en fait, c'est un mode de pensée chez les gars de se dire bon ici c'est à peu près cool pour vivre, je vais déposer la demande d'asile qui met du temps et en attendant je vais revenir » (Elois 2019). Ainsi, le fait que le Refuge s'articule essentiellement comme un accueil d'urgence doit être sans cesse réinscrit dans les pratiques. Les bénévoles et les membres du CA doivent reclarifier, à de multiples reprises, que le Refuge n'a pas la capacité d'accueil pour que les personnes restent en accueil de jour. En 2019, les bénévoles affirment : « ici, ce n'est pas une maison de jour ni un foyer d'accueil ».

Pour maintenir ce statut d'aide d'urgence alors que le contexte ne semble plus être de l'ordre de l'urgence, pour garder la cadence et le roulement, les bénévoles réintroduisent une urgence fonctionnelle. Concrètement, celle-ci se manifeste en deux pratiques principales interreliées : le classeur blanc et le binôme qui pousse au départ.

Le classeur blanc

La première pratique est matérialisée par le classeur blanc qui répertorie les arrivées. Lorsque les personnes s'en vont, leur fiche d'arrivée passe dans le classeur « Archives ». En revanche, lorsque les personnes restent au Refuge, leur fiche est rangée par semaine, dans un classeur particulier.

Au début, on leur dit vous pouvez rester ici vous reposer un peu. Il y a des mecs qui restent pour entrevoir comment ils vont poursuivre. Donc, au début on leur dit « c'est cool restez », mais là maintenant l'idée c'est d'une fois par semaine aller chercher les gars qui sont là depuis un peu longtemps. Pour ce faire, on va prendre le classeur avec les intercalaires et on regarde : lui, il est là depuis moins d'une semaine, lui, entre une-deux semaines, et puis lui, plus de trois semaines. Et du coup, le but, c'est que plus tu avances dans le classeur moins il y a de gens. (Elois 2019)

En ouvrant le classeur courant, les bénévoles savent rapidement qui est là depuis plus de trois jours, depuis plus d'une semaine et ainsi de suite. Ce dispositif leur permet d'avoir une vision plus précise des personnes présentes⁹⁶. Cette vision d'ensemble facilite la mise en œuvre de stratégies concrètes pour savoir qui est présent-e depuis « trop » longtemps. Entre l'année 2018 et 2019, il est constaté que de plus en plus de personnes s'installent sur le moyen terme au Refuge, raison pour laquelle les bénévoles ont mis en place une stratégie d'action.

Le binôme qui pousse au départ

La seconde pratique est couplée à celle de l'organisation du classeur. Le CA a décidé d'introduire une nouvelle procédure de gestion, pour convaincre les personnes de s'en aller.

On est en train de mettre en place un groupe qui au bout d'une semaine de présence va voir les gars et leur dit : « il faut que tu partes, qu'est-ce qui fait que tu ne pars pas ? Qu'est-ce qu'on peut faire nous pour t'aider ? ». À un moment, c'était une dizaine de personnes, là on est réduit à quatre ou cinq qui sont là et on les voit régulièrement et on fait un peu ce travail de leur dire : « tu ne peux pas rester ici, ça ne rime à rien, de toute façon vous ne pouvez rien faire, si vous sortez, la police vous rattrape, c'est retour en Italie, et puis vous avez 82 jours pour demander l'asile, sinon comment vous faites après ? ». Nous, ça nous a réaffirmé dans nos positions, on reste un accueil d'urgence. (Carmen 2019)

Ici, globalement il n'y a rien pour eux. Je pense qu'eux-mêmes, la majorité, n'ont pas envie de rester là. (Hervé 2019)

De toute façon ça ne pourra jamais être long terme, parce qu'au niveau des domiciliations avec la loi asile immigration, c'est une catastrophe. Ils ne pourront jamais vraiment rester longtemps ici. Nous, on doit essayer de les faire partir parce qu'il n'y a rien ici pour eux. (Dina 2019)

L'évolution du nombre de personnes ainsi que du type de population accueillie entre 2018 et 2019 n'a pas altéré l'aspect central de l'accueil d'urgence fonctionnelle, formalisé par la constitution du Refuge comme un espace transitoire. L'évolution de la situation a enjoint le

⁹⁶ Il faut préciser que beaucoup de personnes viennent au Refuge la journée, y compris des anciens bénéficiaires qui vivent dans un squat plus haut dans la ville. Il y a beaucoup de passages et, avant ce système de classeur, les bénévoles ne savaient pas toujours qui y séjournait exactement.

Refuge et sa direction à modifier les pratiques, afin de maintenir le roulement. Celui-ci découlait auparavant de l'urgence induite par le nombre de passages et par des bénéficiaires souvent désireux/euses de partir plus rapidement. En 2019, ce sont les bénévoles qui ont pour tâche de convaincre les bénéficiaires qui restent de partir.

En consolidant sa position de lieu de passage, de lieu de transit, le Refuge affine ses pratiques dans une réaffirmation et une production d'une urgence fonctionnelle, qui permet de maintenir la dimension passagère de l'accueil. En pratique, ce renforcement se manifeste par le classeur qui définit les dates d'arrivées et permet d'avoir une vue d'ensemble des personnes qui restent plus de deux-trois jours, ainsi que par la création de binômes qui ont pour tâche de parler aux résident-e-s, pour les convaincre de ne pas rester et les inciter à partir.

Ces pratiques me permettent de tisser un lien entre l'injonction au départ rapide du Refuge et l'hypermobilité contrainte (Tazzioli 2020b). L'hypermobilité forcée, comme le fait de rendre la situation invivable et de forcer les personnes à s'en aller ou à se maintenir en mouvement, constitue la base d'une entreprise politique des gouvernements dont le but est que les personnes en mobilité soient dépouillées des éléments matériels et juridiques qui leur permettraient de revendiquer leurs droits (Tazzioli 2020b), en les introduisant dans une logique de traque, de « chasse aux humains »⁹⁷ (Del Biaggio, Giannetto et Noûs 2020).

As long as forced hypermobility is analysed in terms of displacement, the very nexus between mobility and freedom is questioned. In fact, displacement does not refer exclusively to massive flights caused by exceptional phenomena or natural disasters ; it is also a political technology used for disciplining unruly mobility and as a way to take legal and material terrain away from migrants. (Tazzioli 2020b, 314-15).

Comme je l'ai théorisé, l'hospitalité est toujours momentanée, elle pallie un manque et, en ce sens, ne peut pas durer. De plus, le fonctionnement transitoire et éphémère du Refuge s'explique aussi au regard de des ressources limitées (place au Refuge, arrivées importantes, manque de moyens). Toutefois, l'orientation des pratiques vers le départ prompt et la mise en place d'un groupe qui pousse au mouvement embarquent les bénévoles dans une reproduction du phénomène de l'hypermobilité produites par les États (Tazzioli 2020b) et qui jalonne les

⁹⁷ Dans le texte d'origine : « chasse à l'homme ».

parcours migratoires. Ainsi, pour perpétuer l'hospitalité, les bénévoles produisent une organisation transitoire qui s'appuie sur une forme de « mise en circulation contrainte » (Schmoll 2020, 205).

5.2.5. Le départ : l'urgence stratégique face au risque de la présence policière

Lors du départ, plus encore que dans les autres pratiques du Refuge, les bénévoles côtoient la zone grise de l'(il)légalité. En 2018, les conséquences juridiques liées au délit de solidarité sont tangibles. Plusieurs bénévoles subissent un procès, y compris des personnes ayant apporté leur soutien au Refuge.

Les procès et les condamnations portent tant sur le franchissement de la frontière que sur le transport des migrants sur le territoire français. L'ambiguïté juridique de ces délits de solidarité est évidente : il serait légal d'accueillir des migrant-e-s, mais il ne serait pas légal de les acheminer, même sans franchir la frontière. Les actions des citoyen-ne-s, partagées entre l'esprit humanitaire et l'action politique, sont criminalisées par ces risques de poursuite pour « aide à l'entrée, au séjour et à la circulation d'étrangers en situation irrégulière ». (Giliberti 2018, 153)

Le prisme retenu pour saisir les pratiques concrètes des départs ne vise pas à déterminer le niveau d'(il)légalité juridique des situations. Il invite à comprendre comment, avec leurs propres perceptions de l'(il)légalité, les bénévoles mettent en place des stratégies concrètes pour faciliter les départs des bénéficiaires.

Les départs du Refuge constituent des situations hybrides, qui dévoilent deux dimensions centrales. La première est l'utilisation de rumeurs (Harney 2006; Eckert 2012; Rosnow 1991) comme source d'information concernant les lois en vigueur et les tactiques de *bordering* étatiques imprévisibles et hétérogènes, mises en place par les forces de police. La seconde, étroitement liée à la première, concerne la (re)production d'une urgence stratégique qui permet d'agir en fonction de ces rumeurs.

Le Refuge et la petite cour qui y mène sont légèrement excentrés du centre-ville⁹⁸. Il faut marcher quelques minutes, pour accéder au kiosque le plus proche. Les bâtiments environnants ne sont, pour la plupart, ni résidentiels, ni commerciaux. Ce sont des immeubles vides, désertés et souvent inusités. Le bâtiment qui abrite le Refuge est plus petit que ses voisins. Il se situe à côté d'un centre culturel. La distance qui le sépare de la gare est d'environ 150 mètres, ce qui facilite les accompagnements des nombreux départs journaliers : « on les accompagne toujours à la gare, on se met dix mètres devant et si on voit une voiture de police, on fait "hop là" et on fait demi-tour direct en courant » (Lou 2018). Les bénévoles marchent avec les personnes jusqu'à la gare, pour s'assurer qu'iels ne se fassent pas arrêter par la police avant de prendre le train. Lorsque la voie est libre, tout le monde traverse le passage piéton, puis le parking et se presse d'atteindre la gare des trains. Si une patrouille de police approche, tout le monde court dans le sens inverse pour regagner le Refuge, même si cette fuite implique de rater le train. Cette stratégie d'évitement des patrouilles permet aux bénévoles d'assurer la plupart des départs sans arrestation, même si, certaines fois, c'est sur le quai que les interpellations ont lieu ou que interdictions de circuler sont décrétées. Carmen explique la procédure de départ :

Donc on leur donne une feuille qui dit qu'ils veulent demander l'asile, des contacts d'association et une feuille qui explique au policier leurs droits : droit à un médecin, droit à un avocat. On fait en sorte qu'ils aient tous ces papiers-là, on demande à l'équipe cuisine de préparer les piqueniques et ensuite on les amène à la gare et on les met dans le train. (Carmen, 2018)

Les modes d'action des départs s'articulent autour d'un minutage consciencieux. Il faut agir rapidement : marcher hâtivement, voire courir, tout en donnant les derniers conseils concernant les billets, les changements de transport et l'attitude pour laquelle opter face aux contrôles. Les bénévoles pressent les bénéficiaires. Iels adoptent simultanément une posture sur le qui-vive, pour s'assurer qu'une patrouille de police ne soit pas en approche, à ce moment-là. C'est en projetant la possibilité de l'arrivée d'une patrouille que la gestion concrète de l'urgence stratégique façonne les départs.

⁹⁸ Pour une représentation visuelle du Refuge et de ses alentours, se référer au plan en annexe I.

5.2.6. L'exemple d'un départ : rumeurs, (il)légalité et stratégie

Je vais à présent retranscrire un départ du Refuge. Cette observation participante retrace les stratégies de Lou concernant la pratique du départ d'un groupe de jeunes hommes pour aller prendre le train⁹⁹.

Je suis devant le Refuge avec Lou et Basile. Nous attendons les quatre jeunes hommes qui doivent prendre le train en fin d'après-midi. Lou écrase sa cigarette sur le gravier, regarde sa montre et dit :

- Bon, je vais aller voir si la voie est libre.

Elle s'éloigne, traverse le passage piéton, puis le grand parking qui débouche sur la route devant la gare et disparaît derrière une rangée de voitures stationnées. Un des jeunes hommes s'approche de moi et me demande s'il doit la suivre, je lui réponds qu'il faut encore attendre. Il s'inquiète de ne pas arriver à l'heure pour le train, Basile le rassure.

À peine quelques minutes plus tard, la silhouette de Lou réapparaît.

- C'est bon, ça devrait le faire. Ils sont où ?

Elle s'approche d'un groupe d'hommes assis sur les chaises de plastique blanc dans la petite cour et leur demande qui part avec le train de 19h. Plusieurs lèvent la main. Un autre vient vers elle et lui tend son billet. Elle lui dit « non » et lui explique qu'il prendra le bus de nuit, qu'il doit être prêt dans quatre heures. Elle s'adresse à Basile : « on est bon là, non ? ». Il acquiesce.

- Allez, venez les gars, vous restez avec nous, on va marcher assez vite, ok ? Tout le monde a son billet et le petit papier que je vous ai donné... ?

Les trois hommes, baskets aux pieds et sac au dos sous le bras, se regroupent derrière elle. Un quatrième arrive en courant, le sac à demi-ouvert, enfilant une casquette avec sa main libre.

- Faut qu'on bouge là, le train part dans six minutes, déclare Lou.

⁹⁹ En annexe, une représentation visuelle du Refuge permet d'illustrer le trajet à parcourir pour se rendre à la gare. On y distingue également les deux routes à traverser, par lesquelles la police pourrait surgir.

Elle ouvre la marche avec Basile, se retourne régulièrement, guette la route et invite tout le monde à accélérer le pas. Pendant le trajet, elle me dit :

- Tu vois, je vais toujours faire un tour avant, enfin moi ou quelqu'un d'autre, pour être sûre qu'ils ne soient pas là, quelque part dans la gare ou sur la route devant. Parfois, ils se posent sur la route, juste là. Ensuite, il faut speeder pour aller prendre le train, on fait exprès d'y aller à la dernière minute, comme ça il y a moins de risque de se faire choper.

- Tu les as déjà vu vous attendre là ? demandé-je.

- Non, pas quand c'est moi qui les amenais, mais je sais que c'est déjà arrivé.

Le petit groupe hétéroclite que nous formons traverse le parking ; Lou jette des regards répétés sur la route. Une voiture blanche passe. Je l'interroge :

- Tu fais quoi s'ils arrivent maintenant ?

Elle rit.

- Alors là, on court en arrière, j'ai toujours un peu peur en passant la route ici qu'ils arrivent à nous piéger avec la voiture et que les gars n'aient pas le temps de retourner au Refuge. Une fois, je me suis faite coincée par les camions des CRS, c'était chaud...

Arrivée dans le hall de gare, elle se tourne vers les quatre hommes :

- Allez, donnez-moi vos billets, il faut les composter.

Pendant ce temps, Basile se dirige vers le train ; maintenant, la porte est ouverte. L'un après l'autre, les hommes montent. Sur le quai, personne. La gare est presque déserte. Basile reste quelques instants dans le train, claque les mains des jeunes hommes en guise d'au revoir et lance un « bonne chance, les gars ! » à la cantonade.

- Vous nous écrivez, ok ?

Lou s'exclame :

- Merde, attends, je voulais leur dire un truc...

Elle saute dans le wagon et donne quelques instructions concernant le changement de train et l'attitude à adopter à la gare suivante. Une fois redescendue, elle fait signe de la main alors que le train se met en marche. Elle soupire :

- Bon, il y a plus qu'à prier pour qu'ils ne se fassent pas choper au prochain arrêt ou dénoncer par le contrôleur, on verra bien s'ils reviennent.

Basile, Lou et moi regagnons le Refuge. En marchant, Lou me raconte :

- Les départs, c'est toujours compliqué. En principe, ça se passe bien. Mais une fois, il y en a qui se sont fait prendre à la gare d'après, la police les a ramenés, sauf un, car ils n'avaient pas assez de place dans la voiture.

- Tu étais là ? lui demandé-je.

- Non, pas cette fois-là. Mais justement, même avant que je sois là, il s'est passé tellement de trucs, les histoires, je les connais toutes. Et puis on est pas mal en contact avec les gens des squats, ils nous racontent aussi ce qui se passe et ça nous aide pour savoir si les flics sont calmes ou s'ils sont chauds. De toute façon, on n'est jamais vraiment sûr, on n'a aucun moyen de savoir.

Selon De Coulon, s'intéresser à la perception subjective qu'entretiennent les personnes avec les (il)légalités permet d'en comprendre les subtilités : « [l]a conscience de la légalité permet de réfléchir à la légalité d'une manière constructiviste en la percevant en constante interaction avec la société qui la produit, l'avalise ou la conteste » (De Coulon 2015, 71). Cet exemple de départ invite à se pencher sur ce que les savoirs véhiculés construisent dans les pratiques. Les informations qui circulent chez les bénévoles au sujet des forces de police ne constituent pas un savoir établi, qui découle des lois en vigueur. Elles s'apparentent à des « transferts de savoirs horizontaux » (Eckert 2012, 155) impliquant des rumeurs (Harney 2006). Ces dernières permettent aux bénévoles d'agir, en mettant en place une urgence stratégique dans un contexte de zone grise. Cette zone grise, Schmoll l'explique en ces termes :

Les politiques migratoires aux frontières évoluent parfois très vite et les déclarations ne correspondent pas nécessairement aux actes : cela signifie que les personnes en route, tout comme celles chargées de la mise en œuvre de ces politiques, agissent souvent en condition d'incertitude ou d'ignorance. (Schmoll 2020, 17)

Comme dans d'autres zones frontalières en Europe, à Borday, il règne une véritable incertitude. Par exemple, les bénévoles ne savent pas toujours en quoi consistent les nouvelles normes et lois en vigueur, ni comment elles s'étendent ou la manière dont elles seront appliquées. À travers une analyse de communication entre des activistes qui prodiguent des conseils légaux, Wyss (2019) illustre que l'implémentation des lois dans un flux constant induit de la confusion chez les expert-e-s de la migration, les conseiller-ère-s juridiques et les soutiens. Dans ce contexte incertain, l'illisibilité de la mise en œuvre des lois, couplée au caractère mouvant et inconstant des pratiques des autorités aux frontières, ne permet pas aux bénévoles d'obtenir des informations claires pour prendre leurs décisions. Face à ce flou, des rumeurs se forment. Elles concernent des cas concrets et façonnent les pratiques, au-delà de la connaissance des lois elles-mêmes. Les rumeurs s'expriment en des communications véhiculées par le bouche-à-oreille (Harney 2006) et constituent, parfois, des sources d'information importantes : *« rumour acts as improvised news in the absence of more formal and verifiable news. It offers an interpretative frame for those participating in its circulation. »* (Harney 2006, 376). C'est particulièrement le cas dans les situations où des informations plus fiables ne sont pas accessibles. Ces rumeurs, basées sur des comparaisons entre les expériences passées d'autres bénévoles et les informations transmises par le bouche-à-oreille entre les différents réseaux d'acteurices de soutien locaux (squats, autres collectifs de soutien, presse, etc.), influencent les pratiques des départs.

On sait que, apparemment, ils ont étendu un périmètre autour de la frontière où maintenant c'est une zone qui serait considérée comme la frontière, et ils peuvent peut-être nous épingler même si on ne passe pas la frontière, on n'en sait rien. Ils peuvent dire qu'on est des passeurs, qu'on est une filière d'immigration, qu'on est une bande organisée. On n'en sait rien. On n'en sait rien de ce qu'ils veulent, mais ce qu'on sait c'est qu'il y a des choses qui se font, des questions qui se posent par la police à des gars qui ont été arrêtés, donc ils cherchent quand même quelque chose, ils sont dans une période de recherche. (Carmen 2018)

Les rumeurs concernant les agissements des forces de l'ordre dessinent des comportements spécifiques, des attitudes et des réflexes qui construisent l'urgence stratégique. Celle-ci se manifeste dans la mise en place de pratiques de contournement et d'évitement.

Par ailleurs, nombre de ces rumeurs sont basées sur les nouvelles réglementations en vigueur et sur la peur (Eckert 2012). Elles entraînent des incertitudes et des pratiques de prudence, au sein desquelles les risques sont mouvants. Ces éléments accentuent l'importance de la perception des situations. En se basant sur leur savoir, les bénévoles tentent de prévenir le risque d'arrestation des bénéficiaires et d'eux-mêmes. En effet, au moment du trajet vers la gare, pèse aussi sur eux une potentielle menace : se retrouver dans une situation d'illégalité face à la police et ne pas savoir exactement ce qui peut advenir¹⁰⁰.

C'est clair, on communique beaucoup entre nous, les soutiens au niveau local. Si un bénévole s'est fait arrêter ou questionner on le sait, si certaines personnes n'ont pas réussi à passer on finit par le savoir. Après c'est clair, on ne sait pas tout, mais on sait des choses, ça nous permet de moduler ce qu'on fait. (Carmen 2019)

La dynamique des départs du Refuge repose sur une situation d'urgence basée sur la présence anticipée de la police. Les bénévoles partagent des informations et des récits d'expériences entendues, racontées - parfois vécues. En les soutenant dans leur parcours, en négociant avec les zones grises, les pratiques fleurissent avec une menace qui, même si elle doit être anticipée lorsqu'elle n'est pas là, n'en n'est pas moins concrète. À travers les connaissances développées à la suite d'échanges, les pratiques se trouvent modelées pour pallier une présence policière potentielle. Ainsi, la logique de l'urgence, construite comme contrainte extérieure (Jewsiewicki 2007, 237) et (re)produite par les bénévoles, leur permet de s'approprier sa qualité habilitante et d'en faire une urgence stratégique pour prévenir des risques potentiels.

Au regard de la production des urgences (contextuelles, fonctionnelles et stratégiques), je viens de proposer une perspective temporelle de l'organisation du Refuge. Ces différentes étapes mettent en exergue les difficultés de congruence au sein des pratiques bénévoles. Celles-ci se mettent en place au sein d'un espace de *debordering* qui subit une urgence contextuelle, tout

¹⁰⁰ Les départs laissent percevoir l'ambivalence de la pratique bénévole admise localement, mais pas tout à fait régulière, dont les zones grises fluctuent sous les aléas des nouveaux décrets, des nouvelles lois ou d'un pouvoir discrétionnaire policier difficile à cerner.

en produisant de l'urgence fonctionnelle (organisation transitoire) et stratégique (contournement des arrestations). Ces éléments révèlent les tensions inhérentes au processus d'hospitalité, dont De Haene, Neumann et Pataki discutent l'appréhension formulée par Derrida. Ces auteurices soulignent qu'il existe une véritable tension entre l'hospitalité et l'échec de l'hospitalité dans l'accueil des étranger-ère-s et que la mise en place d'un espace d'accueil engage nécessairement cette tension. (De Haene, Neumann et Pataki 2018, 214).

A Borday, l'environnement est contraignant : pratiques frontalières, pratiques policières, ressources insuffisantes. Pour y soutenir les personnes, l'organisation du Refuge (re)produit, par ses mécanismes d'actions et son fonctionnement intrinsèque, des logiques de confinement (pour protéger les personnes) et d'hypermobilité (pour pallier le manque de place et favoriser le dépôt rapide de leur demande d'asile dans une grande ville). Ces effets sont collatéraux. Ils ne constituent pas l'intentionnalité des bénévoles, mais ils mettent en évidence la conflictualité et les barrières systémiques qui se dressent au cœur des mouvements de soutien tentant de transformer les expériences des personnes à la frontière. Ces tensions liées à l'hospitalité forment des actions qui dévoilent la participation complexe et concrète des bénévoles aux trajectoires de mobilité au sein de l'UE ainsi que leur volonté de transformer les expériences migratoires.

5.3. La production de sens des pratiques d'urgence

La production d'urgences et la dynamique transitoire qu'elle révèle dessinent un fonctionnement dont la mise en place de pratiques pérennes et durables est entravée par les moyens à disposition. Le rythme des actions est saccadé, distordu par les aléas et les imprévus. Les opérations mises en place doivent être renouvelées, ajournées, selon les interventions des autorités et le travail adapté au nombre d'arrivant-e-s, lequel est impossible à prévoir. La plupart des acteurices engagé-e-s ne voient pas - et ne verront pas - le résultat de leur engagement. Beaucoup sont persuadé-e-s qu'il ne mènera pas à une amélioration durable de la qualité de vie des personnes. Face à la pression de l'urgence contextuelle, à la production de l'urgence fonctionnelle pendant le séjour et de l'urgence stratégique pour le départ, les bénévoles créent du sens autour de pratiques qui leur semblent souvent « vaines » (Carmen 2018).

5.3.1. « Nous, on les aide à avancer vers leur projet »

Quand tu parles aux jeunes ici, il y en a qui sont très inquiets au niveau de « est-ce qu'ils vont réussir à faire quelque chose de leur vie ? ». S'ils ne sont pas trop atteints par ce qu'ils ont vécu, j'ai l'impression qu'ils s'inquiètent plus d'avoir une belle vie que d'être quelqu'un d'important ou de connu. Ils ont juste envie de vivre peinard. Ils rêvent d'un *bullshit* job parce qu'ils ont envie de vivre bien. (Elois 2019)

La fabrique des urgences et du transitoire, présentée précédemment, va de pair avec la production de deux représentations. La première conçoit le refuge comme un lieu de passage, de transit. La seconde repose sur l'affirmation que les personnes en mobilité ont un projet concret à réaliser et qu'elles ne peuvent le faire à cet endroit. Le Refuge s'inscrit comme un point d'étape au cœur de parcours individuels en cours de réalisation. Ce discours s'appuie sur le manque de ressources manifeste de l'association, tout en mettant en avant le bien-être des personnes qui ne parviendraient pas à se faire une vie dans cette petite ville, dans laquelle, de surcroît, iels n'ont pas la possibilité de demander l'asile.

Il n'y a rien pour eux ici. (Lou 2018)

De toute manière, il n'y a rien à faire ici, ils ne peuvent rien construire, ici c'est trop petit. (Julia 2018)

La plupart comprend assez vite qu'il n'y a rien pour eux ici. (Elois 2019)

Au Refuge, tout comme au centre de Sangatte (Fassin 2010), l'équilibre fragile perdue tant que la fonction transitoire est conservée, ce qui a pour effet de rendre les tensions locales également transitoires (Fassin 2010, 179). Au niveau régional, les actrices sociales/ales qui pensent que le soutien n'a pas lieu d'être tempèrent leur position, dès lors que les personnes sont supposées partir rapidement. Dans ce contexte de tensions, les bénévoles, conscient-e-s des enjeux entourant la présence des bénéficiaires, donnent du sens à leurs pratiques en les inscrivant comme une étape dans des projets de vie individuels.

Voilà ce qu'on fait nous globalement, c'est qu'on les aide à avancer vers leur projet. On leur donne cet élan pour continuer et réaliser leur projet, que ce soit rejoindre de la famille ou demander l'asile. (Carmen 2018)

Aider les personnes à avancer vers leur projet constitue une manière de donner du sens à une pratique, même si celle-ci fait face à une réalité matérielle qui semble, pour beaucoup, bien plus complexe et difficile.

Je leur demande où ils veulent aller, mais l'hébergement dans les villes, c'est toujours catastrophique. La réponse des centres d'hébergement d'urgence, c'est : « jamais ». De manière générale, c'est vraiment catastrophique et ça varie très peu en fonction des villes. Le contexte est un peu le même partout. Même à Nantes, qui est très éloigné de la frontière, on se retrouve avec des camps de tentes dans les parcs de la ville. Je ne me fais pas trop d'espoir, c'est un peu décourageant d'appeler à chaque fois pour entendre les mêmes réponses. (Tim 2019)

Les bénévoles détiennent une liste de numéros de téléphone des réseaux de soutien dans les grandes villes françaises, mais lorsqu'ils les sollicitent, ils essuient des refus de prise en charge, par manque de place. Cette situation les confronte à une évidence difficile : ils doivent prendre des billets de transport pour que les bénéficiaires se rendent dans la ville de leur choix, tout en sachant qu'à l'arrivée, ils se retrouveront probablement dans la rue.

Plus dur que les histoires qu'ils ont vécues, ce n'est pas avant, c'est après. C'est vraiment un deuxième combat. C'est un combat qui n'est plus physique, ils demandent l'asile et ils attendent, pendant des mois et des mois, c'est la torture psychologique. Et la plupart sont juste dans la rue. (Lou 2018)

Le discours du départ comme moyen de réaliser un projet individuel se heurte à la réalité concrète de l'insuffisance d'accueil et de soutiens relais pouvant recevoir et aiguiller les personnes dans les villes où il leur est possible de demander l'asile. L'imagerie qui vise à visualiser un projet individuel existant permet de maintenir un sens face à la conscience des freins qui attendent les bénéficiaires et au manque de relais disponibles dans les étapes futures des trajectoires. L'absence de soutien de l'État et le manque de ressources à disposition placent les bénévoles dans une situation paradoxale. Dégager du sens de ces pratiques est à la fois essentiel pour pouvoir continuer et ambigu en termes de cohérence avec l'évidence des possibilités matérielles.

5.3.2. La part du colibri

Les circonstances matérielles réduisent la possibilité de donner du sens. Dans ces conditions, les actrices puisent dans une imagerie fictive, pour réintroduire l'utilité de leurs actions. Carmen utilise l'image du colibri face à l'incendie :

Moi, je me dis, j'ai fait tout ce que j'ai pu, je ne peux pas faire plus, c'est impossible de faire plus. Nous, on aime bien la légende du colibri. (...) Nous, on est ça, on fait notre goutte d'eau dans ce qui se passe. Moi, je me dis que je fais ma part, parce que sinon je ne dors pas, je ne mange pas, je ne vis pas. (Carmen 2018)

Elle fait référence à une fable bien connue des milieux écologistes, celle du colibri :

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux, terrifiés et atterrés, observaient, impuissants, le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter au feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit :

- Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ?

- Qu'importe, répondit le colibri, je fais ma part.

(Rabhi 2018)

Alors que l'incendie fait référence à la situation de l'asile en Europe, les colibris correspondent aux bénévoles et personnes engagées pour éteindre les flammes. Le Refuge, lui, est le lieu où les gouttes d'eau versées par les colibris permettent aux personnes en mobilité de reprendre leur souffle, au cœur d'une forêt enflammée. L'image est marquante. L'analogie est claire. Cette fable, entretenue et diffusée chez les bénévoles, permet la production de sens dans un cadre mu par les urgences et façonné par la perspective d'un avenir incertain. Être parmi les seul-e-s à lutter pour le soutien après un passage frontalier et contre les flammes d'un régime migratoire européen restrictif permet de continuer à maintenir une action, même si celle-ci peut sembler dérisoire à un niveau global et être vécue comme une forme d'impuissance à un niveau individuel. Elle constitue une production de sens forte pour les personnes engagées qui perdent parfois courage :

C'est clair, je me dis à quoi ça sert, de toute façon ils vont finir en prison ou renvoyés ailleurs où ils ne veulent pas être. Mais au moins, je ne pourrais pas dire que je n'ai rien fait. (Lou 2018)

Je leur dis, vous allez finir dans la rue, il faut vous préparer. Mais bon, on ne peut pas changer le système, on peut juste faire notre part. (Julia 2018)

Moi, je me dis qu'au moins, quel que soit ce qui les attend, ils auront passé un bon moment ici. Mais nous, on sait ce qui les attend. (Dina 2018)

Cette mise en place d'un cadre symbolique prégnant fait écho à une précédente recherche (Ruiz 2017). Une bénévole engagée dans un camp grec aux frontières externes de l'Europe affirmait son désarroi d'être « entourée par le désespoir partout » (Karine 2016). Cette situation de détresse psychologique l'avait menée à interroger les autres bénévoles qui travaillaient avec elle. Ceux-ci la rassurèrent, en mettant en avant le fait que sans leur aide la situation serait « encore pire » et que c'est la raison pour laquelle il fallait persévérer. Ce constat lui avait permis de continuer à agir, même si elle ne voyait pas le fruit de son travail et qu'elle pensait que la situation des personnes n'allait probablement pas s'améliorer. Pour dépasser son sentiment d'impuissance, sur le conseil d'autres bénévoles, elle se répétait : « *You're standing with them* » (ibid., 83).

De même, en analysant le cas de l'accueil des réfugiés en Allemagne et des nouveaux mouvements de solidarité, Fleischmann et Steinhilper remarquent que de nombreux volontaires utilisent la « *catchphrase : Refugees Welcome* » et que cette formule est devenue, pour eux, un mantra populaire (2017, 18). Ces *catchphrases* ou, dans le cas du colibri, cette *catchstory*, permet de créer du sens, tout en mettant une distance vis-à-vis de la place des pratiques des bénévoles dans la machinerie du contrôle migratoire et de l'asile. Elles permettent de se rassurer face à la multitude d'éléments sur lesquels ils n'exercent aucune influence.

Moi, je vois tout ça comme de la chance. La chance qu'ils soient arrivés ici, la chance qu'ils aient l'asile ou non, la chance que Dublin soit levé. Tout ça, c'est la chance. Il y en a qui en ont et il y en a qui n'en n'ont pas. C'est la vie, ce ne sont pas les méritants qui ont les meilleures choses, ils ont fait tout ça et ils peuvent se retrouver

avec rien du tout. Nous, on est qu'une étape dans leur vie, comme eux sont une étape dans la nôtre. (Dina 2018)

Produire du sens autour de la chance laisse entrevoir une démobilisation de revendications politiques au sein du Refuge. Les exemples révèlent la place importante de production de sens des pratiques, dans des approches de hasard, de chance et de « faire son maximum au niveau humain ». Ces éléments, vecteurs de sens au niveau individuel et collectif, qui prennent appui sur une logique de la compassion (Fassin 2010), dessinent les contours d'une possible absence politique de revendications.

Dans cette continuité réflexive, le chapitre suivant s'interroge et analyse les (re)productions discursives et narratives au cœur des pratiques, afin de comprendre le positionnement des bénévoles et la rhétorique utilisée pour pouvoir maintenir leurs actions face et en relation avec les pouvoirs publics.

Conclusion intermédiaire

À travers l'analyse des urgences, ce chapitre a exposé deux dimensions saillantes. Tout d'abord, le Refuge modifie l'espace public local (Fresia 2008), en créant un lieu hospitalier où le statut semble momentanément suspendu (à l'image de ce que pourvoyait autrefois l'asile religieux). Il permet aux bénéficiaires de se reposer et de reprendre des forces, dans un environnement frontalier répressif. Ensuite, à Borday, l'environnement est contraignant, en raison des pratiques frontalières policières et des ressources insuffisantes. Pour pourvoir à l'hospitalité, les bénévoles développent une organisation transitoire qui s'appuie sur deux piliers. Le premier est le confinement à l'intérieur de l'espace sûr du Refuge. Ce confinement représente davantage une protection pour les bénéficiaires, même s'il participe également à leur mise à l'écart de l'espace public et à leur invisibilisation.

Le second pilier est l'injonction au départ rapide. Celle-ci s'appuie sur une forme de « mise en circulation contrainte » (Schmoll 2020, 205), qui contribue à (re)placer les bénéficiaires dans des processus d'hypermobilité (Tazzioli 2020b). En pratique, ce renforcement se manifeste par le classeur, qui définit les dates d'arrivée et permet d'avoir une vue d'ensemble des personnes qui restent, ainsi que par la création des binômes d'injonction au départ.

Pour soutenir les personnes, l'organisation du Refuge (re)produit, par ses mécanismes d'actions et son fonctionnement intrinsèque, des logiques de confinement (pour protéger les personnes) et d'hypermobilité (pour pallier le manque de places et favoriser le dépôt rapide de leur demande d'asile dans une grande ville). Ces effets ne constituent pas l'intentionnalité des bénévoles, mais ils mettent en évidence la conflictualité et les barrières systémiques qui se dressent au cœur des mouvements de soutien qui tentent de transformer les expériences des personnes à la frontière. Ces tensions de l'hospitalité permettent de continuer la réflexion du chapitre précédent, en approfondissant la compréhension de ce que les soutiens produisent dans les trajectoires migratoires. Les formes d'actions qui se déploient dévoilent la participation tangible et complexe des bénévoles aux parcours de mobilité, leur volonté d'améliorer les expériences migratoires au sein d'un cadre politique et législatif contraignant et leurs implications dans le contrôle et la gouvernance de la mobilité au sein du régime migratoire de l'UE.

PARTIE IV

6. La logique et la fabrique d'une rhétorique habilitante de la solidarité

Il y a des belles histoires et des histoires tragiques et on se dit, au moins, ils auront eu ces moments-là. (Dina, 2018)

6.1. Le temps des solidarités

Jusqu'ici, la matérialité du Refuge et son organisation bénévole en pôles et en réseaux ont été présentées et la coprésence de pratiques de *bordering* et de *debordering* dans les actions du Refuge ont été mises en avant. L'analyse a ensuite plongé dans les logiques d'urgences au travers des pratiques des bénévoles, en les articulant dans une linéarité reconstituée du fonctionnement général entre « arrivée et départ ». Cette dimension a permis de comprendre la manière dont les urgences sont imbriquées dans un processus d'hospitalité transitoire qui pousse les personnes au confinement et à l'hypermobilité. Elle a mis en lumière l'ambiguïté de soutien au Refuge, qui conteste le contrôle et y contribue de manière conjointe en montrant la pertinence de penser les pratiques en termes de participation à la gouvernance de la migration. À présent, il s'agit d'entrer dans la dernière logique qui émerge des pratiques du Refuge, celle de la solidarité.

6.1.1. De la désobéissance à la solidarité

Au début de l'année 2018, j'ai entrepris mes premières recherches pour ce sujet de thèse. Ce qui m'intéressait, en premier lieu, concernait des questions de désobéissance civile. J'entendais beaucoup parler de ce phénomène pour désigner les volontaires qui soutenaient les personnes en mobilité, notamment dans les discours et les articles de presse. En abordant mon terrain exploratoire, cette notion revenait à plusieurs reprises dans des entretiens, mais plus rarement des personnes directement concernées. Or, une fois sur le terrain spécifique du Refuge, je me suis aperçue que cette notion était totalement absente des discours des bénévoles. En relisant mes premières notes et mes esquisses de recherche, cette lacune m'a questionnée. Dans la littérature, certain-e-s auteur-e-s qualifient les actes des bénévoles et des volontaires comme s'inscrivant dans une dynamique de désobéissance civile (Giliberti 2018; Lendaro 2018), si leurs actions sont considérées comme telles par les autorités ou lors de procès menés contre elleux.

Au Refuge, petit à petit j'ai compris, à travers des formulations, des discussions et des non-dits, que la désobéissance n'était ni utilisée ni revendiquée. Bien au contraire.

Partant de ces observations, j'ai délibérément choisi de ne pas recourir à cette catégorie d'analyse. À la place, j'ai cherché la catégorie de pratiques utilisée pour comprendre de quoi se revendiquent les bénévoles et comment iels se labellisent (si ce n'est pas d'actes de désobéissance civile). Plus particulièrement, qu'est-ce que cette autre catégorisation leur permet ?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire, selon moi, de se centrer sur le Refuge en tant qu'entité associative qui structure les actions des bénévoles. Je vais intentionnellement me focaliser sur les récits véhiculés. Ceux-ci ont été choisis parce qu'ils pointent du doigt les processus à l'œuvre, les possibilités et les contraintes d'actions. Je conçois les récits immatériels que j'ai pu recueillir autant comme des instruments rationnels que des outils émotionnels qui permettent aux bénévoles d'ériger la légitimité du Refuge, en maintenant leurs actions. Évidemment, ces récits ne sont ni linéaires ni univoques. Chacun-e les raconte avec des spécificités qui lui sont propres et qui varient avec le temps. Néanmoins, il est possible d'en ressortir un narratif commun, des histoires collectives et des mythes fondateurs. Ces récits ouvrent la porte à la notion émique de solidarité - une solidarité revendiquée, expliquée, celle qui devient, pour les bénévoles, un outil rhétorique habilitant dans leurs processus de soutien.

Dans ce chapitre, je soutiens que les bénévoles ont créé un cadre de signification, en élaborant des récits qui amènent des perceptions et des interprétations émotionnelles des événements dans la montagne. La rhétorique qui met en scène une solidarité humaine et induit une morale de la compassion (Fassin 2010) leur permet d'être - et de continuer à être - en partie toléré-e-s et avalisé-e-s par les pouvoirs publics au niveau local. J'analyse le paradoxe de cette solidarité humaine, revendiquée non militante et dépolitisée, qui puise ses ressources dans une absence de réclamation de droits ou d'actions politiques, alors même que les pratiques au Refuge impliquent les bénévoles dans la participation à la gestion de la migration.

Pour conclure, je lie l'absence de revendication de droits à la mise en avant du caractère compassionnel des engagements, en mettant l'accent sur les émotions dans les pratiques solidaires. En articulant le poids des récits et les stratégies individuelles des bénévoles pour

faire face à des situations difficiles, je réancrer les pratiques dans leur caractère concret de gestion de la souffrance.

6.1.2. Quelle solidarité ?

La solidarité n'est pas un sentiment mais un rapport social. (Gotman 2001, 484)

La solidarité est omniprésente dans la littérature se référant au soutien des personnes en mobilité (De Koning et De Jong 2017; Masson Diez 2018), plus particulièrement à celui qui s'opère à la frontière franco-italienne (Giliberti 2018 ; Landaverde-Kastberg, Lambert et Ghinea 2019). De plus, dans le contexte actuel, le terme « solidarité » se retrouve régulièrement au cœur des discours, au niveau politique ou associatif, dans les articles de presse, les débats publics autant que dans la littérature scientifique (Lahusen, Grasso et al. 2018 ; Della Porta et al. 2017). La solidarité est souvent thématisée et utilisée, mais elle est plus rarement définie.

En tant que notion, la solidarité s'inscrit de manière prégnante dans le vocabulaire juridique. Elle y est présente en termes techniques de droit romain et indique, au niveau juridique, un caractère d'échange et de réciprocité (Deliyanni-Dimitrakou 2019, 110). Dans les doctrines politiques, elle constitue, au niveau de la mise en place des politiques de l'UE, un « fondement de la construction européenne et une condition de son développement » (Bieber et Maiani 2012, 295) et elle a eu une influence sur le sens d'une citoyenneté européenne (Cinalli et Sanhueza 2018, 228). Enfin, elle est usitée au niveau politico-économique, lorsque le système d'échange au sein de l'UE est pensé en tant que « solidarité économique » (Dort 2017). Au niveau des politiques européennes, la solidarité a un sens particulier, puisque le terme s'inscrit dans ses fondations, tout en restant parfois flou sur son expression concrète.

Au sein de la littérature scientifique en sciences sociales, de l'ethnologie en passant par l'anthropologie et les sciences politiques, il n'existe pas d'appréhension univoque de ce concept, tant la solidarité est assignée à une variété de pratiques et d'actions (Rakopoulos 2016, 142). En effet, le concept de solidarité traverse les domaines, et s'ancre plus précisément dans les études des migrations au sein desquelles il a pris une place croissante ces dernières années (Tazzioli et Walters 2019, 176) en s'imposant comme presque incontournable dans les recherches (voir notamment Grasso et Lahusen 2018; Rygiel 2011; Millner 2011; Della Porta 2018). Ainsi, certain-e-s auteur-e-s tentent de définir et de classifier les types de solidarité, pour

mieux comprendre son origine, ce qu'elle représente et la manière dont elle se forme. Iels se penchent, par exemple, sur la solidarité nationale basée sur le concept de communauté d'appartenance nationale et sur la solidarité transnationale (Nowicka, Krzyżowski, et Ohm 2019).

En outre, un pan de la littérature questionne la définition même du concept de solidarité, ce qu'elle englobe et représente (Rakopoulos 2016; Dawson et Verweij 2012). Ce questionnement me semble central pour comprendre la diversité d'appréhensions et d'utilisations qui en découlent. Dans cette optique, Rakopoulos ébauche une définition de l'émergence de la solidarité dans le contexte de paupérisation rapide qui a traversé la Grèce, en mettant en avant qu'elle ne constitue pas un concept analytique exogène, mais une idée qui inspire les personnes (2016, 142). En ne considérant pas la solidarité comme un concept analytique exogène, mais une idée du vivre ensemble construite dans les imaginaires collectifs et individuels qui inspire les personnes à s'engager, Rakopoulos part du terrain pour définir la solidarité. Il formalise de cette manière ce qui semble souvent faire défaut aux analyses qui oscillent régulièrement entre concept analytique et notion émique¹⁰¹.

Dans cette étude, je n'essaie pas de définir la solidarité comme un concept analytique, ni de décrire les actions qu'elle comprend ou les actrices qu'elle exclut. Je m'intéresse à la manière dont elle est utilisée, par quels processus elle est mobilisée, ce que sa revendication permet, et comment les récits qui la génèrent construisent des actions. Tout en ayant conscience que la solidarité est étroitement liée aux réseaux (le tissu associatif et militant de la région), notamment dans les vallées alpines, je ne me concentre pas sur leur analyse, mais sur la mise en place d'une rhétorique autour de la solidarité au sein des pratiques du Refuge. Même si, évidemment, la solidarité au Refuge ne se limite pas à des éléments de compréhension discursifs, leur analyse permet de mettre en lumière des éléments essentiels sur les pratiques et les logiques bénévoles dans ces contextes de soutien. En effet, au Refuge, le terme « solidarité » est omniprésent : dans les statuts, les discours, les récits, jusque dans l'intitulé du

¹⁰¹ En effet, certain-e-s utilisent la solidarité comme un système de pratiques, sans véritablement le définir, en se référant à l'imaginaire qui l'entoure, en analysant, par exemple, les espaces et les pratiques de solidarité (Mitchell et Sparke 2018) comme des effets concrets de soutien et de production d'espaces d'agentivité pour les migrant-e-s, ou encore dans les stratégies de solidarité transnationales mises en place par des citoyen-n-e-s. Ce flou marque la frontière ténue dans la littérature entre solidarité comme catégorie analytique ou comme notion émique.

Refuge, dit « de solidarité ». En ce sens, je l’appréhende comme émanant du terrain. Dans les récits racontés, je la conçois comme un instrument habilitant à l’origine d’une rhétorique de solidarité (de Koning et de Jong 2017). Cette compréhension me mène à la penser comme un outil discursif émique qui permet aux bénévoles de naviguer et de mener à bien leurs actions de soutien, dans un contexte politique local et moral spécifique.

6.1.3. La solidarité humaine

Je pense que la chose la plus importante déjà, c’est d’être solidaire envers eux, pour qu’ils sentent qu’ils ne sont pas seuls. (Julia 2018)

Pour comprendre la solidarité au Refuge, le recours au prisme de l’humanitaire est une nouvelle fois pertinent. De fait, une vision centrale partagée dans les pratiques humanitaires est celle d’un principe d’humanité. Dans leur ouvrage *In the Name of Humanity, the government of threat and care*, Feldman et Ticktin (2010) explorent les logiques de l’humanitaire, à travers l’importance de remettre en contexte les revendications universalistes qui entourent l’humanitaire, par le prisme de son concept central : l’humanité. Selon les auteures, l’humanité constitue une catégorie voulue et pensée comme universelle et englobante alors que son élaboration est située historiquement, géographiquement et politiquement (Feldman et Ticktin 2010, 2). Par ailleurs, en s’appuyant sur Laqueur, elles défendent que l’humanité «est supplantée» par le fait qu’elle est vastement élaborée en tant que catégorie de solidarité universelle (ibid., 4). Dans leur approche, elles mettent en avant que l’humanité constitue une catégorie effective, en ne se concentrant non pas sur la redéfinition du concept, mais sur le processus de revendication lui-même. Dans la même optique, j’ai décidé d’appréhender le processus de revendication de solidarité humaine mis en avant par le Refuge.

Pour ce faire, une dimension pertinente et étroitement associée avec celle de l’humanité et par extension de la solidarité, est le lien d’opposition construit par les actrices entre l’humanitaire et la politique (notamment Nyers 2006; Feldman et Ticktin 2010) : « Humanitarian action and political action are cast as two distinct and separate modes of acting and being-in-the-world. »(Nyers 2006b, 32). De ce point de vue, l’humanitaire est perçu comme la contrepartie positive, la part humaine et impartiale de la politique (Fleischmann et Steinhilper 2017, 20). Cette séparation entre humanitaire et politique est observée dans

plusieurs contextes, comme si les actions humanitaires agissaient dans une sphère supposée neutre et apolitique (Fresia 2008, 279). En Europe, ces dernières années, la mise en scène des événements médiatiques et politiques de la prétendue crise de 2015 a fait émerger de multiples formes de soutien qui se revendiquent apolitiques et non militantes (Fleischmann et Steinhilper 2017). Cette dissociation, observée dans les actions humanitaires internationales et dans certains soutiens localisés en Europe, prend racine dans le fait qu'humanitaire et politique occupent des rôles conçus comme opposés (Nyers 2006a, 26). Toutefois, à l'échelle locale, d'autres explications viennent étayer la compréhension de ce phénomène ; c'est dans cette optique que je vais analyser comment le caractère apolitique des pratiques au Refuge se construit, à travers les récits de la solidarité.

6.2. La fabrique des récits de la solidarité

D'Halluin a démontré que les récits forment une part essentielle dans le processus de légitimation des demandeuses d'asile, notamment pour établir la crédibilité de leur parcours ou pour justifier des violences endurées (D'Halluin-Mabillot 2012). Ici, je montre que les bénévoles construisent des récits de la solidarité pour crédibiliser leurs actions, les légitimer et les faire perdurer.

Le Refuge n'est pas uniquement érigé par des murs de pierre ; il est également et avant tout bâti à travers des histoires. Celles-ci prennent forme dans les paroles du réseau de bénévoles locales/aux qui les transmettent aux externes. Elles sont communiquées dans les moments de discussion informelle ou dans les instants de représentation plus formalisés face aux ONG, aux associations de soutien, aux médias et pendant les soirées de sensibilisation (Giliberti 2018). Ces histoires, toutes les bénévoles les connaissent un peu, de près s'ielles les ont vécues, de loin s'ielles les ont simplement entendues. Elles permettent de défendre les actions menées si bien qu'elles font partie des murs et les maintiennent symboliquement en place.

Les entretiens et les observations, de même que l'analyse de données secondaires, de fascicules ou de flyers élaborés par les bénévoles du Refuge, mettent en évidence une utilisation récurrente d'une rhétorique de solidarité, liée à un visuel qui représente l'espace géographique des montagnes. Par exemple, sur un flyer, une montagne est esquissée par des traits épais formant des ombres foncées. Au centre, sont écrits ces mots : « Grande maraude

solidaire. Tous solidaires. Tous maraudeurs. En soutien aux exilés. ». La solidarité revendiquée est utilisée comme un slogan. Elle devient, à travers les outils de communication, le point d'argumentation central de la justification des actions entreprises, grâce à l'emploi omniprésent, à l'oral comme à l'écrit, de termes tels que « solidaire », « solidarité », « dignité humaine », « humanité »¹⁰². L'organisation d'une marche solidaire ou la distribution de prospectus encourageant la solidarité citoyenne sont autant d'éléments qui fondent la fabrique d'une rhétorique solidaire omniprésente.

Dans la construction de ces discours de solidarité, se dégagent deux récits principaux. Tous deux constituent le point de départ de la solidarité, en tant que moteur d'action, autant que des expressions de production et de justification de sa nécessité. Le premier récit naît de la comparaison avec la situation dramatique d'absence de soutiens suffisants en Méditerranée. Le second se forme en opposition aux pouvoirs institutionnels et à leur fonctionnement hiérarchique, supprimeur de relations humaines. Ces deux récits s'appuient sur des aspects émotionnels (Sutter 2017), pour former des arguments rationnels qui motivent et justifient les actions conçues comme solidaires.

6.2.1. « On ne veut pas une deuxième Méditerranée »

Nous, dans une période de dix jours on a eu quatre morts, soit des personnes qui se sont perdues, soit des personnes qu'on a retrouvées. Ici, c'est dangereux. Eux ils n'arrivent pas à comprendre que c'est dangereux, et surtout, ils sont prêts à risquer leur vie. Entre les deux vallées, la France a du sang sur les mains, l'Europe a du sang sur les mains pour ce qu'il se passe dans la Méditerranée et nous on a du sang sur les mains pour ce qu'il se passe dans les montagnes. (Dina 2018)

Le premier récit qui circule parmi les bénévoles du Refuge puise sa source dans une logique environnementale. De même que la Méditerranée, la montagne doit être traversée. À ce titre, elle représente un obstacle dangereux dans les parcours. La montagne peut être mortelle. Elle l'a été. Elle l'est encore. Ce récit, qui s'appuie sur des exemples de pertes humaines concrètes, appelle à la nécessité d'agir par « solidarité », en l'absence d'action des organisations

¹⁰² Ces termes se retrouvent de manière récurrente et centrale dans les entretiens, dans le journal de terrain, dans les documents donnés et les photos effectuées sur le terrain.

humanitaires ou de l'État : « on ne peut pas passer à côté des humains, passer à côté des histoires très simples. En hiver, les gens ont perdu leurs bras et leurs jambes à cause du gel. C'est tellement simple pour moi, si les gens ont besoin d'aide, on les aide. » (Jerry 2018). Ici, l'émergence de la solidarité s'articule autour du danger encouru qui donne aux bénévoles la légitimité d'agir : c'est parce qu'il existe une menace létale inhérente à la localisation que les bénévoles doivent agir pour soutenir ceux qui tentent la traversée.

Ici, nous, on dit toujours qu'on ne veut pas que nos montagnes deviennent une deuxième Méditerranée. Moi, je ne me balade plus tranquillement en montagne. J'adore me balader en montagne, ce sont mes montagnes. Mais je n'ai pas envie d'avoir de mauvaises surprises. Je n'ai pas envie de retrouver des personnes mortes à cause du froid ou autre chose. (Carmen 2018)

Imaginez, vous marchez dans les montagnes et vous voyez des cadavres en chemin, ce n'est pas humain, on ne peut pas laisser cela arriver. (Julia 2018).

En s'appuyant sur les imaginaires liés aux tragédies en Méditerranée, les bénévoles touchent à une histoire collective européenne dramatique qui renforce la nécessité de leurs actions. La comparaison permet d'appuyer leurs pratiques et d'en justifier la nécessité auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique locale. Se baser sur des motifs de solidarité et d'humanité permet de parer les discours des opposant-e-s. En effet, qui affirmerait publiquement qu'il faut laisser des gens mourir dans la montagne ? L'argument de la vie biologique est moralement imparable (Feldman et Ticktin 2010). Il est d'autant plus percutant dans les vallées que dans la mer qui dissimule les corps. Dans les montagnes, tout le monde peut aisément « tomber » sur un corps sans vie.

A côté du village où nous vivons, on a retrouvé une personne morte cet hiver à cause du froid. On a fait les funérailles dans le village. C'était si difficile. On ne veut absolument pas que cela se reproduise. (David 2018)

La plupart des volontaires de la région le sont devenu-e-s dans ces circonstances. Le contexte et le manque d'assistance de l'État et des ONG amènent les habitants à ne voir d'autre alternative que d'agir : « qu'est-ce qu'on peut faire ? On ne peut pas laisser les gens mourir dans nos montagnes » (Carmen 2018). La plupart des volontaires de la région mettent en avant ces circonstances dans une perspective microsociale, laquelle lie leur existence à celle des

personnes en mobilité (Karakayali 2019, 231). Pour les bénévoles, le choix est vécu comme binaire : aider ou laisser mourir. Cette image brute découle de leur perception : « aujourd'hui, dans de nombreux pays européens, nous courons le risque d'être du mauvais côté de l'Histoire » (David 2018). Pour les bénévoles, il est clair qu'il existe un mauvais côté de l'histoire, et iels ne veulent pas en faire partie. Loin de vouloir se lancer dans ce qui est perçu comme une action politique complexe, la situation est abordée de manière apolitique, dans une logique de compassion et de solidarité humaine.

La responsabilité collective des locaux face au poids du « spectre des morts », particulièrement durant la période du « cauchemar blanc » de l'hiver, rend compte d'un double mécanisme dans la construction de la solidarité humaine. Le premier concerne le processus de la naturalisation de la montagne comme une frontière mortelle (Tazzioli 2020c, 238), pendant que, comme je l'ai illustré, la frontière dans la montagne n'est pas dangereuse en soi, elle le devient en raison des pratiques de contrôle et de traque¹⁰³. Le second est le sentiment d'appartenance à la montagne. Dans les récits apparaît une logique d'appropriation par les locaux du territoire montagneux. À travers un processus « d'essentialisation de la montagne » (Del Biaggio, Giannetto et Noûs 2020, 3) - « le processus selon lequel l'organisation de l'espace en catégories "naturelles" est considérée comme préexistante à sa classification par les êtres humains » (ibid.) – les personnes qui y résident ressentent la responsabilité d'agir, car ce territoire est le leur, iels en ont la connaissance et en possèdent l'expertise.

Ici c'est dangereux, nos montagnes nous on les connaît, mais pas eux. Ici, c'est très difficile par la hauteur des montagnes : on parle d'avalanches, de pierriers, de traversées de rivières en crue. (Carmen 2018)

Pour comprendre cette appropriation, Anderson et al. montrent comment se sont construits, historiquement et politiquement, les narratifs d'appartenance aux territoires, dans la logique des États-nations. Les auteur-e-s illustrent comment la subjectivité des personnes s'est également territorialisée (Anderson, Sharma, et Wright 2012, 76) dans le processus par lequel les lois et les dimensions des existences ont été territorialisées (accès aux droits, à l'emploi, aux

¹⁰³ Pour rappel, se référer au point 5.1.1. *La montagne, espace d'urgences (in)visibles*.

bénéfices sociaux, etc.). Cet aspect est particulièrement saillant, en comparaison des bénévoles venant d'autres régions.

Globalement, il y a beaucoup de gens d'ici qui disent, c'est notre montagne, c'est le point de passage, ça ne peut pas se passer chez nous. (Hervé 2019)

Le patrimoine de l'association, c'est un patrimoine montagnard, les gens du coin attachés aux pratiques du coin. C'est-à-dire on ne veut pas que les gens meurent, c'est notre terre. (Elois 2019)

Le récit évoquant la Méditerranée place la montagne au centre, en comparaison avec la mer. L'utilisation d'un vocabulaire récurrent d'appartenance aux montagnes met en évidence une identification à l'environnement et une appropriation symbolique du territoire. Les bénévoles locaux s'identifient comme connaisseur·euses et expert·e-s des montagnes. À travers elle, iels défendent la nécessité et la légitimité de leurs actions. L'appartenance au territoire engendre la responsabilité morale de ne pas y laisser mourir des êtres humains. La vie biologique, par l'évitement de la mort, est mise en avant ; sa logique est moralement indiscutable, implacable. Le récit s'inscrit, de cette manière, dans une rhétorique de la solidarité humaine.

6.2.2. « Ici, c'est pas un centre »

On n'est pas un centre. Non mais c'est important. On n'a pas la même organisation, on n'a pas la même ambiance, ce n'est pas pareil. Ici, c'est un Refuge. On n'est pas un centre dans le sens où on n'a pas les mêmes règles, on n'a pas le même regard. (Dina 2018)

Le deuxième récit qui construit la rhétorique de la solidarité est l'opposition avec les centres officiels de rétention. En se distançant des pratiques étatiques de gestion de la migration en Europe, les bénévoles façonnent le récit d'un espace différent. Ce dernier permet d'établir, au niveau discursif, ce qui s'apparente à ce que Mitchell et Sparke élaborent comme une contre-construction d'un espace de sécurité (Mitchell et Sparke 2018). Dans leur étude, les auteurs décrivent ces lieux comme des alternatives aux *hotspots* qui, comme le Refuge (par le contexte dans lequel il se situe), constituent des espaces sûrs dans une zone où aucune autre

infrastructure n'est mise en place. Par les pratiques qui s'y déroulent, les bénévoles accentuent les différences avec les centres de rétention.

Ici, c'est un lieu d'accueil. On est ouvert à tout le monde. Des gens passent et peuvent venir voir, et se rendre compte, et discuter. (Lou 2018)

Il y a des trucs qui s'organisent, il y a des ateliers d'écriture, un spectacle de clowns. Ici, il y a une vie. On a fait des fêtes, on a fait la fin du ramadan, le Nouvel An, des fêtes et des événements de vie. (Julia 2018)

La mise en exergue de l'espace de vie créateur d'échanges procède à une distanciation des processus de tri et de déshumanisation opérés par les institutions de contrôle migratoire. Ces descriptions touchent aux émotions. En accordant une place prépondérante au lien et à la relation, les bénévoles sollicitent l'univers émotionnel pour définir l'espace du Refuge.

On essaie de rendre le lieu le plus fraternel possible. Quelquefois, des bénévoles viennent et ils parlent juste avec les gens et c'est bien de faire juste du contact, discuter, échanger, jouer à des jeux, d'autres choses qu'ils ne retrouveront par exemple pas ailleurs. On est des bénévoles et notre priorité ça reste la relation. (Carmen 2018)

À travers son étude d'une association de bénévoles dans une gare allemande, Sutter (2017) développe l'idée des « *image events* », empruntée à Juris (2008). Il explique l'utilisation par les bénévoles d'images marquantes et hautement symboliques visant à souligner les bienfaits de l'aide bénévole, lors des manifestations d'appel aux dons ou d'événements éphémères dont le but est d'attirer la sympathie des donateurices ou de l'opinion publique. Je postule que les deux récits décortiqués précédemment fonctionnent de la même manière que ces « images événements » : ils visent à mobiliser des perceptions, tout en donnant une certaine image émotionnelle du travail bénévole. L'opposition au centre de rétention comme principe créateur d'un espace de *debordering* similaire à une contre-construction d'espace sécurisé (Mitchell et Sparke 2018) ainsi que la comparaison avec la situation en Méditerranée, à travers un processus d'essentialisation de la montagne (Del Baggio, Giannetto et Noûs 2020), constituent deux récits qui construisent l'image publique du Refuge. Ces histoires sont caractérisées par un mode de représentations émotionnelles (Sutter 2017) et basées sur une logique de compassion (Fassin 2010).

En définissant l'espace du Refuge à travers un vocabulaire collectif basé sur la solidarité humaine, les bénévoles produisent des récits qui mettent en avant la dangerosité environnementale ainsi que l'échange et le lien. Ces récits contribuent à construire l'identité collective des bénévoles en promouvant la constitution d'une diversité d'actions face à une situation identifiée comme problématique. Grâce aux histoires, ces éléments contribuent à former une identité collective solidaire. Celle-ci n'est pas figée, elle est dynamique, performée à travers les récits et elle s'inscrit « dans un processus de formation et de reformation continue dans le temps même de l'action » (Fillieule 1993, 39). La question qui se pose alors est : que permet cette identité collective spécifique ? À présent, je vais montrer comment ces constructions discursives participent à créer une rhétorique apolitique, étroitement liée au soutien des pouvoirs publics.

6.3. La « solidarité humaine » dépolitisée ?

Pour moi la différence entre pro-migrants et solidaires, c'est que les solidaires aident les gens mais sans questionner le système qui a produit cette situation. (Elois 2019)

Cette citation retranscrit une appréhension qui différencie les actions du Refuge de celles des militant-e-s dit-e-s pro-migrant-e-s. Pour saisir les enjeux de cette différenciation, je vais montrer en quoi le label de « solidaire » - dont je viens d'expliquer la construction par les récits – est constitué en outil habilitant qui induit simultanément des contraintes. Toutefois, la question de savoir si des actions dites solidaires pour les personnes en mobilité peuvent être « dépolitisées » peut faire débat. En effet, comme je l'ai mis en avant, l'existence du Refuge représente un acte politique (Ambrosini 2022)¹⁰⁴. Ici, je tente de mettre en lumière un fonctionnement sous-tendu par des rhétoriques particulières, axées sur la solidarité et l'humanité, qui mènent les bénévoles à se distancer stratégiquement d'engagements politisés, marginalisés par les pouvoirs publics et les politiques migratoires de l'UE.

¹⁰⁴ Ambrosini (2022) postule que les activités de solidarité en Europe sont politiques, même si elles ne s'en revendiquent pas de manière explicite, notamment parce qu'elles contestent et questionnent les frontières nationales, défient les politiques étatiques et plus généralement affaiblissent le système de restriction mis en place. C'est en ce sens qu'il utilise le terme de « *debordering solidarities* », duquel je m'inspire pour concevoir la part contestataire de la mise en place particulière du Refuge.

Dans leur étude sur le mouvement « *Refugee welcome* » en Allemagne, Fleischmann et Steinhilper (2017) démontrent le lien entre la présentation médiatique et politique d'une situation de crise et l'émergence d'engagements volontaires nouveaux se déclarant apolitiques. En France, au Refuge, malgré une politique d'accueil nationale différente de celle de l'Allemagne, les bénévoles se revendiquent aussi majoritairement non militant-e-s et adoptent un discours qui repose sur des motivations de « *just want to help in order to relieve suffering* » (Kreck & Gerbing, 2015 in Fleischmann et Steinhilper 2017, 18). Il semble donc intéressant de plonger dans les nuances relevées par les bénévoles pour se distancer de positionnements politiques affichés. Comme vu précédemment, le Refuge traduit des formes d'actions qui contournent et contestent le dispositif de contrôle du régime. Toutefois, malgré cet engagement, les bénévoles se dissocient explicitement des pratiques politiques militantes :

Nous ne nous impliquons pas dans des politiques compliquées, c'est simple, s'il y a des gens qui ont besoin d'aide ici, alors nous les aidons. (Jerry 2018)

Je ne suis pas militante. Moi, j'essaie de rester à l'échelle locale, en me disant « je fais ce que je peux ici ». (Carmen 2018)

Je ne suis pas militant, je ne m'y connaissais pas vraiment, je savais que ça existait mais de loin. Et puis avec ce qu'il se passe, j'ai décidé de venir. (Basile 2018)

Dans le refuge, nous n'avons pas d'autre exigence politique que celle d'être humain face à une situation inhumaine. (Julia 2018).

J'émetts l'hypothèse que la rhétorique de dépolitisation offre aux bénévoles la possibilité de rentrer dans une catégorie acceptée et acceptable de soutien. Elle leur permet de développer des pratiques qui ne sont pas directement assimilées à la subversion et de se présenter en tant que personnes réagissant à une situation de manière simplement humaine. Pour mener à bien cette dépolitisation des pratiques, les bénévoles se distancient des collectifs marginalisés qui opèrent dans les vallées.

Dans les squats, les gens ne viennent pas d'ici et ils ont des façons de faire plus engagées. Politiquement plus radicales. Ce sont vraiment des approches différentes. (Hervé 2019)

Cette volonté de distanciation officielle et cette appropriation de la solidarité dans sa dimension humaniste sont étroitement liées au soutien pourvu par les pouvoirs publics locaux.

6.3.1. Le lien avec les pouvoirs publics

Le lien entre le Refuge et les pouvoirs publics est indissociable des pratiques. Comme je l'ai déjà explicité, la mairie a mis à disposition le bâtiment. Sans ce soutien matériel et symbolique, le Refuge n'existerait pas sous cette forme et ne pourrait pourvoir à l'accueil.

Ici, le maire nous soutient. Sa femme vient même de temps en temps donner un coup de main. (Julia 2018)

Alors au niveau du préfet on n'a aucun soutien, pour lui on doit disparaître, mais c'est le maire de la ville qui a mis à disposition ce bâtiment, donc on est soutenu dans ce qu'on fait à un niveau politique très local. (Carmen 2018)

Ce soutien a des implications concrètes dans les pratiques. Togrul Koca a montré que lorsque des groupes reçoivent du soutien de pouvoirs publics, ils tendent à se dépolitiser. Cette dépolitisation crée une rupture entre les différents groupes de soutien, en particulier s'ils deviennent dépendants de l'aide octroyée et incorporés aux structures de l'État (ibid., 556), qui les lient ensuite étroitement à leur agenda de contrôle des trajectoires des personnes en mobilité (Schapendonk 2018, 664).

La collaboration avec la mairie a impliqué une micro-institutionnalisation des pratiques. Les bénévoles ont constitué l'association¹⁰⁵ qui, comme je l'ai montré, comporte des pôles d'actions spécifiques et organisés autour de responsables. Bien que ces aspects aient émergé dans une forme de bricolage organisationnel, cette institutionnalisation est liée à l'image produite du Refuge.

Dans leur étude ethnographique comparative et multisituée, Bourgois et Lièvre (2019) analysent des stratégies de dépolitisation de l'action bénévole militante au sein des politiques migratoires, à travers de progressives institutionnalisations des pratiques (ibid., 200-201).

¹⁰⁵ Cet exemple met en évidence que « (l)es termes association et collectif recouvrent une diversité de réalités, de financements, de cadres d'interventions et de positionnements politiques que ces deux appellations ne suffisent pas à définir » (Masson Diez 2018, 161).

Celles-ci passent notamment par la professionnalisation du bénévolat et la mise à distance des bénévoles militant-e-s.

Au Refuge, de nombreux/euses bénévoles sont engagé-e-s de manière militante via d'autres réseaux, certain-e-s effectuent des maraudes, d'autres sont impliqué-e-s dans les squats ou encore dans l'accueil privé. Pour gérer cette double casquette, iels sont enjoint-e-s à se dissocier des actions du Refuge dans les moments où iels s'engagent en leur nom. Il leur est stipulé qu'iels ne doivent pas évoquer le Refuge dans leurs autres formes de pratiques et d'engagement, particulièrement si une arrestation de la police survient.

On a eu des soucis, il faut qu'on se dissocie des activités des autres gens. (Carmen 2019)

Il y a aussi des gens qui aident au Refuge et qui font des maraudes, mais ça ne doit jamais être au nom du Refuge. Une personne a été citée dans un article et associée à la fois au Refuge et aux maraudes et ça a créé un petit tollé au CA, c'est le journaliste qui a délibérément relié les deux, heureusement on n'a pas eu de retombées sur les soutiens je crois. (Tim 2019)

La distance avec les activités de maraudes est saillante, jusque dans les informations véhiculées au Refuge. Que ce soit pour ne pas divulguer l'identité des maraudeuses, pour ne pas amalgamer les deux activités ou peut-être un peu des deux, les informations concernant les maraudes ne circulent pas et ne sont pas transmises aux non-initié-e-s.

Une fois, un mec, un vieux bénévole, je lui avais demandé sans savoir s'il pouvait me filer le numéro de quelqu'un qui fait des maraudes parce que je ne trouvais personne qui veuille me dire comment les contacter et j'aurais voulu faire une maraude. Et il m'a dit : « ça, c'est pas nous, c'est pas nous ! ». Je savais que les activités du Refuge ne devaient pas être associées aux maraudes, mais je ne m'attendais pas à une telle réaction. (Elois 2019)

La volonté de paraître « modéré » (Togral Koca 2019) et de montrer un engagement apolitique est renforcée par la volonté de se démarquer - du moins officiellement - de groupes plus marginaux de la région, mal perçus par les politiques et les habitant-e-s :

Tout le truc du Refuge c'est pour se distancer des militants parce que les militants dans le coin ce sont les maraudeurs qui font des trucs illégaux. C'est un peu le truc ambivalent, c'est que c'est une association qui est en bons termes avec les pouvoirs publics qui peut avoir, entre guillemets, leur aval, comme le fait de se faire prêter le lieu, avoir une demi-tolérance de la police, même si on ne comprend pas toujours parce qu'ils mettent quand même la pression. En fait, ce Refuge, il n'y a qu'un groupe d'acteurs avalisé par les pouvoirs publics qui peut le faire. (Elois 2019)

Comme les pouvoirs publics sont plus enclins à collaborer avec des groupes et des associations apolitiques, plutôt qu'avec des groupes militants, « difficiles à contrôler » (Togral Koca 2019, 556), une piste d'explication du positionnement des bénévoles est qu'ils se détachent activement des groupes marginalisés et donc des labels de la désobéissance civile et de l'activisme militant. Ils résistent et contournent ces étiquettes, parce qu'elles les placeraient dans une position de marginalité les assimilant à des groupes contestataires. À la place, ils s'appuient stratégiquement sur la solidarité pour pouvoir continuer à mener leurs actions, tout en se démarquant des groupes militants. La production de cette distanciation symbolique leur permet de continuer à être tolérés par la municipalité mais elle induit aussi une forme de mise de côté de l'aspect de défense des droits humains pour se concentrer sur l'urgence. Par cet éloignement et la réaffirmation de l'engagement apolitique, les bénévoles se débarrassent des terminologies déshabilitantes (telle que la désobéissance) pour qualifier leurs actions. Ce qui leur assure l'accès au bâtiment, infrastructure matérielle indispensable au fonctionnement.

La vie au Refuge tient sur le fil de « on est les gentils solidaires et on n'organise pas ». C'est le truc central auquel personne ne croit vraiment, mais qui est très important, c'est l'illusion qui fait tenir le tout ensemble et qui, en même temps est un peu tangible, un peu concrète, un peu vraie. (Elois 2019)

La volonté de se distancer de l'activisme militant, perçu comme une marginalité potentiellement dangereuse, est également liée aux tentatives répétées des autorités de criminaliser les actes de soutien. Les personnes activistes – encore davantage que les bénévoles – sont très souvent contrôlées par la police, qui les arrête pour des infractions mineures, simplement pour les intimider.

À travers cette discussion, j'ai émis l'hypothèse que pour pouvoir continuer à être tolérés par l'opinion et soutenus par les pouvoirs publics, les bénévoles utilisent deux stratégies. La première construit les pratiques autour d'un discours de solidarité. La seconde vise à se distancer des groupes considérés comme marginaux et non avalisés. Ces deux dimensions sont étroitement imbriquées. La rhétorique de la solidarité, (re)produite à travers un vocabulaire spécifique, est développée conjointement à une distanciation symbolique des groupes marginaux, ce qui permet d'obtenir les moyens matériels et symboliques d'agir. Subséquemment elles façonnent un processus de dépolitisation qui impacte, de manière concrète, la revendication des droits des personnes en mobilité au sein de l'espace.

En même temps, quand tu veux faire un Refuge, t'es obligé de voir l'État comme ton interlocuteur parce que c'est lui qui te délivre les attributs qui te permettent de faire le Refuge. (Elois 2019)

Contrairement à d'autres types de soutien aux personnes en mobilité, définis par la résistance ou la force politique (Rigby et Schlembach 2013), les actions du Refuge résultent d'une forme de consensus¹⁰⁶. Elles mettent en évidence le caractère paradoxal de la contestation, qui se manifeste parfois à travers des pratiques de compromis avec les pouvoirs publics. Ces compromis sont nécessaires pour pouvoir permettre aux bénéficiaires d'être pris en charge et informés dans le but de faire valoir leur demande d'asile dans les grandes villes, mais ils impliquent simultanément que les revendications pour les droits sont repoussées à plus tard.

¹⁰⁶ Je tiens à préciser que j'ai enquêté au Refuge dans une fenêtre de temps particulière. Les relations entre collectifs et associatifs et les pouvoirs publics sont en constante évolution. Cette rhétorique a été une stratégie à ce moment précis. Depuis, la situation a évolué, le maire a changé et le bâtiment n'est plus à disposition des bénévoles. Actuellement, les actions prennent forme dans un autre lieu. Les bénévoles se sont réappropriés certains discours ainsi que la manière de faire l'accueil et d'inclure les bénéficiaires dans ce processus.

6.3.2. Le droit oui, mais à la compassion

Although the rights to healthcare, education for children, work and security – even for undocumented immigrants – are mentioned in various international and European conventions (Weissbrodt 2008; see also PICUM 2007), they are inaccessible to many of those who need them (cf. Romero-Ortuno 2004). This dilemma exemplifies the “abstractedness” of the law, that is, its availability in terms of international conventions and declarations, and at the same time its inaccessibility to those concretely in need of it. (Khosravi 2010, 121)

Je souhaite étayer la piste de la solidarité comme rhétorique habilitante, qui prend appui dans des récits caractérisés par un mode de représentation émotionnelle et qui s’oppose à une perspective militante. Selon les apports de Fassin, il existe une morale contemporaine qui place au centre des discours humanitaires et politiques une logique de la compassion (Fassin 2010). Dans *La raison humanitaire*, il articule un développement théorique dans l’espace de la politique et de la relation, entre « compassion et vie publique ». Il met en évidence ce qu’il nomme une histoire morale du temps présent, laquelle permet d’interroger des sentiments moraux, des émotions qui portent vers les malheurs des autres et font que la personne souhaite les corriger. Selon lui, la raison humanitaire apparaît comme intouchable parce qu’elle pointe une idéologie de l’aide et de l’assistance qui ne semble pas questionnable, comme le fait d’éprouver de la compassion pour ce qui est perçu comme une situation humainement dramatique. Dans ce contexte, l’auteur exprime que « (l)e vocabulaire de la souffrance, de la compassion et de l’humanitaire fait ainsi partie, au niveau national comme international, de notre vie politique : il sert à en décrire les enjeux et à en argumenter les choix. » (Fassin 2010, 9). Il démontre ainsi qu’en politique les discours liés aux affects et aux valeurs sont indéniablement efficaces, et ce même si les décisions qui s’y apparentent semblent relever de l’hypocrisie. Ce climat ambiant de vie publique articulée autour d’éléments compassionnels permet également aux individus de s’activer autour du « malheur des autres », tout en s’inscrivant dans une validation sociale de leurs actions. Élément très pertinent de son argumentaire, Fassin pointe du doigt certaines contradictions de l’assistance. Dans ce contexte, « (...) celles et ceux qui font l’objet de l’attention humanitaire savent bien que l’on attend d’eux l’humilité de l’obligé plutôt que la revendication d’un ayant-droit. » (Fassin 2010, 11). En effet, le geste par lequel ils sont aidé-e-s les réduit souvent à une posture qui réifie leur condition

de victime en les y enfermant, portant l'attention sur leur vie biologique, plutôt que biographique (ibid., 328). Cette place accordée aux bénéficiaires de l'aide par la mise en scène de la victimisation des personnes, mues en objets plutôt qu'en sujets (Ngirumpatse et Rousseau 2007), a été régulièrement problématisée. En étudiant les réfugié-e-s hutus au Rwanda, Malkki se questionne sur les effets des pratiques dépolitisées et universalisantes de l'humanitaire qui réduisent les personnes en victimes muettes (Malkki 1996, 378). Elle montre la manière dont l'humanitaire fait abstraction des contextes politiques et historiques, et universalise les personnes déplacées en réfugié-e-s, ce qui tend à les réduire au silence. Les éléments qu'elle soulève se retrouvent également dans les stratégies de sensibilisation et de marketing de ces organismes. Ces dernières sollicitent les émotions, privant les personnes de leur statut de sujet (Ngirumpatse et Rousseau 2007, 196). Ces éléments invitent à comprendre le lien entre la rhétorique de la solidarité habilitante développée par les bénévoles ainsi que ses possibles conséquences immédiates sur les personnes.

Comme je l'ai montré à travers les pistes développées, l'utilisation de la solidarité dépolitisée est un instrument de navigation essentiel pour les bénévoles au sein du dispositif de contrôle du régime, pour pouvoir pérenniser leurs actions. Dans cette optique, la rhétorique de la solidarité humaine constitue un outil habilitant qui permet aux bénévoles de mener à bien leurs actions de contestation des pratiques étatiques de contrôle et de refoulement. Elle leur permet de bénéficier d'une tolérance floue et occasionnelle, dans un espace au sein duquel l'approbation des pouvoirs publics et la semi-tolérance des autorités policières constituent un élément essentiel dans la conduite des actions. Dans cette configuration, j'émetts l'hypothèse que la dimension tactique joue un rôle prédominant. Les bénévoles font perdurer le soutien, en se concentrant stratégiquement sur la compassion et la solidarité et en laissant de côté ce sur quoi iels n'ont momentanément pas d'influence : le droit des personnes. La revendication des droits est ainsi repoussée à plus tard. Elle devient l'objectif de leur départ.

L'appréhension de cet agir stratégique ne masque pas les effets concrets et immédiats de l'utilisation d'une rhétorique qui impacte les pratiques, en reportant la question de l'accès aux droits vers un ailleurs incertain.

6.3.3. La fin du Refuge et la poursuite de la contestation

Comme je l'ai mentionné dans mes réflexions méthodologiques, l'espace spécifique dont traite cette étude n'existe plus. Étant donné que je n'ai pas enquêté le nouveau terrain, je propose de mettre en perspective les analyses précédentes avec les éléments dont j'ai pris connaissance concernant le lieu actuel, dans le but de formuler des pistes de réflexion.

La dissolution du Refuge s'est opérée quelques mois après l'élection du nouveau maire de la ville. Les nouvelles orientations qui ont découlé de ce changement politique ont mené à une absence de soutien du Refuge et de ses actions par les pouvoirs publics. Les alertes lancées par les bénévoles pendant la pandémie n'ont pas reçu de réponse, et ce, malgré le soutien de grandes ONG. Le cœur du problème : le bâtiment, dont les infrastructures étaient déjà précaires, ne permet plus d'accueillir dignement et sans risque les personnes en mobilité. L'inaction des autorités, qui refusent de s'impliquer, a précipité la nécessité de démanteler le lieu.

En parallèle de cette absence de soutien politique, les actrices de la solidarité de la région se mobilisent et obtiennent l'assistance de fondations et de nombreux/euses donateurs/trices privé-e-s. Avec les fonds récoltés, ils parviennent à acquérir un nouveau lieu. Des professionnel-le-s bénévoles, aidé-e-s de volontaires, travaillent afin de le rénover et de le mettre aux normes pour pouvoir y accueillir les personnes en mobilité. Les matériaux sont récupérés ou gracieusement donnés. Le nouvel espace ainsi créé ne repose, pour son fonctionnement et son financement, que sur la mobilisation des bénévoles, les dons privés et le soutien d'associations. Il ne dépend plus de l'implication des pouvoirs publics.

En conséquence de cette nouvelle autonomie, son fonctionnement s'articule avec des modalités différentes. Il est toujours constitué en lieu de passage, de transit et répond à des logiques d'urgence, mais les bénéficiaires peuvent contribuer à son fonctionnement qui se veut participatif. Chacun-e peut participer activement à la vie du lieu.

La dissolution du Refuge et la reconstitution d'un nouveau lieu amènent un éclairage important sur la dimension de contestation. La réponse des bénévoles face au changement de mairie replace au centre leur volonté commune : l'accueil et l'hospitalité ainsi que le soutien dans les trajectoires migratoires. Cette fois-ci, l'espace fonctionne indépendamment du bon vouloir des

pouvoirs publics. Le soutien offre un éventail de prestations et reste orienté sur un accueil d'urgence. Toutefois, dans l'objectif de ne pas reproduire le stigmat d'un « lieu des migrant-e-s », il est pensé et développé pour s'ouvrir à d'autres actrices de milieux culturels ou de la recherche. Le croisement de différentes activités permet de contribuer à la construction d'espaces sociaux différents et nouveaux.

À l'hospitalité et l'accueil vient se greffer un engagement collectif régional persistant dans le temps, qui brave les oppositions et parvient à mobiliser suffisamment de force de travail pour continuer à faire valoir la contestation des politiques répressives du régime. L'engagement politique produit par les actions répétées et persévérantes est également un facteur important de la contestation. Cette dimension contribue à penser les pratiques des actrices du soutien comme ayant non seulement un effet réel sur les trajectoires des personnes en mobilité, mais également un impact durable dans l'engagement social et politique d'une région.

6.4. Les engagements solidaires, des engagements émotionnels ?

Emotions are so central to the mobilization and sustenance of voluntary activity groups in refugee camps that these activities could not exist without them. (Doidge et Sandri 2018, 467).

Jusqu'à présent, j'ai montré que la solidarité constitue, pour les bénévoles du Refuge, un outil discursif habilitant qui leur permet de naviguer avec le soutien des pouvoirs publics locaux, en se distançant stratégiquement des structures militantes marginalisées. J'ai développé que la rhétorique de la solidarité basée sur une logique de compassion forme une conflictualité, puisqu'elle maintient la possibilité du soutien dans un régime répressif, tout en reproduisant une dynamique de report de la question des droits des personnes. Comme expliqué, ces éléments sont corrélés à la place des représentations émotionnelles associées aux récits. De ce fait, il apparaît important de se pencher sur le lien entre les pratiques dites de solidarité et les émotions qui en découlent.

Durant plusieurs décennies, les émotions ont été tenues à l'écart de la littérature scientifique. Leur marginalisation, dans le compte rendu des recherches, est étroitement liée aux présupposés genrés englobant les dimensions émotionnelles des individus. Cette « connaissance insensible » (Brannan 2011) a construit un espace culturel fournissant un mécanisme de contrôle limitant l'entrée des femmes (ibid.), lesquelles étaient et sont

majoritairement associées aux caractéristiques émotionnelles et sensibles. Pour cette raison, l'inclusion explicite des éléments émotionnels induit presque inévitablement un non-conformisme aux idéaux masculins de ce qui est considéré comme ayant de la valeur comme recherche (Brannan 2011, 323). Néanmoins, à partir des années 2000, plusieurs recherches majeures (voir notamment Lee-Treweek et Linkogle 2000; Gilbert 2001; Hubbard, Backett-Milburn, et Kemmer 2001) ont pris le contrepied, en plaçant, au cœur de leurs réflexions, la question des émotions, de leur place et de leur implication, notamment au sein des organisations (Hoggett et Miller 2000). En tenant compte du fait que les expériences émotionnelles peuvent être essentielles dans l'enquête ethnographique (Brannan 2011, 322), je souhaite dépasser une vision « cartésienne » basée sur le principe d'opposition entre « corps » et « âme », qui met de côté les émotions, dans une volonté de scientificité de l'analyse (Soares 2003).

Dans ce but, je m'insère dans un champ grandissant de la littérature qui met en avant les émotions comme des outils analytiques pertinents pour appréhender les pratiques des volontaires œuvrant auprès des personnes en mobilité (Doidge et Sandri 2018; Phillimore et al. 2022; Montes et Paris Pombo 2019). Dans cette optique, je me concentre sur les émotions difficiles, liées à la sensibilité du terrain. Premièrement, je montre que les engagements bénévoles sont des processus traversés par des émotions qui motivent, autant qu'elles challengent les pratiques de solidarité : d'une part, à travers les échanges sur des expériences traumatiques et les récits des bénéficiaires, de l'autre, à travers la pratique quotidienne des départs. Secondement, j'analyse les différentes stratégies mises en place par les bénévoles pour pouvoir maintenir leurs pratiques de soutien, malgré la prégnance d'émotions difficiles. Ces stratégies façonnent la manière d'entrer en relation et de créer la solidarité au Refuge. Elles sont également le reflet des enjeux particuliers relevés tout au long de l'analyse, c'est-à-dire de l'ambivalence entre espace d'hospitalité et fonctionnement transitoire.

6.4.1. Les émotions au cœur des pratiques

Concrètement on est tous épuisé. Ça fait un an qu'on a accueilli 5'000 personnes. On tient. Bon, on n'est pas en sous-effectif, mais c'est gérer de l'urgence au quotidien, c'est se battre avec l'État pour tout et pour rien, c'est cette pression policière, la pression des groupes d'extrême droite, la pression de l'opinion. C'est tout. Y être tous les jours, toute la journée, c'est épuisant, c'est prenant. (Carmen 2018)

En appréhendant la solidarité d'un point de vue émique, je constate que la dimension émotionnelle tient une place prépondérante dans son appréhension sur le terrain et dans sa manifestation concrète. En observant l'utilisation qui en a été faite, au travers des récits, j'ai montré que cette notion permet de jongler avec les pouvoirs publics dans une perspective stratégique, mais je constate également que la solidarité en tant qu'agir produit du travail émotionnel (Hochschild 1983, 2003) qui influe sur les pratiques bénévoles.

En se demandant, « que produisent les émotions ? » (Ahmed 2004, 2014, 4), Ahmed met en évidence ce que créent les émotions ainsi que la manière dont elles sont transmises et dont elles peuvent être attribuées à des collectifs « *which get constructed as "being" through "feeling"* » (Ahmed 2004, 2014, 2)¹⁰⁷. Chez les volontaires, les émotions, comme le sentiment d'empathie, constituent un moteur central d'engagement (Doidge et Sandri 2018). Elles se manifestent dans la capacité à se reconnaître dans les « autres » et à résister à la violence (Montes et Paris Pombo 2019). Une fois sur le terrain, les bénévoles expérimentent des situations sensibles qui déclenchent des émotions difficiles.

¹⁰⁷ Ahmed construit un modèle d'analyse des émotions basé sur leur appréhension, qui met en avant les émotions comme centrales dans la constitution du psychique et du social en tant qu'objets. L'auteure se distancie à la fois des appréhensions de la psychologie qui pensent les émotions dans une dynamique de production « à l'intérieur » et de projection vers « l'extérieur », mais également des théories sociologiques qui conceptualisent les émotions comme des productions collectives et socialement construites et ancrées. En se questionnant sur la production, la transmission et l'interconnectivité des émotions, elle les conçoit de la manière suivante : « *Emotions shape the very surfaces of bodies, which take shape through the repetition of actions over time, as well as through orientations towards and away from others. Indeed, attending to emotions might show us how all actions are reactions, in the sense that what we do is shaped by the contact we have with others.* » (Ahmed 2014, 4). Dans cette optique, les émotions produisent « *the very surfaces and boundaries that allow the individual and the social to be delineated as if they are objects.* » (Ahmed 2014, 10).

Une des situations régulièrement rencontrées par les bénévoles concerne l'exposition aux récits traumatiques, sans être préparé-e-s ou formé-e-s pour y faire face. Dans leur parcours, les personnes en mobilité subissent des brutalités physiques récurrentes dues à la mise en vente de leur corps, la maltraitance, les tortures, l'enfermement ou les abus. De surcroît, iels traversent des situations de violence symbolique innombrables : empêchement de circuler librement, comportement discriminant, récolte de données personnelles sans leur consentement. Au sein du Refuge, les volontaires qui n'ont, pour la plupart, ni vécu ni subi ce type de violence dans leur vie personnelle, sont confronté-e-s indirectement à ces situations. Que ce soit à travers la vision de corps marqués ou les histoires racontées, les traumatismes des bénéficiaires impactent émotionnellement les bénévoles, générant de la tristesse et de l'anxiété face à la charge affective des récits.

Je suis passée à ça du burn out. À un moment, je me suis dit, c'est soit je crève soit je me protège. Je suis arrivée à un point où j'en pouvais plus. (Carmen 2019)

Ça m'a pris deux bons mois pour m'habituer aux situations et pouvoir dormir. (Tim 2019)

Psychologiquement, c'est plus fatigant qu'autre chose, il y a des histoires qui sont super violentes. (Lou 2018)

Au début je pleurais beaucoup, mais maintenant j'essaie de ne pas trop y penser. (Julia 2018)

Le nombre de personnes qui m'ont dit "j'ai été vendue pour 20 dollars comme esclave", voilà, c'est la réalité. Parfois, j'ai des amis qui me disent "parles-en", et ensuite j'en parle, et ils me disent "non n'en parle pas, c'est trop dur". Entendre les histoires complètes, ce n'est pas facile. (Carmen 2018)

Parfois, le fardeau des histoires biographiques vécues par les bénéficiaires est explicite, raconté, mais bien souvent il est implicite, muet. Des violences individuelles muselées, mais connues de toutes parce que participant d'une histoire collective dont chacun-e a perçu des bribes. Les bénévoles savent et apprennent les grandes lignes des événements traumatisants qui ont été subis. Cette perception générale, ce savoir colporté vis-à-vis des épreuves traversées est partagé dans les milieux associatifs et dans certains médias. De fait, chacun-e

prend la mesure des difficultés et des traumatismes, et en ressent l'impact : « *(s)ocial actors have a physiological response to the joy or despair of another, often those with whom they share no pre-existing relationship.* » (Doidge et Sandri 2018, 472). Ainsi, lorsque les violences vécues par les bénéficiaires sont silencieuses, leurs conséquences sur les émotions sont tout aussi palpables. Même si les savoirs diffusés sont souvent conscientisés avant l'engagement, il est impossible de comparer les informations sues au contact direct et quotidien avec des personnes ayant traversé ces expériences.

Il y a savoir et savoir c'est clair, tu peux lire un truc dans un article, mais quand c'est la personne qui l'a vécu qui te le dit tu ne peux pas faire comme si... (Julia 2018).

J'essaie de ne pas trop pousser là-dessus parce qu'en général c'est lourd. Les histoires de Libye, ça va bien deux secondes. De toute façon, ils ne sont pas forcément volontaires à en parler, donc ce n'est pas la peine de pousser. (Tim 2019)

Ils ne nous disent pas tout, on a beaucoup plus de récits sur les choses à côté, parce que la Libye c'est tellement personnel et douloureux qu'ils ne veulent pas l'exprimer, et quand ils l'expriment, c'est voilé. (Carmen 2019)

Ils sont très fermés à ce niveau. En principe, il n'y en a pas un qui te parle de la Libye, pas un qui te parle de ces trucs. Si tu poses des questions, c'est possible que quelqu'un te raconte, mais en principe ce n'est pas un sujet de discussion. (Elois 2019)

Bien que souvent les histoires ne soient pas partagées, la proximité, les traces, les regards, la corporalité, l'incarnation des violences dressent une réalité avec laquelle les bénévoles doivent composer, sans y être nécessairement préparé-e-s ou formé-e-s. Par ailleurs, les récits prennent un accent d'autant plus sensible lorsqu'ils sont racontés.

Il y a eu des situations compliquées, il y a une dame, en gros, elle m'a dit que chaque jour il fallait qu'elle couche avec d'autres hommes, et si elle refusait, on la battait jusqu'à ce qu'elle accepte. Et elle, comme elle refusait, on la battait souvent. Finalement il y a un des gardes qui a eu pitié d'elle et il l'a aidée à s'enfuir et elle est arrivée ici enceinte de quatre mois. Elle voulait partir dans une ville, mais elle ne connaissait personne là-bas. Sur le coup, je me suis dit : « non, c'est trop compliqué, je ne peux pas supporter, je vais rentrer chez moi ». (Malia 2018)

Je suis allée une fois chez la psychologue. Quand le jeune est mort de froid l'hiver dernier, j'étais au Refuge quand on l'a appris. Et là, les gars qui étaient avec lui sont venus tout me déballer. Ils se sentaient trop coupables, c'était horrible, clairement horrible. (Carmen, 2018)

Le jeune âge des stagiaires et de certain-e-s bénévoles externes accentue la difficulté de gérer ces situations compliquées. Julia raconte qu'une ancienne bénévole de 18 ans n'arrivait pas à évacuer l'anxiété générée par les récits et les situations difficiles ; elle se mordait les bras parfois jusqu'au sang. Il n'est pas rare que lorsque Lou me parle, elle s'arrache machinalement des cheveux et montre des signes de nervosité intense. De fait, le poids des récits induit une charge émotionnelle lourde (Landaverde-Kastberg, Lambert et Ghinea 2019, 2) qui affecte considérablement les bénévoles. Il se traduit par de l'anxiété (insomnie, troubles alimentaires, signes de stress) et de la tristesse (crises de larmes). La charge émotionnelle qui accompagne les récits produit également un sentiment d'impuissance. Ce dernier mène à la colère face aux situations de violence vécues : « c'est dur de voir comment notre pays gère ça, je suis trop en colère. Parfois quand je les vois, je me dis "mais comment on va faire ?". » (Lou 2018). Le sentiment d'impuissance des bénévoles et l'injonction au départ quotidien mettent en évidence le paradoxe du soutien et la (re)production d'une forme d'exclusion au sein même des pratiques d'accueil du Refuge¹⁰⁸.

Hier, j'ai fait un départ de 15 personnes. J'étais sur le quai de la gare et le chef de gare il m'a demandé si ça allait, j'ai dit "ouais", mais bon à chaque départ je pleure. Parce que tu ne sais pas où ils vont arriver, tu ne sais pas si ça va bien se passer, c'est comme mes enfant en fait. Mes gamins ils ont dix, 13 et 20 ans. Ici, tu as des jeunes qui ont dix, 13 et 20 ans, c'est pareil. Donc ouais, je pleure à chaque départ, c'est vrai. Pourquoi ? Ben parce que je ne sais pas ce qui va leur arriver, parce que je ne vais plus les revoir aussi. Après je leur glisse toujours mon téléphone, ils doivent avoir 15 numéros où ils ne savent plus à qui c'est, mais je leur glisse toujours mon téléphone quand même. (Francis 2018)

¹⁰⁸ Comme je l'ai montré, certaines personnes en mobilité souhaitent partir le plus vite possible, particulièrement en 2018. Toutefois, en 2019, de plus en plus de personnes désirent rester plus longtemps, se reposer, car elles ont pris conscience que la suite du parcours ne sera pas aisée.

Parfois, le lien construit par les bénévoles est exprimé à travers l'utilisation de métaphores familiales, dans lesquelles ils décrivent les bénéficiaires comme des « enfants » (Karakayali 2018). En comparant les jeunes qu'il accompagne à ses propres enfants, Francis révèle la proximité émotionnelle qu'il entretient et sa difficulté de voir les personnes partir quotidiennement pour un futur incertain.

L'autre jour, j'ai accompagné des gens pour le départ. Il y avait un grand baraqué, super costaud. Sur le quai, je me suis rendu compte qu'il tremblait. Il n'avait pas l'air comme ça, vu qu'il avait l'air si fort, mais il avait tellement peur. Sur le coup, je lui ai fait un câlin. À lui, j'y pense encore. (Dina 2018)

La pratique des départs constitue un moment clé, celui vers lequel toutes les pratiques du Refuge s'orientent *in fine*. Par sa teneur pratique et symbolique, elle engendre des comportements de proximité émotionnelle - donner son numéro de téléphone ou se prendre dans les bras - qui façonnent les micropratiques *in vivo*. De plus, les départs mettent en évidence un défi saillant qui accompagne la gestion des émotions. En effet, Doidge et Sandri (2018) ont montré comment les volontaires ont créé des connections émotionnelles au sein du camp de Calais, ce qui leur a permis de redonner du sens à leur engagement dans les moments difficiles. Au Refuge, étant donné que les bénéficiaires restent pour une durée très courte, les bénévoles n'ont majoritairement pas le temps de lier des contacts plus étroits avec eux. Cette situation engendre une perte de sens et un sentiment d'impuissance, parfois accrus par l'absence de perspectives de connexion émotionnelle sur la durée.

Parfois, tu as un peu l'impression de donner une caresse à un porc qui va à l'abattoir.
J'exagère, mais c'est un peu ça. (Lou 2018)

Les bénévoles ne sont souvent préparé-e-s ni à ce type d'émotion ni à leur intensité. Pourtant, le fait d'entendre des récits de violence et d'être confronté-e-s quotidiennement aux départs engendre des pressions émotionnelles qu'il faut négocier et gérer, pour pouvoir continuer à travailler. Pour faire face à ces défis, ils mettent en place des stratégies pour s'extraire, éviter ou dépasser les émotions difficiles. Celles-ci soulignent les compétences que requiert la gestion des besoins émotionnels (Hoggett et Miller 2000). Elles influent sur la manière de créer la solidarité au Refuge et reflètent l'ambivalence des actions qui s'y déroulent, entre espace hospitalier et fonctionnement transitoire.

La banalisation

J'ai expliqué précédemment que le poids des récits (formulés ou tus) est présent dans les pratiques. Face à la difficulté de ces témoignages, les bénévoles se distancient émotionnellement des histoires de violence, en les présentant comme un savoir su et acquis : « même s'ils ne le disent pas, on sait », « oui mais bon, on sait qu'ils ont tous été violés », « de toute manière tous ceux qui sont passés par la Libye ont été vendus en esclaves », « ceux qui sont là, c'est qu'ils ont déjà survécus à trop d'horreurs, il vaut mieux ne pas trop y penser ». De cette manière, iels mettent en place une distance face à la tristesse et au sentiment d'impuissance (Doidge et Sandri 2018) qu'engendrent les violences vécues par les bénéficiaires.

Ce n'est pas que c'est banal, mais au bout d'un moment t'en entends tellement de ces histoires, du style « j'ai été vendu en esclavage » ou « la police m'a frappé » ou encore « la police m'a racketté ». Alors au bout d'un moment, ta tolérance augmente. C'est triste à dire, mais ton niveau de tolérance à certaines choses qu'on te dit augmente vraiment. Je m'en rends compte quand je vois des bénévoles s'affoler sur certains récits qu'on leur raconte et moi ça ne m'affole plus. Ton seuil de tolérance augmente, mais ça ne veut pas dire que tu deviens insensible. Il y a des moments, je me demande quand même, « mais il va augmenter jusqu'à où ? ». C'est-à-dire que là maintenant tout de suite, il en faut énormément pour me choquer, que ce soient les violences à la frontière ou même en Libye, il faut vraiment un truc énorme. (Carmen 2019)

En parallèle, les émotions liées aux récits évoluent avec le temps. Pour ceux qui travaillent au Refuge chaque semaine ou sur le long terme, le seuil de tolérance à la souffrance indirecte augmente. La gestion des émotions douloureuses laisse place à un sentiment d'accoutumance aux récits.

Mais on s'habitue aux histoires, au final. On s'habitue à tout, je crois. Des histoires des mecs c'est assez dur, mais au bout d'un moment ça passe. Ce qui est encore un peu compliqué pour moi ce sont les femmes et les enfants. Ça, c'est un peu dur à s'habituer. (Basile 2018)

Je trouve qu'on s'y fait, j'avais plus de mal à dormir le premier mois, notamment par rapport aux mineurs. (Tim 2019)

Ces témoignages mettent en évidence l'évolution des émotions. Tim explique que l'anxiété qui lui provoquait des difficultés à dormir durant les premières semaines s'est peu à peu dissipée.

Les limites

Comme je l'ai développé précédemment, à travers les pratiques *in vivo* liées au départ, dans un espace dit de solidarité éclosent des actions d'entraide spontanées, de contacts physiques rassurants et de relations interpersonnelles non dictées par des codes hiérarchisés. Ces rapprochements côtoient également la mise en place de certaines limites. En effet, pour gérer les émotions douloureuses des récits et de l'incertitude liée aux départs, l'éloignement est la pratique la plus répandue au Refuge. Il peut se manifester par une forme de distance symbolique, qui implique de ne pas demander, de ne pas poser de questions, de ne pas chercher à savoir. Ce processus permet de se concentrer sur les tâches et les pratiques concrètes et d'éviter d'avoir à faire face aux émotions douloureuses. Les limites se manifestent également par un éloignement physique qui se traduit par : ne pas être disponible tout le temps, partir quelques jours, être injoignable.

Le weekend on m'oublie, je ne suis pas là, je n'existe pas. Le soir, quand je suis là, je suis là, quand je ne suis pas là j'éteins le téléphone. Parfois je peux finir très tard 18-18h30, mais quand je coupe le téléphone c'est terminé. (Carmen 2019)

Le jour où j'en peux plus au pire je me désinscris, si c'est n'importe quel jour comme aujourd'hui ça va. C'est aussi l'exercice de te dire « ben si je ne viens pas aujourd'hui le monde ne va pas s'écrouler ». Au début, tu te mets la tâche très forte sur la tête, et en fait tu te rends compte qu'il faut compartimenter et que si ce truc que tu dois faire tu le fais demain matin, personne ne va mourir. (Elois 2019)

Dans les professions soumises à de forts enjeux moraux, les processus de mise à distance sont récurrents et variés, certain-e-s ont recours à l'humour (Gomez-Temesio et Le Marcis 2017), alors qu'au Refuge, la stratégie de l'éloignement physique est très répandue chez les bénévoles.

Là, je me sens bien parce que le soir je peux couper et aussi parce que je peux parler avec les autres bénévoles s'il y a un souci. (Lucie 2018)

Je pense que le secret de beaucoup de gens, c'est que quand tu veux déconnecter tu pars, parce qu'être en vacances ici c'est impossible. Je vis au bout de la rue, donc je suis obligée de passer devant. Tu pars en montagne, eh bien oui, voilà, tu vois. Donc tu es obligé de partir. (Carmen 2019)

Quand ça ne va pas, je fais des pauses. Je m'éloigne quand je sature un peu. Je vais voir des potes, je déconnecte. (Tim 2019)

La prégnance quotidienne des émotions d'anxiété, de tristesse et de sentiments d'impuissance est transversale à la pratique. Les émotions jaillissent de manière imprévue, elles sont omniprésentes, mais surtout elles débordent hors du champ des pratiques elles-mêmes. Le fait de s'extraire du contexte, de partir de la région, de prendre des vacances ou de se rendre simplement indisponible durant les soirées et les weekends permet de négocier la nécessité continue de devoir gérer les émotions douloureuses.

La pratique du vide-sac

La troisième stratégie développée est celle du partage et du vide-sac avec les autres bénévoles. Comme au sein du réseau étudié par les chercheuses militant-e-s dans la Vallée de la Roya, les apports des rencontres entre volontaires ont été constatés :

Des charges émotionnelles parfois lourdes s'y déversent, aussi, la bienveillance du moment se prête à leur soulagement. Dans l'engagement et souvent le bénévolat, au contact avec la détresse et avec les oppositions sur le terrain, le réseau est un élément de soutien à la fois moral et pratique. (Landaverde-Kastberg, Lambert et Ghinea 2019, 2)

Au Refuge, les bénévoles se retrouvent en petits groupes, pour fumer une cigarette ou boire un café. Durant la journée, iels sont souvent entre eux pour échanger. Régulièrement iels s'isolent dans le bureau et discutent, débrieftent, sans nécessairement communiquer avec les bénéficiaires qui restent dans la cour.

Des fois les rencontres du CA c'est plus des psychothérapies que des réunions. (Carmen 2019)

Parfois juste de débrieftent entre nous, ça nous fait du bien, tu prends un café, tu discutes et tu laisses passer. (Basile 2018)

Les discussions entre pairs permettent également d'analyser des situations devenues trop anxiogènes. Le vide-sac permet d'exprimer tout sentiment de culpabilité lié à l'injustice de la situation, face au pouvoir et au sentiment de privilège des bénévoles (Doidge et Sandri 2018)¹⁰⁹.

Je me demande parfois comment je peux continuer à vivre ma petite vie en sachant ce qu'il se passe, je me dis que je n'ai pas le droit, mais je sais que ça ne va pas aider. (Julia 2018)

De toute façon, les hypersensibles finissent en dépression, je dis ça en rigolant, mais tu ne peux pas tout prendre. Et il faut aussi que tu apprécies et au bout d'un moment, il faut aussi que tu arrêtes de te culpabiliser. Je ne sais pas si ça t'a fait ça quand tu es revenue où t'es là et tu te dis « mais qu'est-ce que je fais à l'école, à l'université, qu'est-ce que je fais dans mon truc de recherche ? Il faut que je sois sur place ». Alors que non, j'ai le droit de faire ma vie quoi. Il faut accepter ça. Ne pas se culpabiliser de vivre sa vie. C'est un cheminement. (Carmen 2019)

J'étais à l'accueil et j'en pouvais vraiment plus et je me suis fait cette réflexion : pour être au Refuge il faut être bien. Pour les aider eux, il faut que je m'aide moi. (Carmen 2019)

Les émotions ne sont pas déconnectées des représentations et des actions des bénévoles. Ce qu'ils éprouvent dans leur pratique de soutien fait partie intégrante de leur expérience et permet de comprendre les enjeux qui entourent et façonnent la solidarité au Refuge. La mise en avant des émotions douloureuses et leur interrelation avec certaines actions tracent des réponses communes et partagées ainsi qu'une évolution des perceptions, lesquelles se modifient au fil de l'engagement. Dans la mesure où les bénévoles mettent en place des stratégies pour pouvoir les gérer, les émotions impactent les pratiques. Elles mettent également en lumière la difficulté singulière d'interagir dans un espace d'accueil dont la vocation transitoire engendre de nombreux départs quotidiens vers un ailleurs incertain.

¹⁰⁹ Au point 4.1. *L'everyday bordering*, j'ai mis en avant l'inégalité de possibilités entre les bénévoles et les bénéficiaires, à l'intérieur et à l'extérieur du Refuge. Ici, le ressenti des bénévoles face à cette asymétrie souligne le caractère réflexif sur ces rapports.

Conclusion

En considérant une approche de régime, cette thèse permet d'apporter un éclairage sur les intrications qui composent le régime migratoire européen, en dévoilant une part des actions qui constituent la gouvernance de la migration par des actrices non-étatiques. L'approche du régime migratoire comme moyen heuristique m'a permis de me concentrer non pas sur une formalisation d'un régime établi, mais sur une contribution à sa compréhension, via la mise en avant de l'implication d'actrices bénévoles dans le soutien aux trajectoires migratoires. Le focus sur les modalités de soutien aux personnes en mobilité, développées au sein d'un Refuge à la frontière, a permis de dessiner la participation des bénévoles dans les parcours migratoires (Tazzioli 2020c; Giliberti 2020; 2018; Landaverde-Kastberg, Lambert et Ghinea 2019). La mise en avant des actions du Refuge contribue aux travaux qui ont mis l'accent sur une appréhension dynamique du régime (Rass et Wolff 2018; Horvath, Amelina, et Peters 2017; Wyss 2019; Eule, Loher et Wyss 2018).

L'étude soulève la pertinence d'une perspective ethnographique, pour comprendre les modalités de fonctionnement du soutien dans un contexte local particulier. Grâce à la perspective ethnographique, qui a permis de se plonger dans la matérialité mouvante du Refuge, j'ai montré l'importance de s'ancrer dans un contexte particulier. J'ai sélectionné les éléments saillants et non exhaustifs qui révèlent autant les contraintes de la pandémie qui a induit un non-retour en terrain et les choix opérés pour y faire face, que le maintien de la cohérence de ma politique d'anonymisation - orientée sur la discrétion vis-à-vis de la divulgation d'informations qui pourraient être utilisées contre les soutiens dans des enquêtes ou des procès.

Le prisme de l'étude cas permet de se centrer sur des actions localisées et spécifiques. En entrant au cœur de leur complexité, j'ai montré la pertinence de penser le Refuge comme un espace d'hospitalité transitoire. Ce regard permet, en effet, de concevoir le fil des (im)possibilités qui cohabitent et sous-tendent les mouvements solidaires. Il laisse entrevoir les intentionnalités du soutien (à travers l'hospitalité) et les (im)possibilités contextuelles et systémiques de ce soutien (à travers le transitoire).

Cette étude contribue à l'appréhension des pratiques de soutien comme des processus complexes, qui répondent à des logiques contradictoires pour pouvoir se manifester et assurer

une persévérance dans l'action. J'ai mis en exergue la pertinence de penser le Refuge comme un espace d'hospitalité transitoire où prennent forme des processus ambivalents et souvent compromis qui cohabitent et créent conjointement le soutien. Pour dépasser une représentation binaire des pratiques, j'ai proposé de les penser sous l'angle de la participation des volontaires aux trajectoires de mobilité. Cette participation aux parcours – à travers une multiplicité d'actions - éclaire la place importante des soutiens bénévoles dans la gouvernance de la migration du régime - qui peut dès lors être pensé comme un système dynamique porté par divers actrices.

Le Refuge comme espace d'hospitalité transitoire

Le Refuge constitue un espace d'hospitalité dans la *borderzone* (Topak 2014) franco-italienne où s'opèrent autant une gestion répressive de la migration qu'un effort de dissuasion envers ses soutiens (Lendaro 2018). Penser le Refuge comme un espace d'hospitalité transitoire est fondamental, d'abord dans la restitution de l'intentionnalité des bénévoles (Rozakou 2012), ensuite dans l'appréhension du fonctionnement central des pratiques qui s'y déroulent.

L'hospitalité se forme autour de l'organisation de pratiques d'accueil particulières : réception des personnes au sein d'un espace sûr, mise à disposition de biens de première nécessité, soutien médical, accès à l'information concernant les droits, accompagnement et conseils pour la suite de la trajectoire. Par ces modalités d'action, les bénévoles se frayent une place à côté des actions policières dans la montagne (traques, retours forcés en Italie). Ils prodiguent du soutien matériel et symbolique, qui inclut toute personne indépendamment de son statut. Penser la dimension hospitalière contribue à éclairer le fait que des citoyen-ne-s, des « locaux/ales », créent de nouveaux lieux d'inclusion, dont la présence et les pratiques qui s'y articulent contournent les dispositifs de contrôle et de *bordering* étatiques, dans la zone frontalière franco-italienne. J'ai défendu l'hypothèse que la mise en place de cet espace de sécurité contribue à créer un moment de « suspension symbolique de statut »¹¹⁰.

En parallèle, j'ai contribué à appréhender le fonctionnement du Refuge, à travers une logique transitoire basée sur la dynamique : arrivée – séjour – départ. Cette organisation ancre une

¹¹⁰ Les bénévoles n'ont pas le pouvoir d'influer sur le statut juridique des personnes, à la manière des grandes institutions de l'humanitaire, bien que Fresia (2009) ait également montré l'impact limité de ces institutions sur l'octroi du statut de réfugié dans certains contextes spécifiques.

configuration « de passage », axée sur un départ rapide du Refuge, qui influence la plupart des actions et des pratiques qui s’y déroulent. Ce fonctionnement est la résultante de l’influence de plusieurs facteurs, tels que le contexte (zone frontalière où le dépôt d’une demande d’asile est impossible) et les ressources disponibles à un moment donné (soutien de la mairie et de diverses organisations établies). L’analyse du système de fonctionnement révèle des mécaniques d’actions conjointes qui sous-tendent l’hospitalité transitoire : la suggestion au confinement dans l’espace hospitalier et l’injonction au transit, au départ.

L’hospitalité transitoire est transversale à l’analyse, elle articule, de manière conjointe et indissociable, deux dimensions centrales. D’abord, les actions mises en place participent à la coordination d’infrastructures d’hospitalité d’intérêt public, qui répondent à des besoins sociaux qui ne sont pas pris en charge par l’État. Ensuite, leur viabilité est précaire et orientée sur un agir transitoire qui répond à un contexte incertain ainsi qu’à des ressources disponibles limitées, telles que le financement par des donations privées, la mise à disposition de bâtiments publics, le soutien matériel et symbolique d’organisations d’aide reconnues. Ces éléments articulent l’imbrication des (im)possibilités contextuelles au regard desquelles les pratiques sont adaptées et modulées. Ainsi, au travers de la mise sur pied d’une proposition d’accueil dans un environnement répressif et de l’articulation des actions de soutien autour d’un passage éphémère, se dessine la prégnance de l’intervention des bénévoles dans la gestion des parcours de mobilité.

La part bénévole du régime migratoire européen

Bien qu’il ait été montré que certain-e-s acteurices non étatiques influencent la gouvernance de la migration (Ambrosini 2022), peu d’études ont explicitement mis l’accent sur le travail bénévole comme participatif à la gestion de la mobilité du régime migratoire. Fleischmann et Steinhilper (2017) théorisent l’implication politique des soutiens prétendument « apolitiques », dans un régime migratoire considéré comme un ordre dominant. Je m’insère dans ce pan de littérature, avec une proposition qui se concentre sur la mise en avant des micropratiques de soutien comme participatives de la gouvernance migratoire et donc coproductrices du régime, à travers une variété d’actions.

Au fil de l'analyse, j'ai d'abord montré une ambiguïté, en dessinant la cohabitation de pratiques qui visent le soutien et reproduisent des logiques de contrôle. Pour sortir de ce binarisme, j'ai proposé de réfléchir en termes de participation aux trajectoires de mobilité, afin de dépasser le clivage entre « bonnes pratiques » et « mauvaises pratiques ». En ce sens, la participation permet de penser les actions de soutien comme des processus contradictoires qui émergent d'une combinaison de facteurs structurels et collectifs répondant à des besoins particuliers. Ces processus contribuent à transformer les trajectoires des personnes en mobilité, participant ainsi à la coproduction de pratiques qui façonnent la migration.

Au fil de l'analyse, j'ai développé plusieurs dimensions saillantes de ce raisonnement, en m'axant sur ces trois logiques : l'humanitaire, les urgences et la solidarité. Chacune d'elles permet de saisir différentes facettes des pratiques de l'hospitalité transitoire, tout en comprenant l'importance et l'impact de la participation des actions bénévoles sur les trajectoires migratoires. Ce décortiquage éclaire la co-construction des pratiques de mobilité du régime par des actrices volontaires du soutien. Autrement dit, ce regard dessine la part bénévole du régime migratoire.

L'humanitaire comme outil de compréhension des pratiques ambivalentes

Le regroupement de la diversité des formes de soutien sous la bannière de l'humanitaire est réducteur (Ambrosini 2022; Tazzioli et Walters 2019). Pour cette raison, je n'ai pas inclus le Refuge dans l'humanitaire à proprement parler, mais j'ai utilisé certaines des logiques de l'humanitaire comme des outils de compréhension des pratiques de soutien, sans les y réduire. Ce faisant, j'ai contribué à produire des connaissances sur les actions de soutien concrètes et localisées (Fresia 2009). Le prisme de l'humanitaire a permis de relever des micropratiques quotidiennes qui permettent de prendre acte des modalités ambivalentes du soutien bénévole, dont les conflictualités ont été révélées dans l'action. De ce point de vue, je contribue à comprendre le Refuge comme un espace participant à la fabrication de situations à la marge (Schmoll 2020), lesquelles prennent forme dans différentes pratiques spatiales d'élimination et de création de différences (Van Houtum et Van Naerssen 2002).

À travers les lunettes particulières de l'humanitaire, qui produisent un « nous » et un « elleux », j'ai analysé des formes de contrôle prenant forme à plusieurs niveaux : d'abord l'absence de participation des bénéficiaires aux tâches quotidiennes d'entretien du Refuge, ensuite la distribution « paternaliste » des repas (Elois 2019), officinée par les bénévoles. Ces micropratiques dénotent d'un *everyday bordering* (Yuval-Davis, Wemyss et Cassidy 2018) qui a pour effet de limiter la participation des bénéficiaires et de les placer dans une position d'aidé-e-s passifs/ves. Simultanément, ces pratiques révèlent la prégnance d'éléments structurels contraignants – délit dû à la contrepartie, ressources insuffisantes, système social racialisé (Meghji 2022) - soutenant la cristallisation du clivage des possibilités asymétriques entre bénévoles et bénéficiaires (voir même entre bénévoles, comme le montre l'exemple de Malia). Les impossibilités de déplacement en dehors du Refuge illustrent la conséquence de contraintes situationnelles qui matérialisent une invisibilisation et un contrôle au sein des pratiques.

En parallèle prennent forme de multiples pratiques d'inclusion et de démantèlement des frontières spatiales et symboliques, autrement dit de *debordering* (Ambrosini 2022; Blank 2021). Celui-ci se manifeste d'abord par l'appropriation de l'espace visuel du Refuge, avec l'exposition d'images qui véhiculent des symboles politiques et la mise en forme de récits vécus par les bénéficiaires. Ensuite, ce *debordering* est visible par le conseil et l'information sur les droits des personnes : les bénévoles orientent les bénéficiaires – achat de billets, mise en contact avec des associations, lien avec les autorités pour les MNA – et leur permettent d'accéder à des renseignements concernant la suite des parcours ainsi que leurs droits. Le *debordering* ébauche également la présence de tensions internes. Elles se manifestent par la cohabitation d'opinions divergentes, par exemple quant à la hiérarchisation des rôles et au port contesté des badges, ou encore quant à la situation tendue concernant la démarche d'amener les mineur-e-s non accompagné-e-s au commissariat, pour que leur minorité soit prouvée.

À travers cette logique, j'ai contribué à la mise en avant de l'ambivalence (Fleischmann et Steinhilper 2017) qui émane des pratiques de soutien, dans une perspective nuancée ; celle-ci ne conçoit le Refuge ni comme un espace homogène d'exclusion totale, ni comme un espace de véritable inclusion. A travers le prisme de l'humanitaire, j'ai proposé de penser les pratiques d'accueil comme un enchâssement entre l'hospitalité qui manifeste le *debordering* et la reproduction du contrôle et du *bordering* - qui se traduit par un confinement et une production

de la catégorisation et de la hiérarchisation, dans les pratiques internes. Cette coprésence d'effets opposés au sein d'une même pratique illustre la présence simultanée du contrôle et de sa contestation. À travers ce focus, j'ai contribué à la littérature qui replace la dimension ambivalente des effets des pratiques de soutien, qui produisent à la fois de l'appartenance et de l'exclusion (Togral Koca 2019; Blank 2021). J'ai également proposé de penser cette apparente conflictualité comme un ensemble dont les parties sont indissociables pour saisir les contraintes qui impactent les pratiques de soutien.

Les urgences fonctionnelles et stratégiques

Le développement du caractère transitoire s'est opéré par une perspective dans laquelle j'ai souhaité conceptualiser plusieurs formes d'urgences. En prenant en charge l'urgence inhérente à l'après-traversée, les bénévoles mettent en place des pratiques qui déploient la production de ce que j'ai théorisé comme une urgence fonctionnelle, définie par la congruence des actions dirigées vers un agir transitoire. Cette urgence fonctionnelle se traduit par l'incitation au départ, basée sur un argumentaire de l'incertitude et de la non-viabilité des conditions requises pour s'installer dans la région. L'urgence fonctionnelle se construit à travers la réaffirmation du Refuge comme un espace d'accueil d'urgence et sa cristallisation au sein des pratiques d'encouragement au transit rapide. Elle s'exprime même si l'urgence n'est pas présente, dans le but d'inciter les bénéficiaires à s'en aller.

L'urgence fonctionnelle cohabite avec l'urgence stratégique, définie comme un ensemble de réflexes de prévention face à la potentialité de l'intervention des forces de l'ordre. L'urgence stratégique prend racine dans les savoirs transmis par les différents soutiens de la région ainsi que par les rumeurs permettant d'élaborer des stratégies au moment des départs, pour se prémunir d'une présence policière potentielle. Particulièrement produite au moment des départs, elle vise à permettre aux bénéficiaires de ne pas subir d'arrestation, afin qu'ils puissent continuer leur parcours. L'urgence stratégique s'articule autour des repérages à la gare et des départs « à la dernière minute ». Ce faisant, les bénévoles espèrent éviter les interpellations et les renvois en Italie.

Ces différentes formes d’urgences, construites et (re)produites dans les pratiques, mettent en lumière la logique d’un fonctionnement dont l’articulation repose sur l’accueil menant, le plus rapidement possible, au départ. Pour produire du *debordering* (maintenir un espace d’accueil et éviter les arrestations), les bénévoles (re)produisent du *bordering* (confinement et maintien dans l’hypermobilité). C’est précisément pour protéger les personnes des arrestations, pour leur proposer un espace sûr, que les bénévoles ont recours à un confinement suggéré - en conseillant aux bénéficiaires de ne pas sortir de l’espace du Refuge – ce qui induit une mise à distance et une invisibilisation. Puis, l’injonction à la mise en mouvement – à travers le classement des arrivées et le binôme de suggestion au départ - produit un processus d’hypermobilité (Tazzioli 2020b) contrainte qui vise l’accès à une grande ville pour y déposer une demande d’asile, mais qui fragilise simultanément et momentanément l’accessibilité aux droits fondamentaux. De fait, les urgences et les pratiques concrètes qui y sont associées permettent de comprendre que les actrices (re)produisent le contrôle, au sein même des pratiques qui permettent d’élaborer un espace d’hospitalité (De Haene, Neumann, et Pataki 2018).

Cette thèse contribue à la mise en exergue de l’appropriation de l’urgence comme un outil (re)construit dans les pratiques. Ainsi, les urgences développées engendrent une multiplicité de pratiques. Leur analyse démontre que les bénévoles transforment les trajectoires et en influencent une partie du déroulement. Par exemple, les pratiques concrètes d’orientation de trajets, de suggestion de parcours et de combines de contournement d’obstacles dessinent la participation active aux parcours de mobilité. À travers elles, les bénévoles deviennent des actrices centraux/ales de la mobilité et participent à coproduire les dynamiques de gestion de la mobilité qui façonnent le régime migratoire.

La solidarité comme outil constitutif et habilitant

Cette étude navigue au cœur d'une littérature prolifique et d'une labellisation hétérogène des pratiques de soutien en Europe, telles que « *active citizenship* » (Ambrosini 2022), « *autonomous practices of migrant solidarity* » (Dadusc et Mudu 2022), « *subversive socialities* » (Rozakou 2011), pour n'en relever que quelques-unes. L'utilisation de ces notions différentes, qui tentent toutes d'appréhender les dites pratiques de solidarité, désigne non seulement la diversité des appréhensions qui en sont faites, mais également l'empreinte des soutiens dans des ancrages particuliers qui nécessitent de les concevoir à travers des notions hétérogènes, bien que comportant de nombreuses similarités. Une partie de ces recherches tente de montrer le caractère d'entraide horizontale (Tazzioli et Walters 2019) des pratiques de solidarité, parfois en les distinguant des pratiques humanitaires (Mitchell et Sparke 2018), parfois en différenciant les types de soutien (Dadusc et Mudu 2022) – souvent dans le but de défendre l'importance des actions dites de solidarité.

Dans cette étude, j'ai contribué aux débats, en abordant la solidarité non pas sous l'angle des activités solidaires désignées comme telles, mais en me focalisant sur sa fabrication en tant qu'outil habilitant. En prenant appui sur les récits collectifs véhiculés dans l'espace du Refuge, j'ai rendu visible l'appropriation de rhétoriques particulières sur la solidarité, illustrée par le récit de comparaison avec la situation en Méditerranée et le récit d'opposition avec les centres de rétention. Ces récits produisent une forme de solidarité humaine qui permet de maintenir des alliances avec les pouvoirs publics locaux, en se distançant des soutiens militants marginalisés et non avalisés (squats et collectifs), à travers la mise en avant d'un soutien stratégiquement labellisé comme apolitique. Je pose l'hypothèse que ce choix de la part des bénévoles souligne la prégnance d'un système global de soutien de la migration qui tend à opérer officiellement et explicitement de manière apolitique, pour pouvoir continuer à agir. Ces éléments ont également montré comment les bénévoles déploient leurs pratiques de contestation dans un consensus qui limite et façonne leurs actions de soutien.

Cette appréhension de la solidarité a révélé l'importance du soutien des pouvoirs publics, en mettant l'accent sur la part d'appropriation (Scheel 2018) des bénévoles dans la production de discours particuliers permettant de maintenir des alliances. Les bénévoles exercent ainsi une marge de manœuvre dans la production des récits qui soutiennent leurs pratiques, parvenant

à les utiliser stratégiquement pour naviguer dans un climat répressif, en justifiant leur utilité et leur collaboration consensuelle avec les pouvoirs publics.

A cet égard, l'évolution de la situation politique locale éclaire la réinscription de la part contestataire, laquelle perdure à ce jour sans le soutien des pouvoirs publics. Le maire de la municipalité n'ayant pas été réélu, les rapports entre la municipalité et le Refuge ont changé et les lieux ont dû être évacués. Toutefois, les bénévoles ont mis en place un lieu inspiré du Refuge, qui se base sur des principes davantage participatifs. Le réinvestissement d'un nouvel espace et l'évolution des pratiques, en fonction du contexte, soulignent la plasticité et la flexibilité du soutien, dont les pratiques et les discours s'adaptent au regard des nécessités et des (im)possibilités. L'hypothèse d'une forme d'agir discret (Lendaro 2018), qui révèle certains aspects du soutien pour en cacher d'autres, permet d'appréhender ces mutations « visibles » du soutien et de replacer l'importance des intentionnalités qui les sous-tendent.

J'ai aussi souligné l'importance des émotions dans l'action solidaire. J'ai proposé de les appréhender au regard des stratégies qui permettent d'endurer un travail sensible pour les bénévoles. La banalisation, la mise en place de limites et la pratique du vide-sac participent à comprendre comment le maintien d'un engagement est possible, malgré la présence d'histoires de violence et la logique passagère qui met les bénévoles face à des départs quotidiens vers un ailleurs incertain. Les émotions et les stratégies de gestion associées influent sur la manière de créer la solidarité au Refuge et reflètent l'ambivalence des actions qui s'y déroulent, entre espace hospitalier et fonctionnement transitoire. En résonnance avec ce point, j'ai également mis en évidence l'impact de mes émotions (notamment le chagrin et la culpabilité face aux situations de violences) car elles ont influencé, jusqu'à ce jour, ma manière de produire les données et de les restituer.

La dimension émotionnelle au cœur des pratiques questionne sur les possibilités réelles des bénévoles d'un accueil de plus longue durée, au regard des ressources matérielles et émotionnelles disponibles. De fait, les bénévoles composent avec l'incertitude et ne peuvent à eux seuls modifier drastiquement les conditions de mobilité et les défis rencontrés sur les parcours. Les réflexions émises ne visent pas la comparaison entre l'impermanence de l'accueil au Refuge et une forme d'accueil plus longue, qui serait *de facto* pérenne. La littérature a montré que la prolongation de l'accueil dans certaines zones urbaines, comme à Berlin, où les

personnes vivent durant des années dans des Refuges, soulève de nouveaux défis tels que l'inaccessibilité aux loyers, la gentrification et, plus généralement, les processus omniprésents de mise à distance (Togral Koca 2019). Par ailleurs, l'accueil de longue durée dans des zones montagneuses pose également une multitude de défis, notamment concernant l'isolement et la mise à l'écart des personnes (Del Biaggio, Giannetto et Noûs 2020).

Approfondissements et perspectives

Comme dans toutes les recherches, apparaissent des limites concernant les questions abordées, leur portée ainsi que les approches théoriques utilisées pour les traiter.

La figure générique de bénévole. L'une des contributions de cette thèse est la combinaison d'une approche ethnographique et d'un focus sur la dimension collective des pratiques. Dans ce processus, j'ai à la fois apporté des éléments sur les trajectoires des bénévoles, tout en tenant compte de la dimension englobante des pratiques du Refuge. En me focalisant sur les pratiques et les récits communs de l'espace du Refuge, j'ai rendu visibles les manières dont l'expression collective du soutien participe à la gestion migratoire du régime. Bien que la figure de bénévole soit au service d'une compréhension plus large, il serait intéressant d'étendre l'analyse à quelques trajectoires d'engagement, afin de comprendre comment celui-ci se module concrètement. J'ai abordé la thématique du multi-engagement (Pette et Eloire 2016), sans être en mesure de l'approfondir. Néanmoins, le suivi des trajectoires de bénévoles multi-engagé-e-s dans les différents collectifs et associations de soutien permettrait de se focaliser sur l'implication des réseaux ainsi que sur leurs interactions divergentes qui articulent la mise en place de négociations et de compromis. Mettre l'accent sur les évolutions du parcours des bénévoles permettrait également de penser leurs pratiques comme des formes spécifiques de travail gratuit qui remplace les services sociaux habituellement pourvus par l'État. Le développement de cette dimension permettrait également de saisir les implications approfondies de la fatigue émotionnelle et du burnout des bénévoles (Oikonomakis 2017), ou encore des processus de désengagement (Fillieule 2005) qui touchent les soutiens.

Articulation des réseaux. Cette thèse s'est concentrée sur les bénévoles qui ont soutenu les personnes en mobilité dans le cadre du Refuge. Conséquence des possibilités matérielles et contextuelles qui ont été les miennes en temps de pandémie, ce choix a impliqué un centrage

sur le réseau des participant-e-s aux actions spécifiques du Refuge, tout en incluant de manière complémentaire les réseaux qui y sont localement reliés. La formulation de pistes et d'hypothèses a permis d'entrevoir l'importance de l'articulation des réseaux, sans toutefois être en mesure de la développer de manière exhaustive et approfondie. Même si le Refuge s'est officiellement distancé des autres formes de soutien local – notamment pour ne pas prendre le risque d'être associé à des pratiques marginales - je conçois la diversité des pratiques volontaires et les interactions des réseaux comme des éléments clés, dans la constitution et la permanence du soutien. Cette dimension pourrait faire l'objet d'une étude multisituée prenant appui sur les différentes formes de soutien qui s'exercent conjointement et à des niveaux d'action différents sur un espace géographique particulier, en suivant les réseaux d'entraide et leurs interactions.

Dans le cas précis du Refuge, l'analyse des différents réseaux de soutien (juridique, accueil, insertion dans le réseau local) pourrait ouvrir des pistes d'analyse, concernant les stratégies mises en avant pour cocréer, avec les différentes ressources des groupes de soutien, un suivi large et individualisé, dont l'analyse saurait étayer la dimension de participation au régime. En mettant l'accent sur la complexité de l'organisation du soutien entre les réseaux, il serait possible de développer une analyse des imbrications des différents types de pratiques de soutien (maraudes, squats, collectif d'accueil) et de la manière dont celles-ci s'organisent conjointement pour contourner le contrôle et permettre à des personnes de se réapproprier leurs droits ou de participer à la collectivité. La compréhension des types de ressources mises en avant pour maintenir les réseaux ainsi que la négociation des relations - notamment les modalités de constitution et de démantèlement des réseaux - permettrait d'approfondir la compréhension des pratiques de maintien en action des structures de soutien solidaire.

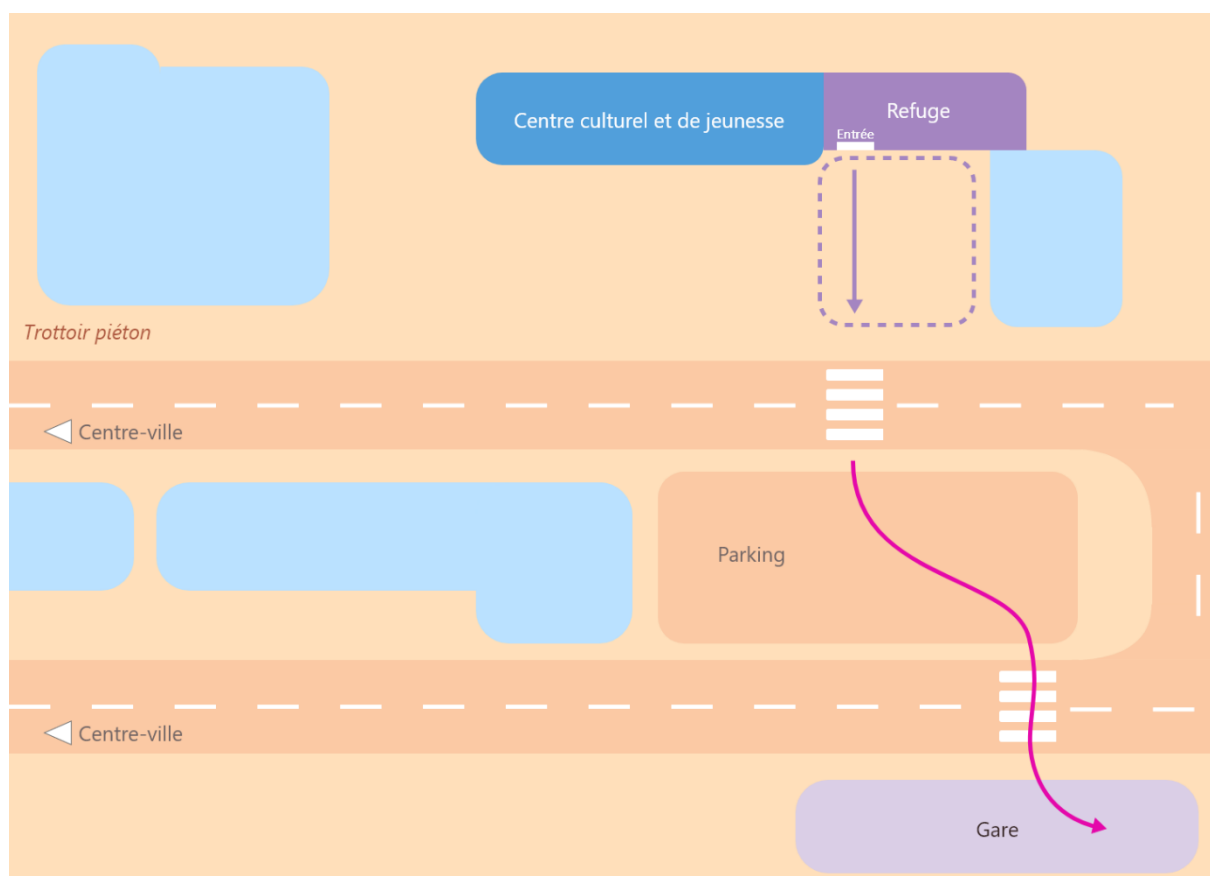
Implications. La question du lien entre production de connaissances et positionnement a imprégné presque toutes mes réflexions concernant l'implication des résultats. Les violences des expériences des personnes en mobilité sont réelles, d'autant plus lorsque les instances politiques participent à la constitution d'un discours dominant alimentant le mythe des « bon-ne-s réfugié-e-s » et des « mauvais-e-s migrant-e-s ». Dans ce contexte, les pratiques bénévoles qui visent à créer des espaces d'hospitalité constituent de véritables alternatives, dont le but est, *in fine*, l'amélioration des expériences réelles des personnes en mobilité ; elles doivent être saluées par le contrepied qu'elles développent face aux autorités étatiques et à leurs pratiques

de *bordering* frontalières. De plus, les bénévoles ne font aucune distinction entre les réfugié-e-s ou migrant-e-s méritant-e-s ou non méritant-e-s. Iels ne contribuent pas à cette distinction très présente dans les instances institutionnelles de gestion de la migration ; en ce sens, iels créent un contre-pouvoir localisé.

Par mes analyses, j'ai aussi mis en évidence une perspective nuancée des pratiques bénévoles au Refuge, en les replaçant dans la machinerie du dispositif de contrôle du régime avec laquelle elles sont étroitement entremêlées dans le sens où elles participent activement à l'élaboration de pratiques de gestion et de gouvernance de la migration. Ainsi, les pratiques apparaissant dans un contexte contraignant : pour se faire une place, les bénévoles doivent négocier l'accès à des infrastructures et à des aides, en se saisissant de certaines logiques de contrôle, ou en les reproduisant malgré elleux puisqu'iels elles visent, en premier lieu, à les contourner. Je souhaite que la mise en avant de ces éléments ait contribué à montrer les enchevêtrements du soutien dans un contexte frontalier, sans négliger le caractère essentiel et vital de l'hospitalité.

Annexe I : Représentation visuelle de l'espace du Refuge

Représentation visuelle du Refuge, de la cour et plus particulièrement du chemin à parcourir pour se rendre à la gare ferroviaire. La zone violette représente l'espace au sein duquel les forces de l'ordre n'interviennent théoriquement pas. En bleu ciel, les bâtiments qui sont, pour la plupart, inusités. La flèche fuchsia désigne le trajet sur lequel les arrestations peuvent survenir. Les deux routes allant et provenant du centre-ville sont celles d'où arrive potentiellement la police.



Représentation visuelle du Refuge, schéma réalisé par l'auteure.

Annexe II : Plan de gestion des données

Le plan de gestion des données (Data Management Plan) a été pensé selon les recommandations du FNS en matière d'éthique de recherche. Ce plan permet de préciser formellement certains éléments de l'éthique de recherche mais il ne remplace pas une réflexion continue sur le processus de production de données, les interactions avec les actrices du terrain et la restitution des résultats.

1. Collecte de données et documentation

1.1. Quelles données allez-vous collecter, étudier, générer ou réutiliser ?

Les objectifs de recherche requièrent la collecte de données qualitatives puisque les données nécessaires ne sont pas disponibles par d'autres sources. Les données seront :

- Différents types d'entretiens en face-à-face (des entretiens narratifs et centrés sur un problème) seront enregistrés afin d'être retranscrits et analysés.
- Entretiens ethnographique (non enregistrés et enregistrés)
- Des observations participantes
- Des observations non-participantes

1.2. Comment les données seront-elles recueillies, étudiées ou générées ?

- Les entretiens seront enregistrés à l'aide d'un dictaphone avec le consentement des participant-e-s.
- Les observations seront retranscrites dans un carnet de note ou au dictaphone et annotées après coup dans un document Word.

2. Question éthiques, légales et de sécurité

2.1. Comment les questions éthiques seront-elles abordées ou traitées ?

Le but et la méthodologie du terrain seront expliqués aux participant-e-s ainsi que la durée du projet. Je suis consciente que certaines données pourront être sensibles et certains sujets comme le passage illégal de frontières, les hébergements illégaux etc. C'est pourquoi je serai particulièrement vigilante concernant l'anonymisation et la confidentialité.

Je spécifierai également explicitement le droit de tout-e participant-e de se retirer à tout moment et/ou de ne plus être d'accord pour que j'utilise les données le concernant. Si

tel était le cas, les données seraient détruites.

2.2. Comment sera géré l'accès aux données de sécurité ?

Le stockage des données pendant le processus de recherche : les données non-retranscrites comme les notes de terrain et les enregistrements audio seront protégés.

Les données retranscrites et anonymisées (comme les transcriptions d'entretiens et les transcriptions d'observation de terrain) seront stockées sur le serveur sécurisé de l'Université de Neuchâtel durant le temps de la recherche. Le service informatique de l'Université de Neuchâtel garantit la sûreté et la sécurité des données sur le serveur soumis au protocole de sûreté et de sécurité. La directrice de thèse aura accès aux données afin d'assurer sa supervision.

3. Stockage et préservation des données

3.1. De quelle manière vos données seront-elles stockées et sauvegardées au cours de la recherche ?

Les données seront stockées avec des mots de passe sécurisés sur :

- Un ordinateur personnel
- Le serveur interne de l'Université de Neuchâtel

Les données primaires, comme les enregistrements seront gardées dans un compartiment du bureau de l'Université de Neuchâtel, fermé à clef.

3.2. Quel est votre plan en matière de conservation des données ?

Je ne prévois pas de donner l'accès aux données. Celles qui ne figurent pas dans la thèse seront détruites après sa publication.

Annexe III : Déclaration sur l'honneur



Rectorat
Fbg de l'Hôpital 41
2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 718 10 20
messagerie.rectorat@unine.ch

Déclaration sur l'honneur*

Par la présente, j'affirme avoir pris connaissance des documents d'information et de prévention du plagiat émis par l'Université de Neuchâtel et m'être renseigné-e correctement sur les techniques de citation.

J'atteste par ailleurs que le travail rendu est le fruit de ma réflexion personnelle et a été rédigé de manière autonome.

Je certifie que toute formulation, idée, recherche, raisonnement, analyse ou autre création empruntée à un tiers est correctement et consciencieusement mentionnée comme telle, de manière claire et transparente, de sorte que la source en soit immédiatement reconnaissable, dans le respect des droits d'auteur et des techniques de citations.

Je suis conscient-e que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer clairement, correctement et complètement est constitutif de plagiat.

Je prends note que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat (pouvant aller jusqu'au renvoi de l'université).

Je suis informé-e qu'en cas de plagiat, le dossier sera automatiquement transmis au rectorat.

Au vu de ce qui précède, **je déclare sur l'honneur ne pas avoir eu recours au plagiat ou à toute autre forme de fraude.**

Nom : Ruiz

Prénom : Léone

Cursus : Doctorat en sciences humaines et sociales

Faculté d'inscription : FLSH

Lieu et date : Neuchâtel, le 22 avril 2023

Signature :

Ce formulaire doit être dûment rempli par tout étudiant ou toute étudiante rédigeant un travail substantiel (notamment un mémoire de bachelor ou de master) ou une thèse de doctorat. Il doit accompagner chaque travail remis au professeur ou à la professeure.

*Formulaire largement inspiré de la Directive de la direction 0.3 bis, intitulée Formulaire Code de déontologie en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses, de l'Université de Lausanne, du 23 avril 2007 et adapté aux besoins de l'Université de Neuchâtel.

Bibliographie

- Abescat, Camille, Pablo Barnier-Khawam, Alix Chaplain, Léonard Colomba-Petteng, Claire Duboscq, Ronan Jacquin, Elisabeth Miljkovic, Sophie Russo, Jusmeet S. Sihra, et Anaëlle Vergonjeanne. 2022. « Terrains « sans contact » : l'enquête qualitative en sciences sociales pendant la pandémie ». *Tracés*, n° 42 (novembre): 75-93.
- Agier, Michel. 2008. *Gérer les indésirables: des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Bibliothèque des savoirs. Paris: Flammarion.
- . 2018. *L'étranger qui vient: repenser l'hospitalité*. Paris: Seuil.
- Ahmed, Sara. 2014. *The Cultural Politics of Emotion*. Second edition. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Alonzo, Philippe, Estelle D'Halluin, Isabelle Garat, Christine Lamberts, Leslie Potiron, Caroline Urbain, et Sylvie Vernicos. 2016. « Enquête sur les pratiques de solidarité informelles. Observatoire des solidarités – AURAN - Nantes métropole : rapport d'enquête 2015-2016 ». Rapport de recherche. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01626721/>.
- Alpheratz. 2018. « Français inclusif : conceptualisation et analyse linguistique ». Édité par F. Neveu, B. Harmegnies, L. Hriba, et S. Prévost. *SHS Web of Conferences* 46: 13003.
- Ambrosini, Maurizio. 2022. « Humanitarian Help and Refugees: De-Bordering Solidarity as a Contentious Issue ». *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, avril, 1-14.
- Anderson, Bridget, Nandita Sharma, et Cynthia Wright. 2012. « “We are all foreigners”. No border as a practical political project. » In *Citizenship, Migrant Activism and the Politics of Movement*, édité par Peter Nyers et Kim Rygiel. Routledge.
- Andersson, Ruben. 2014a. « Hunter and Prey: Patrolling Clandestine Migration in the Euro-African Borderlands ». *Anthropological Quarterly* Vol. 87, No. 1: 119-50.
- . 2014b. « Time and the Migrant Other: European Border Controls and the Temporal Economics of Illegality: Time and the Migrant Other ». *American Anthropologist* 116 (4): 795-809.
- Angrosino, Michael. 2009. *Doing Ethnographic and Observational Research*. Reprint. The Sage Qualitative Research Kit / Ed. by Uwe Flick 3. Los Angeles: SAGE.
- Ataç, Ilker, Kim Rygiel, et Maurice Stierl. 2016. « Introduction: The Contentious Politics of Refugee and Migrant Protest and Solidarity Movements: Remaking Citizenship from the Margins ». *Citizenship Studies* 20 (5): 527-44.
- Ataç, Ilker, Theresa Schütze, et Victoria Reitter. 2020. « Local Responses in Restrictive National Policy Contexts: Welfare Provisions for Non-Removed Rejected Asylum Seekers in Amsterdam, Stockholm and Vienna ». *Ethnic and Racial Studies* 43 (16): 115-34.
- Balibar, Étienne. 2002. *Politics and the Other Scene*. Phronesis. London: Verso.

- Barbot, Janine. 2010. « Mener un entretien en face à face ». In *L'enquête sociologique*, S.Paugam (Ed.), 115-41.
- Barnett, Michael N., éd. 2017. *Paternalism beyond borders*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- Basilien-Gainche, Marie-Laure. 2014. « Les politiques européennes d'immigration et d'asile: Nécessité de changer l'approche ». *Revue de l'OFCE* N° 134 (3): 259-68.
- Bazin, Cécile, et Malet Jacques. (dir.), 2015 (12^e édition). *La France bénévole, les mille et une façons d'agir. Recherches & Solidarités*, p. 45, (www.recherches-solidarités.org).
- Becker, Howard S. 2002. *Les ficelles du métier: comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris: La Découverte.
- Behar, Ruth. 1996. *The Vulnerable Observer: Anthropology that Breaks Your Heart*. Boston: Beacon Press.
- Béliard, Aude, et Sébastien Eideliman. 2008. « 6 : Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique ». In *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques.*, édité par Alban Bensa et Dider Fassin (ss. dir), La Découverte « Recherches », 123-41.
- Benford, Robert D., David A. Snow, et Nathalie Miriam Plouchard. 2012. « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan ». *Politix* n° 99 (3): 217.
- Bernát, Anikó, Anna Kertész, et Fruzsina Márta Tóth. 2016. « Solidarity Reloaded: Volunteer and Civilian Organizations during the Migration Crisis in Hungary ». *Review of Sociology* 26(4), 29-52.
- Bieber, Roland, et Francesco Maiani. 2012. « Sans solidarité point d'Union européenne. Regards croisés sur les crises de l'Union économique et monétaire et du Système européen commun d'asile ». *Revue trimestrielle de droit européen* 48 (2): 295-328.
- Bigo, Didier, et Elspeth Guild. 2003. *La mise à l'écart des étrangers: la logique du visa Schengen: [police à distance]*. Cultures & conflits 49. Paris: L'Harmattan.
- Blank, Martina. 2021. « Bordering and Debordering Spaces of Asylum in the City of Frankfurt: Municipal Refugee Accommodation and Neighbourhood-Based Volunteering ». *Antipode* 53 (6): 1639-60.
- Bontemps, Véronique, Chowra Makaremi, Sarah Mazouz, Hugo Bernard, et Babels (Research program), éd. 2018. *Entre accueil et rejet: ce que les villes font aux migrants*. Bibliothèque des frontières. Lyon: Le Passager clandestin.
- Bouagga, Yasmine, Céline Barré, Sarah Barnier, et Babels (Research program), éd. 2017. *De Lesbos à Calais: comment l'Europe fabrique des camps*. Bibliothèque des frontières. Neuilly-en-Champagne: Le Passager clandestin.

- Bouillon, Florence, Marion Fresia, et Virginie Tallio. 2005. *Terrains sensibles: expériences actuelles de l'anthropologie*. Dossiers africains. Paris: Centre d'études africaines, EHESS.
- Bourgois, Louis, et Marion Lièvre. 2019. « Les bénévoles, artisans institutionnalisés des politiques migratoires locales ? » *Lien social et Politiques*, n° 83: 184.
- Bovay, Claude, et Jean-Pierre Tabin. 1998. *Les nouveaux travailleurs: bénévolat, travail et avenir de la solidarité*. Etudes et rapports n° 56 de l'Institut d'éthique sociale. Genève : [Lausanne]: Labor et Fides ; Institut d'éthique sociale.
- Brannan, Matthew J. 2011. « Researching Emotions and the Emotions of Researching: The Strange Case of Alexithymia in Reflexive Research ». *International Journal of Work Organisation and Emotion* 4 (3/4): 322.
- Braun, Katherine. 2017. « Decolonial Perspectives on Charitable Spaces of "Welcome Culture" in Germany ». *Social Inclusion* 5 (3): 38-48.
- Brito, Olivier, et Sébastien Pesce. 2015. « De la recherche qualitative à la recherche sensible ». *Spécificités* 8 (2): 1.
- Bryant, Antony, et Kathy Charmaz, éd. 2011. *The SAGE Handbook of Grounded Theory*. Paperback ed., Reprinted. Los Angeles, Calif.: Sage Publ.
- Cabot, Heath. 2019. « The European Refugee Crisis and Humanitarian Citizenship in Greece ». *Ethnos* 84 (5): 747-71.
- Casas-Cortes, Maribel, et Sebastian Cobarrubias. 2021. « Routes Thinking ». In *Viapolitics : borders, migration, and the power of locomotion*, édité par William Walters, Charles Heller, et Lorenzo Pezzani, 153-82. Duke University Press.
- Casas-Cortes, Maribel, Sebastian Cobarrubias, et John Pickles. 2015. « Changing borders, rethinking sovereignty : towards a right to migrate ». *REMHU : Revista Interdisciplinar da Mobilidade Humana* 23 (44): 47-60.
- Charmaz, Kathy. 2014. *Constructing grounded theory*. 2nd edition. Introducing qualitative methods. London ; Thousand Oaks, Calif: Sage.
- Cinalli, Manlio, et Maria Jimena Sanhueza. 2018. « Trajectories of Solidarities in France Across Fields of Vulnerability ». In *Solidarity in Europe*, édité par Christian Lahusen et Maria T. Grasso, 227-51. Cham: Springer International Publishing.
- Clayton, Sue, Anna Gupta, et Katie Willis, éd. 2019. *Unaccompanied Young Migrants: Identity, Care and Justice*. Bristol, UK: Policy Press.
- Crenshaw, Kimberle. 1991. « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color ». *Stanford Law Review* Vol. 43 (N°6): 1241-99.
- Cresswell, Tim. 2010a. « Towards a Politics of Mobility ». *Environment and Planning D: Society and Space* 28 (1): 17-31.

- . 2010b. « Towards a Politics of Mobility ». *Environment and Planning D: Society and Space* 28 (1): 17-31.
- Cunningham, Hilary. 2012. « Permeabilities, Ecology and Geopolitical Boundaries ». In *A Companion to Border Studies*, édité par Thomas M. Wilson et Hastings Donnan, 371-86. Blackwell Publishing Ltd.
- Dadusc, Deanna, et Pierpaolo Mudu. 2022. « Care without Control: The Humanitarian Industrial Complex and the Criminalisation of Solidarity ». *Geopolitics* 27 (4): 1205-30.
- Dahinden, Janine. 2016. « A Plea for the ‘de-Migranticization’ of Research on Migration and Integration ». *Ethnic and Racial Studies* 39 (13): 2207-25.
- Dahinden, Janine, Gunvor Jónsson, Joanna Menet, Joris Schapendonk, et Emil Van Eck. à paraître. « Placing regimes of mobilities beyond state-centred perspectives and international mobility: The case of marketplaces. ».
- Dahinden, Janine, Joëlle Moret, et Shpresa Jashari. 2020. « The Reconfiguration of European Boundaries and Borders: Cross-border Marriages from the Perspective of Spouses in Sri Lanka ». *Migration Letters* 17 (4): 511-20.
- Dawson, A., et M. Verweij. 2012. « Solidarity: A Moral Concept in Need of Clarification ». *Public Health Ethics* 5 (1): 1-5.
- De Coulon, Giada. 2015. *L’illégalité régulière” au coeur du paradoxe de l’Etat-nation : Ethnographie de l’interface en tension entre requérant.e.s d’asile débouté.e.s et autorités suisses*. Université de Neuchâtel.
- De Genova, Nicholas. 2015. « Border Struggles in the Migrant Metropolis ». *Nordic Journal of Migration Research* 5 (1): 1-10.
- , éd. 2017. *The borders of « Europe »: autonomy of migration, tactics of bordering*. Durham: Duke University Press.
- De Haene, Lucia, Eszter Neumann, et Gyöngyvér Pataki. 2018. « Refugees in Europe: Educational Policies and Practices as Spaces of Hospitality? » *European Educational Research Journal* 17 (2): 211-18.
- Del Biaggio, Cristina, Leila Giannetto, et Camille Noûs. 2020. « Réfugié·es et montagne: Préface ». *Revue de géographie alpine*, n° 108-2 (août).
- Deliyanni-Dimitrakou, Christina. 2019. « Nouveaux pauvres et réfugiés : les deux pôles de la solidarité en Grèce ». *Revisiter les solidarités en Europe : Actes du Colloque (18 et 19 juin 2018)*, 108-35.
- Della Porta, Donatella, éd. 2018. *Solidarity Mobilizations in the ‘Refugee Crisis’: Contentious Moves*. Cham: Springer International Publishing.
- Derrida, Jacques. 1999. « Chapitre troisième : Question de responsabilité. Responsabilité et hospitalité ». In *Manifeste pour l’hospitalité, aux Minguettes: autour de Jacques*

Derrida, édité par Michel Wieviorka et Mohammed Seffahi. Collection Paroles d'aube. Grigny : Paris: Editions Paroles d'aube ; Diffusion/Distribution, Presses universitaires de France.

Desprès, Caroline. 2020. « Paradoxes du consentement éclairé en sciences humaines et sociales ». *Médecine Palliative* 19 (6): 336-42.

D'Halluin-Mabillot, Estelle. 2012. *Les épreuves de l'asile: Associations et réfugiés face aux politiques du soupçon*. En temps & lieux 34. Paris: Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

Dickson-Swift, Virginia, Erica L. James, Sandra Kippen, et Pranee Liamputtong. 2009. « Researching Sensitive Topics: Qualitative Research as Emotion Work ». *Qualitative Research* 9 (1): 61-79.

Diener, Alexander C., et Joshua Hagen. 2012. « The practice of bordering ». In *Borders. A Very Short Introduction*, 59-81. Oxford University Press.

Direnberger, Lucia, et Camille Schmoll. 2014. « Ce que le genre fait à l'espace... et inversement ». *Les cahiers du CEDREF*, n° 21 (décembre): 1-11.

Doidge, Mark, et Elisa Sandri. 2018. « 'Friends That Last a Lifetime': The Importance of Emotions amongst Volunteers Working with Refugees in Calais ». *The British Journal of Sociology* 70 (2): 463-80.

Dort, Aurélie. 2017. « La solidarité financière européenne face à la crise migratoire ». *Gestion & Finances Publiques*, n° 4 (juillet): 16-23.

Dunezat, Xavier. 2016. « L'accueil en préfecture aux guichets pour étrangers : une forme de racisme institutionnel ? » *Migrations Société* N° 163 (1): 91.

Eckert, Julia. 2012. « Rumours of rights ». In *Law against the State*, édité par Julia Eckert, Brian Donahoe, Christian Strümpell, et Zerrin Özlem Biner, 1^{re} éd., 147-70. Cambridge University Press.

Elias, Norbert, et John L. Scotson. 1994. *The established and the outsiders: a sociological enquiry into community problems*. 2. ed. Theory, culture & society. London: Sage Publ.

Ellermann, Antje. 2019. « Discrimination in Migration and Citizenship ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 46 (12): 2463-79.

Eule, Tobias G., Lisa Marie Borrelli, Annika Lindberg, et Anna Wyss. 2019. *Migrants Before the Law: Contested Migration Control in Europe*. Cham: Springer International Publishing.

Eule, Tobias G., David Loher, et Anna Wyss. 2018. « Contested Control at the Margins of the State ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 44 (16): 2717-29.

Faist, Thomas. 2013. « The Mobility Turn: A New Paradigm for the Social Sciences? » *Ethnic and Racial Studies* 36 (11): 1637-46.

- Fassin, Didier. 2010. *La raison humanitaire: une histoire morale du temps présent*. Hautes études. Paris: Gallimard : Seuil.
- . 2011. « Policing Borders, Producing Boundaries. The Governmentality of Immigration in Dark Times ». *Annual Review of Anthropology* 40 (1): 213-26.
- . 2016. « L'ethnographie retrouvée: Sur quelques approches contemporaines des pratiques policières ». *L'Homme*, n° 219-220 (novembre): 287-310.
- Fassin, Didier, et Alban Bensa, éd. 2008. *Les politiques de l'enquête: épreuves ethnographiques*. Recherches. Paris: La Découverte.
- Fassin, Didier, et Estelle d'Halluin. 2006. « 12. Témoigner sur la Palestine: La qualification psychique des violences de guerre par les organisations humanitaires ». In *Crises extrêmes*, 205-20. La Découverte.
- Fassin, Didier, Alain Morice, et Catherine Quiminal. 1997. *Les Lois de l'inhospitalité: Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*. Cahiers libres. La Découverte.
- Fassin, Didier, et Mariella Pandolfi, éd. 2010. *Contemporary states of emergency: the politics of military and humanitarian interventions*. New York : Cambridge, Mass: Zone Books ; Distributed by the MIT Press.
- Favell, Adrian. 2007. « Rebooting migration theory: Interdisciplinarity, globality and postdisciplinarity in migration studies ». In , 259-78. Brettell Caroline, Hollifield James.
- Feldman, Gregory. 2012. *The migration apparatus: security, labor, and policymaking in the European Union*. Stanford, California: Stanford University Press.
- Feldman, Ilana, et Miriam Iris Ticktin, éd. 2010. *In the name of humanity: the government of threat and care*. Durham [NC]: Duke University Press.
- Fillieule, Olivier. 2001. « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel: Post scriptum ». *Revue française de science politique* 51 (1): 199.
- , éd. 2005. *Le désengagement militant*. Sociologiquement. Paris: Belin.
- Fischer, Nicolas, et Camille Hamidi. 2016. « II. Les politiques d'accueil et de séjour. » In *Les politiques migratoires.*, Nicolas Fischer éd., 29-46. Paris: La Découverte.
- FitzGerald, David Scott. 2020. « Remote Control of Migration: Theorising Territoriality, Shared Coercion, and Deterrence ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 46 (1): 4-22.
- Fleischmann, Larissa, et Elias Steinhilper. 2017. « The Myth of Apolitical Volunteering for Refugees: German Welcome Culture and a New Dispositif of Helping ». *Social Inclusion* 5 (3): 17-27.
- Flick, Uwe. 2009. *An Introduction to Qualitative Research*. 4th ed. Los Angeles: Sage Publications.

- Fontana, Jean-Loup. 2012. « Hospices et refuges : la sollicitude publique à l'égard des migrants dans les Hautes-Alpes au XIXe siècle ». *Migrations Société* n° 140 (2): 93.
- Foucault, Michel. 1993. « Chapitre premier. Le corps des condamnés ». In *Surveiller et punir*, 9-40. Tel. Paris: Gallimard.
- . 2001. « « Le jeu de Michel Foucault » ». In *Dits et écrits II*, p.298-329. Gallimard.
- Fresia, Marion. 2009. « Les Mauritanien·s réfugiés au Sénégal: une anthropologie critique de l'asile et de l'aide humanitaire ». Connaissance des hommes. Paris: l'Harmattan.
- Fresia, Marion, David Bozzini, et Alice Sala. 2013. *Les rouages de l'asile en Suisse: regards ethnographiques sur une procédure administrative*. Neuchâtel: SFM, Swiss Forum for Migration and Population Studies.
- Fresia, Marion, et Philippe Lavigne-Delville, éd. 2018. *Au cœur des mondes de l'aide internationale: Regards et postures ethnographiques*. IRD Éditions.
- Gagnon, Éric, et Andrée Fortin. 2002. « L'espace et le temps de l'engagement bénévole : Essai de définition ». *Nouvelles pratiques sociales* 15 (2): 66-76.
- Garelli, Glenda, et Martina Tazzioli. 2021. « When the "Via" is fragmented and disrupted: Migrants walking along the Alpine route ». In *Viapolitics. Borders, Migration, and the Power of Locomotion*, Edited by William Walters, Charles Heller and Lorenzo Pezzani, 235-57. Duke University Press.
- Gérardin-Laverge, Mona. 2018. « « C'est en slogant qu'on devient féministe » Hétérogénéité du genre et performativité insurrectionnelle ». *Semen*, n° 44 (mai).
- Gerbier-Aublanc, Marjorie. 2018. « « L'improvisation humanitaire : potentialités et limites des solidarités citoyennes dans les camps de migrants à Calais et à Paris » ». *Fondation Croix-Rouge française, Les papiers de la fondation*, n° 15: pp.1-31.
- Gibney, Matthew J. 2004. *The ethics and politics of asylum: liberal democracy and the response to refugees*. Cambridge, UK ; New York: Cambridge University Press.
- Gilbert, Kathleen R. 2001. *The Emotional Nature of Qualitative Research*. Boca Raton, Fla.: CRC Press.
- Giliberti, Luca. 2018. « La militarisation de la frontière franco-italienne et le réseau de solidarité avec les migrant·e·s dans la Vallée de la Roya ». *Mouvements* 93 (1): 149.
- . 2020. *Une vallée frontalière : Parcours néoruraux, mobilisations sociales et solidarité avec les migrants dans la Vallée de la Roya*.
- Glick Schiller, Nina, et Noel B. Salazar. 2013b. « Regimes of Mobility Across the Globe ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 39 (2): 183-200.
- Gomez, Ricardo, Bryce Clayton Newell, et Sara Vannini. 2020. « Empathic Humanitarianism: Understanding the Motivations behind Humanitarian Work with Migrants at the US—

- Mexico Border ». *Journal on Migration and Human Security* 8 (1): 1-13.
- Gotman, Anne. 2001. *Le sens de l'hospitalité*. Presses Universitaires de France.
- Gourdeau, Camille. 2019. « L'hospitalité en actes. Quand des habitants viennent en aide aux migrants en transit à Ouistreham: » *Revue du MAUSS* n° 53 (1): 309-21.
- Grasso, Maria T., et Christian Lahusen, éd. 2018. *Solidarity in Europe: Citizens' Responses in Times of Crisis*. 1st ed. 2018. Palgrave Studies in European Political Sociology. Cham: Springer International Publishing : Imprint: Palgrave Macmillan.
- Guégan, François. 2005. « Les ONG internationales dans le tourbillon du développement. Quelques réflexions à partir de la situation au Laos ». *Cultures & conflits*, n° 60 (décembre).
- Guild, Elspeth, et Didier Bigo. 2003. « 1)Le visa Schengen : expression d'une stratégie de « police » à distance ». *Cultures & conflits*, n° 49 (mars): 22-37.
- Gygax, Pascal Mark. 2019. « Écriture inclusive : action futile ou réponse à un vrai problème ? Une perspective psycholinguistique ». In *La rédaction administrative et législative inclusive : la francophonie entre impulsions et résistances.*, édité par Alexandre Flückiger, 27-38. Berne : Stämpfli.
- Haas, Hein de, Katharina Natter, et Simona Vezzoli. 2018. « Growing Restrictiveness or Changing Selection? The Nature and Evolution of Migration Policies ¹ ». *International Migration Review* 52 (2): 324-67.
- Hafeda, Mohamad. 2016. « Bordering Practices: Negotiating Theory and Practice ». *Architecture and Culture* 4 (3): 397-409.
- Hagberg. 2019. « Ethnography in/of the Red Zone: Challenges, Frustrations, and Engagements ». *Mande Studies* 21: 13. <https://doi.org/10.2979/mande.21.1.03>.
- Hagberg, Sten, et Gabriella Körling. 2015. « Terrains inaccessibles: Faire de l'anthropologie dans la tourmente politique malienne ». *Civilisations*, n° 64 (décembre): 141-52.
- Hamann, Ulrike, et Serhat Karakayali. 2016. « Practicing Willkommenskultur: Migration and Solidarity in Germany ». *Intersections* 2 (4).
- Hanus, Philippe. 2012. « La zone frontière du Montgenèvre après 1945 : espace institué, espace négocié ». *Migrations Société* n° 140 (2): 201.
- Haraway, Donna. 1988. « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective ». *Feminist Studies* 14 (3): 575.
- Harney, Nicholas. 2006. « Rumour, Migrants, and the Informal Economies of Naples, Italy ». *International Journal of Sociology and Social Policy* 26 (9/10): 374-84.
- Hasselberg, Ines. 2013. « Shahram Khosravi, "Illegal" Traveller: An Auto-Ethnography of Borders ». *Etnografica* 17 (1) (février): 207-9.

- Hochman, Adam. 2019. « Racialization: A Defense of the Concept ». *Ethnic and Racial Studies* 42 (8): 1245-62.
- Hochschild, Arlie Russell. 2003. *The managed heart: commercialization of human feeling*. 20th anniversary ed. Berkeley, Calif: University of California Press.
- Hoggett, Paul, et Chris Miller. 2000. « Working with emotions in community organizations ». *Community Development Journal* Vol. 35, n°4 (Special Issue: Community Development: Globalization from Below): 352-64.
- Holmes, Seth M., et Heide Castañeda. 2016. « Representing the “European Refugee Crisis” in Germany and beyond: Deservingness and Difference, Life and Death: Representing the “European Refugee Crisis” ». *American Ethnologist* 43 (1): 12-24.
- Horvath, Kenneth, Anna Amelina, et Karin Peters. 2017. « Re-Thinking the Politics of Migration. On the Uses and Challenges of Regime Perspectives for Migration Research ». *Migration Studies* 5 (3): 301-14.
- Hubbard, Gill, Kathryn Backett-Milburn, et Debbie Kemmer. 2001. « Working with emotion: issues for the researcher in fieldwork and teamwork ». *International Journal of Social Research Methodology* 4 (2): 119-37.
- Imbert, Louis, et Karine Parrot. 2016. « La ‘crise migratoire’ fantasmée ou l’échec programmé de la forteresse Europe ». *Revue des Juristes de Sciences Po* n°12 (décembre): pp.49-62.
- Infantino, Federica. 2016. « State-bound Visa Policies and Europeanized Practices. Comparing EU Visa Policy Implementation in Morocco ». *Journal of Borderlands Studies* 31 (2): 171-86.
- Jewsiewicki, Bogumil. 2007. « L’humanitaire, « sur un mode explicite avec soi-même » ». *Anthropologie et Sociétés* 31 (2): 235.
- Jovelin, Emmanuel. 2005. « Bénévolat et action sociale: L’action des bénévoles auprès des personnes âgées ». *Pensée plurielle* 9 (1): 101.
- Juris, Jeffrey S. 2008. « Performing Politics: Image, Embodiment, and Affective Solidarity during Anti-Corporate Globalization Protests ». *Ethnography* 9 (1): 61-97.
- Kalogeraki, Stefania. 2018. « Volunteering for Refugees and Asylum Seekers in Greece ». In *Solidarity in Europe*, édité par Christian Lahusen et Maria T. Grasso, 169-94. Cham: Springer International Publishing.
- Karakayali, Serhat. 2017. « Feeling the Scope of Solidarity: The Role of Emotions for Volunteers Supporting Refugees in Germany ». *Social Inclusion* 5 (3): 7-16.
- . 2019. « The Welcomers: How Volunteers Frame Their Commitment for Refugees ». In *Refugee Protection and Civil Society in Europe*, édité par Margit Feischmidt, Ludger Pries, et Celine Cantat, 221-41. Cham: Springer International Publishing.

- Karakayali, Serhat, et Olaf Kleist. 2016. « Volunteers and asylum seekers ». *Forced Migration Review (online)*. <http://www.fmreview.org/destination-europe/karakayali-kleist.html>.
- Khosravi, Shahram. 2010. « *Illegal* » traveller: an auto-ethnography of borders. Global ethics series. New York: Palgrave Macmillan.
- Kloppenburger, Sanneke. 2013. « Mapping the Contours of Mobilities Regimes. Air Travel and Drug Smuggling Between the Caribbean and the Netherlands ». *Mobilities* 8 (1): 52-69.
- Knott, Alexandra. 2018. « Guests on the Aegean: Interactions between Migrants and Volunteers at Europe's Southern Border ». *Mobilities* 13 (3): 349-66.
- Kobelinsky, Carolina. 2014. « Le temps dilaté, l'espace rétréci: Le quotidien des demandeurs d'asile ». *Terrain*, n° 63 (septembre): 22-37.
- Koning, Anouk de, et Edwin de Jong. 2017. « Shifting Solidarities in Volatile Times. » *Etnofoor* 29 n°2: 11-22.
- Lacroix, Thomas. 2016. *Migrants: l'impasse européenne*. Malakoff: Armand Colin.
- Lafleur, Sylvain. 2015. « Foucault, la communication et les dispositifs ». *Communication*, n° vol. 33/2 (décembre).
- Landaverde-Kastberg, Vanessa, Vincent Lambert, et Laura Ghinea. 2019a. « La communication dans les réseaux de solidarité. L'organisation du soutien aux réfugié-es à la frontière franco-italienne ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 18 (décembre).
- Lapassade, Georges. 2002. « Observation participante »: In *Vocabulaire de psychosociologie*, 375-90. Éres.
- Le Verger, Mélanie. 2016. « Les réfugiés piégés par la frontière numérique ». *Plein droit* 110 (3): 16.
- Lee-Treweek, Geraldine, et Stephanie Linkogle, éd. 2000. *Danger in the field: risk and ethics in social research*. London ; New York: Routledge.
- Legewie, Heiner. 1994. « Globalauswertung von Dokumenten ». In *Texte verstehen : Konzepte, Methoden, Werkzeuge*, Boehm, Andreas; Mengel, Andreas; Muhr, Thomas, pp.177-182.
- Lendaro, Annalisa. 2018. « Désobéir en faveur des migrants: Répertoires d'action à la frontière franco-italienne ». *Journal des anthropologues*, n° 152-153 (avril): 171-92.
- Lendaro, Annalisa, Claire Rodier, et Youri Lou Vertongen. 2019. « Introduction générale »: In *La crise de l'accueil*, 9-29. La Découverte.
- Les Décodeurs et Vaudano, Maxime. 2015. Comprendre la crise des migrants en Europe en cartes, graphiques et vidéos. *Le Monde*. 03.09.2015. <https://www.lemonde.fr/les->

[decodeurs/article/2015/09/04/comprendre-la-crise-des-migrants-en-europe-en-cartes-graphiques-et-videos_4745981_4355770.html](https://decodeurs.org/article/2015/09/04/comprendre-la-crise-des-migrants-en-europe-en-cartes-graphiques-et-videos_4745981_4355770.html). Consulté le 2 mai 2022.

- Leyvraz, Anne-Cécile, Raphaël Rey, Damian Rosset, et Robin Stünzi. 2020. *Asile et abus: regards pluridisciplinaires sur un discours dominant = Asyl und Missbrauch: multidisziplinäre Perspektiven auf einen vorherrschenden Diskurs*. Sozialer Zusammenhalt und kultureller Pluralismus. Zurich: Seismo.
- Lubkemann, S. C. 2008. « Involuntary Immobility: On a Theoretical Invisibility in Forced Migration Studies ». *Journal of Refugee Studies* 21 (4): 454-75.
- Lutz, Philipp, et Felix Karstens. 2021. « External Borders and Internal Freedoms: How the Refugee Crisis Shaped the Bordering Preferences of European Citizens ». *Journal of European Public Policy* 28 (3): 370-88.
- Madec, Annick. 2013. « Bifurcations biographiques entre conviction et responsabilité. Discussions de cas éthiques dans la recherche ethnologique ». Société Suisse d'Ethnologie. http://www.seg-sse.ch/pdf/2013-08-30_Madec.pdf.
- Malinowski, Bronislaw. 1963. *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris, Gallimard.
- Malkki, Liisa H. 1996. « Speechless emissaries: Refugees, humanitarianism, and dehistoricization ». *Cultural anthropology* 11 (3): 377-404.
- Masson Diez, Evangeline. 2018. « Militants, bénévoles, citoyens solidaires...: Comment se nommer lorsque l'on vient en aide aux migrants ? » *Journal des anthropologues*, n° Hors-série (décembre): 159-80.
- Meghji, Ali. 2022. *The racialized social system: critical race theory as social theory*. Cambridge, UK ; Medford, MA, USA: Polity.
- Mellino, Miguel. 2018. « Racisme, antiracisme et migrations : l'Italie au cœur de la conjoncture politique européenne ». *Revue européenne des migrations internationales* 34 (1): 11-19.
- Mescoli, Elsa, Antoine Roblain, et Pieter Griffioen. 2020. « Les initiatives citoyennes de soutien aux migrants en Belgique. De l'humanitaire à la contestation politique ». *Anthropologie & développement*, n° 51 (décembre): 171-85.
- Mezzadra, Sandro, et Brett Neilson. 2013. *Border as method, or, the multiplication of labor*. Durham: Duke University Press.
- Michalon, Bénédicte. 2013. « Enfermer pour faire circuler, faire circuler pour enfermer: Les centres de rétention pour étrangers en Roumanie ». *e-Migrinter*, n° 11 (septembre): 137-50.
- Milan, Chiara, et Andrea L.P. Pirro. 2017. « Interwoven Destinies in the 'Long Migration Summer': Solidarity Movements Along the Western Balkan Route ». In *Solidarity Mobilizations in the 'Refugee Crisis'. Contentious Moves.*, 125-54.

- Millner, Naomi. 2011. « From “Refugee” to “Migrant” in Calais Solidarity Activism: Re-Staging Undocumented Migration for a Future Politics of Asylum ». *Political Geography* 30 (6): 320-28.
- Mitchell, Katharyne, et Matthew Sparke. 2018. « Hotspot Geopolitics versus Geosocial Solidarity: Contending Constructions of Safe Space for Migrants in Europe ». *Environment and Planning D: Society and Space* 38 (6): 1046-66.
- Montes, Verónica, et María Dolores Paris Pombo. 2019. « Ethics of Care, Emotional Work, and Collective Action of Solidarity: The Patronas in Mexico ». *Gender, Place & Culture* 26 (4): 559-80.
- Morange, Marianne, Camille Schmoll, et Étienne Toureille. 2016. *Les outils qualitatifs en géographie: méthodes et applications*. Coursus. Malakoff: Armand Colin.
- Murat, Bernard. 2005. *Le bénévolat dans le secteur associatif*. Rapport d’information du Sénat n° 16 (2005-2006), déposé le 12 octobre.
- Newman, David. 2006. « Borders and Bordering: Towards an Interdisciplinary Dialogue ». *European Journal of Social Theory* 9 (2): 171-86.
- Ngirumpatse, Pauline, et Cécile Rousseau. 2007. « L’échec de l’humanitaire: De la paralysie devant le mensonge social à la transformation de l’image de l’autre (essai) ». *Anthropologie et Sociétés* 31 (2): 191-202.
- Nguyen, Duc-Quang, et Summermatter Stefania, 2015. 2015 : la vague migratoire atteint l’Europe, *swissinfo.ch*, 18.12.2015.
https://www.swissinfo.ch/fre/politique/r%C3%A9trospective_2015-la-vague-migratoire-atteint-l-europe/41837968. Consulté le 2 octobre 2022.
- Nowicka, Magdalena, Łukasz Krzyżowski, et Dennis Ohm. 2019. « Transnational Solidarity, the Refugees and Open Societies in Europe ». *Current Sociology* 67 (3): 383-400.
- Nyers, Peter. 2006a. « On Humanitarian Violence ». In *Rethinking refugees: beyond states of emergency*, pp.25-42. Global horizons series. New York: Routledge.
- . 2006b. *Rethinking refugees: beyond states of emergency*. Global horizons series. New York: Routledge.
- Oikonomakis, Leonidas. 2017. « Solidarity in Transition: The Case of Greece ». In *Solidarity Mobilizations in the ‘Refugee Crisis’. Contentious Moves.*, édité par Donatella della Porta, 65-98.
- Olivier De Sardan, Jean-Pierre. 1995. « La politique du terrain: Sur la production des données en anthropologie ». *Enquête*, n° 1 (octobre): 71-109.
- . 2008. *La rigueur du qualitatif: les contraintes empiriques de l’interprétation socio-anthropologique*. Anthropologie prospective, no 3. Louvain-La-Neuve: Academia-Bruylant.

- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 1995. « La politique du terrain: Sur la production des données en anthropologie ». *Enquête*, n° 1 (octobre): 71-109.
- Pandolfi, Mariella. 2000. « Une souveraineté mouvante et supracoloniale ». *Multitudes* 3 (3): 97.
- Pandolfi, Mariella, et Alice Corbet. 2011. « De l'humanitaire imparfait: » *Ethnologie française* Vol. 41 (3): 465-72.
- Parker, Noel, et Nick Vaughan-Williams. 2009. « Lines in the Sand? Towards an Agenda for Critical Border Studies ». *Geopolitics* 14 (3): 582-87.
- . 2012. « Critical Border Studies: Broadening and Deepening the 'Lines in the Sand' Agenda ». *Geopolitics* 17 (4): 727-33.
- Pette, Mathilde, et Fabien Eloire. 2016. « Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers: L'apport de l'analyse des réseaux sociaux ». *Sociétés contemporaines* N° 101 (1): 5-35.
- Phillimore, Jenny, Marisol Reyes-Soto, Gabriella D'Avino, et Natasha Nicholls. 2022. « "I Have Felt so Much Joy": The Role of Emotions in Community Sponsorship of Refugees ». *VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations* 33 (2): 386-96.
- Pian, Anaïk. 2017. « The Discursive Spaces of the Border: Putting Death and Arbitrariness during the Journey to Europe into Words ». *Revue européenne des migrations internationales* 33 (2-3).
- Rabhi, Pierre. 2018. *La part du colibri: l'espèce humaine face à son devenir*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.
- Rager, Kathleen B. 2005. « Self-Care and the Qualitative Researcher: When Collecting Data Can Break Your Heart ». *Educational Researcher* 34 (4): 23-27.
- Rakopoulos, Theodoros. 2016. « Solidarity: The Egalitarian Tensions of a Bridge-Concept: Solidarity ». *Social Anthropology* 24 (2): 142-51.
- Rass, Christoph, et Frank Wolff. 2018. « What Is in a Migration Regime? Genealogical Approach and Methodological Proposal ». In *Was ist ein Migrationsregime? Was ist ein Migrationsregime?*, édité par Andreas Pott, Christoph Rass, et Frank Wolff, 19-64. Wiesbaden: Springer Fachmedien Wiesbaden.
- Rexhepi, Piro. 2018. « Arab Others at European Borders: Racializing Religion and Refugees along the *Balkan Route* ». *Ethnic and Racial Studies* 41 (12): 2215-34.
- Rigby, Joe, et Raphael Schlembach. 2013. « Impossible Protest: Noborders in Calais ». *Citizenship Studies* 17 (2): 157-72.
- Rosino, Michael L. 2017. « Dramaturgical Domination: The Genesis and Evolution of the Racialized Interaction Order ». *Humanity & Society* 41 (2): 158-81.

- Rosnow, Ralph L. 1991. « Inside Rumor: A Personal Journey. » *American Psychologist* 46 (5): 484-96.
- Rozakou, Katerina. 2011. « The Pitfalls of Volunteerism: The Production of the New, European Citizen in Greece ».
- . 2012. « The Biopolitics of Hospitality in Greece: Humanitarianism and the Management of Refugees ». *American Ethnologist* 39 (3): 562-77.
- . 2016. « Socialities of Solidarity: Revisiting the Gift Taboo in Times of Crises: Socialities of Solidarity ». *Social Anthropology* 24 (2): 185-99.
- . 2017. « "Solidarity #Humanitarianism: The Blurred Boundaries of Humanitarianism in Greece." » *Etnofoor* 29 no. 2: 99-104.
- Ruiz, Léone. 2017. « L'élan bénévole Une analyse compréhensive de l'engagement bénévole auprès des migrant·e·s en Suisse romande. Contextes, motivations, pratiques et enjeux réflexifs ». Université de Neuchâtel.
- . 2020. « Fragments auto-ethnographiques informels d'un confinement », *Viral*, Unil, 27.04.2020.<https://wp.unil.ch/viral/fragments-auto-ethnographiques-informels-dun-confinement-reflexions-ouvertes-sur-une-recherche-apaisee/>. Consulté le 15 mars 2023.
- Ryan, Bernard, et Valsamis Mitsilegas. 2010. *Extraterritorial Immigration Control: Legal Challenges*. Leiden: Martinus Nijhoff Publishers.
- Rygiel, Kim. 2011. « Bordering Solidarities: Migrant Activism and the Politics of Movement and Camps at Calais ». *Citizenship Studies* 15 (1): 1-19.
- Saillant, Francine. 2007. « Présentation: Une anthropologie critique de l'humanitaire ». *Anthropologie et Sociétés* 31 (2): 7.
- Salazar, Noel B., et Alan Smart. 2011. « Anthropological Takes on (Im)Mobility ». *Identities* 18 (6): i-ix.
- Salter, Mark B. 2012. « Theory of the / : The Suture and Critical Border Studies ». *Geopolitics* 17 (4): 734-55.
- Sandri, Elisa. 2018. « 'Volunteer Humanitarianism': Volunteers and Humanitarian Aid in the Jungle Refugee Camp of Calais ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 44 (1): 65-80.
- Schapendonk, Joris. 2008. « Stuck Between the Desert and the Sea: The Immobility of Sub-Saharan African 'Transit Migrants' in Morocco ».
- . 2018. « Navigating the Migration Industry: Migrants Moving through an African-European Web of Facilitation/Control ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 44 (4): 663-79.
- Scheel, Stefan, éd. 2017. *"The Secret is to Look Good on Paper": Appropriating Mobility within*

- and against a Machine of Illegalization. In: Nicholas De Genova, ed. *The Borders of "Europe": Autonomy of Migration, Tactics of Bordering*. Durham: Duke University Press.
- . 2018. « Real Fake? Appropriating Mobility via Schengen Visa in the Context of Biometric Border Controls ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 44 (16): 2747-63.
- Schmoll, Camille. 2020. *Les damnées de la mer: Femmes et frontières en Méditerranée*. Cahiers libres. La Découverte.
- Sheller, Mimi, et John Urry. 2006a. « The New Mobilities Paradigm ». *Environment and Planning A: Economy and Space* 38 (2): 207-26.
- . 2006b. « The New Mobilities Paradigm ». *Environment and Planning A: Economy and Space* 38 (2): 207-26.
- Siestrunck, René. 2013. « Faits divers, principe humanitaire et contrôle des migrants dans les Alpes du Sud (1850-1920) ». *Hommes & migrations*, n° 1304 (octobre): 121-25.
- Smartt Gullion, Jessica. 2016. « Creative Nonfiction in Ethnography ». In *Writing Ethnography*, par Jessica Smartt Gullion, 11-13. Rotterdam: SensePublishers.
- Soares, Angelo. 2003. « Les émotions dans le travail ». *Travailler* 9 (1): 9.
- Société Suisse d'Ethnologie (SSE), 2010. *Une charte éthique pour les ethnologues ? Projet de prise de position de la SSE*, Tsantsa #15, pp. 148-165. https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/publications/media_SSE_Ethique.pdf
- Stavo-Debaugé, Joan. 2018. « L'oubli de ce dont c'est le cas: Critique, circonstances et limites de l'hospitalité selon Derrida ». *SociologieS*, mars.
- Strauss, Anselm L., et Juliet M. Corbin. 1990. *Basics of qualitative research: grounded theory procedures and techniques*. Newbury Park, Calif: Sage Publications.
- Sutter, Ove. 2017. « "Welcome!" The emotional politics of voluntary work with refugees ». *Journal for European Ethnology and Cultural Analysis*, 5-25.
- Tazzioli, Martina. 2020a. « "Keeping on the move without letting pass": Dispersal and mobility as technologies of government ». In *The making of migration*, pp.101-129. SAGE Publications Ltd.
- . 2020b. « Migrants' Displacements at the Internal Frontiers of Europe ». In *The Handbook of Displacement*, édité par Peter Adey, Janet C. Bowstead, Katherine Brickell, Vandana Desai, Mike Dolton, Alasdair Pinkerton, et Ayesha Siddiqi, 313-27. Cham: Springer International Publishing.
- . 2020c. « Towards a History of Mountain Runaways "Migrants" and the Genealogies of Mountain Rescue and Struggles ». *Revue de géographie alpine*, n° 108-2 (août).
- Tazzioli, Martina, et Glenda Garelli. 2020. « Containment beyond Detention: The Hotspot

- System and Disrupted Migration Movements across Europe ». *Environment and Planning D: Society and Space* 38 (6): 1009-27.
- Tazzioli, Martina, et William Walters. 2019. « Migration, solidarity and the limits of Europe ». *Global Discourse* 9 (1): 175-90.
- Tervonen, Miika, Saara Pellander, et Nira Yuval-Davis. 2018. « Everyday Bordering in the Nordic Countries ». *Nordic Journal of Migration Research* 8 (3): 139.
- Theidon, Kimberly. 2014. How was your Trip? Self-Care for Researchers Working and Writing on Violence. Social Science Research Council, *DSD Working Papers on Research Security*, 2: 1–17.
- Ticktin, Miriam. 2016. « Thinking Beyond Humanitarian Borders ». *Social Research: An International Quarterly* 83 (2): 255-71.
- Togral Koca, Burcu. 2019. « Local Bordering Practices, Refugees, and Civil Society: The Case of Berlin ». *Geographical Review* 109 (4): 544-61.
- Topak, Özgün E. 2014. « The Biopolitical Border in Practice: Surveillance and Death at the Greece-Turkey Borderzones ». *Environment and Planning D: Society and Space* 32 (5): 815-33.
- Torpey, John. 1997. « Coming and Going: On the State Monopolization of the Legitimate Means of Movement ». *CSD Working Papers, Center for the Study of Democracy, UC Irvine*.
- Trihas, Nikolaos, et Konstantinos Tsilimpokos. 2018. « Refugee crisis and volunteer tourism in Greece ». *Journal on tourism and sustainability* 2 (1): pp.42-56.
- Tsianos, Vassilis, et Serhat Karakayali. 2010. « Transnational Migration and the Emergence of the European Border Regime: An Ethnographic Analysis ». *European Journal of Social Theory* 13 (3): 373-87.
- Van Houtum, Henk, et Ton Van Naerssen. 2002. « Bordering, Ordering and Othering ». *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie* 93 (2): 125-36.
- Vandevoordt, Robin. 2019. « Subversive Humanitarianism: Rethinking Refugee Solidarity through Grass-Roots Initiatives ». *Refugee Survey Quarterly* 38 (3): 245-65.
- Viénot, Denis. 2011. « Note de lecture ». *Projet* 320 (1): 90.
- Wax, Murray L. 1980. « Paradoxes of "Consent" to the Practice of Fieldwork ». *Social Problems* 27 (3): 272-83.
- Whyte, William Foote. 1973. *Street corner society: the social structure of an Italian slum*. 2. ed., 14. impr. Chicago, Ill.: Univ. of Chicago Press.
- Wilson, Richard, et Richard D. Brown, éd. 2009. *Humanitarianism and suffering: the mobilization of empathy*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.

- Witzel, Andreas, et Herwig Reiter. 2012. *The Problem-Centred Interview: Principles and Practice*. <http://public.eblib.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=1046516>.
- Wyss, Anna. 2019. *Interrupted Journeys – Disrupted Control. Male Migrants with Precarious Legal Status and the European Migration Regime*.
- Yuval-Davis, Nira. 2011. *The Politics of Belonging: Intersectional Contestations*. London.
- Yuval-Davis, Nira, Georgie Wemyss, et Kathryn Cassidy. 2017. « Introduction to the special issue: racialized bordering discourses on European Roma ». *Ethnic and Racial Studies* 40 (7): 1047-57.
- . 2018. « Everyday Bordering, Belonging and the Reorientation of British Immigration Legislation ». *Sociology* 52 (2): 228-44.
- . 2019. *Bordering*. Cambridge, UK ; Medford, MA: Polity.
- Zaiotti, Ruben. 2018. *Externalizing Migration Management: Europe, North America and the Spread of « Remote Control » Practices*. London: Routledge.
- Zolberg, Aristide. 1998. « Matters of State: Theorizing Immigration Policy. » In *The Handbook of International Migration: The American Experience*, ed. Charles Hirschman, Philip Kasinitz and Josh Dewind, pp.71-93. New York: Russel Sage.

Ressources en ligne

Dictionnaire Larousse : <https://www.larousse.fr>

France Terre d'Asile : <https://www.france-terre-asile.org>

InfoMigrants : <https://www.infomigrants.net/fr>

LegiFrance : <https://www.legifrance.gouv.fr>

Vie publique : <https://www.vie-publique.fr>

